DE L'HISTOIRE

DES IDÉES RELIGIEUSES

AU XIXE SIÈCLE

I. *Études d'histoire religieuse*, par M. Ernest Renan; 1 vol., Paris 1857. — II. *Die Religion Jesu und ihre erste Entwickelung nach dem gegenwaertigen Stande der Wissenschaft*, von dr G. Volkmar; 1 vol., Leipzig 1857. — III. *Die Evangelienfrage in ihrem gegenwaertigen Stadium*, von dr Ch. H. Weisse; 1. vol., Leipzig 1856. — IV. *Zur Geschichte der neuesten Theologie*, von Karl Schwarz; 1 vol., Leipzig 1856.

« La critique ne connait pas le respect : elle juge les dieux et les hommes. Pour elle, il n'y a ni prestige ni mystère; elle rompt tous les charmes, elle dérange tous les voiles. C'est la seule autorité sans contrôle, car elle n'est que la raison elle-même; c'est l'homme spirituel de saint Paul, qui juge tout et n'est jugé par personne. » Ces lignes altières étaient tracées, il y a huit ans, par un jeune penseur qui s'attaquait, dès le premier jour, aux plus hauts problèmes de l'histoire religieuse. Ce n'était alors qu'un débutant inconnu, et il écrivait ce que je viens de citer dans un recueil qui allait mourir. Aujourd'hui l'obscur publiciste de 1849 a pris rang parmi les esprits les plus fins et les plus savans de ce temps-ci. Dans l'espace de huit années, il s'est fait une place éminente parmi ces philologues créateurs dont l'Allemagne est si riche, et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient de l'appeler dans son sein pour consoler la science de la mort d'Eugène Burnouf. Ce contraste n'est pas le seul. Lorsque parut M. Ernest Renan (c'est de lui que je parle, on l'a reconnu sans peine), les premiers manifestes de son intelligence exha-

laient une vive amertume. Il y avait dans sa pensée et dans son langage une verdeur singulièrement âpre, parfois même des traces de violence. Dès le lendemain de la révolution de février, irrité de voir l'église catholique s'associer aux émotions de ces jours orageux et jouer un rôle dans les fêtes et les cérémonies populaires, il dénonçait avec une vivacité extrême l'hypocrisie du libéralisme clérical. A propos des grands travaux de l'exégèse allemande, s'il rencontrait sur sa route un écrivain violent, un théologien échappé de l'église et déjà converti à une audacieuse démagogie, il le jugeait avec une sympathie inattendue. « M. Bruno Bauer, disait-il, est un des esprits les plus distingués de ce temps-ci. » S'il parlait du présent et de l'avenir du christianisme, il écrivait sans hésiter des phrases comme celle-ci : « Les temples matériels du Jésus réel s'écrouleront, les tabernacles où l'on croit tenir sa chair et son sang seront brisés; déjà le toit est percé à jour, et l'eau du ciel vient mouiller la face du croyant agenouillé. » Aujourd'hui M. Ernest Renan affirme les principes les plus hardis avec une parfaite tranquillité d'âme. C'est là l'originalité de son talent. Jamais, je crois, on n'avait vu dans notre France des pensées si fortes, des critiques si tranchantes, si terribles, exprimées avec une grâce si lumineuse et si sereine.

Quel changement en si peu d'années! L'amertume que j'ai signalée dans les premiers écrits de M. Renan atteste qu'il tenait encore par maintes attaches à la foi de sa jeunesse, qu'il se sentait intérieurement troublé, qu'il cherchait à se fortifier contre lui-même; la violence du langage n'est souvent qu'une des formes du doute. Rien de pareil dans ses récens travaux. « Quand l'historien de Jésus, a-t-il dit, sera aussi libre dans ses appréciations que l'historien de Bouddha ou de Mahomet, il ne songera plus à injurier ceux qui ne pensent pas comme lui. » Ce temps semble venu pour M. Ernest Renan; il a renoncé à la controverse, et il a le droit de se rendre ce témoignage dans la remarquable préface de son livre : « La polémique exige une stratégie à laquelle je suis étranger... Loin de regretter les avantages que je donne ainsi contre moi-même, je m'en réjouirai, si cela peut convaincre les théologiens que mes écrits sont d'un autre ordre que les leurs, qu'il n'y faut voir que de pures recherches d'érudition, attaquables comme telles, où l'on essaie parfois d'appliquer à la religion juive et à la religion chrétienne les principes de critique qu'on suit dans les autres branches de l'histoire et de la philologie. »

Est-ce à dire que M. Renan possède complétement cette sérénité impassible qui est à ses yeux l'idéal de la critique et la condition de la science? Je ne le pense pas, et je l'en félicite. M. Renan parle trop du désintéressement de ses recherches pour qu'il soit bien sûr

d'avoir réalisé son idéal. Je vois là un désir, une aspiration de sa pensée, plutôt qu'un résultat obtenu. Il n'est pas facile de se dégager ainsi de toute passion, quand on a pris goût à ces grands problèmes qui s'emparent de l'âme tout entière. L'ardeur même que déploie l'écrivain en appliquant toutes les forces de son esprit à la critique des opinions religieuses est déjà une sorte de passion, et cette passion forme un singulier contraste avec l'indifférence ou la sérénité qu'il affecte. Je crois remarquer deux choses chez M. Renan : il est religieux, et il veut qu'on le croie dégagé de toute idée religieuse. De là quelques contradictions, de là aussi le bien et le mal qu'un esprit impartial, si je ne m'abuse, doit signaler dans ces savantes études. Le mal, c'est une certaine ironie qu'on voudrait ne pas rencontrer en pareille matière, et qui se produit sous maintes formes, — ironie aristocratique quand M. Renan réserve les religions pour la foule ignorante, ironie philosophique quand il déclare les erreurs du monde si plaisantes qu'il se garderait bien, dit-il, d'y vouloir rien changer, ironie un peu pédantesque quand il oppose au sentiment chrétien des objections de philologue, des contre-sens commis par les traducteurs de la Vulgate, comme si le christianisme était renfermé dans un texte immobile, et ne se développait pas de siècle en siècle dans la conscience de l'homme! Le bien, c'est la haute place que M. Ernest Renan accorde à l'élément religieux dans l'histoire du genre humain. Il a compris mieux que personne que la religion est vraie dans son essence et peut compter sur une destinée immortelle, puisqu'elle est une partie intégrante de notre nature, un invincible besoin de la conscience. Il a montré que le génie de toute religion sérieuse consiste à enfermer l'infini dans des formes limitées, et bien qu'il voie là une tentative sublime et impossible, il n'en conclut pas moins que la religion, mieux que l'art et la philosophie, réalise son objet, qui est d'élever l'âme au-dessus des choses terrestres. M. Renan, il est aisé de le voir à ces diverses tendances de son esprit, n'est donc pas aussi complétement affranchi qu'il voudrait le faire croire de ces émotions intérieures sans lesquelles l'étude des idées religieuses ne paraît guère possible. Quant aux contradictions de ses écrits, elles confirment encore le jugement que je viens de porter. Je ne parle pas des contradictions apparentes : un esprit si fin, si délicat, qui veut embrasser tous les aspects d'une question, qui en veut analyser tous les élémens et saisir toutes les nuances, doit arriver souvent à des résultats dont le désaccord nous frappe; mais, si ce désaccord est dans la nature même des choses, comment l'imputer à l'observateur qui le recueille? Je parle des contradictions qui sont dans la pensée de l'écrivain. Il affirme que toute religion positive est impossible, il se présente à nous comme un esprit dégagé de toutes les croyances révélées, il va jusqu'à dire qu'il

est de mauvais goût en France de s'occuper de questions religieuses, et cette religion impossible, ces études qui ne sauraient le satisfaire et que le bon goût condamne, il ne peut en détacher son intelligence. Non, je ne me trompais pas; M. Renan ne possède point cette force de négation et de dédain qu'on serait tenté de lui attribuer d'après quelques-uns de ses écrits. Lorsque Goethe rencontrait une croix dans la campagne, il en détournait ses regards comme on les détourne d'une funèbre image. Voilà le type de cette impassibilité, ou, si l'on veut, de cet esprit critique où M. Renan voit l'idéal de la science. Tout autre est l'auteur des *Études d'histoire religieuse.* De quelque sujet qu'il s'occupe, qu'il commente les travaux d'Averrhoès ou les travaux des lettrés syriens au XII[e] siècle, qu'il écrive une fantaisie philosophique sur l'exposition universelle de l'industrie, ou qu'il trace l'histoire des langues sémitiques, la croix l'attire, si je puis ainsi parler, et toute question, histoire ou philologie, choses passées ou présentes, se transforme aussitôt pour lui en une question religieuse.

La passion religieuse unie à la passion du savoir, l'esprit destructeur de la critique dans une âme altérée de l'infini, un grave tourment intérieur, subi longtemps, surmonté peut-être aujourd'hui, ou du moins dissimulé avec grâce sous le voile d'une ironie décente, tels sont les traits distinctifs de M. Ernest Renan. Dans un temps où la vie de l'âme ne joue qu'un rôle médiocre, il faut une confiance courageuse pour exposer ainsi aux regards de tous le secret travail de sa conscience. A quelles sottes méprises, à quels jugemens grossiers n'expose-t-on pas ce qu'il y a en nous de plus intime et de plus cher! Je sais plus d'une âme occupée aussi de cette œuvre intérieure, mais qui ne s'y livre qu'en silence. M. Renan est soutenu dans sa tâche par l'exemple de cette science germanique à laquelle l'ont initié maintes affinités naturelles, et dont il est parmi nous le plus ingénieux interprète. Il est soutenu surtout par la souplesse de son talent. On voit qu'il prend plaisir à se jouer au milieu des difficultés. C'est un artiste, un virtuose; il connaît toutes les notes de ce clavier si sonore et si riche qu'on appelle la conscience religieuse. Il y a une quinzaine d'années, un écrivain dont le souvenir me revient naturellement à l'esprit à propos de M. Ernest Renan s'était signalé aussi à ses débuts par des méditations neuves et fortes sur l'histoire des idées religieuses : je parle de M. Adolphe Lèbre, enlevé si jeune à la philosophie (1). M. Lèbre était un protestant de nos Cévennes du midi, qui, transplanté dès son enfance dans la cité de Calvin, avait achevé

(1) Voyez dans la *Revue* les belles études de M. Lèbre : *Du Génie des Religions* (15 avril 1842); *des Études égyptiennes en France* (15 juillet 1842); *de la Crise de la philosophie allemande* (1[er] janvier 1843); *Tendances nouvelles en Russie et en Pologne* (15 décembre 1843).

l'éducation de sa pensée à Paris et en Allemagne. L'union de l'exégèse germanique et du spiritualisme français tentait cette rare intelligence; mais il souffrait de ces difficultés que M. Renan brave aujourd'hui d'une humeur si alerte, et quand la mort le frappa dans la fleur de sa maturité, il n'avait pu surmonter la tristesse de son âme. L'esprit de M. Adolphe Lèbre est comme l'ébauche de l'esprit de M. Ernest Renan. Même préoccupation de l'histoire religieuse du genre humain, même attention accordée aux audacieux efforts de l'Allemagne. Seulement M. Lèbre était calviniste, et même à travers ses hésitations et ses recherches il lui restait quelque chose de la rigueur chrétienne. M. Renan a été élevé au sein du catholicisme, et de là cette aisance, cette liberté facile avec laquelle il a passé de la foi à la critique. M. Lèbre suivait les progrès de la théologie allemande avec une sympathie mêlée d'inquiétude. M. Renan s'associe sans crainte à ses confrères d'outre-Rhin, et s'il se sépare d'eux en plusieurs occasions, c'est par des motifs de science, jamais par des scrupules de foi. M. Lèbre discutait encore les résultats proclamés par les écoles de Halle ou de Tubingue; M. Renan les traduit en français, et en les traduisant il les complète. Cette traduction de la pensée allemande par l'esprit français est proprement ce qui fait l'importance des études de M. Renan. Il y a là un épisode très digne d'attention dans l'histoire des idées religieuses au XIXe siècle.

Je voudrais marquer ces rapports de la France et de l'Allemagne. Je voudrais indiquer d'une façon précise ce que M. Ernest Renan doit à la science germanique, ce qu'il y a ajouté de son fonds, comment il a complété ses émules ou redressé ses maîtres.

I.

Dans le travail commun des nations européennes, la France semble destinée, sur bien des points, à profiter des travaux de l'Allemagne et à les rectifier. L'Allemagne est aujourd'hui le pays de la science. Nulle part on n'a vu un dévouement plus actif aux œuvres de la pensée, des recherches plus laborieuses et plus hardies, un plus grand nombre de systèmes, de constructions métaphysiques, c'est-à-dire de réponses aux mystérieuses énigmes que nous propose le monde. De Kant à Hegel, de Hegel à M. Strauss, de M. Strauss aux récens historiens de la pensée religieuse, cette fécondité ne s'interrompt pas. Malheureusement l'audace de la science allemande exclut trop souvent la précision et la justesse. Les inventeurs ne savent guère s'arrêter à temps; saisis par leur idée, ils ne s'appartiennent plus; ils la poussent ou la suivent jusqu'au bout, et une impérieuse logique les conduit à l'absurde. C'est alors que l'esprit de la France peut intervenir utilement. Moins fécond dans l'ordre métaphysique,

moins exercé aux subtiles et profondes analyses, l'esprit français a plus d'étendue parce qu'il comprend mieux la réalité. Il a beau s'attacher à une idée abstraite, à une idée dominante et maîtresse : cette idée ne l'absorbe pas tellement qu'il n'aperçoive d'une vue claire des idées corrélatives ou opposées. Il sait que l'unité absolue n'existe pas dans les choses de ce monde et que la vérité accessible à l'homme réside presque toujours dans l'harmonie des contraires. Les systèmes excessifs où un principe unique est développé à outrance n'ont jamais réussi dans la patrie de Descartes. Nous ne séparons pas la psychologie de la métaphysique; l'observation des choses réelles nous soutient dans la contemplation de l'invisible. Aussi, lorsque l'Allemagne a produit quelque système où un principe vrai, mais exclusif, est développé au détriment d'autres vérités non moins certaines, si un penseur éminent de notre France cherche à s'approprier ce système, il le corrige, il le redresse, pour ainsi dire, sans efforts, et par cela seul qu'il veut le traduire à des intelligences françaises.

Notre histoire littéraire, depuis cinquante ans, confirme ce principe par d'éclatans exemples. Hegel, qui est à coup sûr un des plus puissans esprits du XIX[e] siècle, a fini par aboutir à un effrayant nihilisme, et la dernière école qui s'est autorisée de son nom n'a que trop bien mis à nu le danger de sa dialectique. Chez nous, l'inspiration du philosophe de Berlin a produit ce qu'il y a peut-être de plus beau dans le mouvement intellectuel de notre âge. Cette histoire philosophique de l'esprit humain, notre meilleur titre devant l'avenir, l'histoire des systèmes, l'histoire des littératures, l'histoire des arts, tout cela nous a été suggéré par Hegel. Dans l'exposition grandiose de sa logique, dans ses étonnantes leçons sur la religion, sur le droit, sur l'esthétique, sur l'histoire de la philosophie et la philosophie de l'histoire, Hegel a établi avec une autorité souveraine la loi du mouvement continu. Seulement ce mouvement était fatal, la liberté y disparaissait, et le monde n'était plus que le théâtre où l'esprit infini, sous la figure des humains, c'est-à-dire sous des formes sans cesse brisées et renouvelées sans cesse, accomplissait son éternel labeur. Qu'a fait le génie de la France? Il s'est emparé de ces doctrines de Hegel et les a corrigées en se les appropriant; il a pris l'idée du mouvement et il a sauvé l'idée de la liberté humaine. Si l'on veut retrouver l'inspiration première des plus beaux travaux historiques de la restauration et de la période qui a suivi, il est impossible de ne pas remonter jusqu'à Hegel; mais il est impossible aussi de ne pas remarquer combien les fautes de Hegel sont effacées chez les maîtres qui transformaient ses doctrines à notre usage.

Je ne prétends pas nier (à Dieu ne plaise!) l'originalité des maîtres qui ont renouvelé en France les études historiques. Pour nous, qui

voyons déjà ces choses à distance, le mouvement littéraire qu'ils ont servi d'une manière si brillante se rattache à Hegel, sans qu'ils se soient rendu compte eux-mêmes de cette filiation de leurs idées. Un exemple célèbre expliquera ma pensée. Un grand naturaliste genevois qui a longtemps appartenu à notre pays, M. de Candolle, établit en 1813 une loi de l'organisation végétale qui avait été démontrée par Goethe en 1790. M. de Candolle connaissait-il l'ouvrage de Goethe sur la métamorphose des plantes? Non, cela est certain. Il était arrivé de son côté, par sa méthode, par des observations originales, au même résultat que le poète de Weimar; mais saura-t-on jamais, M. de Candolle savait-il lui-même, si un mot, une phrase, une idée vaguement jetée dans un livre ou dans une conversation n'avait pas éveillé chez lui le désir des recherches qu'il accomplit? Les idées font vite leur chemin dans une société aussi active que la nôtre; il y a des transmissions qui s'opèrent on ne sait comment, et dont les agens même ne se doutent pas. On dirait cette poussière invisible qui s'envole sur l'aile des vents, et qui va, d'un pays à un autre, féconder une plante ou un arbre. Je ne conteste donc pas la puissance inventive de ceux qui transformaient chez nous, il y a trente ans, le sentiment du passé et fondaient la grande critique. Nous devons le dire néanmoins : nos maîtres, qu'ils l'aient su ou non, obéissaient à un courant d'idées dont la source avait jailli en Allemagne. La meilleure part de leur gloire, c'est le changement qu'ils ont fait subir, d'une manière spontanée et vraiment originale, à ces doctrines qu'une inspiration inconnue leur apportait. Hegel, après avoir introduit le mouvement dans l'histoire, avait fini par détruire la liberté de l'individu. Chez M. Guizot comme chez M. Cousin, chez M. Villemain comme chez M. Augustin Thierry, l'idée du développement continu des siècles apparaît sous maintes formes; mais ce n'est plus un acteur unique, comme chez Hegel, qui accomplit le drame du monde, ce n'est plus l'esprit absolu de la *logique* hégélienne qui remplit de ses aventures le développement des âges; l'homme est là avec son droit d'agir et sa responsabilité morale. Nous avons gagné le sentiment de cet être collectif appelé l'humanité, nous n'avons pas perdu la conscience de l'homme individuel.

Ces rectifications de la pensée allemande par les écrivains de la France étaient toutes spontanées; celles de M. Renan sont volontaires et réfléchies. Avant lui, la science française du XIX[e] siècle s'était surtout occupée de l'histoire des systèmes philosophiques, des institutions sociales et des écoles littéraires; l'histoire des religions était restée dans l'ombre. M. Renan a étudié avec une curiosité avide toutes les parties de ce grand travail. « Quel moment, s'écrie-t-il, dans l'histoire de l'esprit humain que celui où Kant, Fichte, Herder, étaient chrétiens, où Klopstock traçait l'idéal du Christ moderne,

où s'élevait ce merveilleux édifice de l'exégèse biblique, chef-d'œuvre de critique pénétrante et de rationalisme élevé! » J'ai déjà dit que l'esprit de M. Renan était religieux par-dessus tout; les paroles que je viens de citer nous montrent avec quelles préoccupations il a étudié la critique allemande. L'histoire des religions dédaignée jusque-là, ou du moins laissée de côté par des gens qu'elle effrayait, fut précisément ce qui l'attira tout d'abord. Où en était cette science quand M. Renan l'interrogea? Quelles ressources pouvait-il y puiser? quels amendemens y devait-il faire?

Je n'ai pas la prétention de raconter en quelques pages la marche de l'exégèse allemande depuis le jour où Reimarus écrivait les *Fragmens d'un inconnu,* et Lessing l'*Éducation du genre humain.* Il faudrait pour cela tout un livre. Marquons seulement le point où la critique était arrivée après un demi-siècle de labeurs. Or, à force de méditations et de recherches, les maîtres de la théologie en étaient venus à proclamer que toutes les religions sont sorties du cœur de l'homme et n'expriment que ses aspirations vers l'infini, aspirations naturellement bien différentes selon les contrées et les siècles. On croit qu'elles nous révèlent les cieux, elles nous révèlent seulement l'état de notre âme. Tels sont les principes qui dominent la théologie germanique depuis le manifeste de Lessing. Elle les accepta instinctivement tout d'abord, comme on le voit dans Herder; puis elle leur donna bientôt une adhésion réfléchie, et les proclama avec une éclatante audace. Quel moment, dirai-je à mon tour, que celui où de telles hardiesses se conciliaient avec le plus pur sentiment religieux! Quel moment que celui où Schleiermacher, cette belle âme si hardie et si pieuse, n'avait pas encore frayé la route au docteur Strauss! Ce ne fut, ce ne pouvait être qu'un moment. Une fois les religions considérées comme des œuvres exclusivement subjectives, il ne restait plus qu'à appliquer le principe; la mission de Jésus traitée de mythe, l'idée du genre humain et l'idée de Dieu confondues, le culte de l'humanité substitué par quelques-uns à l'adoration du Créateur, ce culte même repoussé comme une hypocrisie, et le droit divin de l'individu proclamé d'une voix sauvage, voilà les principaux épisodes de cette histoire. M. Renan veut rectifier la marche de la théologie allemande, qui, selon lui, s'est détournée de sa voie en substituant la violence à la hardiesse, l'inspiration de la haine à l'esprit de la critique. Hegel avait montré que tous les grands systèmes de philosophie s'engendrent les uns les autres; des esprits présomptueux ont tiré de là d'étranges conséquences, et le mérite des systèmes n'était plus pour eux qu'une simple question de date. Ces mots *neuere Philosophie, neueste Philosophie* (philosophie plus nouvelle, philosophie la plus nouvelle), étaient arborés comme un drapeau de victoire. On avait parlé le

dernier, n'était-on pas le véritable représentant de la science? M. Renan se place au milieu du mouvement de l'Allemagne, et il en repousse les conséquences dernières comme une usurpation. « Admettre, dit-il, avant tout examen, que tel esprit léger et superficiel qui se présente pour recueillir l'héritage d'un homme de génie lui est préférable par cela seul qu'il vient après lui, c'est faire la partie trop belle à la médiocrité. Et voilà pourtant la faute que commet souvent l'Allemagne. Après l'apparition d'une grande œuvre de philosophie ou de science, on est sûr d'y voir éclore tout un essaim de critiques, qui prétendent la dépasser, et ne font souvent que la fausser ou en prendre le contre-pied. » Pour ceux qui ont suivi le travail des idées allemandes depuis le commencement de ce siècle, le principal intérêt de la tentative de M. Renan est précisément dans cette pensée. C'est par là que la publication de ce recueil d'*études* est un incident théologique qui ne saurait passer inaperçu au-delà du Rhin.

M. Renan écarte les vains systèmes des derniers temps, et il se replace au point où il croit que la science a fait fausse route. Emprunter le sentiment religieux à Schleiermacher, à cette école si chrétienne d'intention, si pieusement spiritualiste, mais si indéterminée dans ses formules, et unir cette inspiration à la netteté de l'esprit critique, tel est le désir qui l'anime. Le sentiment religieux s'est bien vite effacé chez tous ceux qui ont suivi la route ouverte par M. Strauss; M. Renan veut maintenir ce sentiment religieux sans rejeter les résultats acquis par l'exégèse. Tandis que l'auteur de la *Vie de Jésus*, attristé, dit-on, du bruit qu'il avait fait, semblait renoncer à son rôle de théologien, tandis qu'il cherchait un refuge dans l'histoire littéraire, écrivant la *Vie de Schubart*, la *Vie de Nicodemus Frischlin* et surtout la douloureuse *Biographie de Christian Maerklin*, les écoles grossières avec lesquelles on le confondait injustement continuaient leur sabbat, et peut-être n'était-ce pas là l'un des moindres motifs de sa tristesse. M. Ernest Renan reprend la tâche abandonnée par M. Strauss, ce qui ne veut pas dire qu'il lui ressemble. L'auteur des *Études d'histoire religieuse* a son originalité très distincte, et quelles que soient ses sympathies pour le biographe de Christian Maerklin, quelques affinités même qu'il y ait entre eux, il s'éloigne de lui sur des points décisifs. Je dis seulement que M. Strauss a renoncé à ses recherches, et que M. Ernest Renan poursuit les siennes dans une voie analogue; ce point commun établi, que de différences les séparent! M. Strauss est triste; M. Renan connaît les joies de la science. M. Strauss est découragé; M. Renan est plein de confiance et d'ardeur. Je crois savoir d'où viennent ces différences : M. Renan, je l'ai déjà dit, unit à l'amour de la critique un profond sentiment de la vie religieuse de l'âme, tandis que M. Strauss n'a plus d'autre

soutien qu'un stoïcisme moral, très noble et très élevé sans doute, mais sans espérance possible d'une destinée supérieure. — Chez M. Strauss, le travail de la libre recherche semble fini, ou du moins le célèbre écrivain, s'il ne change pas complétement de direction, sait qu'il n'a plus rien d'essentiel à trouver. Il pourra faire encore, comme il le fait depuis dix ans, de précieuses études de détail; mais il a été jusqu'au bout de son système : la route qu'il suit ne lui réserve plus ni découvertes ni surprises. M. Renan au contraire est en marche et ne sait pas encore où il arrivera.

Quel est donc en définitive le système de M. Strauss? Le panthéisme. En vain a-t-il essayé de s'en débarrasser (dans la *Vie de Schubart* par exemple); il n'a pu y réussir. M. Renan est spiritualiste; il croit à la vie de l'âme, à sa destinée immortelle, à ses rapports avec l'esprit incompréhensible, avec l'être des êtres que nous appelons Dieu, et de là l'intérêt que présentent ses méditations philosophiques. Il a parlé quelque part en termes excellens de « ces natures qui réservent à l'histoire des secrets inattendus, natures flexibles et riches qui, supérieures à leur action, à leur destinée, à leurs opinions mêmes, ne se sont livrées au monde qu'à demi, et ont toujours gardé un côté mystérieux par lequel elles ont communiqué librement avec l'infini. » On pourrait appliquer ces paroles à l'auteur des *Études d'histoire religieuse*. Voilà comment M. Ernest Renan a essayé de rectifier la science allemande. Il a rouvert les sources du sentiment religieux, sans lequel l'exégèse ne peut être qu'une science morte; il a repris l'œuvre de la critique en y joignant, avec la netteté de la méthode, l'élévation du spiritualisme français. Tel est du moins le but qu'il s'est proposé. A-t-il réussi à l'atteindre? C'est la question à laquelle nous devons tâcher de répondre.

Si j'essaie de résumer en peu de mots les résultats auxquels M. Renan est parvenu, c'est-à-dire l'état actuel de sa pensée, qui sera peut-être gravement modifié dans une phase ultérieure de son intelligence, voici la formule qui me paraît la plus exacte.

L'esprit humain parcourt deux périodes absolument distinctes, l'une où la spontanéité domine, l'autre où la réflexion prend le dessus. Nous sommes désormais trop éloignés de l'époque où toutes nos facultés s'exerçaient spontanément pour nous rendre un compte rigoureux des richesses primitives de notre nature. A qui veut se replacer pour ainsi dire dans les conditions de cette existence naïvement épanouie, à qui veut l'interroger de près et en marquer tous les caractères, il faut une extrême délicatesse d'analyse. La psychologie doit renoncer ici à ses habitudes modernes, ou plutôt elle doit se compléter par des études nouvelles. Aux données abstraites que fournit l'étude de l'âme, il faut joindre des études réelles, concrètes, l'étude des langues par exemple, l'histoire de leurs origines

et de leurs transformations successives. Les langues que parlèrent nos aïeux ayant été le premier produit de nos facultés, l'histoire de leur naissance, s'il est possible d'en retrouver les traces, nous donnera des indications lumineuses sur cet âge de spontanéité, sur cette période naïvement féconde, instinctivement créatrice, pendant laquelle tant d'autres choses ont été mises au jour. M. Guillaume de Humboldt, dans son *Introduction à la langue kawi* (1), introduction qui est tout un livre et qui n'a pas été inutile aux rapides progrès de la philologie comparée, avait fait le premier cette distinction fondamentale de la période d'instinct et de la période de réflexion en matière de linguistique. M. Renan s'est inspiré plusieurs fois des idées de M. Guillaume de Humboldt; il leur a donné une forme plus claire, plus précise, et surtout il a eu le mérite de les appliquer à l'histoire des religions. Or, si dégagé des habitudes de la pensée moderne et instruit par l'histoire des langues primitives, un esprit fin, pénétrant, habitué aux délicates analyses, se reporte à l'époque où l'instinct n'avait pas encore fait place à la réflexion, il comprend ou du moins il devine sans peine tout ce qu'il y avait d'énergie créatrice dans ces facultés primordiales de notre être. A peine entré dans la vie, attaché encore pour ainsi dire au sein maternel de la nature, l'homme sent, il parle, il adore, et ses sentimens, ses paroles, son adoration sont autant de créations merveilleuses. Les langues, comme les religions, sont des symboles créés par les instincts du genre humain. Les langues se déforment, se décomposent, et donnent naissance à de nouvelles langues, à des langues de seconde formation. Depuis que la réflexion a remplacé l'instinct, a-t-on jamais vu naître une seule langue de formation première? A-t-on vu une seule famille d'hommes produire une langue qui ne fût pas composée d'élémens antérieurs? Non, cette puissance n'a été donnée qu'aux instincts primitifs de l'homme. Il en a été de même, selon M. Renan, pour les symboles religieux. Toutes les religions assurément ne remontent pas aux origines du monde, mais les élémens dont toutes les religions se composent ont été fournis une première fois au genre humain dans cette période de spontanéité où s'épanouissaient naïvement les puissances de notre âme. Cette force de création religieuse existe encore chez les âmes simples, dans les classes où l'instinct domine, chez les peuples plus rapprochés de la nature et moins façonnés à la réflexion; c'est de là que sortent ces légendes par lesquelles est transfigurée l'histoire, légendes guerrières

(1) Le kawi est une langue née dans l'île de Java, et qui présente des rapports manifestes avec le sanskrit. Ce n'est pas une langue inculte et populaire comme les autres idiomes polynésiens, c'est une langue poétique et savante. M. Guillaume de Humboldt s'était attaché avec ardeur à l'étude du kawi, croyant y découvrir le point de jonction entre les langues de la Polynésie et les idiomes de l'Inde.

qui sacrent les héros, légendes mystiques qui font les saints et les dieux. Toutes les religions, selon M. Renan, sont donc nées du cœur de l'homme. M. Renan emprunte cette idée à l'Allemagne; toutefois, bien loin d'en faire un instrument de polémique comme M. Strauss, bien loin surtout de maudire, de bafouer, comme MM. Bruno Bauer et Feuerbach, cette illusion dont l'homme est dupe, et qui l'amène à s'incliner avec terreur devant ses propres pensées, il y voit au contraire le plus beau titre de noblesse du genre humain. C'est là le triomphe du spiritualisme. Captif dans les liens du fini, l'homme veut briser sa chaîne, il aspire vers l'idéal, il veut contempler l'infini, et pour cela il le réalise à sa manière, il lui donne une forme qui est la religion. Merveilleux essor de l'âme! Les successeurs de M. Strauss nous disent : « Vous êtes dupes; vous vous adorez vous-mêmes. Ces dieux devant qui s'est courbée l'humanité, c'était ce qu'il y avait de meilleur en elle, c'étaient ses plus belles pensées, ses conceptions les plus pures, auxquelles elle attribuait une existence distincte, qu'elle parait d'une forme *objective,* et qu'elle appelait tour à tour Brahma, Bouddha, Jupiter, Jehovah, Jésus-Christ. Cessez de faire ainsi deux parts de votre être, reprenez votre bien, et sachez que vous êtes Dieu. L'*humanisme,* voilà la vraie religion : *Homo homini Deus.* » Tel est le langage des derniers disciples de l'exégèse allemande. La pensée de M. Renan est absolument le contraire de celle-là. Cet invincible effort par lequel le genre humain s'élève à la conception et au culte du parfait est à ses yeux « la meilleure preuve de l'esprit divin qui est en nous, et qui répond par ses aspirations à un idéal transcendant. » Cet idéal existe; il existe si bien que nos pensées les plus hautes, les religions les plus parfaites et les plus pures, n'en sont que des symboles incomplets. On voit quel abîme existe entre M. Ernest Renan et les hommes qui, sous le nom d'*humanisme,* prétendent avoir atteint le dernier terme et trouvé la formule définitive de l'exégèse allemande. Il substitue à une critique violente, haineuse, une critique intelligente et sympathique. Il ne croit pas aux religions établies, mais il aime cette aspiration de l'âme qui fait que l'homme cherche et cherchera toujours à établir des religions. Il refuse de s'incliner devant le symbole, non pas certes parce que le symbole lui rappelle Dieu, et que Dieu pour lui, comme pour les jeunes hégéliens, n'est que le spectre de la conscience humaine, mais au contraire parce que ce symbole ne lui parle pas suffisamment de la majesté divine, parce qu'il l'abaisse et la défigure. On pourrait lui appliquer ce distique de Schiller que Louis Tieck appliquait à Novalis : « Quelle religion je professe? Aucune de celles que tu me nommes. — Pourquoi aucune? — Par religion. »

J'ai exposé, je crois, avec une scrupuleuse exactitude la pensée

fondamentale de M. Ernest Renan. Avant de lui soumettre mes objections, je veux entrer dans le détail de son système. Quand on a affaire à un esprit si précis et si net, les généralités ne suffisent pas. M. Renan s'est occupé dans son livre des religions de l'antiquité, de l'histoire du peuple d'Israël, des historiens critiques de Jésus-Christ, des origines de l'islamisme, du génie de Calvin, de l'unitarisme prêché aux États-Unis par Channing, enfin de M. Feuerbach et de la nouvelle école hégélienne. Il y a ici trois grands sujets qui dominent tous les autres : l'histoire des religions antiques, — l'histoire des Juifs, — l'histoire du Christ. Je le suivrai dans ces divers domaines, signalant sans passion ce qui me paraît la vérité ou l'erreur, marquant du moins mes dissentimens et indiquant les lacunes.

S'il est un point de l'histoire religieuse où les doctrines de M. Renan paraissent manifestement applicables, c'est l'histoire religieuse de l'antiquité. La grande philologie de nos jours, je veux dire la philologie éclairée par la philosophie et l'histoire, et qui à son tour éclaire et complète ces deux sciences, a retrouvé le sens de ces primitifs symboles, perdu depuis tant de milliers d'années. On l'a dit avec raison, nous connaissons l'antiquité mieux que l'antiquité ne s'est connue elle-même. Ici encore c'est l'Allemagne qui est l'initiatrice. Depuis que Heyne a ouvert des voies nouvelles à la philologie, depuis que son ami Herder a éveillé chez les Allemands le goût des choses primitives, combien de travaux ont paru qui ont éclairé pour nous les secrets les plus délicats de la vie religieuse et morale des Hellènes! M. Renan expose avec une clarté parfaite ces laborieux efforts de l'Allemagne : il glorifie la grande manière philosophique et poétique de Frédéric Creuzer; il apprécie en maître le monument élevé par l'illustre savant à l'entrée d'une route qu'il a ouverte et qu'il ne devait pas parcourir tout entière. L'inspiration de M. Creuzer est profonde, son explication du paganisme est un hommage rendu à l'humanité tout entière; mais la *Symbolique* est un ouvrage confus. Le savant, enivré de son système, ne tient pas assez compte de la transformation des âges; il assimile les commencemens et les dernières périodes de l'hellénisme. En un mot, comme tous les systèmes qui se recommandent par l'abondance et l'élévation des idées plutôt que par la précision des détails, le système de M. Creuzer devait provoquer des contradictions ardentes. Deux écoles surtout l'ont combattu : l'école de M. Lobeck, qui nie absolument l'inspiration religieuse des dogmes païens; l'école de M. Ottfried Müller, qui, admettant cette inspiration, la revendique pour la Grèce et ne veut pas que le génie hellénique doive rien à l'Orient. Les idées de M. Lobeck sont à peu près abandonnées aujourd'hui; les héritiers d'Ottfried Müller sont nombreux et puissans. La France aussi a pris part au débat. Le savant traducteur de la *Symbolique*,

M. Guigniaut, a interrogé, discuté, jugé ces diverses écoles, et M. Renan, avec sa manière à la fois large et ingénieuse, allemande par la science, française par la pensée et le style, résume en quelques pages ces deux grands ordres de travaux : — d'un côté le travail de la conscience religieuse chez les nations antiques, de l'autre le travail de l'érudition moderne, qui en a retrouvé l'histoire.

Ce tableau est fait de main d'ouvrier, comme dit La Bruyère. J'y signalerai seulement une grave lacune. M. Renan a fort bien montré que l'auteur de la *Symbolique,* en accordant trop de confiance aux interprétations alexandrines, en assimilant trop volontiers la religion grecque aux religions orientales, avait provoqué la réaction de l'hellénisme pur, représentée par Ottfried Müller. Or la lutte des systèmes ne se termine pas là. Une des pensées fondamentales de Creuzer, le rapport de la Grèce avec l'Orient, est reprise en ce moment et développée à un point de vue nouveau par une école très hardie. Le chef de cette école est M. Maximilien Roeth, helléniste et orientaliste consommé, chercheur original, audacieux, ennemi des routes battues, et qui déjà entraîne à sa suite de jeunes esprits vaillamment armés. Le principal ouvrage de M. Roeth, l'*Histoire de notre philosophie occidentale,* a été un événement dans la littérature allemande. Il a mis en jeu les passions les plus vives, il a excité des transports d'admiration et de colère. Tandis que les disciples d'Ottfried Müller, maîtres des journaux scientifiques, exprimaient leur dédain pour les novateurs, des esprits indépendans et très compétens dans la question (M. Fallmerayer entre autres, l'un des plus fins connaisseurs de la Grèce et de l'Orient) témoignaient de cordiales sympathies à M. Roeth. Un jeune savant, *privatdocent* à l'université de Heidelberg, où professe aussi M. Roeth, M. le docteur Julius Braun, accomplissait de longs et périlleux voyages pour vérifier sur les lieux mêmes les conjectures de son maître. Il parcourait l'Égypte, la Nubie, la Palestine, et ce que M. Roeth avait entrepris pour les rapports philosophiques de la Grèce et de l'Égypte, il essayait de le faire pour l'architecture et la statuaire.

L'*Histoire de l'art* de M. Julius Braun, embrassant l'Égypte et la vallée de l'Euphrate, l'Asie-Mineure et le monde hellénique, l'Étrurie et Rome, montrera la Grèce à son rang dans le vaste développement de la civilisation antique, sans lui attribuer, comme Ottfried Müller, une indépendance absolue, une originalité créatrice, démenties, suivant l'école de M. Roeth, par d'incontestables documens. Le premier volume, publié il y a un an à peine, retrace sous la forme d'un voyage l'Égypte, la Mésopotamie, la Palestine, Memphis et Thèbes, Babylone et Ninive, Persépolis et Suse, Tyr et Jérusalem. C'est une peinture brillante, rapide, pleine de faits, pleine d'idées, où l'on voit apparaître, bien avant la naissance du génie hellénique, la vie

grandiose de l'Orient. Quand les deux autres volumes seront publiés, quand la pensée de l'auteur, un peu enfouie sous les détails, se dégagera avec plus de précision, l'*Histoire de l'art*, qui a déjà préoccupé le monde savant, donnera une importance nouvelle au mouvement d'études inauguré par M. Roeth. Quelque opinion qu'on se fasse des théories de M. Braun, il sera impossible aux hellénistes purs de dédaigner de tels livres. J'aurais voulu que M. Ernest Renan ne passât pas sous silence une école très contestable sans doute en bien des points, mais qui, par sa passion du vrai, par l'ardeur conquérante de sa critique, mérite ses sympathies. L'*Histoire de notre philosophie occidentale* de M. Maximilien Roeth, l'*Histoire de l'art* de M. Julius Braun, appartiennent au mouvement religieux du XIX[e] siècle. C'est dans les religions de l'antiquité que MM. Roeth et Braun cherchent leurs argumens et leurs preuves. Le sujet revient donc de droit à M. Ernest Renan, et personne mieux que lui ne peut juger cette école, qui n'a pas encore été appréciée en Allemagne avec l'impartialité scientifique. M. Roeth et ses amis sont traités de révolutionnaires par les disciples d'Ottfried Müller; ce n'est pas là ce qui leur attirera les dédains de M. Ernest Renan. Sincère admirateur du génie hellénique, il connaît les richesses de l'Orient. Que MM. Roeth et Braun ne se plaignent plus des préjugés, des passions qui cherchent à les étouffer en Allemagne : ils ont en France un juge, c'est l'auteur des *Études d'histoire religieuse*, l'historien d'Averrhoès et des langues sémitiques.

Les découvertes de M. Roeth dérangeront peut-être les opinions de M. Renan sur la situation présente des écoles philologiques en Allemagne; ce qui ne pourra être modifié dans cette belle étude, ce qui brillera toujours de la lumière du vrai, c'est l'explication si délicate des symboles religieux de la Grèce. Quand M. Renan fait une loi au mythographe de se reporter à l'époque où le premier aspect du monde enivra les premiers humains, il donne l'exemple en même temps que le précepte. Retrouver les impressions de l'homme primitif, c'est un grand art chez un esprit si réfléchi. M. Renan possède cet art et y excelle. Son explication du mythe de Glaucus est un petit chef-d'œuvre. Quel sentiment de la poésie de la mer et des formes religieuses qui en sont nées ! Toutes les idées de M. Renan sur la génération des symboles et des cultes sont ici parfaitement applicables. C'est bien du cœur de l'homme que sont sorties les religions antiques, et les élémens que les races primitives mettaient en œuvre pour satisfaire leur besoin d'idéal étaient empruntés à ce merveilleux univers, considéré par elles comme un trésor de vie. Le flot qui se joue au soleil, mais qui plus souvent gémit et gronde, est devenu le pauvre Glaucus, comme les beaux oiseaux des lacs de l'Inde se sont transformés en Vichnou. Glaucus est un personnage insipide chez

les poètes païens qui ne comprennent plus leur religion; c'est une figure touchante quand on la voit naître et grandir chez les pauvres habitans des côtes. Les pères de l'église, qui se moquent avec tant de verve et triomphent si aisément de l'absurdité des dieux païens (c'est une remarque très fine de M. Renan), obéissent à la même inspiration que Voltaire, lorsque le grand railleur du XVIIIe siècle ne voit que matière à bouffonneries dans les plus touchantes créations de la foi du moyen âge.

Les principes de M. Renan s'appliquent-ils avec une autorité aussi légitime à l'histoire des traditions hébraïques? Ici la question devient plus brûlante. Nous touchons à des choses que bien des esprits considèrent, à tort selon moi, comme indissolublement liées aux intérêts de la foi chrétienne. Il faut pourtant bien s'enhardir à regarder en face les résultats de la critique. C'est une mauvaise manière de se défendre que de fermer les yeux ou de se réfugier dans les nuages. Il faut surtout s'accoutumer à cette idée, que la destruction d'un faux argument sur lequel la foi s'appuyait ne peut faire tort à une religion solidement assise dans le cœur de l'homme. Au commencement du XVIIe siècle, on croyait la foi intéressée à ce que les découvertes de Galilée fussent déclarées inexactes, et certains esprits, au lieu d'accepter vaillamment les conquêtes de la science, condamnèrent l'astronome florentin au nom d'une croyance aveugle. Si la philologie moderne a rectifié pièces en main l'histoire du peuple d'Israël, la foi qui s'alarmerait d'une vérité de détail démontrée par la critique serait une foi bien pusillanime. Les vues émises par M. Renan dans son étude sur les traditions hébraïques sont neuves de ce côté-ci du Rhin; il y a longtemps qu'elles ont cours en Allemagne et qu'elles n'y déconcertent plus les âmes sérieusement chrétiennes. Je ne dis pas cela pour diminuer le mérite de M. Renan, car il a su renouveler son sujet avec des idées qui lui sont propres; je veux montrer que cette histoire du peuple d'Israël, dont tant d'esprits parmi nous ont été scandalisés mal à propos, non-seulement est une légitime conquête de la critique, mais ne doit causer aucun trouble à une foi religieuse philosophiquement établie. J'ai causé souvent avec des théologiens catholiques de l'Allemagne du midi, et je me disais, en les quittant, qu'ils seraient eux-mêmes bien scandalisés de la pusillanimité des esprits religieux dans notre France. Au fond, de quoi s'agit-il ici? M. Renan est-il un disciple de Voltaire? Les révélations qu'il fait au nom d'une philologie exacte sur les différentes phases du peuple d'Israël, sur le caractère de David, sur le rôle des prophètes, sur le mélange des idées persanes et des traditions juives, ressemblent-elles aux bouffonnes invectives des philosophes du XVIIIe siècle contre le peuple de Dieu? Le grand caractère de la race juive est-il méconnu? Jamais peut-être ce carac-

tère n'a été mis en relief avec plus d'originalité et de force. Qu'importe que certaines figures, certains événemens de l'histoire hébraïque reçoivent de l'étude des textes une atteinte assez grave? Qu'importent David et Salomon? A travers les déviations signalées par la critique, le génie monothéiste d'Israël va grandissant toujours. Qu'on l'appelle comme on voudra, révélation, inspiration, il y a là le souffle de Dieu. Je ne crois pas que personne ait suivi ce souffle divin avec plus de sympathie que M. Renan. La sévérité de la science et l'ardeur de l'enthousiasme se développent ensemble dans ces belles pages. M. Renan est si bien associé d'esprit et de cœur à l'œuvre d'Israël, que, dans le conflit des deux idées qui luttent au sein du judaïsme, dans la lutte de l'idée étroitement religieuse et de l'idée plus libérale, plus humaine, il est pour la première contre la seconde, il est pour les prophètes contre les rois, pour les Juifs contre les Samaritains, pour les Macchabées contre le parti helléniste, pour les pharisiens contre les sadducéens. Le devoir d'Israël, selon M. Renan, était de résister à toutes les séductions des peuples profanes, de garder le principe de l'unité de Dieu, dont il avait le dépôt, d'espérer obstinément ce Messie dont il portait la pensée au fond de son cœur, et que ses prophètes, dans la sainte exaltation de l'exil, avaient annoncé en d'immortels cantiques. N'avais-je pas raison de dire que M. Renan, bien loin d'altérer le sens de la tradition juive, l'avait marqué avec plus de force que jamais? La polémique antichrétienne bafouait ce petit peuple juif auquel on attribuait si étrangement une place immense dans les annales du monde. La critique désintéressée de M. Ernest Renan a prouvé que cette place est immense en effet, qu'Israël a donné à la race indo-européenne des idées religieuses que cette race n'eût peut-être jamais conçues, qu'il a été la tige sur laquelle s'est greffée la foi du genre humain, et qu'enfin cette prophétie de Zacharie s'était vérifiée à la lettre : « En ce temps-là, dix hommes s'attacheront au pan de l'habit d'un Juif en lui disant : Nous irons avec vous, car nous avons entendu dire que le Seigneur est avec vous ! »

L'étude sur les historiens critiques de Jésus ne présente pas, il s'en faut bien, la même précision de pensée, la même sûreté d'appréciation. M. Renan l'a composée dans une période de son développement intellectuel qu'il a bien fait de traverser rapidement. Il ne possédait pas alors ce calme, cette finesse, cet art élégant et magistral qui distinguent aujourd'hui ses travaux, et quoiqu'il en ait modifié bien des pages, on voit trop clairement encore que c'est là une œuvre de sa première manière. Avant d'en venir au fond même du sujet, je ferai tout d'abord quelques reproches à M. Renan sur ce qu'on peut appeler la partie extérieure de son étude. Il me semble

que M. Renan ne rend pas pleine justice aux écrivains qui l'ont précédé. Il expose fort bien l'irrésistible mouvement d'idées qui a entraîné l'Allemagne à la critique audacieuse du texte évangélique. De Wolff au docteur Strauss, des études critiques sur Homère aux études critiques sur Jésus-Christ, il suit cette curiosité ardente, ces efforts de pénétration et de sagacité, qui tendent uniquement au vrai sans se préoccuper du scandale. Il montre parfaitement que l'explication, irrévérencieuse en apparence, d'Homère et de son œuvre a été faite par des hommes dévoués à l'antiquité, comme la critique de l'Évangile a été entreprise par des théologiens. Tout ce tableau est excellent; mais pourquoi dire que, de tous les penseurs de l'Allemagne, M. Strauss est le plus mal apprécié en France, qu'il n'y est connu que par les injures de ses adversaires, qu'on l'a accusé d'avoir nié l'existence du Christ, et que c'est en des termes aussi absurdes qu'on a résumé la *Vie de Jésus?* Je ne connais en France qu'un seul écrivain, — je dis un seul écrivain digne d'occuper M. Renan, — qui ait résumé et discuté l'ouvrage de M. Strauss : c'est M. Edgar Quinet. Le travail de M. Quinet, ceux qui l'ont lu ici même ne l'ont pas oublié (1), est une des réfutations les plus solides qu'ait provoquées la théologie hégélienne. Tandis que la plupart des hommes à qui appartenait cette discussion ignoraient le livre de M. Strauss, évitaient d'en parler, ou ne s'en occupaient que pour déclamer contre la *nébuleuse Allemagne*, un philosophe, au nom de l'histoire, au nom du sentiment chrétien, au nom de la conscience morale de l'homme, repoussait les subtilités du mythologue et maintenait la personnalité de Jésus. M. Quinet n'examinait pas la question en érudit, il la jugeait en penseur. M. Renan, sans être tout à fait d'accord avec l'auteur de la *Vie de Jésus*, adopte plusieurs des principes qu'il a posés. Je ne crois pas cependant qu'il ait ébranlé par aucun argument nouveau les objections de M. Quinet. Il convenait en tout cas de tenir compte d'un tel travail. Pour moi, bien que le critique français diffère sur plus d'un point du théologien allemand, c'est encore à M. Quinet que je demanderai mes argumens contre le brillant émule de M. Strauss.

Le système de M. Renan, tel que je l'exposais tout à l'heure, peut-il expliquer légitimement l'origine du christianisme? Les hésitations de l'auteur ou du moins les détours un peu embarrassés de son exposition pourraient faire croire qu'il n'est pas très sûr lui-même de son droit. Tantôt il reproche à M. Strauss d'avoir méconnu l'importance du rôle personnel de Jésus, tantôt il reproduit sous une autre forme la pensée qu'il vient de réfuter. Ici il glorifie la personne de

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre 1838.

celui qui a donné à l'humanité la plus parfaite image du divin maître; là il semble dire que Jésus est surtout un type idéal longtemps rêvé par Israël, le fruit d'une gestation qui a duré plusieurs siècles. Quand il parle du Christ, le mot *divin* revient sans cesse; il l'appelle *le sublime et vraiment divin fondateur de la foi chrétienne;* il dit *qu'il est réellement le fils de Dieu et le fils de l'homme, Dieu dans l'homme*, et cependant il est bien certain que M. Renan a pris la plume pour prouver que la croyance à la divinité de Jésus est une illusion de la conscience religieuse de l'humanité. Pourquoi ces détours, ces circonlocutions? Est-ce manque de franchise ou de courage? Non certes; M. Renan est un esprit franc, une âme courageuse. Ces incertitudes de rédaction tiennent à la nature même du sujet. Chaque fois que M. Renan s'approche de cette sainte figure, adorée par l'élite du genre humain, tout armé qu'il est de sa critique, il subit la divine influence à laquelle nulle âme religieuse ne peut se soustraire. Il la subit quand il écrit tant de pages pleines de tendresse et de piété sur l'auguste patient du Calvaire; il la subit encore quand, se raidissant pour résister au charme, il s'attache obstinément à ce principe : « le surnaturel n'existe pas. »

M. Renan a compris que ses idées sur la spontanéité religieuse n'étaient guère applicables à l'époque où le médiateur a paru. Bien qu'il s'agisse ici d'un peuple à part, bien que ce peuple manifestement privilégié, et qui avait eu plus que nul autre le sentiment religieux, eût défendu ses traditions avec un soin jaloux, bien qu'il se fût gardé de tout contact avec les races étrangères et que l'hellénisme n'eût pas pénétré d'une manière sensible chez les dépositaires de sa foi, peut-on dire qu'après une vie déjà si longue, six siècles après David et Salomon, la conscience religieuse ait pu conserver encore cette vigueur créatrice qui n'appartient qu'aux premiers jours du monde? M. Renan ne craint pas de l'affirmer. On voit trop cependant qu'il emploie ici cet argument pour le besoin de sa cause. Il sent bien lui-même que c'est la partie la plus vulnérable de son plan d'attaque, il tâche de se fortifier dans la tranchée qu'il a ouverte; il revient à plusieurs reprises sur ces créations de la spontanéité religieuse et sur la possibilité de ces créations au temps où a vécu Jésus-Christ. Il semble répondre aux objections de sa propre pensée; on dirait qu'il veut se convaincre lui-même. L'argumentation est ingénieuse; je doute cependant qu'elle puisse satisfaire un esprit vraiment philosophique. M. Renan décrit en termes excellens l'*âge des miracles psychologiques, la fière originalité des créations spontanées de la conscience, cet état de féconde et naïve liberté où les facultés de l'âme, dédaignant nos pénibles combinaisons, atteignaient leur objet sans se regarder elles-mêmes.* Tout cela est très juste, très profondément compris, et partout où ces idées sont de mise, elles

jettent un jour lumineux sur l'histoire religieuse; mais, lorsque M. E. Renan veut trouver ces phénomènes de l'humanité primitive dans le peuple qui a vu et entendu Jésus-Christ, son argumentation est démentie à la fois par la philosophie et par l'histoire. Elle l'est d'abord par la philosophie. Quel est en effet le caractère de la spontanéité dans l'âme de l'homme? C'est l'unité. Toutes nos facultés sont unies entre elles et s'exercent simultanément. Sensibilité, intelligence, volonté, toutes ces forces, qui se diviseront plus tard et suivront un développement inégal, sont en jeu à la fois, au même titre, au même degré, et sans se regarder elles-mêmes, comme dit M. Renan, sans avoir conscience de leur action, elles atteignent leur but dans un merveilleux élan. Ce qui est vrai de la spontanéité individuelle est vrai aussi de la spontanéité des races. Pour que les phénomènes de la spontanéité (création de langues, créations religieuses, etc.) puissent se produire au sein d'une génération, il faut que cette génération soit une, qu'une même inspiration l'anime, que des tendances diverses, des aptitudes contraires, des divisions en un mot n'aient pas encore éclaté au sein de la simplicité première. Ce n'est là qu'une période bien fugitive dans les destinées du genre humain. Une période? Non, un jour plutôt, une heure, une heure anté-historique, pourrait-on dire, et c'est pour cela que la formation des langues primitives, comme celle des premières religions humaines, est antérieure aux plus anciens renseignemens de l'histoire.

Quoi! cet idéal de Jésus, ce sublime idéal de sainteté, serait sorti des rêves du genre humain dans un âge de réflexion et d'analyse! Il se serait trouvé une foule d'hommes assez confondus dans un même sentiment pour concevoir cette beauté morale et en revêtir un personnage réel! Où est-il ce peuple? qu'il paraisse! C'est lui-même qui est ici la merveille. Je ne dis pas seulement: Quel essor de l'âme, quelle sublimité d'aspirations religieuses chez ceux qui ont pu créer un pareil type! Je dis surtout : Quelle unité de pensées! quelle spontanéité d'impressions! Cette condition primitive de l'homme, cet état antérieur à l'histoire, et que nous ne pouvions nous figurer que par nos conjectures, le voilà sous nos yeux. N'êtes-vous pas curieux d'étudier à votre aise ce grand phénomème historique? Je m'approche, j'interroge ces hommes qui, dans les soixante premières années de notre ère, auraient formé spontanément ce type du Christ... Que vois-je? « Le mélange le plus confus que l'histoire ait jamais laissé paraître, un chaos d'Hébreux, de Grecs, d'Égyptiens, de Romains, de grammairiens d'Alexandrie, de scribes de Jérusalem, d'esséniens, de sadducéens, de thérapeutes, d'adorateurs de Jéhovah, de Mithra, de Sérapis! » C'est M. Quinet, ou plutôt c'est l'histoire elle-même qui peint ainsi le monde d'où est sorti le christianisme. L'éloquent écrivain ajoute : « Dirons-nous que cette vague multitude, oubliant

les différences d'origine, de croyances, d'institutions, s'est soudainement réunie en un seul esprit pour inventer le même idéal, pour créer de rien et rendre palpable à tout le genre humain le caractère qui tranche le mieux avec tout le passé, et dans lequel on découvre l'unité la plus manifeste? On avouera au moins que voilà le plus étrange miracle dont jamais on ait entendu parler, et que l'eau changée en vin n'est rien auprès de celui-là. »

Ce sont là de simples objections historiques au système de l'auteur; faut-il le suivre maintenant sur le terrain de la pure théologie? Une chose qui prouve bien l'inspiration virilement religieuse de M. Renan, c'est la franchise avec laquelle il ose regarder en face le dogme de la divinité du Christ. Dans notre France, on évite les questions de cet ordre, et cette circonspection ne cache le plus souvent qu'une profonde indifférence. M. Renan est plus sincère, il veut adorer Jésus-Christ ou expliquer les motifs pour lesquels il lui refuse son adoration; ses témérités, en un mot, sont bien autrement religieuses que le respect superficiel du plus grand nombre. Pour moi, sans contester les droits de la libre recherche, sans méconnaître en aucune manière les intentions de M. Renan, je me bornerai à dire que ses argumens ne m'ont pas convaincu. Qu'on se rassure, je laisse aux théologiens de profession, catholiques ou protestans, le soin de discuter ces matières; je demande seulement à faire quelques objections au nom du bon sens, et comme M. Renan s'est placé sur le terrain de la philosophie et de l'histoire, c'est à l'histoire et à la philosophie que je les emprunte.

Quel est le principal argument de M. Renan? Le voici : « Il n'y a pas de surnaturel. Depuis qu'il y a de l'être, tout ce qui s'est passé dans le monde des phénomènes a été le développement régulier des lois de l'être, lois qui ne constituent qu'un seul ordre de gouvernement, la nature, soit physique, soit morale. Qui dit au-dessus ou en dehors des lois de la nature dans l'ordre des faits dit une contradiction, comme qui dirait *surdivin* dans l'ordre des substances. » C'est ma faute sans doute, mais j'ai beau réfléchir, cette objection ne présente à mon esprit que des idées peu précises. Si l'auteur parle seulement des faits qui violent des lois connues, des lois scientifiquement établies de la nature des êtres, il énonce une vérité trop vraie; s'il parle de toutes ces lois ensemble, il affirme ce que nul de nous n'a le droit d'affirmer. Les lois de l'être! les lois de la nature! Eh! qui donc les connaît toutes? Nous vivons au sein même du mystère: n'en sommes-nous pas encore à nous demander ce que c'est que le temps et l'espace? Bien plus, il y a dans l'ordre matériel des phénomènes dont nous ne pouvons douter et que nous n'expliquerons jamais; il nous manque pour cela des facultés spéciales. Combien plus y en a-t-il encore dans l'ordre moral, dans le domaine des lois

métaphysiques? Il est naturel assurément qu'il y ait un Dieu : cela est conforme aux lois de l'être, la raison le veut, la nature le prouve, et cependant qu'est-ce que Dieu? qui peut se le représenter? qui peut comprendre ces deux termes, absolument exigés par la raison et absolument contradictoires pour cette raison bornée : un être personnel et infini? Ce Dieu sensible à notre cœur, comme le dit admirablement Pascal, nous devons renoncer ici-bas à le voir des yeux de l'esprit. Eh bien! ce qui est vrai de Dieu dans son éternité est également vrai de Dieu apparaissant dans le temps. Quoi! nous ignorons ce que c'est que le temps et l'éternité; nous cherchons encore si ce sont des choses distinctes ou des aspects différens d'une même pensée, et nous osons dire à *priori* que le Dieu de l'éternité n'a pu paraître dans le temps sans violer les lois de la nature, de cette nature qui est lui-même et que nous ne connaissons pas!

J'entends une objection grave. — Prenez garde, me dit-on, cette théorie des choses incompréhensibles et certaines ouvre la porte au mysticisme. Les argumens dont vous venez de vous servir seront invoqués par tous les visionnaires. — L'objection ne m'arrête pas. Ce que j'ai dit ne saurait s'appliquer à des rêves, mais à des faits établis. La première condition de la science, c'est la vérification des faits. Seulement il arrive trop souvent que la science, trouvant sur son chemin un fait dont elle ne peut rendre compte, le déclare faux, impossible, ou le dénature et le détruit par ses explications. C'est à cette tendance de la critique que j'oppose cette simple réflexion : il y a maintes choses certaines qui sont incompréhensibles pour nous ici-bas; mais encore une fois, pour que cette objection porte, il faut qu'il s'agisse effectivement de faits réels. La venue du Christ, son enseignement, son action, le mouvement qu'il a imprimé au monde, sont-ce des faits? Tout le problème est là.

II.

L'Allemagne en ce moment même pose la question de cette manière. Il y a, dans ces grandes écoles de l'exégèse, beaucoup de théologiens qui ne cherchent plus à discuter, à expliquer, mais seulement à exposer les faits : ce sont souvent les hommes les plus hardis. Après avoir traversé résolûment ces amas de ruines faites par la critique, ils se sont demandé ce qui demeurait encore debout, et plus d'un parmi eux a été surpris de voir qu'il restait quelque chose d'inexplicable, par conséquent d'inaccessible aux coups de la critique, *inconcussum quid,* et ce quelque chose, c'est le rôle du Christ, l'action qu'il a exercée sur le monde. Je suis très frappé de ce résultat inattendu des travaux de l'exégèse allemande. M. Strauss avait essayé de substituer le Christ hégélien, ou, en d'autres termes,

l'humanité elle-même au Christ historique. Cette théorie, qui violait l'histoire en lui imposant de vive force une théorie préconçue, est rejetée désormais, et M. Renan lui-même l'a réfutée avec vigueur. Or, tandis que M. Renan reprochait à M. Strauss d'avoir méconnu le rôle personnel de Jésus, plusieurs théologiens allemands allaient bien plus loin que lui, et, appuyés sur les travaux mêmes de l'exégèse, ils disaient en parlant de la venue du Christ : Il y a là un grand fait, un fait unique, un personnage auquel on ne peut rien comparer, — et s'ils n'osaient pas encore écrire le mot divinité, ce mot était visible cependant à chaque page de leur livre. Tel est du moins l'effet qu'a produit sur moi un très curieux ouvrage qui attire en ce moment l'attention de l'Allemagne. Cet ouvrage, dû à un théologien déjà célèbre, à un professeur de dogme à l'université de Zurich, M. Volkmar, porte ce titre : *La Religion de Jésus et son premier développement, d'après l'état actel de la science.*

Pour quiconque ne connaît point le travail de la théologie allemande sur les textes évangéliques, ce livre serait rempli de scandales. Ceux qui savent quels problèmes ont été soulevés par cette science audacieuse trouveront chez M. Volkmar bien des consolations. Ce qui m'intéresse surtout, ce sont les symptômes que j'y découvre. M. Volkmar, comme M. Renan, écrit dans un style clair, dégagé de l'appareil scientifique, et il veut être compris par la foule. Ce livre même n'est que le résumé de leçons faites avec beaucoup de succès devant un auditoire populaire. Ne sont-ce pas là des conditions propices? Le savant qui ne cherche le vrai que dans les livres achète souvent une vérité de détail au prix de la réalité vivante; l'homme qui parle à la foule sent en face de lui des âmes qu'il est tenu de respecter, et de ces communications qui se forment entre l'auditoire et celui qui l'enseigne jaillissent souvent des lumières refusées à l'étude opiniâtre. Certes le théologien de Zurich enseigne à ses auditeurs des choses qui ont dû leur sembler étranges. Il enseigne que les plus anciens documens de la foi chrétienne sont les épîtres de saint Paul, que le rôle de saint Paul au milieu des gentils scandalisait les chrétiens judaïsans, que d'ardentes polémiques s'engagèrent, et que saint Jean, chef du parti opposé à saint Paul, résuma les colères et les invectives des chrétiens de Judée dans un manifeste sublime. L'Apocalypse, le second en date des monumens chrétiens selon M. Volkmar, est dirigé sans doute contre Néron, persécuteur des disciples de Jésus; mais il est surtout dirigé contre l'apôtre sans mission qui enlevait à la Judée la possession exclusive du Messie pour faire participer les infidèles au privilége divin. C'est alors qu'un *paulinien,* voulant défendre l'interprétation si large, si chrétienne donnée par son maître à l'enseignement du Messie, rassembla les traditions relatives à la personne du Christ dans le premier des

évangiles, celui qui porte le nom de saint Marc. L'intention de l'auteur est visible dès le premier verset : ***Initium evangelii Jesu-Christi filii Dei.*** Les chrétiens judaïsans disaient toujours : Jésus-Christ, fils de David, fils des rois d'Israël, annoncé par les prophètes d'Israël. Le paulinien qui répondait à l'Apocalypse mettait à la première ligne de son récit ces mots décisifs : ***Jésus-Christ, fils de Dieu***, et par là il marquait le vrai caractère de la doctrine du Messie. Le fils de Dieu ne pouvait être revendiqué par une seule race, il appartenait à l'humanité tout entière, et le rôle de saint Paul était justifié.

Cet évangile primitif, attribué à saint Marc, mais qui, selon la critique allemande, a été composé à Rome en latin et probablement après la mort de cet apôtre, est étudié par M. Volkmar avec une attention précise et une admiration enthousiaste. Quand l'esprit du théologien philologue s'acharne à de pareilles recherches, l'exercice de la critique peut nuire au sentiment religieux; ici les travaux d'exégèse ont été accomplis par d'autres : M. Volkmar se borne à les coordonner. Rien ne l'empêche plus de sentir le caractère unique, la sublimité incomparable de ce premier évangile. « Dans quelle littérature, s'écrie-t-il, trouvera-t-on un tel livre, un livre qui soit si complétement né des profondeurs de l'esprit, et en même temps si simple, si vrai, si réel? » La critique la plus résolue, la piété la plus tendre se développent donc ensemble dans cette exposition des premiers monumens chrétiens. Voilà l'intérêt inattendu que présente le travail de M. Volkmar. Il semble que le divin caractère de l'enseignement du Christ éclate malgré lui dans ses recherches. Il a beau accepter sur bien des points les résultats extrêmes d'une exégèse hostile, ces résultats se transforment entre ses mains et proclament, quoi qu'il fasse, la divinité du Messie. Après saint Marc, qui a répondu à l'Apocalypse et rétabli contre le christianisme judaïsant le christianisme universel de saint Paul, un autre paulinien continue, sous le nom de saint Luc, cette prédication sublime. Un chrétien judaïsant prend la parole à son tour sous le nom de saint Matthieu; la lutte se complique, chaque parti a son évangile, jusqu'au jour où un esprit conciliateur s'efforce de terminer ce conflit en donnant toutefois la victoire à la pensée de saint Paul. Ainsi est né le dernier, le plus complet, le plus beau des évangiles, l'évangile du ***Logos***, où le spiritualisme hellénique s'associe aux divins enseignemens sortis de la Judée, et celui qui l'a inscrit sous le nom de saint Jean a manifesté par là l'intention de pacifier les âmes en réunissant dans une même pensée les deux chefs des écoles adverses, les deux grands noms du christianisme primitif. Si on a pu signaler des différences, des contradictions même chez les évangélistes, toutes ces contradictions s'évanouissent, selon M. Volkmar, devant l'histoire de ce développement intérieur.

Je n'ai pas à discuter ces conjectures; c'est aux philologues, aux orientalistes, aux théologiens de profession, d'examiner ces résultats de la critique. Si je voulais, non pas juger M. Volkmar, mais marquer seulement la place qu'il occupe dans l'histoire des idées religieuses au XIXe siècle, un volume n'y suffirait pas. Il y a aujourd'hui, en dehors des théologiens qui prennent au pied de la lettre le récit de l'Évangile, deux grandes écoles théologiques, — l'école de Tubingue, dont l'illustre chef est M. Ferdinand Christian Baur, et l'école de Goettingue, représentée par le poétique et belliqueux M. Ewald. M. Baur et M. Ewald sont des pasteurs, des professeurs de théologie, et ils enseignent dans les deux universités où se recrute la plus grande partie du clergé luthérien; qu'on se figure ces hommes austères, dévoués à la foi et à la science, courbés toute leur vie sur le texte de l'Évangile pour en donner aux ministres de Jésus-Christ une explication qui défie le scepticisme. M. Baur est le créateur de la véritable critique des livres saints, et, quelques erreurs qu'il ait pu commettre, sa science, sa bonne foi, la pénétration de son génie, cette ardente passion du vrai qui le soutient depuis plus de trente ans au milieu des plus effrayans labeurs, lui assurent une place immortelle dans le mouvement philosophique et religieux de notre âge. M. Strauss disait : « La légende de Jésus est sortie de l'imagination religieuse de l'humanité. » Quand, comment, à quelle occasion, par qui avait été créée cette légende extraordinaire? M. Strauss ne l'expliquait point, ou du moins il se contentait de ces formules hégéliennes : « le développement de l'esprit infini, la conscience théologique du genre humain. » Tout cela était bien vague. M. Baur, sorti aussi du mouvement hégélien, mais esprit indépendant, original, avide de notions précises, se donna la tâche de chercher entre les mains de quels personnages et sous quelles influences s'était formée la tradition évangélique. Le sens de l'histoire, qui manque presque complétement à M. Strauss, entra tout à coup dans la théologie hégélienne, et y produisit un mouvement inattendu. L'érudition la plus minutieuse remplaça les sentences *à priori;* on interrogea dans ses moindres détails la vie des premiers siècles chrétiens, la littérature hébraïque et talmudique vint expliquer les paroles des pères, les évangiles apocryphes furent comparés aux textes canoniques, et la prétention de cette enquête, qui se poursuit encore, fut d'établir que tel évangile avait été composé dans telle circonstance, pour tel dessein, contre tels ou tels adversaires, en un mot de marquer le caractère particulier, la forme périssable imprimés par l'esprit de l'homme à des vérités éternelles.

Un des grands résultats des recherches de M. Baur, c'est l'histoire développée de l'opposition de saint Pierre et de saint Paul, du christianisme judaïsant et du christianisme universel. Lorsque

M. Albert de Broglie, dans l'introduction de son histoire de Constantin, peint à larges traits la physionomie des trois grands apôtres du Christ, saint Pierre, saint Paul et saint Jean, il se rencontre sur plusieurs points (et ce n'est pas là un médiocre éloge) avec le théologien de Tubingue. Seulement, chez M. Albert de Broglie, ce n'est là qu'une indication rapide; chez M. Baur, c'est l'histoire de deux siècles, car l'antagonisme de saint Pierre et de saint Paul, des pétriniens et des pauliniens, c'est-à-dire du christianisme juif et du christianisme des gentils, se prolonge, selon lui, jusque vers la fin du IIe siècle de notre ère. Chacun des évangiles, s'il faut l'en croire, évangiles canoniques ou évangiles apocryphes, a été un des événemens de cette longue lutte que l'école de Tubingue s'est attachée à retrouver avec des efforts inouis de patience et de sagacité. Je dis l'école de Tubingue; il s'en faut bien en effet que M. Baur soit seul : autour du maître se groupe toute une phalange de vaillans esprits, de pionniers infatigables, MM. Zeller, Schwegler, Ritschl, Planck, Schnitzer, Georgii, Koestlin, Volkmar, Heiligenfeld, qui ont cherché la vérité dans la même voie, tantôt confirmant les découvertes de leur chef, tantôt jetant à bas sans hésiter ses constructions historiques. C'est ainsi que M. Volkmar, pour le dire en passant, est en opposition directe avec M. Baur, quand il fait de l'évangile de saint Marc l'évangile typique sur lequel se sont formés les autres. M. Baur, d'accord ici avec les canons, tient l'évangile de saint Matthieu pour le premier en date. La plus grande liberté, comme on voit, règne dans l'école de Tubingue; ce ne sont pas des philosophes qui jurent sur la parole du maître, ce sont des théologiens érudits qui prétendent chercher dans les évangiles, dans les actes des apôtres, dans les épîtres de saint Paul, de saint Pierre, de saint Barnabé, dans tous les documens sacrés ou apocryphes, l'histoire des premiers siècles de notre ère, comme Niebuhr et Mommsen ont retrouvé sous les narrations de Tite-Live une partie de l'histoire primitive de Rome (1).

Ce sentiment historique éveillé au sein de la théologie allemande par l'influence de M. Baur était-il assez dégagé de toute théorie préconçue pour servir efficacement la science? M. Baur et ses disciples n'étaient-ils pas décidés d'avance à voir dans les Évangiles des écrits

(1) Au milieu de tant de travaux sur la période qui a suivi la venue du Christ, on négligeait la période immédiatement antérieure; ne faut-il pas cependant, avant de rien conclure, savoir exactement quelle était la situation du monde au moment où Jésus commença sa prédication? Le plus grand théologien catholique de l'Allemagne, M. Doellinger, vient de combler cette lacune. M. Doellinger n'est pas un érudit de seconde main, comme le sont si souvent ses confrères; sa science est puisée aux sources, c'est le digne adversaire des Baur, des Ewald, et le livre qu'il vient de publier sous ce titre : *Paganisme et Judaïsme, introduction à l'histoire du christianisme* (1 vol. Ratisbonne 1857), est déjà salué avec une sympathique estime par la critique protestante la plus sévère.

de circonstance, des œuvres de polémique? Cette *critique de tendance* (c'est le nom que se donnait ou se laissait donner l'école de Tubingue) ne devait-elle pas être nécessairement amenée à défigurer les faits? Il y eut un théologien qui conçut ces objections; c'était un esprit ardent, qui unissait à une profonde érudition hébraïque et sacrée le sentiment le plus vif des époques religieuses de l'humanité. Les conjectures altières et le ton dogmatique des écrivains de Tubingue l'avaient blessé à la fois comme érudit et comme chrétien; il protesta, et dans un journal créé tout exprès pour ce dessein, dans maintes dissertations de détail, au milieu même d'ouvrages profondément médités et qui resteront des monumens, il ouvrit contre M. Baur et son école une polémique violente qui passionne en ce moment même toute l'Allemagne théologique. J'ai nommé M. Ewald, l'auteur de cette *Histoire du Peuple d'Israël* si bien appréciée par M. Renan, et qui a publié plus récemment une *Histoire de Jésus et de son temps* digne aussi de l'attention la plus sérieuse.

Lorsqu'il sera possible d'écrire l'histoire de l'école de Tubingue, lorsque cette vaillante phalange aura terminé ses fouilles et sera tombée d'accord sur quelques conclusions certaines, ces deux figures si originales, M. Baur et M. Ewald, malgré l'ardente opposition qui les divise, occuperont une place également belle dans ce mémorable épisode de notre histoire philosophique. Je n'ai pas la prétention d'apprécier en quelques pages un mouvement si considérable; je veux montrer seulement le progrès que la théologie allemande a su accomplir depuis M. Strauss. La critique a renoncé aux formules préconçues; elle s'appuie sur l'histoire, sur l'histoire étudiée dans ses plus petits détails, et ce sentiment historique est devenu tellement vif que, si l'école de Tubingue y est infidèle en quelque point, l'école de Goettingue en pousse un cri d'indignation. Je veux signaler surtout un résultat fondamental : toutes ces investigations de la critique la plus hardie qui fut jamais ont abouti à remettre en pleine lumière l'originalité exceptionnelle du rôle qui appartient au Christ. M. Baur comme M. Ewald, et, au-dessous d'eux, M. Volkmar, M. Schwegler, M. Zeller, M. Heiligenfeld, tous enfin, tous ces esprits si résolus sont constamment ramenés à ce point : un personnage a paru dans l'histoire, qui a enseigné une doctrine sans précédens, qui a produit des œuvres sans aucune analogie dans le passé, auquel enfin on ne peut comparer aucun des personnages de notre race. En vain a-t-on essayé de le confronter avec Bouddha, avec les prophètes hébreux, avec Socrate, avec les saints du moyen âge; plus on l'examine à cette lumière, plus on le voit grandir et dépasser la mesure de l'humanité. « Croyez-moi, disait Napoléon à Sainte-Hélène, je me connais en hommes, et je vous déclare que Jésus-Christ

est plus qu'un homme. » Napoléon sans doute est une médiocre autorité en des questions qui exigent les plus délicates finesses de la vie morale; n'est-il pas curieux cependant que ce jugement de l'homme d'action soit si exactement conforme aux conclusions de la critique la plus subtile et la plus audacieuse? Les théologiens allemands (je ne parle pas, bien entendu, des protestans orthodoxes) n'osent point affirmer sans réserves la divinité de Jésus-Christ; ils déclarent du moins, selon l'expression de Napoléon, que Jésus-Christ est plus qu'un homme. Rien de plus instructif, à mon avis, que ces efforts de l'exégèse germanique pour échapper à la notion de Jésus considéré comme fils de Dieu. Que d'explications qui n'expliquent rien! que de commentaires mille fois plus difficiles à comprendre que le simple texte orthodoxe! Celui-ci, M. Ch. Hermann Weisse, philosophe éclairé, âme loyale et pieuse, nous propose de croire que Jésus-Christ était Dieu, mais que ce Dieu habitait depuis longtemps au sein de l'humanité, et qu'il n'a fait que se révéler un jour sous une forme visible, au lieu de sortir de l'éternité pour s'incarner dans le temps, comme le veut la croyance établie (1). Celui-là, M. Dorner, voit dans le Christ un de ces types dont les choses d'ici-bas, selon la théorie de Platon, ne sont que la copie imparfaite, le type, l'idée première de l'homme; c'est ainsi que Jésus, sans être Dieu, est cependant bien supérieur à tous les individus de l'espèce humaine, puisqu'il est lui-même le type absolu de l'espèce, et qu'il en comprend dans sa nature toutes les perfections possibles. Suivant un troisième, Jésus est homme, mais par la pureté de son cœur, par la sainteté de sa vie et de sa mort, il a mérité que Dieu se penchât vers lui et lui communiquât à lui seul son incommunicable nature; Jésus est né homme et devenu Dieu! Un autre enfin voit dans la venue du Christ une seconde création, un second *fiat lux* supérieur au premier, de telle sorte que les mystères, les miracles, les dérogations aux lois éternelles de l'univers échappent nécessairement à nos recherches, comme l'établissement de ces lois elles-mêmes est soustrait aux investigations de la science. Chacun apporte ainsi son système, chacun combine ses expédiens; mais peu importent les explications proposées : ce qui frappera ici tout lecteur attentif, c'est le besoin de ces explications, quelles qu'elles puissent être; ce sont tant d'efforts pour comprendre le rôle exceptionnel de Jésus, et par conséquent la reconnaissance implicite ou avouée de la place qui lui appartient au-dessus de l'humanité.

(1) Voyez le savant ouvrage de M. Ch. Hermann Weisse, *l'Histoire évangélique au point de vue critique et philosophique* (*die evangelische Geschichte kritisch und philosophisch bearbeitet*. Leipzig, 2 vol., 1838-1856). Ce livre, d'où l'art est trop absent, est une des plus loyales enquêtes qu'ait accomplies la théologie allemande.

Je regrette que M. Ernest Renan n'ait pas cru devoir apprécier dans son étude sur les historiens de Jésus le mouvement si remarquable accompli depuis le docteur Strauss (1); il y aurait rencontré d'assez graves objections contre quelques-uns des argumens qu'il emploie. Après une exposition du rôle de Jésus humainement expliqué, M. Renan, comme si une secrète incertitude le faisait hésiter encore, se retranche dans l'argument que voici, comme dans une forteresse imprenable : « On me proposerait une analyse définitive de Jésus au-delà de laquelle il n'y aurait plus rien à chercher, que je la récuserais; sa clarté même serait la meilleure preuve de son insuffisance! L'essentiel ici n'est pas de tout expliquer, mais de se convaincre qu'avec plus de renseignemens tout serait explicable. » Si M. Renan avait suivi de plus près les travaux théologiques de l'Allemagne dans ces dernières années, il y aurait vu la même manière de raisonner employée dans un sens tout contraire par les écrivains qui sont forcés de reconnaître dans Jésus-Christ une nature supérieure à l'homme. Presque tous semblent dire : Point d'explications! maintenons le fait, le fait de la venue du Christ, de sa prédication, de son action sur le monde, fait unique dans l'histoire, et inexplicable à la raison bien plus par sa nature même que par l'absence de renseignemens.

Au reste, ce sont là des matières sur lesquelles il est difficile, je ne dis pas de s'accorder, mais seulement de se comprendre, quand on ne part pas des mêmes principes. « Le sens critique, dit M. Renan, ne s'inocule pas en une heure; celui qui ne l'a point cultivé par une longue éducation scientifique et intellectuelle trouvera toujours des raisonnemens préjudiciels à opposer aux plus délicates inductions. Élever et cultiver les esprits, vulgariser les grands résultats des sciences naturelles et philologiques, tel est le moyen de faire comprendre et accepter les idées nouvelles de la critique. A ceux qui n'ont point la préparation nécessaire, ces idées ne peuvent paraître que de fausses et dangereuses subtilités. » Rien de mieux; mais s'il est vrai qu'il faut une préparation spéciale pour être initié à la critique, il en faut une bien plus spéciale encore pour toucher à de hautes et mystérieuses questions comme la divinité de Jésus; cette culture toute spéciale et absolument nécessaire, c'est la vie

(1) Le tableau de ce mouvement vient d'être tracé d'une main vive par un habile théologien, M. Charles Schwarz, à qui l'on doit déjà une belle étude sur le christianisme de Lessing. L'école de Tubingue surtout y est étudiée avec soin et appréciée avec justesse; mais M. Ewald n'y occupe pas la place qu'il mérite. On trouvera des renseignemens plus complets sur les travaux spécialement consacrés aux Évangiles dans l'intéressant ouvrage de M. Weisse, *die Evangelien frage*. Pourquoi M. Weisse, esprit si droit, si consciencieux, ne donne-t-il pas une forme plus nette à sa pensée? Il devrait se proposer pour modèle l'excellent style de M. Schwarz.

spirituelle et religieuse. Ici surtout s'applique la profonde conception des trois ordres si magnifiquement exposée par Pascal, ordre de chair, ordre d'esprit, ordre de charité. Toutes ces objections contre la divinité du Christ sont empruntées à l'ordre d'esprit; mais, dit Pascal, « la distance infinie des corps aux esprits figure la distance infiniment plus infinie des esprits à la charité. » Les grands de chair ont leur empire, visible aux yeux du corps; les grands d'esprit ont le leur, visible aux yeux de l'esprit; « les saints sont vus de Dieu et des anges, et non des corps ni des esprits curieux. » La critique nouvelle aura beau faire, jamais elle n'appliquera utilement à l'ordre du cœur les principes empruntés à l'ordre de la pensée. Les œuvres des princes de la science peuvent être discutées par la science : le royaume du Christ est d'un autre ordre. Citons encore Pascal : « Jésus-Christ, sans bien et sans aucune production en dehors de science, est dans son ordre de sainteté. Il n'a point donné d'invention, il n'a point régné; mais il a été humble, patient, saint, saint, saint à Dieu, terrible aux démons, sans aucun péché. Oh! qu'il est venu en grande pompe et en une prodigieuse magnificence, aux yeux du cœur et qui voient la sagesse! »

Pour peu qu'on médite ces sublimes paroles, on y voit une objection fondamentale contre l'histoire des idées religieuses. Comment comprendre la foi, si on ne la possède pas? Et si la foi est entière, que deviennent la finesse et la liberté de la critique? Telle est, hélas! l'infirmité de la nature humaine : la foi toute seule ne peut juger, la critique toute seule ne peut comprendre. L'idéal serait de réunir en soi la foi et la critique; cet idéal, je le sais bien, est impossible à atteindre ici-bas, mais ce n'est pas une raison pour renoncer à le poursuivre, et ceux qui tentent l'accord de ces deux forces sont récompensés par des jouissances inconnues à l'esprit étroit des fanatiques. Ce qui fait la vivante beauté de la théologie allemande, ce n'est pas seulement sa hardiesse, si bien appréciée de M. Renan, c'est l'effort que font ses principaux chefs pour réaliser cette merveilleuse harmonie. Où trouverait-on ailleurs des hommes tels que Schleiermacher, Baur, Ewald, Bunsen, intelligences hardies jusqu'à la témérité, cœurs pieux toujours dévoués au Christ? Et dans quelle autre littérature verrait-on un théologien comme M. Volkmar terminer l'exposition la plus hardie de l'histoire évangélique par ces confiantes paroles : « Toutes nos fêtes chrétiennes, toutes nos cérémonies et nos sacremens, Noel, le vendredi saint, Pâques, la sainte communion, le service divin, tout cela sera goûté par nous plus vivement à mesure que nous serons plus intimement unis à Dieu en Jésus-Christ? Pour cela, il faut avoir une conscience religieuse toujours plus claire, et c'est ce qu'a voulu produire cette loyale

étude sur les origines premières de l'Évangile. Quelques changemens qui puissent se faire dans l'église et dans le christianisme, une chose restera toujours à travers tout et au-dessus de tout : c'est le fondement de notre foi, Jésus-Christ toujours le même, hier et aujourd'hui, et dans l'éternité. »

Ainsi, tandis que M. Renan rectifiait sur des points essentiels les théories de M. Strauss, l'Allemagne, avec sa fécondité théologique, renouvelait tout le domaine de la science. La critique a le droit d'être exigeante avec un esprit aussi riche que M. Renan, et j'ose lui reprocher de n'avoir pas donné le tableau exact de ces grandes controverses. S'il n'a voulu que développer sa propre pensée sur la personne et le rôle de Jésus-Christ, il a écrit une œuvre ingénieuse, pleine d'excellens détails, bien que placée, à mon avis, sous le coup de nombreuses objections; s'il a prétendu faire connaître les historiens critiques de Jésus, son tableau, qui eût suffi il y a vingt ans, n'est plus tout à fait exact aujourd'hui. Après les travaux de l'école de Tubingue et la polémique qu'ils ont suscitée, après des hommes tels que M. Baur et M. Ewald, il n'est plus possible de s'en tenir à M. Strauss.

J'ai examiné avec l'attention qu'elles méritent les idées fondamentales du livre de M. Ernest Renan; je n'ai pas besoin de m'arrêter longtemps aux chapitres qui sont comme l'application de son système. C'est une série d'études très fines sur l'*Imitation de Jésus-Christ*, sur les *Lettres* de Calvin, sur Channing et l'unitarisme aux États-Unis, sur les saints du moyen âge, sur les transformations de l'idée du diable à travers les siècles. On y remarquera surtout, avec la science de l'érudit, les exquises délicatesses de l'artiste. J'aurais bien encore çà et là des réserves à faire. A propos de l'*Imitation*, M. Renan n'exagère-t-il pas le dédain aristocratique de son moine italien, dont il a tracé d'ailleurs le gracieux profil en peintre consommé? En lui attribuant tant de finesse, ne méconnaît-il pas chez lui la science de la douleur? A-t-il bien entendu le son de cette âme profonde, ce que M. de Sacy appelle si bien le gémissement même de l'humanité? Est-ce bien d'ailleurs à un Italien qu'il faut accorder l'honneur d'avoir écrit ce beau livre, et l'auteur de l'*Imitation*, après tant de recherches infructueuses, ne doit-il pas rester caché à jamais, caché comme l'âme du juste, caché comme le Dieu qu'il a si tendrement aimé, comme ce Dieu qui est à la fois le Dieu des catholiques, des protestans, des philosophes, et dont aucune langue humaine ne sait le vrai nom? Cette conclusion, qui est celle des maîtres les plus autorisés, me paraît plus conforme aux exigences de l'art que l'élégante peinture du moine de M. Renan.

On a reproché aussi au savant critique d'avoir diminué la valeur de Channing; mais cela tient, chez lui, à un goût de l'originalité et

du grand christianisme que je n'aurais garde de blâmer. Sans décourager les âmes religieuses de nos jours, il est bon de conserver dans toute sa hauteur l'idéal chrétien que les siècles passés se sont efforcés d'atteindre. Ces rapports du présent et du passé, les différences du protestantisme et du catholicisme, les destinées particulières des races, les affinités secrètes des peuples de sang latin et de religion romaine avec la philosophie du XVIIIe siècle, tous ces sujets, si hardiment mis en lumière, sont traités par M. Renan avec une richesse et une nouveauté d'aperçus qui déconcertent parfois le lecteur, mais qui le plus souvent provoquent et fécondent ses méditations. C'est en de telles occasions que triomphent la finesse, la sagacité, l'art supérieur du critique, comme on l'a vu tout récemment encore ici, dans l'excellente étude sur Lamennais. Les grandes figures religieuses, malgré le fanatisme qu'elles ont pu ressentir ou inspirer, font partie des plus glorieux titres du genre humain; le devoir de la critique est de les considérer telles qu'elles furent. Une des meilleures pages que M. Renan ait écrites, c'est le chapitre sur Calvin; il convenait d'apprécier si impartialement le réformateur de Genève au moment où des protestans timorés, croyant honorer leur chef, essaient d'adoucir cette âme sombre et lui enlèvent la terrible originalité de sa foi.

Bien loin de blâmer chez M. Ernest Renan ce sentiment si vif des grands caractères religieux du passé, je souhaite qu'il veille avec soin sur ce foyer d'inspirations. Le goût de l'aristocratie intellectuelle et morale, qu'on lui a reproché à tort, est une préparation indispensable aux travaux qui sont le but de sa vie. M. Renan a l'ambition de donner à la France une histoire de l'établissement de la religion chrétienne; si l'érudition, le labeur opiniâtre, la sagacité pénétrante, la connaissance des langues sémitiques, l'étude des lettres sacrées et profanes, suffisaient pour une telle tâche, M. Ernest Renan serait armé de toutes pièces. Ce ne sont pas là cependant les seuls gages que son œuvre exige de lui : la sympathie et le respect n'y sont pas moins nécessaires que la critique, et, à défaut d'une foi positive, l'historien du christianisme doit être pénétré au moins de ce qu'il y a de plus délicat et de plus tendre dans le sentiment religieux. M. Renan comprend toute la grandeur de cette faculté divine qui rattache l'homme aux choses éternelles : qu'il développe en son âme ce sens de l'infini, le succès de son entreprise est à cette condition. Je lui conseille aussi de se défier de l'ironie; c'est une arme qui blesse ceux qui s'en servent le mieux. Qu'il prenne garde surtout à la perpétuelle préoccupation de la finesse; si les esprits violens et grossiers ne voient qu'un seul côté des choses, les intelligences subtiles, à force de chercher les nuances, courent le

risque de ne rien saisir avec vigueur. Ces distinctions, ces divisions, cette alliance si impartiale des contraires, finissent par ne laisser dans l'esprit qu'une sceptique indifférence. C'est alors que l'art vient au secours de l'écrivain, et que le théologien, comme on l'a dit, se transforme en un virtuose. M. Renan appartient à ce petit groupe d'hommes d'élite qui cherchent la vérité avant le succès; plus l'artiste est brillant chez lui, plus le théologien doit se défier de l'artiste.

Ces conseils prouvent la haute estime et, si je l'ose dire, l'affectueuse sollicitude que m'inspire le talent de M. Ernest Renan; ils prouvent aussi ma foi dans les immortelles destinées du christianisme. Je ne suis pas de ceux qui ont peur de la science; je me fie à la Providence divine comme à la destinée humaine, et quels que puissent être les résultats de la critique, je suis assuré d'avance qu'il n'en peut rien sortir de funeste aux intérêts les plus sacrés de la conscience. Cette histoire des idées religieuses, qui sera un des titres du XIXᵉ siècle, réveillera au fond des âmes le sentiment de l'infini. Quand M. Renan a débuté dans cette voie, il était poussé par une inspiration hostile; à chaque pas qu'il y a fait, il a conçu de la religion un idéal plus élevé, et il en est venu à proclamer qu'elle est le sublime et indispensable couronnement de la vie morale. Un développement analogue a eu lieu en Allemagne. M. Strauss, imposant à l'histoire des théories préconçues, faisait violence à la réalité; M. Baur et M. Ewald ont interrogé les faits avec une curiosité avide, et tous deux, par des méthodes diverses, ont pieusement dégagé des ombres de la légende la figure surhumaine de Jésus. Laissons donc la critique accomplir son œuvre. La religion est aussi indestructible que la philosophie, et il n'est pas plus permis à la raison d'opprimer la foi qu'il n'est possible à la foi d'opprimer la raison. Il n'y a dans ces matières qu'une seule chose condamnable, l'impiété; gardez-vous seulement de vous méprendre sur la signification de ce mot. La foi peut être impie comme la raison. Une foi mécanique et servile au lieu d'être vivante et libre, une raison indifférente et vulgairement moqueuse au lieu d'être passionnée pour le vrai, ce sont des impiétés de même nature. M. Renan l'a très bien dit, et ses paroles, si on les médite, seront la justification de ses hardiesses devant les cœurs chrétiens : « Rien de plus défectueux que les habitudes de langage qui confondent avec l'irréligion le refus d'adhésion à telle ou telle croyance se donnant pour révélée. L'homme qui prend la vie au sérieux et emploie son activité à la poursuite d'une fin généreuse, voilà l'homme religieux; l'homme frivole, superficiel, sans haute moralité, voilà l'impie. »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LA MAISON

DE PENARVAN

DEUXIÈME PARTIE.

III.

Dans les grandes familles, comme dans les maisons souveraines, la branche cadette a fait de tout temps de l'opposition à la branche aînée. On se console ainsi de n'être pas au premier rang, sauf à prendre, quand la fortune vous y pousse, tous les travers dont on s'était raillé, tous les préjugés qu'on avait combattus. Pendant que le marquis de Penarvan vivait en grand seigneur dans son fief, le vicomte Joseph de Penarvan vivait en hobereau dans sa gentilhommière; l'un faisait chère lie après avoir couru le cerf dans ses forêts, l'autre mangeait en gibelotte le lapin buissonnier qu'il avait tiré dans sa haie. Les deux cousins ne s'étaient jamais liés d'une affection bien vive; ils se voyaient pourtant de loin en loin avant que la politique les eût complétement séparés. Quand le vicomte, après avoir passé quelques semaines au château du marquis et usé largement d'une hospitalité plantureuse, retrouvait, en rentrant chez lui, sa meute composée de deux chiens, sa modeste pitance et son petit vin blanc, il ne pouvait s'empêcher de réfléchir sur l'organisation de la société, et reconnaissait volontiers que rien n'y était à sa place. Ces réflexions avaient fini par le rallier à la philosophie de son temps. Il s'était

posé en réformateur des abus, faisait bon marché de ses aïeux, correspondait avec d'Alembert, se frottait aux membres opposans du parlement de sa province, et envoyait à l'Encyclopédie des articles où il battait en brèche les institutions féodales : ce qui ne l'empêchait pas d'exiger dîmes et corvées, ni d'exercer tous ses droits féodaux avec une impitoyable rigueur. Les relations entre les deux cousins devenaient de plus en plus rares. Pour expliquer la violence de leur rupture, il est nécessaire de rappeler en quelques mots un incident qui appartient à l'histoire, incident à peu près oublié de nos jours, mais qui, à cette époque, préoccupa la France entière et faillit soulever la Bretagne.

Depuis les guerres de Vendée, on s'est plu à représenter la Bretagne comme la terre du dévouement et de la fidélité monarchique. Il faut se dire que la grande insurrection vendéenne ne fut, dans son principe, que l'héroïque élan d'un peuple religieux et jaloux de ses droits, qui se croisait contre la république moins pour la restauration du trône que pour la défense de ses autels et de ses libertés. La Bretagne se révolta comme la Suisse, et devint, comme elle, un peuple de guerriers, dès qu'elle se sentit frappée dans sa foi, dans ses mœurs, dans toutes les parties essentielles de sa constitution; elle eût pris les armes contre la monarchie, si la monarchie se fût avisée d'opprimer sa conscience et de menacer sérieusement les franchises de sa vie patriarcale. Ainsi, de 1765 à 1770, cette même province, qui devait s'insurger vingt-cinq ans plus tard contre les décrets de la convention, avait tenu tête à l'autorité royale, et bien qu'il ne s'agît alors que de quelques édits bursaux, qui portaient atteinte, il est vrai, aux vieilles libertés bretonnes, peu s'en fallut que la lutte engagée par le parlement n'aboutît à un soulèvement général. M. de La Chalotais avait donné l'exemple de la rébellion; du fond de son cachot, il en fut l'étendard, le point de ralliement. La résistance s'établit autour de son nom comme au pied d'une forteresse, et après cinq années de trouble et de fermentation, la monarchique Bretagne devenait, sous le règne de Louis le Bien-Aimé, le théâtre d'une révolte formidable, si le gouvernement du roi n'eût jugé prudent de capituler.

Ce long débat avait partagé les gentilshommes de l'Armorique. La noblesse qui vivait pauvre et oubliée au fond de ses châteaux solitaires s'était déclarée pour le magistrat indépendant; l'aristocratie opulente, qui se rattachait de près ou de loin au parti de la cour et considérait l'autorité royale comme un abri plus sûr que celle des parlemens, s'était prononcée contre le magistrat rebelle. On devine sans peine que les deux Penarvan ne firent point campagne sous le même drapeau. Lié avec M. de La Chalotais, depuis que celui-ci avait

fait la guerre aux jésuites, le vicomte avait embrassé sa cause avec ardeur et la servait avec acharnement. Le marquis avait toujours traité de haut en bas la robe et les fourrures; ami du duc d'Aiguillon, qui gouvernait alors la province et ne jouait pas le beau rôle dans cette affaire, il s'indigna de voir que ces messieurs, qui portaient encore au front l'empreinte du talon de botte de Louis XIV, osassent relever la tête. Tout était fini entre les deux cousins, quand le seigneur de La Brigazière, comme pour brûler ses vaisseaux, avait épousé, au plus fort de l'agitation générale, la nièce de M. de La Chalotais. Profondément ulcéré déjà, le marquis ne vit dans cette alliance qu'un insolent défi; il y répondit en déclarant autour de lui la branche cadette éteinte, et moins de huit jours après son mariage, à la douce clarté du premier quartier de la lune de miel, le vicomte lisait le petit compliment que voici :

« Le marquis de Penarvan a l'honneur de vous faire part de la perte irréparable qu'il vient d'éprouver en la personne du vicomte Joseph de Penarvan, son cousin, décédé dans son domaine de La Brigazière, le jour de son mariage avec Mlle de La Chalotais. »

Le hobereau se le tint pour dit et ne s'en porta pas plus mal; mais il en garda jusqu'à son dernier jour un vif ressentiment, qu'il devait transmettre à son fils. On s'explique à cette heure comment Mlle Renée et ses frères avaient grandi sans se douter qu'il y eût, tout près de Rennes, une branche de leur famille. Jamais il n'en avait été question devant eux; jamais leur père n'y faisait allusion. De son côté, la branche cadette avait gardé vis-à-vis de la branche aînée une réserve facile à comprendre. Enfin à cette époque il y avait plus loin de La Brigazière au château de Penarvan qu'aujourd'hui de Paris au Caire, et il est vraisemblable que, sans dom Jobin, Mlle Renée eût ignoré longtemps encore, toujours peut-être, l'existence de son cousin.

En 1798, ce cousin avait près de trente ans. Sa mère était morte jeune; son père l'avait barbouillé de philosophie au sortir du berceau, et s'était appliqué à lui signaler de bonne heure les vices de l'organisation sociale. A père philosophe, fils révolutionnaire. Paul avait été en 89 le Mirabeau de sa commune. Après la nuit du 4 août, il avait érigé sa vicomté en métairie, et pris, dans sa province, l'initiative des grands sacrifices en abattant l'unique tourelle qui donnait à son logis un air de château. Plus tard, tout en répudiant les crimes de la révolution, il était resté fidèle à ses principes, et, quoique pur de tout excès, jouissait à Rennes et dans son district d'une jolie réputation de patriote qui lui avait permis de planter ses choux au bruit de la tourmente. Il vivait familièrement avec ses paysans, se fâchait tout rouge quand ses valets de ferme l'appelaient

monsieur le vicomte, liait lui-même ses bœufs par amour de l'égalité, usait moins de souliers que de sabots par haine des priviléges, et laissait ses poules pondre dans son salon par respect pour la liberté. Le jour, il cultivait ses terres, et le soir, pour s'endormir, lisait une page de Voltaire ou de Rousseau avant de souffler sa chandelle. Brave garçon d'ailleurs, vigoureux, bien taillé, gardant une certaine grâce jusqu'en ses rustiques allures, et n'ayant pu rallier son visage à ses opinions : la nature avait protesté d'avance contre sa métamorphose.

En ces temps de trouble, les nouvelles ne circulaient pas, comme aujourd'hui, avec la précision et la rapidité de l'éclair. La ruine de la maison de Penarvan était consommée depuis plusieurs mois quand le bruit en était venu à La Brigazière. Paul n'avait pas été élevé, on le croira sans peine, dans un culte de tendresse pour les Penarvan de la branche aînée. L'histoire de la rupture entre le vicomte et le marquis avait été le fond de son éducation, le point de départ des opinions qu'il devait professer un jour. Il n'ignorait pas qu'il avait une cousine dont on vantait déjà la royale beauté, des cousins qui s'épanouissaient au sein du luxe et de l'opulence. Plus d'une fois, tristement assis sous le manteau d'une cheminée, ou battant la lande, suivi de ses deux chiens, dans l'espoir trop souvent déçu de tirer un lièvre efflanqué, il s'était représenté avec un mouvement d'envie les chasses, les cavalcades et les fêtes de leur jeunesse. Ne supposant pas que son existence fût un secret pour eux, convaincu qu'en grandissant ils avaient épousé la querelle de leur père, il avait cru sentir de tout temps leurs dédains, et s'en était vengé par une haine de paria, sans pouvoir se défendre pourtant d'un sentiment de déférence et de respect pour cette maison de Penarvan dans l'ombre de laquelle il était enfoui, mais dont l'éclat et la grandeur le fascinaient tout en l'offusquant.

Il est des désastres devant lesquels les rancunes les plus légitimes désarment et s'humilient. A la nouvelle de la catastrophe, le premier mouvement de Paul avait été d'écrire à sa cousine, de lui tendre la main par-dessus l'abîme qui les séparait : la honte et l'orgueil l'avaient retenu. Il se sentait troublé et mal à l'aise en songeant à l'héroïque fin du marquis et de ses quatre fils; ce qu'il entendait raconter de Mlle de Penarvan, son attitude hautaine, sa dévotion au culte qu'il avait renié, n'était pas fait pour l'encourager. Il avait cru devoir attendre un signe, un mot qui lui fît un pont, et ne recevant rien, pas même une lettre d'avis, il avait pris le parti de rester clos dans sa dignité. Ce n'est pas tout. Les mépris de l'infortune sont plus durs à essuyer que ceux de la prospérité. Le silence obstiné de la jeune patricienne dans une circonstance si grave accusait aux yeux de Paul trop de dédain pour que son cœur n'en fût pas aigri.

Il y a une vanité plus intraitable que celle d'un gentillâtre : c'est la vanité d'un gentillâtre républicain. Paul avait fini par se railler du bon mouvement auquel il avait été près de céder. Parfois même, poussé par le dépit, il se riait des airs d'impératrice que prenait Mlle Renée dans son château branlant; mais il avait beau faire sonner ses sabots, il était forcé de reconnaître et d'honorer en elle le sang des aïeux qu'il avait foulés aux pieds.

Jusqu'ici, on le voit, les rapports de dom Jobin à l'abbé Pyrmil ne manquaient pas de vérité. Quant au prochain mariage du dernier des Penarvan, voici au juste ce qu'il en était.

Paul avait pour voisin de campagne un M. Michaud, qui, de simple meunier, était devenu un des gros bonnets de l'endroit. Le père Michaud, on ne l'appelait pas autrement, s'était enrichi, sans trop de coquineries, dans le commerce des grains. Il avait de bonnes terres qui ne lui coûtaient pas cher, une jolie maison au bord de l'eau, une fille unique de dix-huit ans, et continuait de moudre, par civisme et moyennant finances, le blé de ses pratiques. Mlle Irma avait poussé entre deux sacs de farine; une éducation tardive avait essayé de la désenfariner. Sans être belle, elle avait l'éclat de la jeunesse et de la santé, l'œil bien ouvert, les dents bien blanches, le nez au vent, des joues où l'on eût mordu comme dans un brugnon : en un mot, la beauté du diable. Excellente personne malgré quelques petits travers, peut-être eût-elle été charmante, si elle fût restée dans le moulin où elle avait grandi. M. Michaud était bon prince; il avait pardonné à Paul sa naissance et passé généreusement l'éponge sur ses ancêtres. Il avait même poussé la tolérance jusqu'à l'attirer dans son intimité par toute sorte de cajoleries. Franc patriote, chaud républicain, le bonhomme se disait pourtant qu'il fallait tout prévoir. Dieu seul est éternel, la république pouvait n'avoir qu'un temps. En France, tout arrive, tout passe et tout revient. A la pensée que sa fille, si les titres de noblesse remontaient sur l'eau, se réveillerait un matin vicomtesse de Penarvan, le père Michaud écarquillait les yeux, se consolait d'avance de la chute du directoire, et en arrivait à reconnaître que 93 avait manqué d'égards envers l'ancien régime. Il se voyait déjà trônant lui-même à La Brigazière, creusant des fossés, élevant des créneaux, et remplaçant par un donjon la tourelle que Paul avait démolie. En spéculateur habile, il n'avait rien négligé pour mettre la main sur une valeur qui n'avait plus cours, mais qui pouvait d'un jour à l'autre rentrer dans la circulation. Irma se prêtait de bonne grâce aux vues secrètes de son père, et Paul, sans défiance, était sur le point de se laisser happer comme un oison. Dans les derniers temps, il ne sortait pas de la maison du bord de l'eau : il y trouvait à toute heure bons visages et

franches lippées. Irma lui prodiguait ses plus fins sourires, M. Michaud ses vins les plus fins. Pour achever de dévisser l'armure de l'ex-gentilhomme, le rusé compère ne perdait pas une occasion de constater le décès de l'aristocratie, de la rouler dans son linceul, de la loger à six pieds sous terre. Quelquefois, après boire, il dansait sur son cercueil avec la légèreté d'un ours en goguette. Foin des comtes et des marquis! il n'y avait plus que des meuniers. Puis, quand il avait chanté sur tous les tons le règne de l'égalité, il prenait le bras de son hôte, le traînait à travers ses champs, à travers ses bois, à travers ses prés, et ne manquait jamais de lui insinuer adroitement que tout cela tiendrait un jour dans une corbeille de mariage. Paul buvait sec, mangeait comme quatre, souriait à tout ce qu'on lui disait, et n'entendait malice à rien. Pour en finir avec ce gendre récalcitrant, M. Michaud résolut de lui présenter la carte à payer.

C'était par un beau jour d'automne. Jamais la table du meunier n'avait été si galamment servie, jamais Irma n'avait lancé de si tendres œillades, jamais l'amphitryon n'avait montré tant de cordialité. Tous les sens de Paul étaient ravis : le malheureux ne se doutait pas qu'il touchait au quart d'heure de Rabelais. Dans la soirée, au moment de se séparer, M. Michaud le prit à part et lui tint mot pour mot ce langage :

— Mon cher garçon, vous savez si l'on vous aime ici. Vous ne pouvez pas douter du plaisir que nous avons, ma fille et moi, à vous recevoir. Sans compliment, vous êtes devenu le charme de notre existence. Ce n'est pas votre faute si vous êtes né ci-devant : vous étiez digne d'être meunier. Cependant, je dois vous l'avouer, vos assiduités auprès de Mlle Michaud commencent à la compromettre. On en cause dans le pays; on s'étonne que vous ne vous soyez pas déjà déclaré. Malgré ma vive affection pour vous, la réputation d'Irma m'est plus chère que votre présence. Les Michaud, mon bon ami, n'ont pas les mœurs de la défunte aristocratie : l'honneur et la vertu, voilà nos titres de noblesse. Il est temps de vous prononcer, mon cher Paul. Vous connaissez la maison : on n'y voit pas de lambris dorés, mais on y respire l'air pur et bienfaisant de la fraternité. Irma est une rose. Vous pouvez consulter mes livres de dépense : vous jugerez, par vous-même, de l'éducation que je lui ai donnée. Quant au père Michaud, sa vie est au grand jour, comme sa fortune. Réfléchissez : on ne vous met pas le pistolet sur la gorge. S'il vous convient d'entrer dans ma famille, je suis sans préjugés; vous avez prouvé d'ailleurs qu'il y a de braves gens partout. Si vous vous décidez autrement, il faudra cesser de nous voir; Irma n'est pas seulement une rose, elle tient aussi de l'hermine : la moindre tache la tuerait. Nous n'en resterons pas moins unis en notre commune

mère, la sainte république, une et indivisible, qui ne périra pas, quoi que tente la réaction. Sur ce, bon soir et bonne nuit! Il se fait tard, les écluses sont levées, et j'entends le moulin qui chante.

Cela dit, il secoua la main de Paul, et tourna les talons. Paul tombait des nues. La pensée d'épouser Mlle Irma ou de lui faire seulement ce qui s'appelle un doigt de cour ne s'était pas présentée un seul instant à son esprit; il s'était amusé de ses agaceries sans y attacher la moindre importance, et n'avait jamais pris au sérieux que les dîners de M. Michaud. Il y a des instincts de race qui reparaissent infailliblement à certaines heures, quoi qu'on ait pu faire pour les étouffer. Mis au pied du mur, le jeune Penarvan, qui croyait en avoir fini depuis longtemps avec les préjugés de sa caste, avait senti se réveiller en lui un vieux ferment d'orgueil aristocratique, un reste de révérence pour la maison dont il était issu : il rentra à La Brigazière, médiocrement flatté de la harangue qu'il venait d'essuyer.

La nuit porte conseil. Le lendemain, en se levant, Paul fut frappé du désordre et de l'incurie qui s'étalaient autour de lui. Son linge s'en allait en charpie; ses habits manquaient de boutons; sa chambre était un vrai nid à rats. Il déjeuna d'une omelette au lard : le lard était rance, l'omelette n'était pas cuite à point; jamais le vin de son cellier ne lui avait semblé si rèche. Bonnes gens, ces Michaud! Le père, la crème des meuniers; Irma, la fleur de beauté du pays! Paul avait près de trente ans : voulait-il vieillir dans la gêne et la solitude? espérait-il épouser un jour une Rohan ou une Montmorency? Il faisait ces réflexions, les mains dans ses goussets, les pieds dans ses sabots, debout sur le pas de sa porte. De quelque côté qu'il se tournât, il découvrait de toutes parts, aussi loin que sa vue pouvait s'étendre, les bois, les prés, les champs de M. Michaud, qui se réjouissaient au soleil. Ce n'était pas une âme vénale; toutefois le paysage qu'il avait sous les yeux ne lui déplaisait pas. Il se représentait La Brigazière égayée par la présence d'une jeune et gentille femme, accorte, vive, active, toujours en belle humeur, bien entendue aux soins du ménage; il voyait la fraîche Irma gouvernant son petit royaume, mettant partout l'ordre et l'aisance, passant avec un égal succès de la cuisine au salon, du salon à la basse-cour : il s'abandonnait au charme de cette poésie familière. S'il pensait encore à sa race, c'était en se frottant les mains. Que devait-il, après tout, à la mémoire d'une famille qui l'avait repoussé, même avant qu'il fût né? à la cousine qui l'écrasait de son silence et de son mépris? Au souvenir de tant d'affronts et d'avanies dévorés en secret, son cœur se gonflait d'amertume et de fiel. Les Michaud seraient sa vengeance; son mariage, la dernière botte qu'il porterait à

ses augustes aïeux. Il comptait en faire part à Mlle Renée, et se promettait même de l'inviter poliment à la noce. Il se figurait cette beauté superbe apprenant que le dernier des Penarvan avait jeté son bonnet, ses parchemins et ses armoiries par-dessus les moulins de son beau-père, et, s'exaltant dans sa rancune, il riait tout seul à se tenir les flancs.

Eh bien! malgré tant de bonnes raisons pour achever de s'encrasser, Paul hésitait encore. Veut-on savoir ce qui le décida? Il était midi; c'était l'heure où il se rendait chaque jour à la maison du bord de l'eau pour faire sa partie de bézigue. Il se sentit tout à coup tiré par un lien mystérieux, plus ténu qu'un fil de la vierge, plus fort que le câble d'une ancre de miséricorde : c'était le lien de l'habitude. Il se disposait à rentrer pour changer de toilette et aller ensuite demander la main d'Irma, quand il aperçut, au bout du sentier, un cavalier et une amazone s'avançant au pas de leurs mules : il demeura pour les voir passer.

IV.

L'abbé précédait Mlle Renée. Arrivé devant la porte de la métairie, il arrêta sa monture et mit pied à terre. Dans le court trajet qu'il venait de faire en qualité de précurseur, il avait préparé quelques paroles inspirées par la situation : une fois en présence de Paul, il ne put que se découvrir avec respect et attacher sur lui un regard attendri. Il avait oublié comme par enchantement toutes ses terreurs, toutes ses préventions, Voltaire et Rousseau, la révolution, tout ce que lui avait dit dom Jobin : il contemplait un Penarvan! Paul l'examinait d'un air étonné, et se demandait si la manie des aventures avait poussé jusqu'en ces parages le chevalier de la Triste-Figure.

— Est-ce à M. Paul de Penarvan que j'ai l'honneur de m'adresser? dit enfin l'abbé, maîtrisant à grand'peine son émotion.

— A lui-même, monsieur, répliqua Paul de plus en plus surpris : que souhaitez-vous? que demandez-vous?

— Noble jeune homme! s'écria l'abbé avec une explosion de tendresse, si j'osais exprimer un souhait en cette rencontre à jamais mémorable, je demanderais qu'il me fût permis de vous embrasser.

Et le bon Pyrmil ouvrait deux bras à enserrer le globe. En ce moment, Mlle Renée était tout près de l'endroit où se passait cette scène étrange. Paul, qui ne l'avait entrevue d'abord que de loin, et dont l'attention avait été presque aussitôt détournée par l'abbé, l'aperçut tout à coup en plein soleil, à dix pas de lui, belle et resplendissante comme le jour qui l'éclairait : il eut un éblouissement.

— Mlle Louise-Charlotte-Antoinette-Renée de Penarvan! s'écria l'abbé d'une voix qui résonna comme un clairon; la fille de feu Louis-Charles-Antoine-René, haut et puissant seigneur, marquis de Penarvan! ajouta-t-il d'un ton encore plus retentissant. Votre cousine, monsieur le vicomte : allez lui rendre hommage.

Paul resta cloué sur place. Avant qu'il fût revenu de sa stupeur, Mlle Renée avait sauté à bas de sa mule : elle alla droit à lui, déganta une de ses mains, et la lui tendit loyalement.

— Bonjour, mon cousin, dit-elle; convenez-en, vous ne m'attendiez pas.

— C'est la vérité, ma cousine, dit Paul, qui avait porté involontairement à ses lèvres la main blanche et fine qu'il tenait dans la sienne. Si j'avais pu me douter qu'un si grand honneur me fût réservé...

Il jeta sur son costume un regard de détresse, balbutia et n'acheva pas.

— Qu'est-ce donc? demanda Mlle Renée avec une bonté souriante. Vous vivez en paysan, vous cultivez vos terres. Un de nos ancêtres, je ne sais plus lequel, disait que le soc de la charrue était arme de gentilhomme, et se tenait pour mieux chaussé en sabots qu'en souliers de cour.

— C'était Matthieu de Penarvan, dit l'abbé, qu'on ne prenait jamais sans vert, le même qui, après avoir aidé Charles VII à reconquérir son royaume...

— Mon cousin, je vous présente l'abbé Pyrmil, l'ancien précepteur de mes frères et le mien.

— Historiographe de votre maison, monsieur le vicomte, ajouta l'abbé s'inclinant.

— Mon cousin, reprit Mlle Renée, monsieur l'abbé est de la famille.

— Touchez donc là, monsieur, dit Paul, qui commençait à se remettre un peu.

— Et maintenant votre bras, monsieur de Penarvan, car je ne suppose pas que votre intention soit de nous laisser à la porte.

En achevant ces mots, Mlle Renée s'était emparée du bras de son cousin, et, pendant qu'un valet de ferme menait les mules à l'écurie, ils se dirigèrent vers l'habitation, qui occupait le fond de la cour, vraie cour de métairie bretonne, où ne manquaient ni le fumier, ni les instrumens de la vie rustique, ni les poules picorant çà et là, ni les canards barbotant dans la mare. Les abeilles bourdonnaient autour de quelques fleurs d'automne; les pigeons roucoulaient à l'angle du toit; les chiens de Paul, en chiens bien élevés, liaient connaissance avec Fergus et lui faisaient les honneurs du logis. Relevant sur son bras sa jupe d'amazone, Mlle Renée s'avançait à pas

lents, s'enivrait de l'odeur des étables, examinait tout avec intérêt, et trouvait charmant tout ce qu'elle voyait.

— C'est la cour d'honneur, dit Paul un peu confus.

— Oui, répliqua-t-elle, et vous avez raison de l'appeler ainsi, car tout y respire la vie et le travail.

Avant d'entrer dans la maison, elle voulut visiter le jardin, le verger : elle admira les plates-bandes de légumes encadrées dans leurs bordures de thym, se fit un bouquet de mauves et d'asters, et mordit à belles dents dans une pêche prise aux espaliers. A demi subjugué, non moins émerveillé de sa bonne grâce que de sa présence, Paul se croyait le jouet d'un rêve. Était-ce là cette cousine qu'il se représentait, quelques instans auparavant, si dédaigneuse et si hautaine? Ils s'entretenaient avec abandon, effleurant à peine les questions irritantes. Elle racontait comment elle avait grandi sans soupçonner seulement l'existence de son cousin; il expliquait la fausse honte qui l'avait empêché d'écrire. On eût dit deux amis qui se retrouvent après une longue absence. L'abbé suivait en les couvant des yeux, les confondant déjà l'un et l'autre dans un même sentiment d'amour et de vénération. Il observait Mlle Renée, et son étonnement était au moins égal à celui de Paul. Il s'était imaginé, en venant, qu'elle allait passer comme un ouragan à La Brigazière : il la voyait souriante, affectueuse, presque familière, et, dans sa modestie, il n'était pas bien convaincu que le charme inespéré qui se révélait chez son élève fût le fruit tardif de ses enseignemens.

Paul venait d'introduire ses hôtes dans une pièce de rez-de-chaussée qui servait autrefois de salon, et où régnaient l'abandon et la vétusté. Encore le vieux Germain, dernier débris vivant des modestes splendeurs de La Brigazière, avait, quelques heures auparavant, comme s'il eût pressenti l'événement de ce grand jour, frotté les meubles, épousseté les housses, enlevé la trace des invasions du poulailler, et rajusté avec des épingles le papier de tenture, qui tombait par lambeaux.

— Vous le voyez, dit Paul, je n'habite pas un palais.

— Plût à Dieu, mon cousin, que toute la noblesse de France fût à cette heure aussi bien logée que vous! répliqua froidement la belle héroïne. Il n'importe guère d'ailleurs que la maison soit riche ou pauvre; ce qui importe, c'est que l'honneur y soit chez lui et n'ait point envie d'en sortir. Asseyons-nous, monsieur de Penarvan : il est temps que vous sachiez ce qui m'amène.

Ce fut un coup de foudre dans un ciel serein. Chacune de ces paroles avait sifflé aux oreilles de Paul comme un projectile de guerre. Il regarda sa cousine et la vit telle à peu près qu'il se la figurait avant de la connaître. Un rapide instinct l'avertit qu'il était de-

vant son juge. Il se troubla : l'abbé lui-même avait frissonné. Ils s'assirent tous trois en silence. Mlle Renée avait jeté sur une table son chapeau de feutre. Pendant qu'elle rassemblait avec sa main les boucles de sa chevelure, Paul se demandait avec une sourde inquiétude si cette blonde patricienne comptait en user avec lui comme autrefois le marquis avec le vicomte, et, pour faire tête aux reproches, il fortifiait sa conscience de l'amertume de ses souvenirs. L'abbé leur adressait tour à tour un regard suppliant, tout en s'efforçant de prendre une attitude majestueuse.

— Mon cousin, dit enfin Mlle Renée, vous savez comment mon père et mes frères sont morts?

A cette question faite à brûle-pourpoint, Paul ne douta plus qu'elle ne fût venue tout exprès pour le mettre sur la sellette. Voilà donc ce qui l'amenait! La lutte entamée par les pères se poursuivait entre les enfans. Paul n'était pas un modèle de courtoisie. Il s'indigna de voir que Mlle de Penarvan s'arrogeât, elle aussi, le droit de contrôle et de remontrance; il sentit se réveiller en lui toutes les rancunes et toutes les colères dont il avait nourri sa jeunesse. Furieux de s'être pris, comme une mouche dans du miel, à la grâce de ses manières, il ne vit plus qu'une nouvelle offense dans cette visite, qu'il avait considérée d'abord comme une réparation qui lui était due.

— Tenez, ma cousine, n'allons pas plus loin, répliqua-t-il avec brusquerie. Vous êtes trop jeune pour présider un tribunal; je ne le suis plus assez pour me laisser morigéner comme un écolier. MM. de Penarvan sont morts pour une cause que je respecte, mais qui n'est pas la mienne. Je n'étais pas né que le marquis, votre père, avait pris soin de me délier d'avance de toute solidarité. J'ai pu croire un instant que vous étiez venue pour effacer les divisions de notre famille, et quant à moi, en sentant votre main dans ma main, j'avais tout oublié. Si je me suis trompé, si vous n'êtes ici que pour greffer sur une vieille querelle un nouveau différend, malgré le prix de votre présence, je regrette que vous vous soyez dérangée. Je ne dois compte de mes opinions à personne, et ne reconnais qu'à Dieu seul le droit de juger ma conduite.

— Vous le prenez haut, mon cousin, dit Mlle Renée avec douceur; je suppose que votre conscience est plus humble que votre langage.

— Ma conscience? s'écria Paul.

— Monsieur le vicomte! s'écria l'abbé.

— Ce qui est fait est fait, reprit Mlle Renée d'une voix grave et triste. Quel drapeau suiviez-vous pendant que la Vendée combattait et mourait? je ne vous le demande point. Laissons là le passé. Votre oncle et vos cousins vous ont légué des devoirs auxquels vous ne sauriez vous dérober sans félonie. Je suis venue pour vous

les enseigner, si vous ne les connaissez pas; pour vous les rappeler, si vous en avez perdu la mémoire; pour vous retenir, si vous êtes tenté de les enfreindre.

Paul s'était préoccupé plus d'une fois de l'isolement de sa jeune parente : il crut naïvement qu'elle faisait appel à la seule protection légitime qu'elle pût invoquer désormais.

— Ma cousine, dit-il subitement apaisé, je connais ces devoirs : loin de songer à les éluder, je les accepte avec orgueil, et n'attendais qu'un mot de vous qui me permît de les remplir. Disposez de moi comme d'un frère que la mort vous aurait rendu. Si mon dévouement, si mon appui vous est nécessaire...

— Vous m'avez mal comprise, répliqua Mlle Renée avec un imperceptible sourire. Je n'ai besoin de l'appui ni du dévouement de personne, et saurais, à l'occasion, me protéger moi-même. Ce n'est pas de moi qu'il s'agit, mais de vous. On assure que vous pensez à vous marier.

— Qui a pu vous dire?... demanda Paul, rougissant jusqu'aux yeux.

— On ajoute même que votre choix est fait, repartit Mlle Renée avec beaucoup de calme et de sang-froid : vous allez épouser la fille d'un meunier. Est-ce vrai, mon cousin?

Paul resta muet. L'étonnement et la confusion liaient sa langue; ce qui se passa dans son cœur en moins d'une minute, il faudrait trop de temps pour le raconter. Un instant, il fut sur le point de renier les Michaud. La honte l'y poussait; par un brusque revirement, l'orgueil le jeta à l'autre extrémité. Il n'eût pas été résolu à épouser Mlle Michaud, la démarche de sa cousine aurait suffi pour l'y décider. Il tenait sa vengeance : il allait s'en gorger.

— Eh bien! mon cousin, est-ce vrai? répéta Mlle Renée avec un léger accent d'insistance.

— On ne vous a pas trompée, ma cousine, répondit Paul d'un air de bonhomie : j'épouse la fille à M. Michaud.

— Vous en convenez?

— Pourquoi m'en cacherais-je? Je suis au bout de ma jeunesse; j'ai dû songer à faire une fin. M. Michaud est un brave homme, sa fille me plaît, je ne lui déplais pas, nous nous marions : c'est simple comme bonjour, et je n'y mets point de mystère.

— Votre parole est engagée?

— Pas précisément, mais au point où nous en sommes c'est tout un. J'espère, ma cousine, que vous nous ferez la grâce d'assister à notre mariage; vous ne pouviez arriver plus à propos. J'en ai la conviction, ma femme vous agréera. Dame! ça n'a pas les manières de l'ancienne cour; mais c'est gai comme un oiseau sur la branche,

frais comme une fleur d'avril, appétissant comme un bon fruit. Quant au père Michaud, il eût moulu lui-même la farine dont il est pétri qu'il ne serait pas de meilleure pâte. Sérieusement, j'entre dans une famille excellente, où tout me porte à croire que je trouverai le bonheur.

— Vous n'êtes plus un enfant : vous avez bien réfléchi sur le parti que vous allez prendre?

— Soyez tranquille, dit Paul, se carrant dans sa dérogeance; l'inclination ne serait pour rien dans ce mariage, qu'il se présenterait encore comme une magnifique affaire. C'est le moins qu'en sa qualité de meunier, M. Michaud ait du pain sur la planche : la dot qu'il donne à sa fille arrondira mon petit domaine.

— Et voilà comment vous comptez relever la maison dont vous êtes l'unique espoir et le dernier soutien? demanda M[lle] Renée sans élever la voix. Ce n'est point assez de sa ruine : il vous sied d'y joindre la honte.

— Oh! ma cousine, si vous le prenez ainsi, nous ne pouvons pas nous entendre. Il y a entre nous une révolution; tout un monde écroulé, tout un monde nouveau nous séparent. Nous ne parlons pas la même langue, nous servons des dieux différens.

— C'est tant pis pour vous, monsieur de Penarvan.

— Comme il vous plaira, ma cousine. Je ne prétends pas à relever notre maison. Les Penarvan de la branche aînée m'ont façonné de bonne heure à l'humilité : j'ai profité de leurs leçons. Epouser une honnête fille, cultiver mes terres, élever mes enfans, leur inculquer dès le berceau les grands principes de 89, la haine des priviléges et l'amour de l'égalité, former des citoyens pour la patrie, voilà mon ambition. Si c'est là une honte, j'en suis fâché pour mes aïeux, mais il faudra bien qu'ils la boivent.

— Vous parlez, vous agissez en gentilhomme. Votre race est frappée, c'est l'heure de l'outrager; la noblesse est proscrite, c'est le moment de la trahir.

— Ma race! s'écria Paul; qu'est-ce que je lui dois? Qu'étais-je avant que la révolution m'eût fait homme? Un gentillâtre, un hobereau, un paria! J'ai vécu dans l'ombre et la pauvreté; vous m'avez tous abreuvé d'humiliations et de dégoûts. Votre père, anticipant sur la mort, avait trouvé plaisant de rayer le mien du nombre des vivans. Vous, ma cousine, vous ne vous doutiez même pas que je fusse né. Il a fallu que le hasard se chargeât de vous apprendre qu'il y avait encore un Penarvan de par le monde. Vous êtes accourue : pourquoi? Pour rapprocher les débris de notre famille? pour m'apporter l'oubli du passé? Non; vous n'aviez, en venant, qu'une seule pensée : préserver ce grand nom de Penarvan de la souillure d'une

mésalliance. Empressement fraternel! comment pourrais-je n'en être point touché? Vous conviendrez pourtant qu'il serait par trop chevaleresque de se condamner au célibat parce qu'un de vos aïeux s'est mis jadis en tête d'aller se faire occir aux croisades. Mes aïeux agissaient à leur guise; qu'ils trouvent bon que j'agisse à la mienne. Je n'ai pas attendu que la noblesse fût proscrite pour m'affranchir de ses préjugés, et ne crois ni l'offenser ni la trahir en me mariant selon mes goûts. Qu'elle vive ou qu'elle meure, il n'importe guère à ses destinées qu'un paysan épouse la fille d'un meunier : je ne suis, Dieu merci! ni duc ni marquis.

— Duc, non; marquis, c'est autre chose. Qui donc le fut ou le sera jamais, si vous ne l'êtes pas? Marquis de Penarvan, mon cousin! Après la mort de mes frères, vous étiez l'héritier présomptif du titre; depuis la mort de mon père, vous êtes le chef de notre maison. Ce n'est pas uniquement le soin de notre gloire qui m'a conduite ici; la conscience de ce que je vous dois aurait suffi pour me pousser vers vous. Je ne suis pas accourue seulement pour défendre notre honneur menacé : je suis venue aussi pour reconnaître et saluer votre autorité.

Déconcerté, secrètement flatté, Paul se tut un instant. L'autorité du chef de famille, cette autorité légitime dont il n'avait jusque-là saisi que les abus, se révélait à lui sous un jour tout nouveau. Honteux de ses emportemens, il s'empressa de mettre un talon rouge à ses sabots, et ne fut pas fâché de montrer qu'au besoin il aurait pu faire figure parmi les raffinés.

— Ma cousine, dit-il du ton le plus courtois, la révolution n'a pas aboli les priviléges de la beauté, et vous serez toujours ma dame suzeraine. Quant à mon titre de marquis, ajouta-t-il en riant, c'est un mince régal par le temps qui court, et j'avoue humblement que je n'y avais pas songé. Lors même qu'ils étaient en faveur, ces hochets de la vanité n'avaient aucun prix à mes yeux; ce n'est pas quand ils sont brisés...

— Qu'appelez-vous hochets de vanité? répliqua vertement M[lle] Renée. C'est un hochet, le prix du sang, la récompense des services rendus! Le titre qui consacre l'héroïsme de vingt générations successives, c'est un hochet, c'est un hochet brisé! Brisez donc aussi les tables de l'histoire, lacérez nos annales, supprimez le passé, réduisez à néant les souvenirs de gloire, d'honneur, de loyauté! Quand vous y aurez réussi, vous pourrez faire alors de nos armes et de nos devises des jouets d'enfant pour amuser les petits-fils de M. Michaud : jusque-là, s'il vous plaît, parlez-en avec plus de respect.

— Je le veux bien, dit Paul baissant déjà le ton; mais, si la noblesse est morte, ce n'est ni vous ni moi qui la ressusciterons.

— La noblesse est morte! Qui vous a dit cela? M. Michaud sans

doute... Et vous l'avez cru! La preuve qu'il n'en croit rien, lui, c'est qu'il veut de vous pour son gendre. Marquis de Penarvan, relevez-vous, reprenez votre rang, comprenez enfin vos devoirs! Le titre dont vous héritez est un dépôt sacré dont vous aurez à rendre compte : conservez-le pur et intact. Le drapeau de notre famille est entre vos mains : portez-le haut et ferme. Les destinées de notre maison reposent désormais sur vous seul : ne les laissez pas périr. Qui parle de vous condamner au célibat? Épousez une fille digne de perpétuer votre nom. Le temps approche où la noblesse rentrera triomphante dans ses foyers restaurés, comme ces guerriers qu'on croyait tués dans la mêlée et qui reparaissaient tout à coup le casque au front et la lance au poing : tenez-vous prêt pour les grands jours. Le roi de France ne sera pas ingrat : le fief de Penarvan sortira de ses ruines, c'est là que grandiront vos enfans.

— Mes enfans!... s'écria Paul abasourdi; vous vous marierez, ma cousine? ajouta-t-il de plus en plus troublé.

— Je ne me marierai jamais : je l'ai juré, et, bien que vous me connaissiez à peine, vous devez savoir déjà si je suis femme à fausser un serment. J'élèverai vos fils, je serai la sœur de leur mère. Ne le voulez-vous pas, mon cousin?

— Mais, ma cousine,... balbutia Paul, qui ne savait plus où il en était.

— Je ferai de vos fils des gentilshommes, j'en réponds. Qu'est-ce donc que ces principes de 89 dont vous faites un si grand bruit? Ne semblerait-il pas qu'avant 89 il n'y eût en France que des lâches et des ilotes? Mes neveux sauront de bonne heure que noblesse oblige: ils apprendront à placer le devoir au-dessus de tout, et à considérer l'honneur comme le couronnement du devoir. Cela suffit, et je ne pense pas que votre 89 ait rien imaginé de mieux. Nous vieillirons ensemble, mon cher Paul, à l'ombre de nos tours et de nos créneaux relevés, et, pour ma part, je mourrai satisfaite, si mes yeux, avant de se fermer, ont vu renaître l'éclat de la maison que vous aurez retirée de l'abîme.

Et comme Paul, désarmé et désarçonné, ne se défendait plus, mais paraissait hésiter à se rendre :

— Aimez-vous Mlle Michaud?

— Moi!... s'écria-t il; pas du tout.

— C'est la dot qui vous tente, monsieur le marquis?

— Quoi que j'aie pu dire, vous n'en croyez rien.

— A la bonne heure! mais expliquez-moi...

— C'est ce vieux diable de père Michaud qui, pas plus tard qu'hier, sans me crier gare, m'a jeté sa fille à la tête, répliqua Paul en se levant avec humeur. Que je sois pendu si je pensais à cette péronnelle! Il attend ma réponse, et quand vous êtes arrivée...

— Allons, allons, s'écria gaiement Mlle Renée, le mal est moins grand que je ne le craignais : la paix est signée, mon cousin?

— Pas encore, ma cousine. J'y mets à mon tour une condition : vous ne serez pas venue chez moi pour n'y rester que quelques heures. Rien n'est plus facile que d'envoyer quérir vos bagages à Rennes. Monsieur l'abbé prendra ma chambre, vous occuperez celle de ma mère; moi, j'irai dormir à la ferme. L'hospitalité que je vous offre est si pauvre, que vous craindriez de m'humilier en la repoussant.

— Qu'en pense mon précepteur? demanda Mlle Renée, se tournant vers l'abbé, qui avait assisté à cette scène en personnage muet, mais non indifférent : la sueur qui perlait à son front, les larmes de joie qui coulaient sur ses joues, attestaient suffisamment les émotions qu'il venait d'éprouver.

— Je pense, mademoiselle, que vous ne sauriez refuser à monsieur le marquis l'honneur qu'il sollicite, répondit le bon Pyrmil, tout heureux et tout fier de la déférence que lui témoignait son élève.

— Accordé, mon cousin! Nous passerons quelques jours sous votre toit, et nous ferons en sorte d'y laisser, en partant, un gentilhomme.

— N'y comptez pas trop; mais vous y laisserez à coup sûr un cœur pénétré de votre grâce et de votre bonté.

En cet instant, le vieux Germain entrait au salon dans une tenue irréprochable, et portant un plateau chargé de fruits et de galettes de blé noir. Paul se retira pour aller donner quelques ordres. L'arrivée de deux visiteurs inconnus avait mis sens dessus dessous tout le personnel de la métairie. On ne doutait pas que Mlle Renée ne fût une princesse persécutée, venue pour demander asile. L'abbé était un sujet de commentaires sans fin et d'ébahissement général. Attroupés dans la cour, une demi-douzaine de serviteurs devisaient au soleil, quand Paul tomba au milieu d'eux.

— Çà, drôles, dit-il, vous tenez fort mal ma châtellenie; il est temps que cela finisse. Que faites-vous là, les bras croisés? Les poules au poulailler! Qu'on enlève ces tas de fumier! qu'on sable la cour! qu'on ratisse les allées du jardin! Vous-mêmes, de quoi avez-vous l'air? Regardez-vous un peu : ne dirait-on pas de vrais sauvages? Allez vous décrasser, et vivement!

Et, suivi de Germain, il se dirigea vers son appartement.

Ce Germain était un assez curieux personnage. Ancien valet de chambre du vicomte Joseph, il avait vieilli dans le respect de la noblesse, dans la haine de la philosophie, et n'avait pu prendre son parti de la déchéance de son jeune maître. Le jour où l'on avait abattu l'unique tourelle du logis, il était allé au fenil cacher sa honte

et son désespoir. Après avoir disputé pied à pied La Brigazière aux envahissemens de la révolution, vaincu, mais non soumis, il y vivait comme un Troyen sur les ruines d'Ilion, et protestait silencieusement, par sa tenue et ses habitudes, contre le triomphe de la rusticité. Toujours poudré, rasé, tiré à quatre épingles, il n'abordait les sabots et la veste de Paul qu'en cravate blanche et en souliers à boucles d'argent, lui parlait chapeau bas, s'obstinait à l'appeler monsieur le vicomte, et ne permettait pas que la valetaille l'appelât lui-même autrement que monsieur Germain, gros comme le bras. Fidèle aux traditions aristocratiques de la haute domesticité, il mettait sa gloire à ne rien faire; toute son occupation était d'errer de chambre en chambre en donnant par ci par là quelques coups de plumeau. Paul l'aimait et lui passait tout. Germain détestait les Michaud : avec l'instinct du chien fidèle, il avait flairé le piége, et s'attendait à voir d'un jour à l'autre l'honneur de la maison, déjà désemparé, achever de sombrer sous les roues d'un moulin. En apercevant M[lle] Renée qui traversait la cour, sans savoir qui elle était, il avait eu le pressentiment que la fortune de La Brigazière allait prendre une face nouvelle. Il n'en douta plus, quand il vit Paul, à peine entré dans sa chambre, se précipiter sur un bahut et en tirer successivement une chemise à jabot, des bas à coin brodé, une culotte, un gilet de soie, un habit de velours épinglé, toute son ancienne défroque.

— Ce n'est ni pour flatter ni pour blesser monsieur le vicomte, dit Germain quand Paul eut achevé sa toilette; mais voilà bien longtemps que monsieur le vicomte n'avait eu si bonne façon. Si monsieur le vicomte eût voulu me croire...

— Toujours donc? toujours? Tu ne te corrigeras donc jamais de me donner du vicomte par la figure?

— Monsieur le vicomte, c'est plus fort que moi : quand je parle à monsieur le vicomte...

— Monsieur le vicomte! monsieur le vicomte! Encore un coup, Germain, laisse là ton vicomte, et ne m'en romps plus les oreilles! Tu me connais, tu sais quel cas je fais de ces vaines distinctions sociales. Si tu tiens absolument à me donner un titre, que diable! donne-moi celui qui m'appartient : appelle-moi monsieur le marquis.

— Monsieur le vicomte serait marquis! s'écria Germain avec stupeur.

— Marquis de Penarvan, Germain. Cette belle personne que tu as vue tout à l'heure, c'est ma cousine, c'est la fille du dernier marquis de ma race, venue tout exprès à La Brigazière pour me conférer le titre dont j'hérite et saluer en moi le chef de sa maison.

— Ah! monsieur le marquis, quel honneur!

— Te voilà content, vieil aristocrate!

— A présent que monsieur le vicomte est marquis, j'ose espérer que nous allons nous retirer de la farine.

— Eh! vive Dieu! tu m'y fais penser. Croirais-tu qu'hier, en me quittant, ce faquin de Michaud m'a offert la main de sa fille?

— C'est bien fait! répliqua Germain d'un ton grondeur. Voilà ce qu'on gagne à fréquenter au-dessous de soi. Comment monsieur le marquis a-t-il pu se laisser prendre un seul instant aux roueries de ce vieux madré?

— Si tu t'imagines que j'étais sa dupe? Conviens pourtant que c'eût été drôle : Mlle Michaud marquise, marquise de Penarvan!

— Et qu'elle est donc jolie, Mlle Michaud! Parlons-en!

— Germain?

— Monsieur le marquis?

— As-tu jeté les yeux sur ma cousine?

— Ah! monsieur le marquis, une reine!

— Oui, Germain, une reine. Il n'y a pas à dire, s'écria Paul en fourrant résolûment ses mains dans les goussets de sa culotte, ce n'est encore que dans notre monde qu'on a la recette de ces visages-là!

— Je me flatte que monsieur le marquis a répondu de la bonne sorte à cet abominable meunier.

— Il ne m'en a pas laissé le temps; le traître s'est enfui comme un Parthe. Du papier! de l'encre! une plume! Je vais lui saler un poulet qui le régalera.

Paul s'assit devant son bureau, releva sa manchette, et traça le billet suivant :

« Cher monsieur Michaud,

« Les bontés dont vous m'avez comblé ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Après m'avoir accueilli comme votre égal, vous m'offrez un honneur dont je sens tout le prix : souffrez que je montre, en m'y dérobant, que je le méritais peut-être. Non, cher monsieur Michaud, je ne saurais accepter un si généreux sacrifice. S'il vous plaît d'oublier la tache de mon origine, il convient que je m'en souvienne. Hier encore je pouvais hésiter, aujourd'hui l'hésitation serait un crime, tant ma position s'est aggravée depuis quelques heures. Je vous connais, votre amitié ne reculerait devant rien, et vous pousseriez la clémence jusqu'à la magnanimité; mais, quoique né dans les rangs de l'aristocratie, je ne suis pourtant pas étranger à tout sentiment de délicatesse : tombé trop bas pour pouvoir désormais m'élever jusqu'à vous, du moins je ne permettrai pas que vous descendiez jusqu'à moi.

« Mettez aux pieds de mademoiselle Michaud l'hommage de mes respects, et croyez, cher monsieur, à la confusion que j'éprouve en signant pour la première fois

« Marquis DE PENARVAN. »

Paul était si content du tour de ce petit billet, qu'avant de l'envoyer, il ne put résister au désir de le communiquer à Mlle Renée : sa rentrée au salon fut un véritable triomphe.

— Ma cousine, dit-il, voici ma réponse à M. Michaud.

M[lle] Renée lut l'épître, qui l'amusa beaucoup, moins pourtant que la subite transformation de son cousin.

— Vous me divertissez, dit-elle, avec vos prétentions démocratiques : vous êtes gentilhomme de la tête aux pieds et marquis jusqu'au bout des ongles.

Paul rougit de plaisir, et, pendant que l'abbé, qui ne perdait pas de vue l'histoire de la maison de Penarvan, prenait copie de la lettre comme d'un document précieux, il offrit son bras à sa cousine et la conduisit à l'appartement où tout était déjà prêt pour la recevoir.

M[lle] Renée passa huit jours à La Brigazière. L'amour aidant, c'était plus qu'il n'en fallait pour achever de retourner Paul comme un gant. L'homme est ondoyant et divers : il est permis de conjecturer que l'étude de notre héros n'eût pas modifié considérablement l'opinion de l'auteur des *Essais*. Il brûla peu à peu, aux pieds de sa cousine, tout ce qu'il avait adoré ; il adora tout ce qu'il avait brûlé. Deux bustes de plâtre bronzé, qui représentaient Voltaire et Rousseau et décoraient la cheminée du salon, s'étaient vus déportés au grenier, en compagnie des portraits de tous les orateurs de la Gironde. Il avait enfoui dans la paillasse de son lit le *Contrat social* et le *Dictionnaire philosophique;* l'abbé dormait là-dessus du sommeil du juste, sans se douter qu'il couchait sur un nid de serpens. Les journées s'écoulaient en promenades et en conversations familières. Les repas étaient gais; les soirées se prolongeaient devant les feux clairs de septembre. Paul et l'abbé étaient déjà de vieux amis. Le soir, après que M[lle] Renée s'était retirée dans sa chambre, ils restaient ensemble au coin de l'âtre, et s'oubliaient en de longs entretiens où le jeune marquis osait ouvrir son cœur. L'abbé voyait déjà une foule de petits Penarvan qui lui grimpaient aux jambes, montaient sur ses genoux et apprenaient à lire dans l'*Histoire de la maison de Penarvan* par l'abbé Pyrmil. Pressé de questions, il avait fini par avouer qu'en faisant vœu de célibat, M[lle] Renée avait été inspirée moins par la haine du mariage que par le culte du nom qu'elle portait : Paul nourrissait un timide espoir dont le bon Pyrmil était le confident discret.

— Ah! mon cher abbé, qu'elle est belle! Vous vivez de sa vie, vous ne la quitterez jamais; vous êtes bien heureux! disait-il. Et il ajoutait : — Comment m'aimerait-elle? Qu'ai-je fait pour oser prétendre à sa main?

— Vous êtes jeune, répliquait l'abbé, et le royaume de France est à reconquérir.

— Ah! parlez, mon cher abbé, parlez! Faut-il me jeter dans la Vendée? aller chercher le roi? le ramener triomphant? Je suis prêt.

— Mais, disait l'abbé, ne serait-il pas plus simple de déclarer d'abord vos sentimens? Nous verrions ensuite à ramener le roi.

— Hélas! s'écriait Paul, ce qui vous paraît si simple est précisément l'impossible pour moi, et tout me semble plus facile que de lui avouer que je l'aime.

Il était sincère, il aimait. Quoiqu'il eût près de trente ans, il aimait comme on aime à vingt. Il y avait déjà, à cette époque, dans toutes les jeunes âmes une parcelle de l'âme de Rousseau. Paul n'était pas un esprit romanesque, un cœur enclin à la rêverie ou porté aux grands sentimens; pourtant il avait lu *la Nouvelle Héloïse*, et entrevu dans ces pages les côtés élevés de la passion. Il est facile de reconnaître et de signaler tout ce qu'il y a de faux et de déclamatoire dans cette correspondance immortelle : on a beau faire, quand on l'a lue dans l'âge matinal, on reste pénétré du souffle divin qui l'anime. Les Julie étaient rares à La Brigazière; Irma ne ressemblait que bien imparfaitement à la maîtresse de Saint-Preux. Plus d'une fois, à travers la lande ou le long des haies, il s'était surpris à caresser de confuses images qui n'avaient rien de commun avec les figures au milieu desquelles s'écoulait sa jeunesse. On peut se rendre compte de l'effet que dut produire la présence d'une créature comme M[lle] Renée sur l'imagination de ce jeune homme qui avait toujours vécu dans sa terre, sans autre révélation de la beauté que le nez au vent de M[lle] Michaud. Il aimait pour la première fois : il avait toutes les timidités qui sont la grâce des premières tendresses; ses plus grandes audaces consistaient à descendre au verger avant le lever de l'aube, pour épier, caché dans un massif, le moment où Renée paraissait à sa fenêtre, belle et radieuse comme l'étoile du matin. Vainement l'abbé l'encourageait à *déclarer sa flamme;* Paul promettait chaque soir d'être plus hardi le lendemain, et le lendemain il était plus intimidé que la veille. La honte qu'il ressentait de son passé aurait suffi pour sceller ses lèvres. M[lle] Renée, il faut le dire aussi, n'avait rien qui provoquât les petits soins et les tendres aveux; sa familiarité même eût tenu à distance les plus entreprenans. Dans une situation assez étrange, pendant tout le temps que dura son séjour à La Brigazière, elle demeura telle que nous l'avons vue dès

la première heure de son arrivée, affable, souriante, s'accommodant de tout, sans morgue ni raideur, mais sans aucune des séductions ni des coquetteries vulgaires qui pipent si aisément la moins belle moitié du genre humain. Elle n'abaissa pas sa fierté naturelle, et maintint jusqu'au bout, tout en restant charmante, la dignité de son caractère. Quant à ce qui se passait dans son cœur, on ne l'a jamais su. Avait-elle deviné l'amour de son cousin? s'en réjouissait-elle en secret? L'abbé la connaissait trop bien pour se permettre de l'interroger, et l'esprit le plus pénétrant n'aurait pu soupçonner une arrière-pensée sous tant de calme et de sérénité.

L'abbé allait de l'un à l'autre, se posait entre eux comme un trait d'union, encourageait la passion chez Paul, ne négligeait rien pour éveiller l'amour chez Renée. Dans la joie de se sentir mêlé à des événemens bien simples, mais qui prenaient à ses yeux toute l'importance de l'histoire, il avait oublié le prélat. Que d'épisodes pour son grand ouvrage! que de scènes à retracer, où il figurerait en personne! Il veillait chaque nuit, entassant matériaux sur matériaux, et ne se mettait au lit qu'après avoir noté sur un calepin tout ce qui s'était dit et fait dans la journée. Il ne se permettait pas d'interroger le cœur de son élève; mais, quand il était seul avec elle, il ne l'entretenait que de Paul.

— Ah! mademoiselle, l'aimable jeune homme! Il n'ose pas dire devant vous tout ce qu'il sent, tout ce qu'il pense; mais il s'ouvre à moi tout entier, et si vous saviez la belle âme! Je n'en veux pas à dom Jobin; je reconnais, je respecte en lui l'instrument de la Providence. Cependant, je suis forcé de l'avouer, dom Jobin a mis dans ses rapports une légèreté bien étrange chez un bénédictin. Où avait-il pris par exemple que monsieur votre cousin se nourrissait de l'esprit des démons? J'habite sa chambre, il ne s'y trouve pas un seul livre qui puisse offenser mes regards. A quoi se réduisent, en fin de compte, les erremens de sa jeunesse? A quelques étourderies, et il est prêt à donner son sang pour les racheter. Hier il parlait d'aller chercher le roi à Mittau. Que n'étiez-vous là pour le voir et l'entendre! Quel feu! quel enthousiasme! qu'il était beau en parlant ainsi! Il égalera tous les preux de sa race, et c'est vous, mademoiselle, c'est vous qui aurez fait ce miracle.

Mlle Renée écoutait en souriant, hochait la tête et ne répondait pas.

Huit jours de doux loisirs, de douce intimité passent vite : on touchait à l'heure du départ. Pendant qu'on équipait les mules, Paul et Mlle Renée se promenaient ensemble dans le sentier, devant la porte de la cour. L'abbé se tenait à l'écart; il espérait que la séparation amènerait quelque chose de décisif. Le soleil n'avait pas encore percé le brouillard; il faisait une matinée grise, humide, un

peu froide, une vraie matinée d'adieux. Le jeune marquis marchait silencieux près de sa cousine, qui l'entretenait de ses devoirs avec une affectueuse gravité : il l'écoutait à peine.

— Vous partez, s'écria-t-il enfin, vous partez! Quel vide, quel désert vous allez laisser en moi, autour de moi!

— Je rentre moi-même dans la solitude. Vous, mon cousin, vous vous marierez : tout vous en fait une loi.

— La noblesse est dispersée, dit Paul, et à moins d'aller à Coblentz...

— Croyez-moi, vous trouverez sans aller si loin.

Il tressaillit, leva les yeux sur elle, et se sentit comme au pied d'un mur de glace devant l'inaltérable placidité de son visage et de son maintien.

— Vous partez! vous partez! répétait-il.

Il sentait le bonheur près de lui échapper, et ne trouvait pas d'autres mots pour le retenir. De grosses larmes roulaient sous ses paupières; Mlle Renée promenait sur le paysage à demi submergé par la brume un œil indifférent.

— Il faut nous dire adieu, mon cousin, dit-elle en voyant les mules harnachées qui sortaient de la cour; je garderai bon souvenir de votre loyale hospitalité.

Paul tenait dans ses mains la main de sa cousine.

— C'est ici, dit-il en la regardant d'un air humble et doux, c'est à cette place que je vous ai vue pour la première fois : il y a huit jours à peine de cela, et vous allez emporter ma vie. Est-ce donc vrai, demanda-t-il d'une voix tremblante, que vous ne vous marierez jamais?

— Je l'ai juré.

— Oui, l'abbé m'a tout dit. Vous avez fait vœu de ne jamais quitter le nom dont vous pensiez alors être l'unique et dernière héritière. Cependant, si vous le vouliez bien... vous pourriez, sans être parjure...

Mlle Renée retira doucement sa main; un instant après, elle était en selle.

— A bientôt, mon cousin! vous me devez une visite.

Et, cinglant d'un coup de cravache le flanc de sa monture, elle s'éloigna au galop.

— Elle vous aime! dit l'abbé en se jetant au cou de Paul. Puis il sauta sur sa mule, et partit en chantant dans son cœur un hymne d'allégresse.

JULES SANDEAU.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

DU PAUPÉRISME

ET

DES INSTITUTIONS DE CHARITÉ

I. *De l'Assistance et de l'Extinction de la Mendicité*, par M. A. de Magnitot. — II. *Histoire de l'Assistance dans les temps anciens et modernes*, par M. Alexandre Monnier. — III. *Rapport à M. le ministre de l'intérieur sur l'administration des bureaux de bienfaisance*, par M. A. de Watteville. — IV. *Des Monts-de-Piété et des Banques de prêt sur gage*, par M. A. Blaize.

Aucun sujet n'a été plus souvent traité, et par des esprits plus éminens, que celui dont j'ai à m'occuper. Il y a sept ans environ, une commission de trente membres, choisis dans le sein de l'assemblée législative et qui tiraient ou de leurs noms ou de leurs études spéciales une incontestable autorité, fut chargée d'examiner tout ce qui, de près ou de loin, se rattache au problème de l'assistance publique, et d'en dégager les propositions de nature à être converties en loi ou en règlement administratif. Ce n'était pas une tâche facile au milieu du trouble qui régnait encore dans les esprits et des illusions créées et entretenues par l'influence persistante des sectes. Il s'agissait de reprendre l'œuvre par les fondemens, de rétablir les grands principes hors desquels il n'y a pour les sociétés ni progrès, ni vie possible, de montrer où aboutissent les systèmes qui, déplaçant la responsabilité, mettent à la charge de l'état ce qui doit rester à la charge de l'individu. Voilà ce que fit cette commission, qui eut l'honneur et la bonne fortune d'avoir M. Thiers pour rapporteur. On se souvient du document qui en émana; il est de ceux qu'en matière d'assistance on ne peut omettre.

Parmi les reproches que l'on fit à ce document, quand il parut, il y en avait deux qui n'étaient pas dépourvus de tout fondement. On l'accusait de manquer d'invention sur beaucoup de points, d'érudition sur d'autres, de ne pas tout dire et de conclure faiblement. A l'appui de ces reproches, on citait des institutions de prévoyance qui avaient réussi tant en France qu'en pays étrangers, et auxquelles le rapport semblait refuser jusqu'aux honneurs d'une mention. Telles étaient les objections; même alors il eût été facile d'y répondre. Comme tous les travaux législatifs, celui-ci avait un caractère de circonstance : il s'agissait de dissiper les ténèbres dont l'air était rempli, et pour cela mieux valait ressaisir le flambeau des vérités générales que s'égarer à la recherche des moyens de détail, toujours sujets à contestation, exaltés par les uns, décriés par les autres, sans qu'aucun accord puisse s'établir ni sur la nature même de ces moyens, ni sur les conséquences que l'on doit en tirer.

Depuis ce temps, les faits ont marché et nous offrent un témoignage bon à recueillir. Presque tous les expédiens dont l'attention publique était saisie il y a sept ans ont été l'objet d'applications plus ou moins étendues. On a épuisé, en faveur des classes que visite la misère, la mesure des soulagemens possibles et mis notamment à l'essai une partie des combinaisons qui s'étaient produites en 1850 sous forme de conseils. Ainsi les sociétés de secours mutuels et les caisses de retraite pour la vieillesse ont vu leurs cadres s'élargir et leurs statuts se fixer; par tous les moyens, on a cherché à encourager et à développer l'habitude de l'épargne et le sentiment de la prévoyance. Même soin pour ce qui touche à la santé et au bien-être des populations : la loi sur les logemens insalubres et la construction des cités d'ouvriers ont eu ces deux objets en vue. On y a, comme raffinement, ajouté des bains et des lavoirs publics. Que rappeler encore? Les faits abondent, et il faut s'en tenir aux plus décisifs. Pour obvier au renchérissement des denrées alimentaires, on a maintenu, à l'aide de grands sacrifices et pendant plus de deux années, la taxe du pain au-dessous du coût réel et créé, dans les quartiers populeux, des fourneaux économiques où la viande était débitée à des prix réduits. En même temps on imprimait au travail une activité un peu artificielle, pour qu'à la hausse des subsistances correspondît une élévation au moins équivalente des salaires.

Qui n'aurait cru à la puissance de ces mesures combinées, et ne semblait-il pas que la misère dût battre en retraite devant elles? On avait dépassé ce que la philanthropie la plus exigeante peut entrevoir et indiquer à titre de vœu; on avait emprunté aux pays voisins les institutions les plus compatibles avec nos habitudes et nos mœurs, et poussé jusqu'à l'extrême limite les secours des villes et de l'état.

Et pourtant, malgré tant d'efforts, rien ne témoigne que la misère ait cédé du terrain; elle en aurait gagné plutôt, si l'on s'en rapporte aux appels multipliés de la bienfaisance privée et aux chiffres douloureux qui les accompagnent. Quant aux documens officiels, ils en sont restés au point où les a laissés l'auteur d'un rapport récent, M. de Watteville, qui évaluait à 1 sur 12, c'est-à-dire à 8 pour 100, la proportion du nombre des indigens comparé à celui de la population générale.

Tels sont les faits, et il convient d'ajouter que, pour ces derniers temps, des causes accidentelles, telles que la disette et la guerre, ont contribué à les empirer; mais au-dessus et en dehors de ces fléaux passagers, il existe un motif permanent, une sorte de loi qui empêche la misère de décroître en raison des soulagemens qu'on lui oppose. Cette loi, ce motif, ont été signalés par tous les hommes versés dans ces matières. L'assistance privée ou publique a un double effet: elle crée autant de pauvres qu'elle en secourt, et entretient la misère au lieu de l'éteindre. Toutes les fois que cette assistance a quitté son caractère libre et spontané pour revêtir des formes plus savantes, à l'instant même et en regard la misère s'est constituée dans des conditions analogues et a affecté une sorte d'organisation. Plus l'assistance tendait à se changer en institution, plus la misère dégénérait en une profession avouée. Les besoins semblaient se mesurer sur l'aumône, et non l'aumône sur les besoins. Tel est l'écueil souvent signalé et toujours menaçant où viennent échouer les combinaisons en apparence les plus efficaces. A mesure que les sociétés arrivent à l'aisance et à la richesse, il naît dans leur sein, à côté de l'indigence réelle, une indigence artificielle, produit de la paresse et des mauvaises mœurs, qui procède du calcul plutôt que de la nécessité, et résiste aux moyens employés pour l'extirper avec l'énergie des végétations parasites. Au lieu d'être un embarras, cette indigence artificielle devient parfois un instrument de domination, et le passé en fournit plus d'un exemple. C'est ce dont il est aisé de se convaincre quand on suit, à travers les temps, la marche du paupérisme administratif, les empiétemens volontaires ou forcés, les intermittences et les modifications qui s'y rattachent.

I.

Cette histoire a été plus d'une fois écrite, et avec autorité. S'agit-il des périodes grecque et romaine, on a M. Rossi, qui a traité ce sujet avec la lucidité propre à son esprit, et quant aux époques plus récentes, on a M. de Gérando, qui apportait dans ces recherches la passion du bien public, puis MM. Duchâtel et Naville, dont les tra-

vaux, un peu anciens déjà, n'ont rien perdu de leur crédit; MM. Brouckère, de Morogues, Armand de Melun, d'autres encore. Si M. Alexandre Monnier n'est venu ajouter que peu de chose à cet ensemble d'études et d'opinions, il a du moins le mérite de s'en être inspiré et d'en avoir présenté, dans un cadre réduit, l'analyse judicieuse et fidèle.

Ce qui frappe le plus vivement l'esprit dans les annales de l'assistance, ce sont les transformations qu'elle a subies entre les mains de l'état ou du clergé. Le monde antique ne semble point avoir donné à la charité privée l'importance et le caractère qu'elle a de nos jours. Non pas que les instincts du cœur y fussent méconnus ou étouffés : alors comme aujourd'hui, la main s'ouvrait pour l'indigent; il avait sa place à la table comme au foyer; jamais l'hospitalité n'eut une empreinte plus religieuse. Ce qui manquait à ces sociétés un peu rudes, c'était la bienfaisance collective et s'exerçant sous forme d'association, la pitié pour le prochain devenant l'une des vertus les plus actives, les plus spontanées de l'homme, et se rendant manifeste par une foule de fondations et d'établissemens de charité. En revanche, là où l'individu s'effaçait, l'état signalait sa présence : les lois suppléaient à l'impuissance des mœurs. On ne saurait imaginer jusqu'où allèrent les choses dans les républiques grecques, dont le travail des esclaves constituait presque toute l'activité. Ce qui restait de citoyens libres vivait des largesses du gouvernement ou des usurpateurs qui s'en emparaient. Le trésor public était ainsi un patrimoine commun qu'alimentaient la confiscation, les impôts forcés, les tributs prélevés sur les peuples vaincus ou sur les colonies lointaines, les revenus des mines et du domaine public. A Athènes par exemple, le salaire se montrait sous toutes les formes : salaire pour le sénat, qui comptait cinq cents membres, et pour les tribunaux, où il y en avait six mille; salaire pour les orateurs et pour les vingt mille individus qui assistaient aux assemblées. Pas un acte, pas une cérémonie qui ne fussent une occasion de salaires; on en distribuait au spectacle et dans les jeux, et quand Périclès voulut assurer sa popularité, il créa, sous le nom de *théorique*, une série de libéralités nouvelles, si bien que la moyenne de ces subventions réunies atteignait par tête de citoyen la somme de 1,000 francs de notre monnaie. Quelle charge pour le trésor! et pour aboutir à quoi? A entretenir dans la misère une population sans dignité. Rien ne remplace ici-bas l'activité et la responsabilité personnelles : les races les mieux trempées sont celles où l'individu attend le plus de lui-même et puise ses ressources dans le prix d'un travail librement débattu.

A Rome, l'action de l'état n'était ni moins visible ni moins générale; seulement le procédé changeait. Ce n'étaient plus, comme en

Grèce, des distributions en argent, mais des distributions en nature. Tous les monumens de la jurisprudence prouvent à quel point l'abus en fut poussé. Sous l'influence du vieil esprit républicain, on garde encore quelque mesure. La part d'initiative du gouvernement semble se résumer dans une institution qui s'est transmise jusqu'à nous, avec les inconvéniens qui y sont inhérens, celle de l'*annone*, de qui relevait la subsistance de la ville. Rien de plus curieux que ce fait, et surtout que la persistance de l'*annone* à travers tant de siècles et des régimes si divers. Au début comme au déclin des civilisations, il s'est toujours trouvé des gens, et en grand nombre, décidés à ne point voir que l'instrument le plus sûr d'un approvisionnement est la liberté des transactions, et qu'en cette matière le cours naturel vaut mieux que les plus ingénieux artifices. De là ces précautions, ces entraves, même ces taxes qui, sous prétexte de rendre l'existence des populations plus certaine, ne font que la rendre plus précaire et plus onéreuse. Entre deux intérêts très simples et qui se répondent constamment, une offre et une demande, un vendeur et un acheteur, on a imaginé de placer un tiers, l'état ou la commune, qui tient du parasite et du maître, s'impose aux parties pour modifier les termes du contrat, quelquefois à son propre avantage et toujours au préjudice commun, substitue l'arbitraire au droit et la faveur à la concurrence, reste un embarras quand il n'est pas une charge, et ne présente aucune sorte de garantie ni pour l'abondance des denrées ni pour la modération des prix. De nos jours, ces expédiens se nomment ou des mercuriales ou des lois de maximum; du temps des Romains, c'était l'annone.

Quoi qu'il en soit, l'annone, à son origine, n'avait d'autre objet que de prévenir ou de combattre les disettes. Dirigée tantôt par un préfet spécial, tantôt par des procurateurs, elle veillait à ce que le marché des grains fût bien approvisionné, et que la taxe y gardât des proportions raisonnables. Deux traits distinguent alors cette institution : elle est temporaire et n'aboutit pas à des distributions à titre gratuit. Il ne s'agit, quand elle est en vigueur, que de suppléer à l'insuffisance de l'activité commerciale, et d'envoyer des vaisseaux sur les lieux de production négligés par les marchands. Quant au prix, tantôt c'est le sénat qui le fixe, tantôt ce sont les tribuns; deux influences toujours en lutte, celle des patriciens, celle des plébéiens. Dans le premier cas, la taxe se relève; dans le second, elle descend aussi bas que possible. Malgré tout, le principe reste intact; l'annone est une institution de circonstance, et ne fait point de largesses; elle vend et ne donne pas. Pour en changer les conditions, il faut que les siècles s'écoulent et que les mœurs se relâchent. Avec les Gracques commencent les distributions gratuites. Sous Auguste,

l'annone se transforme en un fait permanent. Désormais les captations exercées sur le peuple au moyen de ces libéralités n'exposent plus un homme aux rigueurs de la loi, et le temps est loin où Spurius Mélius les payait de sa vie. Les tribuns en usent comme d'un moyen légitime : Clodius y a recours pour obtenir l'exil de Cicéron, Jules César quand il pose, dans son premier consulat, les fondemens de sa popularité. Dès-lors l'annone cesse d'être un expédient d'administration pour devenir un instrument de politique; ses cliens de passage sont des cliens définitifs, dont le nombre s'élève d'une manière alarmante, même pour ceux qui y cherchent un appui. Non-seulement le peuple de Rome accourt aux magasins publics, où la ration est distribuée dans des cubes de bois de troëne, mais tout ce que l'Italie renferme de gens déclassés, tous les fainéans, tous les bandits, semblent s'être donné rendez-vous dans la ville où ont lieu les distributions. En vain essaie-t-on de faire un choix parmi ces parasites, les éliminations avortent devant les fraudes et les violences. César a fixé à cent cinquante mille le chiffre des parties prenantes, Auguste à deux cent mille; ces réformes restent une lettre morte, les charges de l'annone s'accroissent de plus en plus, et cela à un point qu'elle n'y pourrait suffire sans les libéralités particulières des empereurs.

A partir de ce temps, l'alimentation de Rome est une véritable affaire d'état; l'activité et la spéculation commerciale en sont absentes. C'est l'état qui taxe les provinces à blé; c'est l'état qui arme les flottes, effectue les transports, assure les dépôts, renferme, conserve et répartit les grains. L'Égypte donnera le cinquième de sa récolte, la Sicile le dixième; les Gaules, l'île de Chypre, la Béotie, les Baléares, la Sardaigne, fourniront leur contingent. Tout retard dans l'arrivée des approvisionnemens a le caractère d'une calamité nationale; quand les vaisseaux chargés en Égypte sont signalés sur la côte, des réjouissances et des fêtes accompagnent cet événement. On se félicite comme si on échappait à une crise. Des navires plus légers que les autres prenaient les devans et arboraient à leurs mâts un pavillon de reconnaissance. Les populations se portaient alors vers le rivage, et les administrateurs de l'annone s'empressaient d'accourir. La joie éclatait en applaudissemens quand les pilotes mettaient pied à terre sur le promontoire de Caprée; on se rendait au temple de Minerve, où le vin maréotique coulait en l'honneur de cette heureuse navigation; puis les bâtimens étaient dirigés les uns sur Antium, les autres sur Ostie, d'où ils remontaient le Tibre jusqu'à Rome. Que d'appareil, et en même temps que d'embarras gratuits! Nous avons du génie romain une idée assez haute pour croire que, livré à lui-même, il eût trouvé des moyens d'approvisionne-

ment plus sûrs, plus simples et moins fastueux. Au lieu de ce convoi de cinq cents voiles, essuyant toutes le même risque et arrivant toutes à la fois, il eût divisé ses arrivées et ses risques, de manière que les marchés fussent constamment pourvus et n'éprouvassent pas l'alternative d'une extrême pénurie et d'une extrême abondance; mais il eût fallu que l'action officielle s'effaçât devant l'action privée, lui laissât quelque ressort en lui offrant quelques avantages. Rome ne l'entendait pas ainsi, et sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, nous sommes encore bien Romains.

Sous les empereurs de la décadence, cette question des subsistances ne fit que prendre un caractère plus grave pour l'armée comme pour le peuple; il ne semble plus rien y avoir en dehors de la munificence et des libéralités du souverain. On les multiplie à l'infini et sous les formes les plus variées, — le *congiaire* au peuple, le *donatif* à l'armée. Ces libéralités ne sont pas toutes volontaires; un jour c'est la soldatesque qui se plaint, l'autre jour c'est la multitude qui s'insurge; il faut acheter à prix d'argent le concours de l'une et la soumission de l'autre. Pas un empereur qui échappe à ces tributs forcés, et ils ont beau faire, jamais les largesses ne sont à la hauteur des exigences. Pour une prétention satisfaite, il en naît vingt autres plus impérieuses. Comment s'y dérober? Le pouvoir est à l'enchère, citoyens et légionnaires en disposent en faveur du plus offrant et lui dictent ensuite la loi; s'il résiste, on le brise et on traite de ses dépouilles avec un maître plus généreux. L'empereur est responsable de tout; il est responsable des récoltes, de la régularité des saisons, des rigueurs ou de la clémence du ciel. La multitude attend de lui ses moyens de vivre. Il doit agir pour elle, prévoir pour elle, ne la laisser dépourvue ni dans ses besoins, ni dans ses plaisirs. Malheur à celui qui retrancherait quelque chose de son pain ou de ses jeux du cirque! Aucun empereur n'y songe; tous s'inclinent devant cette mendicité turbulente. Auguste, pour célébrer sa victoire sur Antoine, élève au quadruple la distribution des denrées; Tibère crée une banque de prêts gratuits; Caligula donne deux fois à la populace un congiaire de 200 sesterces par tête, 79 fr. de notre monnaie. Jusqu'alors, le blé seul avait été livré à titre gratuit; on en fait autant pour le sel, pour la viande, même pour les vêtemens. Le trésor public est un réservoir où chacun puise, et qui est le siége d'un pillage régulier. Aussi que d'efforts pour le remplir! que d'exactions dans les provinces! que de confiscations, que de violences, que de meurtres pour nourrir ces milliers d'oisifs et de factieux! Cela dura jusqu'au jour où les Barbares marchèrent sur Rome, et ne trouvèrent de résistance sérieuse ni dans ses soldats mercenaires, ni dans ses citoyens avilis.

Ainsi finirent les sociétés antiques, pour avoir fait trop bon marché de la dignité humaine et laissé peser sur les existences la main et la tutelle de l'état. Tout ce qu'il y avait dans les populations de volonté virile et d'instinct industrieux s'éteignit graduellement devant ces habitudes de servilité et d'oisiveté. Les âmes ne se relevèrent que sous l'influence des idées chrétiennes; le réveil de la foi fut le réveil de l'activité personnelle. Alors l'assistance changea de caractère et de nom; elle cessa d'être cette manne qui tombait d'en haut, aveuglément et indistinctement, pour corrompre et énerver ceux qui en vivaient; elle devint une vertu et un devoir privés; elle s'appela la charité et eut pour forme l'aumône. Rien de plus touchant, surtout au début. On voit alors, on sent l'influence de l'église et, comme l'a dit éloquemment M. Villemain, « celle des grands exemples et des leçons sublimes dont elle étonna le monde par les Ambroise et les Chrysostome (1). » Ce qu'il y a de vraiment divin dans cette nouvelle manière de comprendre et de pratiquer l'assistance, c'est que l'obligé et celui qui oblige gardent le même rang, et que le secours n'entraîne pas la dépendance. Les riches se doivent aux pauvres, les valides aux infirmes, les grands aux petits. Le soulagement de la misère est l'œuvre de tous, l'attribut de tous; personne n'en est chargé par préférence, pas plus l'état qu'un corps dans l'état. Il se forme entre les membres de la famille terrestre un lien mystique qui les rend solidaires les uns des autres, les unit étroitement, et dont le dernier chaînon remonte jusqu'au ciel. Et quel souci de la dignité de l'homme dans l'exercice de cette charité! Les besoins n'ont plus à se produire; il est ordonné de les prévenir. La responsabilité se déplace; s'il y a des souffrances cachées, il faut les découvrir et ménager cette pudeur qui est la dernière noblesse de l'indigence. Pour un chrétien, c'est de l'obligation la plus stricte, comme le silence dans le bienfait. S'il y a quelque récompense à en attendre, ce n'est pas ici-bas; de pareils comptes se règlent ailleurs. L'acte perd de son prix au moindre mélange d'ambition ou de vanité.

Telle est la charité selon l'Évangile, et à la définir on comprend quel fut son empire dans les consciences. Jamais plus bel élan ne frappa et n'étonna le monde, et il ne fallait pas moins pour suffire aux besoins que créait le dogme nouveau. En affranchissant les esclaves, le christianisme avait pris à sa charge le soin de les nourrir. Il est vrai que le travail affranchi lui prêtait la fécondité de ses ressources; mais que de douleurs, que de misères accompagnèrent les premières périodes de cette transition, aggravées par les guerres,

(1) Rapport du secrétaire perpétuel de l'Académie française sur les concours de 1857, où le livre de M. Alexandre Monnier a obtenu une médaille de premier ordre.

les famines, le pillage et les invasions des hordes du Nord! La charité fut plus puissante que tous ces obstacles; elle adoucit les maux qu'elle ne pouvait guérir, et resta debout sur les ruines dont le sol était couvert. Limitée d'abord, son action s'étendit en raison des progrès de l'église, et devint universelle sous les empereurs convertis. On fonda des hospices où les malheureux trouvèrent un asile et du pain, on délivra les captifs, on distribua des secours avec un discernement que les sociétés païennes n'avaient pas connu. Ce fut entre le pouvoir spirituel et le pouvoir séculier une sorte de lutte, où celui-ci resta longtemps subordonné. L'église avait fait de la charité un de ses titres et une de ses forces; elle ne s'en dessaisit pas et ne laissa l'état intervenir à côté d'elle qu'à titre d'auxiliaire. Dans l'histoire de l'assistance, les deux rôles sont bien marqués, et il est utile de rechercher en quoi ils diffèrent : c'est le trait par lequel les civilisations modernes se séparent des civilisations du passé.

Sans doute la part des souverains fut grande dans les établissemens et les institutions de charité. Les plus illustres et les plus sages tinrent à honneur d'y attacher leur nom. Constantin fit aux pauvres des remises d'impôt, et ouvrit aux proconsuls des crédits en faveur des familles indigentes; Charlemagne multiplia les écoles et les dota généreusement; saint Louis fonda les Quinze-Vingts et enrichit de ses dons l'hôtel de ville de Paris, qui les distribuait aux nécessiteux; Charles V eut le premier l'idée d'une assistance judiciaire gratuite; François I[er] créa un bureau d'indigence avec des listes régulières, et lui donna le droit de lever une taxe d'aumône sur les habitans. Louis XIV, procédant ici comme partout avec sa grandeur habituelle, construisit et dota successivement l'hôpital des Incurables, l'hôpital des Convalescens, l'hôpital des Invalides, l'hôpital général de Paris, connu depuis sous le nom de la Salpétrière, et qui à lui seul pouvait renfermer jusqu'à six mille indigens. D'autres rois signalèrent leurs règnes par des fondations analogues, et, à vrai dire, il n'en est aucun qui ne se soit associé par quelques actes publics aux efforts et aux services de la charité privée.

La charité néanmoins, quelles que fussent la nature et l'étendue de ce concours, restait une œuvre indépendante, et dont le clergé conservait la direction. C'est dans les coffres de l'église que les fidèles déposaient leurs offrandes, c'est par ses mains que s'en opérait la distribution. Chaque paroisse avait ses pauvres, veillait à leurs besoins, en constatait l'urgence, et y pourvoyait en raison de ses ressources. L'évêque était le grand aumônier du diocèse; ses diacres s'occupaient du détail et comptaient parmi leurs principales attributions celle de trésoriers de l'épargne charitable. Beaucoup de dotations, beaucoup de biens de main-morte n'eurent pas d'autre origine, et à l'époque des croisades, quand l'esprit religieux souffla

sur le monde, on vit une foule de seigneurs disposer, avant leur départ, d'une portion de leurs biens en faveur des chapitres et des couvens plus spécialement voués à l'œuvre de l'assistance. Des ordres, comme celui des hospitaliers, s'établirent alors avec une mission spéciale, ils édifièrent la chrétienté par le spectacle de leur dévouement. Si l'élan fut vif, il n'était pas au-dessus des nécessités du temps. Un mal inconnu, la lèpre, venait d'envahir l'Europe, et la France seule, au XIII[e] siècle, comptait huit cents léproseries. Le clergé eut l'honneur de supporter sans fléchir un si lourd fardeau, et s'il ne fut qu'un intermédiaire des dons privés, il y ajouta ce que rien ne supplée et ce qui rehausse le prix du secours, son contingent de sacrifices et de risques personnels. Il fit plus encore; il maintint la charité dans ses vraies limites, l'inspiration volontaire, en ne la laissant dévier ni vers l'état, où elle se dénature, ni vers l'exercice isolé, qui presque toujours manque de discernement. Il la soumit à une sorte d'organisation, pas assez savante pour devenir stérile, pas assez régulière pour assurer un tribut aux assistans et un droit aux assistés.

Ce n'est pas qu'ainsi comprise, la charité n'ait eu des inconvéniens; en aucune matière, l'abus n'est plus voisin de l'usage. Même en France, où l'action en demeura libre, l'assistance eut de bons et de mauvais jours, et entretint la misère, qu'elle se proposait de soulager. Plus d'un édit de nos rois eut pour objet d'obvier à l'accroissement trop rapide du nombre des mendians et d'empêcher qu'ils ne fissent de leur condition une véritable industrie. A la gravité des peines on peut mesurer l'intensité du mal. Jean le Bon ordonna que tout mendiant valide serait jeté en prison, et, en cas de récidive, attaché au pilori, marqué au front d'un fer rouge, puis banni. De pareilles rigueurs ne suffirent pas pour extirper cette spéculation coupable; les portes des églises restèrent assiégées d'une foule de gens sans aveu, étalant aux yeux qui s'en détournaient avec dégoût des plaies réelles ou simulées. L'art de la mendicité se transmettait dans certaines familles comme un héritage, avec ses procédés, ses recettes, et presque ses priviléges. Il fallut sévir de nouveau et chercher des châtimens plus sûrs. Henri II prescrivit le travail forcé; Louis XIII ouvrit des ateliers de charité qui, pour la forme et les règlemens intérieurs, se rapprochaient de nos dépôts de mendicité et des établissemens plus sévères qui existent de l'autre côté du détroit (*workhouses*). Ce ne furent là, il est vrai, que des germes d'institutions, et ces mesures, décrétées contre un mal devenu excessif, étaient presque toujours abandonnées quand l'effet avait été produit. L'église intervenait à temps pour contenir le pouvoir administratif et empêcher qu'il n'empiétât trop ouvertement sur son domaine.

En Angleterre, surtout après la réforme, on alla plus loin. Tant que le dogme catholique fut dominant, le soin des pauvres était demeuré à la charge du clergé seul, et, malgré un luxe inoui de pénalité, le nombre s'en accroissait à vue d'œil. La brusque dispersion des ordres religieux fut, à ce point de vue, une révolution économique et sociale. Non-seulement elle rejeta dans le monde une légion de moines dépossédés, et qui avaient à s'y faire une place, mais avec eux les cinquante mille parasites qui vivaient de l'aumône des couvens. On s'en aperçut bien sous Henri VIII, dont le règne fut marqué par soixante-deux mille exécutions capitales pour attentats à la propriété. A l'industrie de la mendicité avait succédé l'industrie du vol. Il fallut prendre un parti, et de là vinrent ces lois des pauvres qui ont si longtemps pesé et qui pèsent encore sur l'économie administrative de la Grande-Bretagne. Henri VIII n'entra pas sans hésitation dans cette voie; on eût dit qu'il avait la conscience des embarras qu'il préparait à ses successeurs. Il fit un appel à la charité de ses sujets, provoqua des souscriptions, ordonna que des collectes fussent faites dans les églises. C'était encore de l'assistance volontaire; mais sous Élisabeth ces taxes, d'abord libres et provisoires, prirent un caractère forcé et définitif. Le quarante-troisième statut de ce règne fixa les bases du régime qui a prévalu pendant plus de deux siècles, et dont beaucoup d'élémens subsistent malgré les modifications de 1834. Trois dispositions caractérisent ce régime: le recensement des pauvres, leur existence mise à la charge de la paroisse, la création d'une taxe obligatoire pour leur entretien. Voilà le berceau de l'assistance légale et le germe du paupérisme organisé. On sait ce qui s'ensuivit; cette histoire a été souvent racontée. L'indigence avait désormais une action ouverte, un droit à exercer; elle en usa et en abusa. De suppliante qu'elle était, elle devint hautaine, exigeante; elle eut la menace à la bouche, et au besoin engagea des procès. Ses cadres s'élargirent, et si bien que la responsabilité des paroisses fut pour beaucoup d'entre elles une cause de ruine. La partie active s'épuisait à nourrir la partie inerte de la communauté, et pour soulager les pauvres, on en faisait d'autres à l'envi. Plus de prévoyance individuelle, plus de souci de l'avenir; on comptait sur la paroisse pour suppléer aux conséquences du vice ou aux défaillances de l'âge : à quoi bon l'épargne quand on a en perspective un prélèvement sur le fonds commun? Aussi cette taxe, légère à l'origine, devint-elle, avec le temps et à la suite d'innombrables abus, intolérable pour ceux qui y étaient assujettis. Il est telle localité, comme Cholesbury, où les revenus de ceux qui possédaient quelque chose étaient insuffisans pour acquitter le tribut légal envers ceux qui ne possédaient rien. En 1834, la taxe s'élevait, pour toute l'Angleterre, à 6,317,255 liv. sterl. (157,931,375 fr.). Une réforme était

nécessaire, et, malgré le respect des Anglais pour leurs vieilles lois, elle eut lieu.

Le trait essentiel de cette réforme fut d'affranchir les paroisses de leur responsabilité, ou tout au moins de la rendre plus légère. On ne conserva de l'ancienne organisation que des agrégations ou unions de paroisses créées par un statut de George III, et qui avaient la puissance et les ressources nécessaires pour gouverner et entretenir leurs nécessiteux. Le reste releva d'une autorité unique, chargée de rechercher et de combattre ce que l'indigence légale avait d'excessif et d'artificiel. En même temps que la loi maintenait le secours, elle imposait le travail, et des établissemens spéciaux étaient fondés, avec la contrainte comme sanction et la séparation des sexes comme moyen de discipline. On ne renonçait pas au principe, on en réglait seulement l'application de manière à le rendre moins abusif. Les résultats ne trompèrent point ces espérances, et trois ans après cette réforme, la taxe était déjà réduite de 2,271,514 livres sterling (56,818,050 fr.). Elle s'est relevée depuis lors, sous l'influence de causes accidentelles, comme l'insuffisance des récoltes, la cherté des vivres et les fluctuations du travail manufacturier, sans qu'on en puisse tirer une conclusion défavorable contre l'efficacité du nouveau système. Seulement, tout mitigé qu'il est, le principe subsiste : c'est toujours l'assistance officielle. Le droit du pauvre est inscrit dans la loi; elle se borne à en régler l'exercice. Là sont l'écueil et le danger; on a enrayé, mais on est toujours sur la même pente. Le droit pour l'assisté exclut presque le devoir chez celui qui assiste; dès que l'état s'en mêle, l'individu peut s'effacer; les bourses privées ne se mettent pas volontiers à la suite du trésor public, et à moins de se payer d'illusions, il faut convenir que l'un des deux modes de secours nuit à l'autre.

La France, au milieu d'essais contradictoires, ne s'est jamais engagée aussi avant dans cette voie; elle a su ménager à la charité libre une part beaucoup plus grande. La mobilité des habitudes et l'inconstance des institutions l'ont servie en cela. On n'a manqué ni de projets ni même de décrets; ces projets, ces décrets, sont restés en partie sur le papier. Ainsi, quand à la suite des proscriptions révolutionnaires, le clergé eut pour ainsi dire disparu, et avec lui cette épargne dont il disposait en faveur des pauvres, il y eut, de la part des gouvernemens qui se succédaient, plus d'un effort et plus d'un retour pour résoudre un problème que la misère des temps rendait plus terrible. La constituante, en frappant la mendicité, essaya d'organiser un système de secours et de travaux dont le moindre défaut était l'impuissance. La convention fit plus encore : avec la solennité qu'elle mettait dans les mots, elle déclara que l'assistance des pauvres était une dette nationale, et qu'il y serait pourvu

au moyen de la vente des biens des hôpitaux, des fondations et des dotations existantes. Chaque département devait recevoir à cet effet une somme déterminée, et un registre des indigens, ouvert au chef-lieu des cantons, devait servir de base aux répartitions. L'assistance privée était également soumise à quelques règles. Plus de dons manuels ni directs, mais des souscriptions volontaires versées dans une caisse de secours. En même temps des peines rigoureuses étaient édictées contre les mendians, avec la transportation comme sanction extrême. On alla, dans des décrets postérieurs, jusqu'à donner une assiette à l'indigence, en la mesurant à l'échelle des contributions, et une limite aux secours, en les fixant à 160 livres dans certains cas, et à 120 livres dans d'autres. Il est presque inutile d'ajouter que ces lois, votées avec apparat et accompagnées de discussions pompeuses, restèrent sans effet. On n'y avait oublié qu'une chose, c'était d'en mettre les dispositions en harmonie avec les ressources du trésor. Là comme ailleurs, l'argent manqua, et les pauvres en revinrent à leurs procédés habituels, en dépit d'interdictions dérisoires. Deux institutions survécurent seules à cette suite de décrets : le secours à domicile et le dépôt de mendicité.

Ce fut sur ce dernier moyen que revint et s'appuya la législation charitable de l'empire. Un décret daté de Bayonne du 5 juillet 1808 eut pour objet d'organiser des dépôts de mendicité, dont les dépenses devaient être supportées concurremment par le trésor public, les départemens et les villes. A l'appui et comme force coactive, on modifia le code pénal en y ajoutant les articles qui y figurent du numéro 274 au numéro 282 contre le vagabondage et la mendicité. Il s'agissait d'une extirpation complète obtenue à l'aide d'une répression vigoureuse; mais là encore l'instrument n'était pas en rapport avec la tâche. Tout ce que put faire le gouvernement impérial au moyen de la force dont il disposait, ce fut d'ouvrir trente-sept dépôts, dont l'encombrement dépassa toutes les prévisions et amena des embarras de plus d'un genre. L'expérience était donc incomplète quand la restauration survint, et, sous la pression du clergé, laissa les choses aller de nouveau à l'abandon. Il ne se créa plus de dépôts; beaucoup se fermèrent, un petit nombre seulement traversa cette période de défaveur. Cependant la réaction n'alla pas jusqu'à une abrogation formelle du décret de 1808, et le gouvernement de juillet put reprendre, avec la mesure et la prudence qui le caractérisaient, l'œuvre un peu négligée de l'empire. C'est à M. le comte Duchâtel que revient l'honneur d'avoir remis cette question à l'étude. Les départemens y procédaient au hasard, sans unité, sans esprit de suite. Par une circulaire en date du 24 février 1840, le ministre de l'intérieur ouvrit une grande enquête et indiqua aux préfets les points sur lesquels elle devait porter : les causes habituelles de la

mendicité; les mesures adoptées pour l'empêcher, soit par l'autorité supérieure, soit par les conseils généraux et municipaux; l'existence et l'organisation des établissemens de refuge ou de travail, des fondations civiles ou religieuses, des sociétés de bienfaisance et de secours mutuels; enfin les interprétations peu concordantes que la jurisprudence en vigueur avait rencontrées dans les tribunaux et les cours. La conclusion du ministre était que l'administration n'entendait apporter dans cette recherche ni esprit de système ni opinion préconçue, mais que le problème, réduit à ses termes les plus simples, consistait à combiner dans une juste mesure la répression et la charité.

La question était bien posée : les réponses ne furent pas toutes à la même hauteur, les faits aussi furent lents à venir. Il y eut pourtant un certain nombre de dépôts ouverts entre 1840 et 1848, et de plus la jurisprudence fut enfin fixée. Ce qui partageait les tribunaux et les cours, c'était la nature de l'autorisation exigée pour l'établissement d'un dépôt. On vida le conflit en substituant aux arrêtés du ministre la sanction plus élevée d'une ordonnance ou d'un décret, et cette formalité fut exigée non-seulement pour les fondations publiques, mais aussi pour les fondations communales et particulières. Depuis lors, rien ne s'oppose plus, dans le domaine de la légalité, à ce que la mendicité disparaisse de la surface de notre territoire. Ce qui subsiste d'obstacles vient d'ailleurs et ne peut être surmonté aussi facilement. Renfermer un mendiant surpris en flagrant délit n'est pas tout en effet : il faut lui assurer du travail dans la prison ou hors de la prison, combiner le secours et le châtiment, faire du malheureux délinquant, si c'est possible, un membre actif de la communauté, ou, si l'âge et les infirmités s'y opposent, lui ouvrir des asiles spéciaux comme destination définitive. Autrement il n'y a là qu'une douloureuse fiction. Le dépôt recevra et rendra les mêmes pauvres; à peine libres, ils tendront la main pour y rentrer, et où l'on croyait n'avoir que des hôtes de passage, on aura des pensionnaires intermittens, triste témoignage de l'impuissance de la loi.

C'est à cette circonstance que l'on doit attribuer les progrès si lents de l'extinction de la mendicité. Sur l'ensemble de nos départemens, seize seulement se sont trouvés en mesure d'établir des dépôts; il est vrai que, par une heureuse association, ces seize dépôts embrassent vingt-cinq départemens. Un grave inconvénient s'attache d'ailleurs à ces organisations partielles, c'est l'émigration de la mendicité. Chassés d'un département, les mendians passent dans le département voisin et l'infestent outre mesure, de sorte qu'à un ma guéri sur un point succède sur un autre point un mal plus grand. Il n'y aurait à cela qu'un remède, ce serait de proclamer l'uniformité du régime créé par le décret de 1808 et de rendre le dépôt obligatoire. Obligatoire! mais les ressources de beaucoup de départemens

n'y suffiraient pas! On sait combien il y en a d'obérés, et de quel poids sont pour eux les centimes facultatifs qu'on multiplie avec plus de prodigalité que de prudence. Puis ces dépôts auraient besoin, en se généralisant, de sortir du caractère mixte qu'on leur a attribué dans plusieurs localités. Ils sont à la fois une prison et un asile, et reçoivent indistinctement des mendians libres et des mendians frappés par la justice. Ce procédé a des dangers : il confond ce qui ne devrait pas être confondu. Pour le mendiant condamné, le séjour a une limite naturelle, celle de la peine; pour le mendiant libre, où est la limite? On en vient ainsi, par la force des choses, à constituer de véritables établissemens hospitaliers dont le maintien est au-dessus des forces des départemens, et qui, même dans les mains de l'état, constitueraient à la fois une dépense difficile à calculer et un dommage bien plus grand encore pour l'activité du pays.

On conçoit donc que là où ils existent, les dépôts de mendicité soient incomplets et impuissans, et que là où ils n'existent pas, on se montre peu empressé à en créer. Le vice de ces institutions est toujours le même : donner de la sécurité à la misère, lui fournir des garanties, lui ménager des perspectives, lui reconnaître un droit. Que ces institutions se présentent sous la forme de peine ou sous la forme de secours, l'abus peut varier sans être moins réel : dans la déchéance, la peine et le secours se confondent quand la sécurité est au bout. C'est ainsi que dans tous les temps et sous tous les régimes on a fait des pauvres en se proposant de les soulager, et que leur nombre s'est élevé en raison de la régularité de l'assistance.

II.

Ce qu'il y a surtout d'intéressant dans l'ouvrage qu'a publié M. de Magnitot, préfet de la Nièvre, c'est l'expérience qui lui est personnelle et qui a eu pour siége le département qu'il administre. Autant que personne, je rends justice aux recherches historiques dont il a éclairé et accompagné son sujet, aux détails curieux qu'il donne sur la charité préventive ou active, indirecte ou directe : qu'il me permette néanmoins d'en venir sur-le-champ à son titre le plus réel, à la métamorphose administrative dont il a été le promoteur.

La Nièvre était naguère au nombre des départemens qui n'avaient pas de dépôt de mendicité. Une ordonnance rendue le 17 octobre 1847 n'avait pu aboutir par suite des événemens de février 1848 : le voisinage de ces deux dates explique un premier avortement. Dès son arrivée dans le département, M. de Magnitot s'occupa de reprendre et d'assurer l'exécution de la mesure. Le temps et la localité s'y prêtaient mal : c'était en 1854. Deux mauvaises récoltes pesaient sur les campagnes, et l'on sait à quel point les habitudes

de mendicité sont invétérées dans l'ancien Bourbonnais. Le préfet ne se découragea pas et se mit à l'œuvre. Supprimer la mendicité purement et simplement, avec la seule condition que la loi impose, la création d'un dépôt pourvu des élémens nécessaires, était un acte auquel il ne fallait pas songer : c'eût été manquer d'humanité et d'esprit politique; le gouvernement d'ailleurs n'y eût pas consenti. Comme mesure parallèle, il y avait lieu de placer l'organisation de l'assistance et de créer un ensemble de ressources qui, en tout état de cause, fussent à la hauteur des besoins. Ces ressources, comment se les procurer? Était-ce par la voie d'un impôt obligatoire que les conseils municipaux auraient voté et qu'aurait sanctionné le ministre de l'intérieur? Rien de plus grave; l'impôt aurait pu être accepté par une commune, refusé par l'autre, et d'ailleurs procéder ainsi, c'était commettre une erreur de doctrine. M. de Magnitot pensa avec raison, et en s'appuyant de l'autorité de M. Thiers, que « l'individu agit avec ses propres deniers, et que l'état au contraire agit avec les deniers de tous, avec ceux du pauvre comme avec ceux du riche, et que si, pour l'individu, il n'y a pas d'autre conseil à suivre que celui de donner le plus possible, pour l'état au contraire il faut recourir aux principes de la justice distributive et examiner si, en donnant aux uns, il ne prend pas aux autres, si en un mot il ne manque pas aux règles d'une bonne et équitable administration (1). »

L'idée de l'impôt obligatoire une fois écartée, M. de Magnitot fut conduit à celle de l'offrande volontaire. Rassembler et discipliner les dons épars, en régler la collecte et la distribution de manière que l'une fût plus abondante et l'autre mieux entendue, substituer à la générosité irréfléchie des individus l'action éclairée des bureaux de bienfaisance ou d'une commission dans laquelle siégeraient le curé et le maire, voilà en quelques mots la combinaison à laquelle le préfet de la Nièvre s'arrêta. Il ne s'agissait plus que de la faire adopter au département, et ce fut l'objet de plusieurs circulaires qui figurent dans l'ouvrage de M. de Magnitot à titre de pièces justificatives. Il y expliquait ses projets et les recommandait à l'attention des personnes influentes, pour qu'une fois convaincues, elles se dévouassent à convaincre les autres. Le dernier mot de tout cela, c'était l'ouverture d'une souscription commune à tout le département, souscription parfaitement libre, où ceux qui voudraient s'inscrire le feraient pour la somme qui leur conviendrait, et qui pour la plupart d'entre eux serait tout au plus l'équivalent d'aumônes arrachées par l'importunité ou dégénérées en une sorte de redevance. Les dons en nature étaient acceptés au même titre que les dons en argent et répartis de la même manière. Ainsi tout restait libre, le

(1) *De l'Assistance*. Rapport à l'assemblée législative (1850).

chiffre et le mode de souscription, l'acquiescement ou le refus. Seulement, comme l'œuvre ne pouvait réussir qu'avec des conditions de durée, l'engagement devait être pris pour cinq ans, et la somme acquittée par fractions tous les trois mois entre les mains du percepteur du canton et sous la forme de contribution directe.

C'était là, il faut en convenir, une initiative hardie, et à l'appui de laquelle un peu d'habileté administrative n'était pas de trop. Les bourses sont en général rétives, et un engagement de cinq ans est bien long; mais un préfet a des prestiges auxquels tout cède! Tant de gens attendent de lui un sourire ou une faveur, que ses désirs éprouvent rarement de grandes résistances. Il a des auxiliaires partout, aussi bien dans les corps électifs que dans l'administration salariée. M. de Magnitot n'eut qu'à faire un appel; tout le monde se rangea sous son drapeau. Il eut le conseil général et les conseils municipaux, il eut le clergé et un beau mandement de l'évêque, il eut les maires, les officiers ministériels, les agens des finances, toutes les influences de la commune, du canton et de l'arrondissement; il eut ce qui mène un département et s'impose à la masse. L'œuvre d'ailleurs se recommandait par elle-même; elle était belle, elle était grande, elle parlait au cœur et à la raison. Après quelques mois d'efforts, les listes de souscription accusèrent un chiffre de 242,321 fr. 91 cent. d'engagemens volontaires pour une période de cinq années. Aucune expérience ne pouvait être plus concluante, ni mieux témoigner de l'ascendant personnel de l'administrateur. Désormais l'abolition de la mendicité se présentait dégagée des obstacles qui l'avaient fait ajourner : un décret en date du 24 janvier 1855 autorisa la création d'un dépôt dans le département de la Nièvre.

Quelle influence cet ensemble de mesures a-t-il exercée sur la condition des classes nécessiteuses? C'est un point sur lequel M. de Magnitot ne s'explique pas suffisamment, et cela se conçoit : son acte et son livre sont presque de la même date. La période écoulée n'est pas assez longue pour fournir les élémens d'un jugement définitif. Cependant les premiers effets de la réforme sont curieux à noter. Parmi les individus qui vivaient du produit de la mendicité, les uns transportèrent ailleurs leur industrie, et cela dans une proportion telle qu'un département limitrophe en jeta des cris d'alarme; d'autres se résignèrent à rentrer, suivant leur langage, dans la vie privée et passèrent à l'état d'honnêtes rentiers. Les plus singulières découvertes furent faites à ce moment. Tel malheureux, couvert de haillons hideux à voir et qui depuis vingt ans harcelait le passant de ses cris et de ses prières, était propriétaire de deux maisons d'un bon produit; tel autre avait une somme d'argent placée chez son notaire. Il en est, parmi ces industriels, qui, ne pouvant s'accoutumer à l'idée de dépenser leur propre revenu, essayèrent de se faire

comprendre par surprise sur la liste des personnes participant aux secours. D'autres en revanche, se sentant encore valides, demandèrent au travail les moyens d'existence qu'ils tiraient naguère de l'aumône. En résumé, la transformation fut pacifique; il y eut bien quelques cris poussés et quelques menaces proférées, mais l'effervescence dura peu, et une attitude bienveillante la désarma sans beaucoup d'efforts.

Telle est l'expérience qui s'est accomplie dans la Nièvre sous l'administration de M. de Magnitot. Aux faits qui viennent d'être exposés, je n'ajouterai que peu d'observations. L'acte du préfet de la Nièvre part d'un bon sentiment; il date d'hier, et Dieu me garde d'en affaiblir les chances par l'expression d'un découragement prématuré. Au fond, M. de Magnitot a raison. Le décret de 1808 et les articles du code pénal qui en furent la conséquence doivent avoir pour correctif un exercice mieux entendu et plus général de la charité privée. Il faut que celle-ci se montre d'autant plus active que la loi est plus rigoureuse. C'est un devoir, et des plus étroits. Babbage, en parlant de la taxe des pauvres, l'envisage comme une sorte de rachat et dit que l'Angleterre paie ainsi en bloc sa sécurité. La charité privée peut, en France, faire le même calcul et le même raisonnement. En allant au-devant du mal, elle s'exonère de la plainte, elle s'épargne le spectacle de nos plaies sociales et l'ennui de tristes et perpétuelles obsessions. Il convient donc de faire marcher parallèlement la répression et l'assistance : ce sont des termes qui se correspondent.

Jusque-là, on ne peut que partager les idées de M. de Magnitot; mais un point sur lequel il me paraît impossible de s'accorder avec lui, c'est l'immixtion de l'élément administratif dans une œuvre de charité privée. Et d'abord notre gouvernement n'est-il pas assez chargé de besogne pour qu'on évite de lui attribuer encore celle-là? Puis, outre l'embarras, il y a la responsabilité. Les indigens, quand l'aumône est directe, n'ont pas à se plaindre de la part qui leur échoit : c'est l'effet de leur chance, ils s'y résignent aisément; mais si l'aumône est indirecte, leurs dispositions se modifient et deviennent tout autres. A l'instant ils s'en prennent au dépositaire et le poursuivent de leurs soupçons. Si c'est l'autorité, ils ne manqueront pas de dire qu'elle procède aux distributions avec partialité, qu'elle a des préférences, des faveurs, ses pauvres en un mot, et qu'elle les choisit parmi ceux qui affectent le plus de servilité et d'hypocrisie. De toutes les façons, la responsabilité du pouvoir est engagée dans un acte qui n'est pas naturellement de son domaine et pour des fonctions qu'il aurait pu abandonner à l'activité privée. Bien des signes attestent que c'est là une des maladies du temps. Sous prétexte de régularité, on étouffe l'indépendance, même la plus inoffen-

sive; on s'ingénie à trouver des mécanismes pour toute chose, sans en excepter l'exercice des vertus. Et pourtant M. de Magnitot repousse, pour la combinaison qu'il a fait prévaloir, une assimilation quelconque avec l'assistance légale : c'est là une prétention qui ne peut être admise. Aux yeux des personnes qui ne se paient pas de mots, ces engagemens réguliers ne sont, sous une forme ingénieuse, que de l'assistance légale, et du caractère le moins ambigu. Comment nommer autrement une taxe, même volontaire, quand elle a cinq ans de durée, s'acquitte chez le percepteur du canton et sert à composer un fonds charitable dont les agens de l'autorité sont les dispensateurs? C'est si bien de l'assistance légale, que l'insuffisance des souscriptions est couverte, d'après l'aveu du préfet, au moyen d'une somme mise à sa disposition par le conseil général et accrue par les libéralités du gouvernement.

Ce n'est pas là d'ailleurs un problème résolu, c'est tout au plus un problème ajourné. Après cinq ans de répit, on se retrouvera en face des mêmes nécessités, et il faudra refaire le même effort. Où est la garantie d'un second succès, et après un second succès, d'un troisième? L'humeur est changeante en France; on y a du goût pour les nouveautés, mais on laisse volontiers les choses tomber en désuétude. Ce n'est plus ici cette terre d'outre-Manche où l'on respecte jusqu'aux abus, pourvu qu'ils soient anciens; c'est le pays de la mode, qui met au rebut une institution dès qu'elle lui semble usée et dénigre tout ce qui ne s'impose pas. Cette objection écartée, il s'en présente une plus grave. On a vu, et le préfet de la Nièvre a soin de le constater dans son ouvrage, qu'une bonne portion des mendians du département passa dans les départemens voisins, sur les premières terreurs causées par la réforme, c'est-à-dire qu'au lieu de se guérir, le mal, pour cette catégorie de nécessiteux, ne fit que se déplacer. La Nièvre fut délivrée, mais au préjudice de l'Allier, du Loiret et de la Côte-d'Or, qui virent affluer un surcroît de pauvres, et les pires d'entre les pauvres, les incorrigibles et les vagabonds. Or est-ce bien de la justice? est-ce même de la bonne administration? On trouverait étrange un système de voirie qui ne déblaierait une rue que pour en encombrer une autre; c'est ce qui a lieu en matière de mendicité. Là où le département affranchi s'applaudit, les départemens envahis se lamentent; les opinions se séparent comme les intérêts. Il y a plus : les charges se distribuent en raison inverse des forces. Les départemens où la mendicité a pu être abolie sont en général des départemens riches, populeux, ayant ou des finances en bon état ou les moyens de les ranimer par le crédit; les départemens où la mendicité est encore tolérée sont des départemens d'un rang secondaire, manquant de fonds, même pour l'établissement d'un dépôt, et regardant l'extinction du fléau comme

une tâche inabordable. Et pourtant, par la force des choses et à mesure que le décret de 1808 reçoit une application plus étendue, la mendicité émigre des départemens où son poids était le moins sensible sur ceux qui peuvent le moins la supporter. Voilà une singulière loi d'équilibre, et les effets en seraient bien plus fâcheux, si des mesures de police n'agissaient vigoureusement en sens contraire.

Ce qui ressort le plus clairement de tout ceci, ce sont les difficultés inhérentes à l'exécution du décret du 5 juillet 1808. Un fait non moins caractéristique, c'est qu'après un demi-siècle d'existence, ce décret ne régit que le quart environ de nos départemens. Dans toute notre législation charitable, on retrouve cette circonstance d'une application partielle et restreinte. Comme les dépôts de mendicité, les bureaux de bienfaisance, tels que les ont constitués les lois de l'an II et de l'an V, n'embrassent et n'assistent qu'une partie de la population. On sait ce que sont ces bureaux et dans quel cadre leurs fonctions s'exercent. Chacun d'eux se compose de cinq membres dont les services sont gratuits, et d'un receveur chargé de la responsabilité financière. Ces membres ont pour auxiliaires naturels toutes les personnes qui dans la commune veulent se dévouer aux bonnes œuvres, hommes, femmes, membres du clergé, sœurs hospitalières. Quant aux ressources des bureaux, elles se composent, aux termes de la loi, des biens donnés anciennement aux pauvres, des dons et legs nouveaux, du produit concédé sur les prix d'entrée aux spectacles et divertissemens publics, des sommes votées par les conseils municipaux, du montant des souscriptions et des quêtes, enfin des rentes ou pensions dont certains bureaux jouissent. Le tout forme une somme qui s'élèverait, d'après un rapport officiel, à 17,381,257 fr. 08 c., ce qui équivaut en moyenne à 12 fr. 50 c. par chaque individu assisté. Encore existe-t-il de bureau à bureau et de commune à commune des inégalités considérables. En prenant les points extrêmes, tel bureau, comme celui de Paris, portera ses recettes à 2,294,364 fr. 55 c.; tel autre, comme celui de Saint-Ythaire (Saône-et-Loire), ne percevra que 51 centimes. A Martignat dans l'Ain, la moyenne du secours se réduira à 1 centime par tête; elle montera à 899 fr. 15 c. à Montbéliardot dans le Doubs : proportion dérisoire d'un côté, exorbitante de l'autre.

Le rapport dont nous parlons abonde en pareils renseignemens et jette un grand jour sur ces questions délicates. On y voit où nous en sommes, après tant de sacrifices et d'efforts, dans le domaine de la charité légale, et il y a lieu de s'étonner du peu de progrès accompli. Sur nos 36,820 communes, on n'en compte que 9,336 qui soient pourvues de bureaux de bienfaisance, avec 1,329,655 indigens inscrits; encore ne peut-on pas prendre au sérieux 1,062 bureaux qui ne possèdent rien, et 1,000 autres qui n'ont pas 100 fr.

de revenu. Tout calcul fait, c'est le cinquième ou le quart au plus de la population qui est appelée à participer au bénéfice de l'institution. Il existe dès lors en France 27,000 communes où la charité privée suffit à tout, et qui se passent de bureaux de bienfaisance, peut-être aussi de dépôts de mendicité. En sont-elles plus malheureuses, plus dénuées pour cela? recèlent-elles plus de misères? C'est une étude qui n'a jamais été faite autrement que par approximation; mais on peut affirmer hardiment que si les souffrances y étaient plus vives qu'ailleurs, ces communes se seraient procuré le soulagement qui résulte d'un bureau de bienfaisance légalement reconnu. L'autorisation n'est pas à un bien haut prix; on a vu que le bureau de Saint-Ythaire s'est constitué avec une recette de 51 centimes. Si un pareil nombre de localités est demeuré dépourvu, c'est volontairement, il faut le croire, et par suite de bonnes et fortes habitudes d'assistance mutuelle.

Ajoutons que, jugée d'après le rapport déjà cité, l'assistance légale donnerait lieu à plus d'une observation. Ainsi l'auteur lui-même adresse plusieurs reproches aux bureaux de bienfaisance, et énumère des griefs au sujet desquels le contrôle administratif demeure impuissant. Telles sont les distributions en argent, qui absorbent la plus grande part du fonds charitable (2,344,330 fr. 80 cent.). Non-seulement il se glisse beaucoup d'arbitraire dans ces distributions, mais il est avéré que le cabaret en profite beaucoup plus que le ménage. En outre les secours en nature ne sont pas assez variés; ils devraient comprendre plus d'objets et défrayer plus de besoins; une fâcheuse routine règne à cet égard. Lorsqu'on a donné, avec une désespérante uniformité, un peu de pain, un peu de viande, du bois, du linge, quelques médicamens, on croit avoir tout fait. Ne pourrait-on pas adapter plus judicieusement les dons à la situation des personnes, dans certains cas fournir des outils, des matières premières, en un mot des alimens à un travail fructueux?

Ces inconvéniens ne sont rien cependant auprès du plus grave, de celui qui choque le plus, l'exagération des dépenses de gestion et d'administration. Prélever une part sur le pain des pauvres, c'est malheureusement une nécessité : on n'a, sans argent, ni commis, ni bureaux; c'est l'accessoire obligé de toute conception administrative. Seulement ici le sujet commande une discrétion plus grande; il faut se montrer avare du bien de ceux qui sont dénués de tout. Cette pensée ne domine pas dans tous les bureaux de bienfaisance. Sur les 17 millions de recettes dont ils disposent, 3 millions sont employés à couvrir leurs frais, c'est le cinquième environ, et il est huit départemens où cette proportion va jusqu'au tiers : l'Ardèche, l'Ariége, l'Aude, les Bouches-du-Rhône, la Côte-d'Or, le Gers, la Manche, les Vosges. D'autres y mettent plus de vigilance ou plus de

désintéressement, comme le Rhône, où la proportion des dépenses est d'un dix-neuvième, et la Vienne, où elle est d'un quarante-quatrième.

Je m'arrête à ce symptôme : il est de ceux qui donnent à réfléchir aux hommes de bonne foi. La spéculation n'épargne plus rien, même ce qui devrait y rester étranger, l'œuvre de l'assistance. Sur des sommes destinées aux indigens, les personnes interposées s'attribuent d'abord le tiers de la recette : c'est ce qu'on appelle organiser, administrer, ne disputons pas sur les mots. Si on examinait une à une les institutions charitables qui ont le sceau officiel, on y retrouverait le même abus, souvent à un degré plus grand. A peine sont-elles fondées, que des existences parasites s'y attachent, et qu'une ou plusieurs industries s'y greffent impunément. J'en pourrais citer beaucoup d'exemples ; un seul me suffira, et je le relève dans un très bon ouvrage, celui de M. Blaize sur les monts-de-piété. Aucun écrivain n'était plus autorisé à en parler : M. Blaize a dirigé en 1848 le mont-de-piété de Paris. Il y apportait le goût du bien public et un vif esprit de réforme. L'une de celles qu'il poursuivit avec le plus de fermeté, ce fut la suppression de ces commissionnaires qui se substituent à l'établissement principal pour aggraver à leur profit les conditions du prêt et envelopper de plus de ténèbres l'origine des dépôts. Rien de plus moral ni de plus juste qu'un pareil dessein. Comme toutes les usurpations, celle-ci avait grandi dans la tolérance et dans l'impunité. Ce qui n'était au début qu'une faveur révocable était devenu, le temps aidant, un véritable privilége, une sorte d'office qui se transmettait comme ceux des notaires, des agens de change et des avoués. L'empiétement était flagrant, M. Blaize lutta de son mieux pour le faire cesser; mais il y a dans le privilége un tel ressort, que celui-ci trouva le moyen de survivre à une révolution qui avait emporté un trône. Voilà ce que c'est qu'un abus, et quelles racines il pousse dans un pays où, au lieu de maintenir l'indépendance des intérêts, on a la triste et coûteuse prétention de les organiser à tout propos et hors de propos.

Ce qui s'est passé dans un royaume voisin devrait pourtant servir de leçon aux gouvernemens qui, en matière d'assistance publique, poussent trop loin les procédés d'ingérence et d'empiétement. S'il est une vertu qui doive redouter le bruit et fuir le scandale, c'est la charité, et pourtant les choses ont été conduites en Belgique de telle sorte qu'une loi sur les fondations charitables a placé naguère ce petit état sous le coup d'une crise des plus graves. Les deux partis se balançaient pour le nombre et apportaient dans la lutte une égale ardeur; c'était une question de drapeau plutôt qu'une question de doctrine. En lui-même, le différend ne semblait pas de nature à soulever une pareille tempête; il s'agissait de savoir quelle latitude

on accorderait à l'initiative privée pour la fondation d'établissemens qui ont un caractère d'utilité publique, comme les crèches, les refuges, les hospices, les écoles gratuites, etc. Partout ailleurs aucune émotion ne se serait attachée à une loi de ce genre; mais en Belgique, où l'opinion libérale et l'opinion religieuse se mesurent constamment de l'œil, où chaque pouce de terrain est disputé pied à pied, et où l'équilibre, péniblement maintenu, peut être détruit par un défaut de vigilance, la difficulté qui se présentait était de celles qui agitent profondément une nation. Sans revenir sur une question traitée ici même avec une grande autorité (1), nous ne voulons insister que sur un point : c'est qu'une question de charité qui devient l'occasion et le point de départ d'un débat politique impose une grave responsabilité au gouvernement qui la couvre de son initiative. Avant de présenter aux chambres la loi sur les fondations charitables, le gouvernement belge n'aurait-il pas dû en mieux prévoir les suites? Que cet exemple ne soit point perdu! Les œuvres charitables se composent surtout d'habitudes et de coutumes; elles ont pour règle la conscience plutôt que la loi. Y toucher trop souvent, essayer d'en faire un instrument de domination au profit de telle ou telle classe, c'est en troubler la marche et en dénaturer l'esprit; c'est s'exposer, comme on l'a vu chez nos voisins, à des émotions publiques.

Est-ce à dire que je méconnaisse ce qu'il y a d'utile dans les conquêtes récentes de l'assistance? Bien loin de là. Personne n'honore plus que moi les hommes qui s'y sont dévoués, et ne rend plus de justice à leurs efforts. La crèche, l'asile, l'ouvroir, pourvoyant à des besoins divers, les caisses d'épargne et de prévoyance, les sociétés de patronage et de secours mutuels, les ateliers de charité, les médecins cantonaux, toutes ces formes variées, souvent heureuses, de la bienfaisance collective, ne me trouvent point indifférent. Il y a bien là plus d'abondance que d'efficacité, plus de mots que de faits, un peu de mise en scène et quelques vanités d'auteur; mais qu'importe? L'intention est saine, le but est élevé, voilà l'essentiel. Ce point mis hors de débat, quelles réserves convient-il de faire? Les plus simples du monde : c'est de ne pas aller jusqu'à l'abus, de ne pas multiplier ces cadres inflexibles où la charité manque d'air et d'essor, ces catégories où la misère est rangée par compartimens, et où chaque nature de secours porte son étiquette, puis d'affecter à chacune de ces créations, autant que faire se peut, un personnel gratuit et qui se renouvelle incessamment, d'y maintenir l'inspiration spontanée, le dévouement volontaire, d'en bannir tout ce qui sent le métier et dégénère en habitude.

(1) Voyez l'article de M. Guizot dans la *Revue* du 15 juillet 1857.

C'est dans ce sens et à ce point de vue que la charité privée demeure bien supérieure à tous les modes et à tous les déguisemens de l'assistance légale. Son mérite et son charme consistent à naître et à s'épanouir à vue d'œil. C'est la fleur naturelle; elle n'a qu'un jour, mais quelle couleur et quel parfum! Puis à une fleur succède une autre fleur : la charité est si féconde! Aussi que de bien elle a fait depuis que le christianisme en a déposé le germe au sein de l'humanité! Pour traduire ce bien, les chiffres sont impuissans; le premier et le plus beau titre de la charité est d'être ignorée et de s'ignorer elle-même; elle relève de la conscience, non de la statistique. Quand M. de Watteville évalue à 17 millions les aumônes qu'elle répand, il est évident qu'il ne parle que des sommes ostensibles passant par les mains d'associations religieuses ou civiles, comme celles de Saint-Vincent-de-Paul, des *petites sœurs des pauvres*, et une foule d'autres qui sont assujetties à un certain contrôle et n'échappent pas à la notoriété; mais les dons directs, qui pourrait en fixer le nombre et la valeur? Qui pourrait estimer le produit des quêtes, des souscriptions, des loteries, de tout ce que l'on confie à des intermédiaires discrets? C'est là le véritable domaine de la charité, le plus ancien et en même temps le plus fécond, celui que rien n'épuise et qui subsiste par sa propre vertu. Si la charité privée se trompe quelquefois, l'assistance légale a-t-elle plus de discernement? L'une et l'autre franchissent souvent leurs limites, entretiennent le mal plutôt qu'elles ne le guérissent, et font des pauvres en les secourant; mais la charité privée laisse du moins le malheureux où elle l'a pris, dans une condition précaire et sans certitude du lendemain, tandis que l'assistance légale, une fois qu'elle admet un individu sur ses listes, lui reconnaît un droit, le dispense de tout effort et donne à l'indigence le plus puissant et le plus redoutable encouragement, celui de la sécurité.

III.

En terminant cette étude, je ne puis me défendre d'une réflexion. Voici un siècle bientôt qu'un souffle généreux se répandit sur le monde, et y fit éclore, sinon un sentiment nouveau, du moins une suite de manifestations nouvelles d'un sentiment dont on modifia jusqu'au nom. Ce qui s'était appelé jusqu'alors amour du prochain s'appela désormais philanthropie. Le nom et la chose répondaient à des besoins réels. Sur bien des points régnaient des coutumes empruntées à des temps barbares, et qui n'étaient plus en harmonie avec les mœurs. De grands esprits entreprirent, à leur éternel honneur, cette réforme nécessaire, et eurent la satisfaction bien rare de la voir s'accomplir de leur vivant. Jusque-là rien de mieux, la

mesure était gardée; mais les continuateurs survinrent, et l'excès commença : quand le possible fut fait, on songea à l'impossible; on compromit jusqu'aux principes les plus vrais par l'exagération des conséquences; on poussa tout à outrance, idées et faits, de manière à dénaturer ceux-ci et à fausser celles-là. En voici quelques preuves.

Quoi de plus juste que la cause dont Beccaria fut l'illustre et ardent défenseur! Il s'agissait de ramener les lois criminelles dans leurs limites, d'en écarter ce luxe de peines léguées par le moyen âge, cet appareil de tortures qui n'éclairait jamais la justice et n'était qu'un raffinement odieux. Il s'agissait en outre d'amener dans le régime des prisons des améliorations tutélaires, de pénétrer ce qu'il avait de mystérieux, de sortir de la lettre de cachet pour entrer dans la prévention et l'instruction légales, de ne renfermer un homme que par l'effet d'un jugement public, et, une fois renfermé, de le traiter avec les égards que l'on doit à toute créature humaine. Voilà ce que demandait Beccaria; voilà ce que demandaient avec lui les criminalistes du temps, Verri, Filangieri, et aussi Voltaire : le programme était hardi, mais le mouvement de l'opinion lui donnait une force irrésistible. Des procès célèbres, comme ceux de Calas, de Sirven, de Lally, avaient ému les cœurs, et la réforme avait des complices partout, même dans le sein de la magistrature. Cette réforme s'accomplit aux applaudissemens des gens de bien; la torture fut abolie, la liberté individuelle obtint des garanties, les prisons cessèrent d'être des cloaques infects qui tuaient les détenus sous prétexte de les châtier. Quel chemin fait en peu de temps! et n'eût-il pas été convenable de s'arrêter et d'attendre patiemment les suites de modifications si grandes? Les maîtres l'auraient pensé; mais ce n'était pas le compte de ceux qui marchaient sur leurs brisées. C'est ainsi que naquit et se propagea une école de criminalistes qui, au lieu de tenir la balance au moins égale entre la société régulière et les hommes qui en ont enfreint les lois, prirent résolûment parti pour ces derniers, n'eurent et n'affichèrent qu'un souci, celui de savoir si leurs cliens ne souffraient pas outre mesure de leur captivité, si leurs conditions d'existence étaient assez douces et assez bien combinées pour exciter l'envie d'une foule d'honnêtes gens voués à des travaux ingrats. On devine quels fruits a pu porter une pareille donnée, développée dans les livres et dans la presse. Les tables de la criminalité sont là pour en témoigner. La prison n'a plus été qu'un jeu, le châtiment a manqué de sanction, et quand il s'est agi d'une réforme vraiment sérieuse à introduire dans le régime actuel, de la seule digue efficace contre l'accroissement démesuré des récidives, quand il s'est agi de l'emprisonnement cellulaire, les clameurs d'école, les récriminations intéressées ont retenti avec tant de vigueur et d'unisson, que la mesure a été indéfiniment ajournée.

Même manœuvre et même succès à propos des jeunes détenus. Ce n'était là jadis, dans le régime pénitentiaire, qu'un incident qui passait presque inaperçu. A peine comptait-on quelques centaines d'enfans qui tombaient sous le coup de la loi et expiaient dans quelque maison de correction leur perversité précoce. Les choses ont été ainsi tant que les prisons communes les ont reçus; mais, dès que des établissemens spéciaux, comme Mettray, le Val-d'Yères, Petit-Bourg, leur ont offert en pleine campagne un mélange de travaux agricoles et d'enseignement élémentaire, dès que l'emprisonnement a été accompagné de repas copieux, de vêtemens chauds et d'exercices au pas gymnastique, cette population a vu ses cadres s'élargir et d'une manière si rapide, qu'en moins de quinze ans elle s'est élevée du chiffre de 1,500 à celui de 10,000. La magistrature, en voyant des asiles si bien installés, éprouvait moins de scrupule à frapper de petits délits, et de leur côté les familles pauvres pouvaient trouver une économie à se décharger sur un établissement correctionnel du soin d'élever, de nourrir, de vêtir et d'instruire leurs enfans. Ici, comme toujours, c'était l'abus d'un principe excellent et l'application outrée d'une pensée humaine.

Ce qui s'est passé dans le domaine de la criminalité se reproduit, c'est ma crainte, dans le domaine de l'assistance. Là aussi l'excès d'un bon sentiment peut conduire à de très mauvaises conséquences. Le danger ne serait plus alors ni dans l'absence ni dans le petit nombre des établissemens autorisés, il serait dans la multiplication indéfinie de ces institutions. A mesure qu'elles se propagent, elles assistent un plus grand nombre de personnes qui trouvent leur pain ailleurs que dans le travail. Il est impossible que l'industrie et la richesse du pays n'en éprouvent pas quelque atteinte. Vainement dira-t-on qu'il se fait un départ très scrupuleux entre l'indigence réelle et l'indigence simulée : pour peu qu'on ait été mêlé de près ou de loin aux œuvres charitables, on sait qu'il n'y a là qu'une illusion. Nulle part le contrôle n'est plus difficile ni plus sujet à des mécomptes. D'ailleurs l'indigence n'est jamais un terme absolu; c'est surtout une condition relative. Tel sera indigent dans un département qui ne le sera pas dans un autre; on peut l'être aujourd'hui et ne pas l'être demain. Comment s'assurer d'un fait sujet à tant de variations, et qui comporte tant de nuances? Il y a donc des erreurs et en grand nombre; il y a des surprises, et la surveillance la plus éclairée ne saurait en garantir.

Que conclure alors? que conseiller? En matière aussi délicate, la conscience hésite. Il est pourtant deux points sur lesquels on peut, avec des autorités respectables, plus particulièrement insister : ce sont les secours à domicile et les secours en nature. Le secours à

domicile est, de toutes les formes de l'assistance, celle qui a constamment donné les meilleurs résultats. Elle risque moins de s'égarer, laisse plus de chance à une vérification sérieuse et s'adresse aux misères les plus dignes d'intérêt, celles qui se cachent. Le secours à domicile n'a les inconvéniens ni de la mendicité qui bat le pavé des rues, ni des aumônes qui se délivrent dans les bureaux. Il ménage la pudeur de l'assisté, choisit mieux la nature des dons, les mesure avec plus d'intelligence. Quant aux secours en nature, l'utilité s'en démontre d'elle-même. On a vu où aboutissent les distributions en argent : c'est le cabaret qui les absorbe, et on compte en France 350,000 cabarets. L'aumône est ainsi détournée de ses voies; elle ne va plus à la famille, elle ne défraie plus des besoins réels; elle alimente la plus ignoble des passions et ajoute un abrutissement de plus à l'abrutissement de la misère. De là une préférence à donner, toutes les fois que c'est possible, au secours en nature, en le combinant avec le secours à domicile. Les deux formes d'assistance se complètent; on a ainsi une garantie plus grande que celle que présente l'individu : on a le ménage.

Mais au-dessus, bien au-dessus de ces détails d'exécution et de ces règles de conduite, il doit exister un souci plus vif et plus général : c'est de relever parmi nous, par tous les moyens, le niveau de la dignité individuelle. La misère n'est pas seulement une plaie matérielle; elle est encore et surtout une plaie morale. Plus le sentiment de la dignité personnelle est vif chez un peuple, moins il donne le spectacle de ce genre d'abaissement. Cela ne tient pas toujours à la richesse des états ni au degré de civilisation où ils sont parvenus; le caractère des populations compte ici pour beaucoup. Telle race supportera dignement sa médiocrité; telle autre s'avilira dans la richesse. On pourrait citer l'Arabe, qui ne tend jamais la main et dont la dignité ne se dément pas, même sous les haillons. C'est la dignité personnelle qui empêche de demander à l'aumône ce qu'on peut obtenir par le travail, et elle est ainsi la meilleure sauvegarde contre le paupérisme, qui s'éteint faute d'aliment là où ce mâle instinct a jeté des racines profondes. Mais cette dignité, comment l'acquérir? comment la retrouver quand on l'a perdue? Demandez-le aux peuples qui, à leur origine, ont été les plus dignes que la terre ait jamais connus, et qui, pour s'être abandonnés un jour, ont été conduits, de faute en faute, de déchéance en déchéance, à un complet anéantissement. La dignité ne s'enseigne ni ne se définit; c'est une vertu de race qui se développe par la culture et se perd par le mélange. Souhaitons à notre pays qu'il garde et accroisse ce qui lui en est échu : c'est le don par excellence et le signe le plus noble que Dieu ait gravé sur le front humain.

LOUIS REYBAUD, de l'Institut.

L'ÉGYPTE

SOUS

LE GOUVERNEMENT DE SAÏD-PACHA

L'Europe occidentale attache un grand prix à l'intégrité de l'empire ottoman. Elle vient de faire un effort suprême; elle a prodigué ses trésors et son sang pour sauver cet empire, attaqué par un puissant voisin. La cause si vaillamment défendue a pu trouver dans le principe les opinions partagées. Aujourd'hui, en France et en Angleterre surtout, elle ne peut plus être envisagée que sous un seul et même aspect. Les sacrifices qu'elle nous a imposés l'ont grandie, nous l'ont rendue chère, et l'ont mise en quelque sorte au-dessus de toute discussion : seulement il est bien entendu que l'empire ottoman doit s'aider lui-même, et ce n'est que par une transformation, chaque jour plus complète, qu'il se mettra en mesure de maîtriser ses destinées sans avoir à faire de constans appels à l'Europe.

Cette œuvre de transformation a été commencée heureusement depuis près d'un demi-siècle déjà; elle a été entreprise à la fois au nord et au midi de l'empire par deux hommes dont les noms seront toujours honorés dans les annales de la Turquie. L'un de ces hommes était le sultan Mahmoud, l'autre le pacha d'Égypte Méhémet-Ali. Quand ils prirent en main simultanément la réforme des institutions de l'Orient, la Turquie et l'Égypte étaient en pleine dissolution. Leurs efforts n'ont pas été infructueux; on dirait que le vieil arbre veut reverdir. Il y a certainement beaucoup à faire encore pour lui rendre la vigueur, il renferme toujours bien des élé-

mens de corruption et de mort; mais les héritiers de Mahmoud et de Méhémet-Ali paraissent comprendre l'étendue de la tâche qui leur est confiée: ils semblent décidés à poursuivre l'œuvre réformatrice, et l'Europe ne saurait leur refuser ni ses encouragemens ni ses éloges.

Un récent séjour en Égypte nous a permis d'étudier un des aspects de la réforme orientale, celui auquel est attaché le nom de Méhémet-Ali, et dont l'Europe ne s'est peut-être pas assez préoccupée depuis la mort de ce prince. Nous voudrions montrer ce que trois années d'un bon gouvernement peuvent faire pour la prospérité d'un pays obligé à la fois de réformer ses mœurs et ses institutions. La question mériterait à tous égards d'être examinée, quand même nous n'aurions pas à signaler là un des élémens du grand problème de la transformation de la Turquie. La réforme égyptienne a dû embrasser trois ordres de faits : l'administration d'abord, puis le système de la propriété, enfin le développement de la vie intellectuelle et des forces productives du pays. C'est dans cette triple direction aussi que se sont portées les recherches dont se grouperont ici les principaux résultats.

I.

Le *hatti-chérif* de 1841, qui assurait à Méhémet-Ali et à ses descendans le gouvernement héréditaire de l'Égypte, a détaché de ce gouvernement les provinces conquises par les armes du vice-roi, c'est-à-dire l'Arabie et la Syrie. L'Égypte proprement dite forme la totalité de l'apanage que les puissances, après le traité de 1840, ont réservé à la famille de Méhémet-Ali, sous la suzeraineté de la Porte. Toutefois le même *hatti-chérif* y a joint les provinces de l'intérieur, la Nubie, le Kordofan, le Sennaar, et autres pays situés aux environs du point de jonction du Nil-Bleu et du Nil-Blanc avec le fleuve qui traverse l'Égypte et qui la féconde. Tel est le territoire sur lequel s'étend aujourd'hui l'autorité du pacha d'Égypte, et que, dans les dernières années de son règne, Méhémet-Ali a divisé en soixante-quatre départemens, sans comprendre les provinces du Soudan et abstraction faite du Caire, de Damiette et de Rosette, qui devaient être administrées à part.

La vie d'un chef d'état est bien courte, surtout quand il s'agit de fonder un empire. Méhémet-Ali n'eût-il fait cependant que conquérir l'hérédité pour ses descendans, c'eût été déjà beaucoup, car il assurait ainsi à l'Égypte la continuité d'un gouvernement qui est identifié à ses destinées et qui ne peut manquer de prendre intérêt à sa prospérité. Autre chose est une espèce de souveraineté héréditaire, autre chose une succession de gouverneurs qui ne songent

qu'à leur intérêt personnel pendant leur court passage à la tête de l'administration d'un pays. L'Égypte, plus qu'aucun autre peut-être, sait ce que vaut le gouvernement des proconsuls.

Malheureusement, une fois l'hérédité obtenue, Méhémet-Ali crut sa tâche accomplie. Dès que les traités de 1841 eurent décidé du sort de l'Égypte et limité le pouvoir du vice-roi, Méhémet-Ali laissa tomber une à une toutes les institutions qu'il avait empruntées à la civilisation occidentale. C'est qu'il n'avait jamais aimé cette civilisation pour elle-même. Il l'avait moins adoptée en vue de changer le sort du peuple égyptien, que pour favoriser ses desseins politiques. Il s'en était servi surtout comme d'un instrument de conquête. Le successeur immédiat de Méhémet-Ali, son petit-fils, Abbas-Pacha, qui tint le sceptre de l'Égypte comme héritier direct d'Ibrahim-Pacha, à qui cette succession devait d'abord échoir, prit, comme Méhémet-Ali, assez peu de souci du bonheur des Égyptiens. Il n'y avait en lui aucune étincelle de la noble ambition de son prédécesseur, aucune trace de son génie. Aussi ne montra-t-il nul désir de favoriser le progrès et d'introduire aucune réforme. Ce fut un vrai prince de l'ancien Orient. Défiant, sombre, insoucieux des destinées du pays que Dieu avait confié à ses soins, Abbas aimait à se retirer dans le secret de ses palais et à s'isoler au milieu de ses gardes, pour vivre de cette vie des despotes ombrageux et voluptueux de l'Orient, où le sang se mêle à l'orgie. Le palais Bar-el-Béda, qu'il a fait construire sur la route de Suez, en plein désert! — un palais sans eau, qui se dresse dans la solitude, comme le muet témoin d'une existence inutile, souillée, et d'une mort tragique, — frappe le voyageur à la fois d'étonnement et d'une sorte de crainte. L'imagination se représente cet édifice hanté par l'esprit inquiet et énervé de son fondateur, un cœur trop peu énergique pour avoir fait beaucoup de mal, un esprit trop inculte pour avoir fait aucun bien. Heureusement pour l'Égypte, Abbas-Pacha était faible dans ses rapports avec les puissances européennes, et les représentans de ces puissances purent constamment tenir en échec son hostilité sourde contre la civilisation occidentale; tutelle utile quand elle s'exerce sur un prince tel qu'Abbas-Pacha, mais qui devient tracassière et funeste quand elle prétend intervenir dans l'administration d'un souverain actif, éclairé, animé d'intentions libérales, comme le vice-roi aujourd'hui régnant.

Mohammed-Saïd, le successeur d'Abbas-Pacha, est né en 1822, neuf ans après Abbas, son neveu. Ce prince a été élevé en Égypte par des professeurs français. Un orientaliste distingué, qui n'a jamais quitté son élève et qui est devenu son secrétaire des commandemens, M. Kœnig, a le mérite non-seulement de l'avoir instruit dans

toutes les branches de connaissances qui convenaient à son rang, mais d'avoir encore développé en lui le goût de la civilisation européenne et les sentimens élevés dont il a fait preuve depuis son avénement. Méhémet-Ali destinait son fils Saïd à la marine. L'éducation du jeune prince comprit donc non-seulement l'étude des langues européennes, mais aussi les mathématiques et la navigation. En 1838, un écrivain qui ne pouvait prévoir que Mohammed-Saïd régnerait jamais sur l'Égypte disait, en parlant de ce prince : « Son éducation s'est faite en mer, destiné qu'il est depuis l'origine au commandement naval. Ce jeune homme a développé de bonne heure une aptitude singulière. Entouré à son bord d'enfans de son âge, tous pris dans la classe du peuple, nourri et élevé comme eux, il rappelle sous un rapport le jeune Sésostris, à qui son père avait donné pour condisciples des Égyptiens de tout rang, nés le même jour que lui, et qui furent pendant toutes ses expéditions des compagnons vaillans et fidèles. » Mohammed-Saïd n'a pas eu cependant le même avantage que l'illustre souverain à qui on le comparait. Ce qu'il y a au contraire de plus sensible en Égypte, c'est l'insuffisance du nombre des hommes assez éclairés et assez intelligens pour seconder un prince tel que lui. Déjà Méhémet-Ali avait eu plus d'une occasion de regretter ce défaut de concours, provenant chez les uns d'un esprit de résistance au moins passive à toute espèce de réforme, chez les autres du manque de capacité. Mohammed-Saïd, à part quelques exceptions remarquables, est à peine mieux partagé, et il est obligé, comme son père, non-seulement de concevoir, mais d'exécuter presque seul le bien qu'il veut faire.

Quand il arriva au pouvoir, Saïd-Pacha trouva l'œuvre de civilisation commencée par son père fort compromise, en pleine décadence. Il dut la reprendre en sous-œuvre. Les temps d'ailleurs étaient changés : il ne s'agissait plus de conquérir un royaume, de fonder une dynastie, mais de continuer une grande réforme intérieure. Son attention se porta d'abord sur l'organisation administrative établie par Méhémet-Ali. Mohammed-Saïd ne la modifia pas sensiblement, il fit mieux : sans changer essentiellement les attributions des fonctionnaires, il s'appliqua à les empêcher d'en faire un mauvais usage. Certes beaucoup d'abus subsistent en Égypte, mais beaucoup aussi ont été réformés. La pensée qui a dicté ces améliorations a été de mettre autant que possible le gouvernement suprême, c'est-à-dire le souverain lui-même, en contact avec ses sujets, de manière à les faire profiter directement de ses bonnes intentions.

Le fonctionnaire qui entravait principalement l'action directe du pouvoir central était le gouverneur de province ou *moudyr*. A l'exception du droit de vie et de mort, qui appartenait au souverain,

le *moudyr* exerçait dans les limites de son gouvernement une autorité presque sans bornes et tout arbitraire. La plupart de ces agens supérieurs étaient ignorans, inhumains et corrompus. Leur administration ne tendait qu'à un double but : conserver la faveur du vice-roi en lui dissimulant les vices de leur administration, et augmenter leur fortune par tous les moyens. La prospérité du pays, le bien-être des habitans, l'assainissement du territoire, l'entretien des canaux, les travaux des routes, n'étaient point l'affaire des *moudyrs;* ils ne s'en préoccupaient nullement. Fournir les hommes demandés pour le recrutement de l'armée, faire rentrer à tout prix les contributions, c'est à quoi se bornait la sollicitude de ces gouverneurs. Depuis la mort de Méhémet-Ali, cet état de choses ne s'était pas amélioré, bien au contraire. Les *moudyrs* avaient conservé des traditions de violence, d'oppression et de rapine; ils étaient demeurés peu accessibles aux idées d'amélioration et de progrès. Mohammed-Saïd était donc exposé à voir ses intentions méconnues, ses ordres éludés, ou exécutés incomplétement et avec répugnance. Il a résolûment rompu cette entrave : la charge de *moudyr* a été supprimée. Quand l'état n'y aurait gagné que de mettre un terme à des malversations scandaleuses, cette mesure serait parfaitement justifiée.

En passant des *moudyrs* aux fonctionnaires inférieurs, l'autorité prenait un caractère plus despotique encore. En fait d'oppression, la plus élevée est toujours la meilleure. La tyrannie qui est en contact journalier avec la population, et qui intervient dans les moindres détails de la vie de chacun, est la plus insupportable de toutes. Le *cheik-el-beled,* ou chef de village, étant le dernier des tyrans auxquels obéissaient les habitans, était donc aussi le plus malfaisant. Sous le règne de Méhémet-Ali, tout se faisait par son intermédiaire. Le vice-roi avait-il besoin de soldats, l'ordre de lever des hommes était transmis par les *moudyrs* aux chefs des villages, et ceux-ci désignaient sans contrôle et sans appel les *fellahs* qui devaient marcher pour rejoindre le drapeau : pouvoir exorbitant dans un pays où la corruption règne comme le fruit naturel d'une longue oppression ! Ceux que le *cheik-el-beled* désignait pour le service militaire étaient surtout ceux qui ne pouvaient pas payer pour en être exemptés. Il va sans dire que les fils des cheiks échappaient toujours à la nécessité de porter le mousquet. De même, quand il s'agissait de presser le recouvrement des impôts, le *cheik-el-beled* indiquait ceux qui devaient être principalement poursuivis, ceux qui devaient abandonner au fisc leurs bestiaux, unique propriété du *fellah,* dernière ressource pour la culture de son champ. La cupidité, l'inimitié, toutes les mauvaises passions trouvaient à se satisfaire par l'exercice d'une telle autorité. Les habitans les plus aisés, ceux qui, moyennant finance, savaient se

concilier les bonnes grâces du cheik étaient traités avec le plus d'indulgence. Mêmes abus quand il s'agissait des corvées d'hommes, des emprunts de chevaux, d'ânes, de chameaux, de bestiaux demandés par le gouvernement. Le cheik choisissait les hommes; il disait où l'on devait prendre les animaux. Bref, il était sultan dans son village, et comment n'aurait-il pas abusé de ce pouvoir absolu dans un pays où l'autorité s'est montrée tyrannique à tous les degrés de la hiérarchie depuis les temps les plus reculés? Quelques cheiks se distinguèrent sans doute par un esprit de justice au moins relatif; ils s'intéressaient à la prospérité de leurs villages, ils prenaient à cœur les intérêts des habitans, mais c'était le très petit nombre.

Mohammed-Saïd a réduit ces fonctionnaires au rôle qui leur convient. Pour le recrutement, il a substitué à la désignation arbitraire du cheik le tour de rôle réglé d'après les relevés des naissances; pour les contributions, il a rendu également toute exaction impossible en faisant établir des registres où chaque contribuable est inscrit pour une somme déterminée. Il a enfin aboli les corvées et enlevé aux cheiks le privilége de vexer le paysan en lui prenant son cheval, son chameau ou son bœuf pour le service du gouvernement.

Après avoir ainsi réformé le système administratif dans les provinces, il fallait reconstituer le gouvernement central même sur des bases toutes nouvelles. Le vice-roi a pris un généreux plaisir à limiter lui-même l'exercice de son pouvoir absolu, à faire contrôler publiquement l'usage des revenus de l'Égypte, dont la loi du pays lui attribue la libre et entière disposition. Il a donc créé un conseil d'état qui discute les décrets d'intérêt général avant qu'ils soient présentés à sa signature; le pouvoir de cette assemblée est très réel, et dernièrement encore elle a donné une preuve de son indépendance en rejetant un projet qui lui avait été présenté par l'ordre du vice-roi pour la concession d'un privilége de remorquage sur les canaux intérieurs de l'Égypte. Mohammed-Saïd a de plus institué un ministère des finances, où fonctionne une comptabilité sérieuse qui ne souffre ni malversations ni gaspillage.

Au demeurant, l'administration générale de l'Égypte se trouve aujourd'hui constituée ainsi : — trois ministères, le ministère de l'intérieur, le ministère des finances, le ministère de la guerre; — un conseil d'état, sous le nom de conseil civil, chargé de l'examen des affaires judiciaires et contentieuses et de l'élaboration des règlemens généraux d'administration; — des préfets de départemens ou *maimours;* — des chefs de villages ou *cheiks-el-beled.*

On trouve encore trace du désir d'écarter tout intermédiaire inutile entre le souverain et le peuple dans la réforme qu'a subie l'organisation judiciaire. Mohammed-Saïd a voulu faire entrer dans les

attributions du gouvernement la nomination des juges, qui appartenait auparavant au grand-cadi. Avant l'avénement de Saïd-Pacha, le sultan désignait le chef de la justice en Égypte, et à son tour celui-ci choisissait les juges qui devaient exercer leurs fonctions sous ses ordres. Comme l'autorité laïque n'a que peu d'action sur les lois civiles et criminelles, puisque la source de ces lois est dans la religion, il s'ensuivait que le service judiciaire était tout à fait en dehors du gouvernement et échappait complétement à son contrôle. Le système adopté donnait d'ailleurs naissance à un abus, le même qui vicie la plupart des institutions en Orient, la vénalité. Le grand-cadi achetait sa nomination à Constantinople, et comme conséquence de ce procédé, il vendait les charges judiciaires à ceux qui désiraient les exercer. Souvent, pour rentrer dans leurs avances, les juges s'entendaient avec les plaideurs. Ce genre de corruption a été attaqué comme les autres. Le vice-roi s'est assuré, en s'adressant à Constantinople, le droit de nommer les juges. L'administration de la justice et le choix des magistrats émanent donc directement de lui, et le scandale des transactions financières qui discréditaient ce service a disparu. S'il s'en fait encore entre juges et accusés, du moins elles sont dissimulées, et elles exposent le coupable à la sévérité du gouvernement, dont il dépend entièrement.

L'organisation du service militaire a été l'objet d'une réforme plus complète et plus importante encore. Ici, loin de continuer la tradition de Méhémet-Ali, il s'agissait de réagir dans une certaine mesure contre elle. L'effectif de l'armée égyptienne sous Méhémet-Ali s'élevait à près de cent soixante mille hommes, chiffre exorbitant en raison de la population du pays. Pour l'obtenir, ce prince faisait opérer des levées en masse dans les villages. Ces recrutemens étaient accompagnés de toute sorte de vexations, de misères et de ruines. Règle générale, dès qu'une levée d'hommes devait être faite dans un village, tous les habitans s'enfuyaient avec leurs enfans. Les uns s'enfonçaient dans le désert, les autres s'allaient cacher dans le dédale souterrain des tombeaux antiques, laissant aux femmes le soin de leur apporter des alimens pendant la nuit. Des soldats arrivaient. Le *cheik-el-beled* avait à fournir tant d'hommes. Il fallait qu'il les réunît et les présentât, sous peine d'encourir le déplaisir du *moudyr* et de subir tantôt une peine corporelle, tantôt une amende, mais tout au moins une disgrâce. Il employait donc tous les moyens pour former son contingent. D'abord on enlevait tous ceux des habitans pauvres qui ne craignaient pas de se montrer, pourvu qu'ils payassent un peu de mine et qu'ils ne fussent ni difformes ni hors d'âge. Ensuite on s'adressait aux mères et aux femmes des fugitifs, et quelquefois par de mauvais traitemens on s'efforçait de leur arracher le

secret de la retraite de leurs fils et de leurs maris. Enfin on faisait savoir aux déserteurs que, s'ils ne répondaient pas à l'appel, on confisquerait les bestiaux appartenant à leur famille. Cette menace, la plus redoutée de toutes, brisait d'ordinaire toute résistance. Privé en effet des animaux qui labourent son champ et tournent la roue du puits d'arrosage, un cultivateur égyptien est un homme ruiné et affamé.

Quand le nombre de recrues à fournir se trouvait ainsi complété, les soldats les conduisaient devant le gouverneur de la province, qui les faisait examiner par un officier de santé. Enrôlées pour un espace de temps illimité, transportées le plus souvent en Arabie ou en Syrie, exposées à une mortalité effrayante, ces recrues disparaissaient pour toujours du foyer domestique. Une fois parties, il était bien rare qu'on eût de leurs nouvelles, et le plus souvent elles laissaient derrière eux la misère, car leur travail contribuait à faire vivre la famille. Pour éviter les désertions, on les chargeait de liens et d'entraves, et c'était sous bonne escorte, surveillées comme des prisonniers, qu'elles rejoignaient leur drapeau.

Tels sont les moyens par lesquels Méhémet-Ali créa une armée nationale en Égypte. Pour qui connaît le caractère casanier des Égyptiens, si attachés à leur misérable hutte de boue et au Nil, leur fleuve nourricier, il est clair que cette institution du *nizam,* c'est-à-dire de l'armée régulière recrutée parmi les habitans du pays, est une de celles qui heurtaient le plus directement les inclinations des sujets du pacha. Il s'agissait cette fois de faire le bien des peuples en dépit d'eux-mêmes, car on comprend sans peine la différence qui existe entre une armée nationale et une armée étrangère : l'une est la condition essentielle de tout affranchissement, de toute indépendance, de toute sécurité, de toute prospérité réelles; l'autre n'est jamais qu'un instrument d'oppression et d'exploitation, à moins pourtant qu'il ne s'agisse d'une armée civilisatrice comme celle de la France en Algérie, celle de l'Angleterre dans l'Inde. Il va sans dire qu'il n'y avait rien de pareil en Égypte avant la création du *nizam.* L'organisation d'une armée nationale fut donc un service rendu au pays par Méhémet-Ali, une œuvre de sage politique qu'il faut constater, tout en déplorant la violence des moyens employés pour l'accomplir.

La preuve que la création du *nizam* a été très méritoire, c'est qu'Abbas-Pacha, ce prince ombrageux, fanatique et cruel, qui, s'il eût vécu, aurait rouvert les portes de l'Égypte à l'ancienne barbarie orientale, n'avait rien eu de plus pressé, après son avénement, que de s'entourer de soldats étrangers. C'étaient des Albanais pour la plupart, milice sans entrailles, agissant dans les domaines du sou-

verain comme en pays conquis, pillant le paysan et exécutant dans les villages les ordres de l'autorité supérieure avec une brutalité intolérable. Il les avait armés de ces pistolets américains qu'on nomme *revolvers*. Quand ils paraissaient, et qu'on les voyait approcher avec la résolution sinistre qui convenait aux exécuteurs d'une volonté impitoyable, l'effroi s'emparait de tous les esprits. Ils étaient déjà au nombre de six mille, quand Abbas-Pacha termina son règne désastreux, et peu à peu ils se seraient substitués à l'armée égyptienne. C'en était fait alors pour longtemps de l'œuvre de régénération commencée par Méhémet-Ali, et de nouveau l'Égypte retombait dans un abîme d'oppression et d'anarchie. Ce n'eût pas été cependant avec six mille Albanais qu'Abbas-Pacha, s'il eût vécu, aurait pu, comme son successeur, prêter un secours efficace au sultan son suzerain, qu'il aurait pu défendre Silistrie, Eupatoria, et jeter sur la Turquie, par la bataille de Sinope, ce reflet de gloire et de malheur qui a peut-être déterminé l'Europe occidentale à tirer l'épée contre l'agresseur.

Mohammed-Saïd, en arrivant au pouvoir, s'est proposé pour but de conserver à l'armée son caractère de nationalité, mais il s'est attaché aussi à réformer les abus que nous avons signalés soit dans le mode de recrutement, soit dans la durée du temps de service. A peine avait-il hérité de la vice-royauté qu'éclata la guerre d'Orient. Il fallut non-seulement contribuer à la défense de l'empire ottoman par des envois de troupes, mais encore organiser une réserve pour assurer la sécurité à l'intérieur. Le pacha, qui n'a cessé de montrer une sollicitude toute particulière pour l'armée, s'occupa d'abord de réformer le régime des subsistances et des hôpitaux, puis il décida que le temps du service serait court, mais que toute la jeune génération y serait assujettie indistinctement. Sa pensée a été, dès le principe, de faire de l'armée une grande école où, sous l'empire de la règle et de la discipline, les Égyptiens vinssent puiser tour à tour ces notions générales des hommes et des choses qui facilitent la diffusion de la civilisation, et qu'ils n'auraient jamais acquises dans l'enceinte de leurs villages. Nous autres, qui avons vu l'armée française former au sein du pays, troublé par les rêveries les plus malfaisantes, le ferme rempart de l'ordre, le boulevard de la civilisation, nous pouvons comprendre mieux que personne combien une telle pensée est juste.

Avant tout, il fallait cependant travailler à vaincre la répugnance des *fellahs* pour le service militaire. Ce sentiment s'exalte chez eux jusqu'à la terreur, une terreur vraiment puérile et si grande, qu'on serait parfois tenté de croire que la race égyptienne est dénuée de tout courage. On sait pourtant bien qu'elle est brave; mais tel est

l'effet d'une longue oppression qu'elle replie les âmes sur elles-mêmes, leur ôte toute dignité et ne laisse aucune signification au mot de patriotisme. Mohammed-Saïd s'est appliqué à rendre la condition des soldats non-seulement supportable, mais infiniment préférable à celle du paysan livré à la culture. Leur ordinaire a été amélioré, et ils sont traités presqu'avec luxe. Depuis la paix, le service n'a rien de pénible, la discipline rien d'oppressif. La durée du temps à passer sous les drapeaux n'est pas en moyenne de plus d'une année. En rendant si promptement les jeunes soldats à leurs familles, le vice-roi travaille à détruire cette idée, qu'un homme enrôlé dans l'armée est perdu pour son village et pour ses proches. En revanche, il exige que ses sujets acceptent ce régime sans chercher à se soustraire aux obligations qu'il impose. Mohammed-Saïd ne souffre pas les résistances, il dédaigne les réclamations puériles. Tout Égyptien, sans exception, doit le service militaire, les fils des *cheiks* comme ceux des simples *fellahs,* et le pacha, dont personne ne contestera l'humanité, a su déployer à l'occasion une sévérité intelligente contre ceux qui se flattaient d'échapper aux prescriptions de la loi.

Sous Méhémet-Ali, les *cheiks,* on l'a vu, trouvaient toujours moyen d'exempter leurs enfans. Ce privilége avait un double inconvénient: il plaçait des familles où réside une autorité héréditaire en dehors du mouvement général imprimé au gouvernement du pays par le souverain; il les laissait loin du centre de la civilisation renaissante en Égypte, livrées à l'ignorance, aux préjugés religieux, et disposées, sans aucun égard pour le progrès des idées, à faire un usage tyrannique et souvent coupable du pouvoir qui leur était confié. En outre, il encourageait et justifiait la répugnance des Égyptiens pour le service militaire en leur montrant cette répugnance partagée par les chefs mêmes de l'administration. Mohammed-Saïd résolut de réformer cet abus, car, s'il l'avait toléré, tous les avantages de son système de recrutement de l'armée eussent été réduits à néant. Il fit venir les cheiks; il leur exposa ses vues et leur dit : — Voulez-vous que j'enrôle des Albanais? — Les cheiks, se rappelant la brutalité et les exactions de ces soldats étrangers, se récrièrent. — A Dieu ne plaise, répondirent-ils, qu'un tel fléau vienne encore s'abattre sur nos campagnes! — Eh bien! reprit le pacha, puisque vous ne voulez pas que le pays soit gardé par des mercenaires enrôlés au dehors, il faut consentir à le défendre vous-mêmes. — Il leur expliqua ensuite les raisons qu'il avait d'exiger que leurs fils fussent assujettis, comme les autres habitans du pays, à faire le service militaire; il ajouta qu'à cette condition seule il consentait à ne former en Égypte aucun corps de troupes étrangères, en déclarant

d'ailleurs qu'il ferait un exemple terrible de ceux des cheiks qui voudraient soustraire leurs enfans à la vigilance des recruteurs. Les cheiks dirent *amen* et se retirèrent. Rentrés dans leurs demeures, ils y firent connaître les volontés du vice-roi, et témoignèrent l'intention de les exécuter. Cette nouvelle répandit l'alarme dans leurs gynécées, car même dans ce pays, où l'on peut à peine dire que la famille soit constituée, la pensée de se séparer de leurs enfans est insupportable au cœur des mères. La douleur, dans ces régions méridionales, se répand en cris et en gestes désordonnés. Les femmes, après avoir accablé leurs maris d'injures et leur avoir prodigué les épithètes d'inhumains et de lâches, s'assemblèrent en tumulte, et coururent au palais du vice-roi, qui résidait alors au centre du Delta, dans la ville de Tantah. De la place du palais, où elles exhalèrent leur fureur en cris et en imprécations sauvages contre le vice-roi, les femmes des cheiks se portèrent à une station du chemin de fer d'Alexandrie au Caire, voisine de la ville. Tantah, qui est un centre assez important d'affaires commerciales, possède une gare, où l'on conduit ordinairement les recrues qu'on dirige soit sur Alexandrie, soit sur le Caire. Le chef de station, qui préside forcément à ces départs, fut signalé par une de ces mégères comme « celui qui enlevait leurs enfans sur des voitures de feu. » On se rua sur le malheureux employé, qui eût été mis en pièces s'il n'avait cherché un refuge dans le palais même du vice-roi. Celui-ci eut le bon esprit de laisser le rassemblement féminin se disperser comme il s'était formé; mais il se promit de saisir la première occasion qui s'offrirait d'user de rigueur contre les cheiks eux-mêmes. Cette occasion ne se fit pas attendre, et quelques cheiks ayant continué de soustraire leurs enfans au service, deux des principaux coupables furent saisis et subirent la peine capitale.

Préoccupé d'adoucir le sort du soldat, le vice-roi a voulu aussi ramener l'effectif de l'armée égyptienne aux proportions strictement indiquées par les besoins du pays. On sait que, d'après le *hatti-chérif* de 1841, cet effectif a été fixé à 18,000 hommes. Jusqu'à ces derniers temps, ce chiffre avait été constamment dépassé. En reconnaissance des services que l'armée d'Égypte a rendus sur le Danube et en Crimée, le sultan, au mois de juin 1856, avait même permis de porter le nombre des troupes égyptiennes à 30,000 hommes; mais le vice-roi, loin de profiter de cette autorisation, s'est attaché à diminuer le nombre des soldats sous les armes, tant par esprit d'économie et d'humanité que pour rendre des bras à l'agriculture. Il en est venu à n'avoir plus que 12,000 hommes environ en service actif (1). Autrefois cette force eût été bien insuffisante pour la garde

(1) Par ordre de la Porte, les troupes égyptiennes ont dû récemment prendre le costume des soldats ottomans.

des provinces et surtout pour la répression du brigandage, auquel se livraient les Bédouins; aujourd'hui elle répond à toutes ces nécessités, grâce à l'établissement d'un camp retranché placé entre le Nil et le chemin de fer d'Alexandrie à Suez et à portée des lignes télégraphiques. La nouvelle des déprédations que les Bédouins pourraient être tentés de commettre serait portée par la télégraphie électrique (1) au camp de Saydieh avec une très grande rapidité, et soit au moyen de la flottille à vapeur que le vice-roi entretient constamment sur le Nil, soit en se servant du chemin de fer, les forces militaires seraient rendues très promptement à l'endroit où leur présence deviendrait nécessaire.

Il y a des Arabes nomades par centaines de mille en Égypte; ils vivent dans le désert, mais sur la lisière du pays cultivé. Habiles au maniement de leurs armes, braves et excellens cavaliers, ils étaient adonnés autrefois au pillage. Leur hardiesse était poussée à ce point qu'ils interceptaient le chemin du Caire aux pyramides, et que les voyageurs ne pouvaient aller visiter ces monumens, en vue de la capitale de l'Égypte, sans s'exposer à être dévalisés. Méhémet-Ali entreprit de faire rentrer dans l'ordre ces bandes, qu'aucun autre gouvernement n'avait pu dompter avant lui. Un de ses fils, Ismaël, de cette race albanaise, si énergique, mais si dépourvue de scrupules, qu'en Égypte, amis et ennemis redoutent également, fut chargé de réduire les Bédouins. Le prince disposait d'une forte division toujours prête à monter en selle, et dès qu'il apprenait qu'un parti de ces pillards avait fait une razzia dans un village, sur une caravane ou sur des voyageurs isolés, il partait à toute bride, tombait sur la tribu à laquelle appartenaient les voleurs et la livrait à ses soldats. Ces exécutions, aussi rapides que terribles, jetèrent l'effroi dans l'âme des Bédouins. Pour la première fois ils songèrent à la soumission, et bientôt la nécessité leur en fut si bien démontrée, qu'ils renoncèrent à des habitudes de brigandage enracinées et transmises de génération en génération depuis des siècles. L'Égypte devint alors ce pays paisible où les crimes sont si rares et où les voyageurs sont partout en sûreté. Aujourd'hui les Bédouins sont si parfaitement soumis, qu'on a cru pouvoir leur confier la police du territoire. Leurs tribus sont responsables des crimes commis dans la région où elles sont campées, et elles sont ainsi les premières intéressées à la tranquillité. Toutefois ce bon ordre n'est maintenu parmi elles qu'à la condition qu'elles se sentent toujours sous le coup de représailles. Si le gouvernement cessait de leur faire sentir le frein, elles retomberaient bien vite dans leurs anciens écarts, et la sécurité des habitans et des voyageurs serait de nouveau com-

(1) La télégraphie électrique fonctionne sur toute l'étendue du parcours d'Alexandrie au Caire.

promise. Une seule fois depuis son avénement, Saïd-Pacha s'est vu dans l'obligation de réprimer énergiquement des tentatives de déprédation renouvelées par des tribus qui, se méprenant sur le caractère du vice-roi, croyaient pouvoir reprendre leurs anciennes habitudes sans s'exposer au châtiment. Après avoir fait leur coup, les voleurs s'étaient retirés dans le désert. Saïd-Pacha les y a fait poursuivre; plusieurs ont été pendus, d'autres incarcérés, quelques-uns internés dans la zone des terres cultivées, où, de brigands qu'ils étaient, ils deviendront des habitans utiles au pays commun et des cultivateurs aisés. Cet exemple a éclairé ceux qui avaient pris la modération du vice-roi pour un manque d'énergie, et les velléités de pillage ont été promptement étouffées.

Nous venons de passer en revue les réformes que Mohammed-Saïd a sagement opérées dans l'administration politique, judiciaire et militaire depuis son arrivée au pouvoir. Le peuple égyptien mérite, il faut le dire, la sollicitude dont il est l'objet. On accuse les *fellahs* d'Égypte d'être une race légère et cupide : il y a du vrai dans ce reproche; mais ces défauts, qu'il ne faut pas d'ailleurs exagérer, sont compensés par des qualités remarquables, et tiennent peut-être plus à des circonstances regrettables, à l'influence d'un système oppressif par exemple, qu'au génie national. Comment s'étonner qu'un *fellah* cache son argent, simule la misère, lorsqu'il échappe à peine aux actes de corruption administrative et aux malversations qui étaient autrefois de règle parmi tous les fonctionnaires du gouvernement, et qui faisaient en quelque sorte partie de leurs émolumens? Certes, quelle que soit la fermeté avec laquelle le vice-roi poursuit la suppression de ces abus, quelle que soit l'efficacité des mesures qu'il a prises pour atteindre ce résultat, ce serait trop dire que d'affirmer qu'il n'en reste plus de traces. C'est déjà beaucoup que la corruption ait appris à rougir ou plutôt à craindre, et qu'elle ait cessé de marcher le front levé. On ne transforme pas les hommes aussi rapidement que les choses. L'influence d'un mauvais régime, qui a duré pendant des milliers d'années, ne s'efface pas en quelques mois. Les *fellahs* sont restés avides, parce qu'ils ont été trop longtemps misérables. Quand on songe que c'était un point d'honneur parmi eux de ne payer leurs contributions qu'après avoir reçu des centaines de coups de bâton; quand on sait que, tout mutilés sous l'impitoyable *courbache,* ils gardaient jusqu'à perte de sentiment, entre leurs dents serrées, la pièce d'argent qui eût mis fin à leur torture, on se dit que la tyrannie de leurs anciens maîtres a dû leur imposer de bien cruelles misères pour qu'ils aient fini par attacher tant de prix à l'argent et qu'ils l'aient défendu avec cette résignation stoïque qui est la force des victimes, et qui leur donne souvent l'avantage sur leurs bourreaux.

Des voyageurs se sont étonnés de rencontrer peu de dignité chez ce peuple. Sans honte, en effet, les indigènes tendent la main et poursuivent l'étranger de leur demande de *backshis;* sans se croire dégradés, ils reçoivent un châtiment corporel et rentrent ensuite dans leur famille, qui n'éprouve non plus aucune humiliation. Et comment auraient-ils évité cette dégradation? comment des populations foulées, pressurées et méprisées durant un si long intervalle de temps, auraient-elles appris à se respecter elles-mêmes? Saïd-Pacha travaille honorablement à les relever à leurs propres yeux; mais ce n'est pas l'affaire d'un jour. Si d'ailleurs l'Égyptien est, comme on l'assure, léger et oublieux, il est intelligent, il a la compréhension vive et prompte; il est actif, pour peu qu'un intérêt sérieux le tire de la nonchalance naturelle aux Orientaux. Sur le champ qu'il cultive, il n'y a pas de travaux si pénibles qui puissent déconcerter sa patience, épuiser sa force, vraiment herculéenne. Pendant des journées entières, il abaisse et élève sans relâche, sous un soleil torride, le levier qui fait mouvoir les seaux destinés à l'arrosage. Il faut le voir charger sur ses épaules des fardeaux énormes, et s'avancer ensuite d'un pas élastique, qui contraste avec la lourde marche de nos porteurs en Europe. Et quand il s'agit de remuer la terre, quel peuple pourrait montrer plus de dextérité et de promptitude! On cite l'aptitude des Russes pour ce genre de travail, mais les Russes auraient-ils opéré le curage du Mahmoudieh avec la célérité des *fellahs*, et cela presque sans autre instrument que les mains?

Un caractère de la population égyptienne qu'il est bon de noter aussi, c'est l'absence de tout fanatisme. La population chrétienne des diverses sectes en Égypte s'élève au moins à 260,000 individus. Il n'y a jamais eu d'intolérance dans ce pays, bien que la religion dominante y ait de fervens adeptes; mais si les chrétiens n'ont point été persécutés, ils ont été tenus très longtemps dans une situation d'infériorité et presque d'asservissement. Le gouvernement ne proscrivait pas leur croyance, il la regardait seulement comme dégradante, et n'y donnait pas la sanction d'une reconnaissance publique. Méhémet-Ali n'était pas homme à concevoir de tels préjugés : il se servit indistinctement de toutes les capacités qui se révélèrent, sans acception de religion; toutefois les hauts emplois, sous son règne, furent toujours réservés aux seuls musulmans. La ligne de démarcation que la religion traçait entre les diverses classes de la population n'a réellement été effacée que depuis l'avénement de Saïd-Pacha. Quoique bon musulman, ce prince a l'esprit trop élevé pour concevoir des préjugés violens contre aucune croyance, quelque différente qu'elle soit de la sienne. Juifs, coptes, arméniens, grecs, protestans, latins sont également libres d'exercer leur culte en Égypte, et ils y élèvent des temples. Au Caire, nous avons vu

célébrer publiquement l'office divin, d'après le rite catholique, sans trouble, sans gardes, au milieu d'une population gravement curieuse, mais nullement hostile. L'esprit de tolérance du pacha éclate dans une série d'actes qu'il serait trop long de rapporter. Il suffit de dire par exemple que son fils reste confié aux soins d'une femme anglaise. Ajoutons que Mohammed-Saïd a tout récemment accordé des faveurs spéciales aux sœurs de la charité qui sont établies à Alexandrie, où elles se vouent à l'instruction et au soulagement des pauvres. Enfin il a nommé un chrétien gouverneur du Soudan, et il a reconnu récemment le droit qu'ont les soldats égyptiens d'exercer publiquement la religion chrétienne; il leur a même garanti toute la protection qui leur est due dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux.

II.

La réforme opérée par Saïd-Pacha dans le régime de la propriété et de la culture des terres a toute l'importance d'une réforme sociale. A notre avis, il n'y a pas d'aiguillon plus puissant de transformation morale et de progrès chez un peuple que la propriété. Le désir d'acquérir, de conserver et d'améliorer le bien acquis est un des plus énergiques mobiles de l'activité humaine. En Égypte, pays tout agricole, l'ambition de posséder de la terre doit être ou deviendra certainement un sentiment très vif. Pourquoi les états où le servage existe n'arrivent-ils pas à toute la prospérité que leur promet la richesse de leur sol? pourquoi les pays cultivés par le travail des esclaves ne jouissent-ils jamais d'une complète sécurité, et pourquoi la moralité de la population est-elle généralement inférieure? C'est que ces institutions forcent la nature, qui proteste sans cesse au fond de tous les cœurs.

Si c'est un sentiment très développé chez l'homme que sa prédilection pour tout ce qui lui appartient, son indifférence pour tout ce qui est possédé par autrui n'est pas moins grande : ni peines, ni fatigues ne coûtent à un propriétaire pour faire fructifier son champ; mais lorsqu'il s'agit de cultiver celui d'un autre, tout soin devient pénible. Jusque dans les plus froides régions du nord, où la rigueur de la température fait à l'homme une loi tout hygiénique du mouvement et du travail, les populations réduites en servage se font remarquer par leur apathie. A plus forte raison en Orient, où le climat invite à la paresse, les peuples sont-ils difficilement assujettis à un labeur ardent et assidu, à moins que l'intérêt ne les aiguillonne.

Malheureusement l'Égypte, au temps de Méhémet-Ali, n'était pas

en état de supporter une révolution qui l'eût replacée sur ses bases naturelles. Le peuple, par les raisons que nous avons dites, avait été rendu étranger à tous les sentimens qui dirigent les sociétés mieux ordonnées et plus avancées en civilisation. Il ne serait pas venu à l'idée du souverain, malgré son génie, de demander aux Égyptiens autre chose que leur obéissance, car ils n'étaient réellement pas capables de comprendre ses vues et de s'y associer. S'il entrait dans sa pensée qu'ils pourraient s'élever un jour au-dessus de la condition abjecte où les pouvoirs précédens les avaient réduits, cette transformation ne semblait possible que dans un avenir très éloigné. Or Méhémet-Ali ne voulait pas, il ne pouvait pas attendre qu'une révolution se fît dans leurs sentimens. Il avait besoin d'appliquer à ses desseins les inventions modernes, et ne se préoccupait nullement qu'on en comprît ou qu'on n'en comprît pas autour de lui l'utilité. Il lui suffisait que les Égyptiens fussent des instrumens dociles. L'homme qui avait pris en main les destinées de l'Égypte se voyait donc obligé par les événemens d'approprier sans transition à son pays tous les progrès que les nations les plus avancées de l'Europe ont mis des siècles à réaliser.

Fondateur de dynastie, poussé par la guerre dans une carrière politique dont il était impossible de prévoir le but et le terme, Méhémet-Ali n'avait pas le loisir de procéder avec plus de mesure et de réflexion. Il laissa donc les hommes à peu près tels qu'il les avait trouvés, mais il changea profondément la face du pays. Il abandonna au temps, au hasard et à l'influence des améliorations matérielles qu'il introduisait successivement la tâche d'élever ses sujets jusqu'à la hauteur de ses actes et de ses vues. En réalité, le système appliqué par Méhémet-Ali à la propriété n'était guère de nature à hâter cette métamorphose. Loin d'accorder aux Égyptiens la jouissance du droit de propriété, il accapara toutes les propriétés particulières, si bien que, pendant la plus grande partie de son règne, le vice-roi fut le seul et unique propriétaire de toutes les terres en Égypte. A vrai dire, Méhémet-Ali n'avait pas eu beaucoup à faire pour en arriver là. De temps immémorial, les Égyptiens ont été attachés à la glèbe, pour nous servir d'une expression qui s'applique à notre moyen âge. Les pharaons étaient non-seulement souverains, mais propriétaires de l'Égypte : la Genèse en fait foi, et les historiens de l'antiquité confirment son témoignage. Sans entrer dans de longs détails sur les divers gouvernemens de l'Égypte, il nous suffira de rappeler que ces gouvernemens ont toujours maintenu le régime établi dès la plus haute antiquité. Par le fait, ce droit supérieur de propriété n'était pas absolument sans exception. A l'époque de la conquête française, les mamelouks étaient considérés comme pro-

priétaires des terres qu'ils faisaient cultiver à leur profit. Même après la destruction de cette redoutable milice, quand Méhémet-Ali se vit seul maître du pays, les mosquées restèrent propriétaires d'une dotation en terres provenant de legs pieux et destinée à des aumônes, à l'entretien des édifices religieux, des citernes, des écoles publiques. Les cheiks possédaient également une petite partie du sol.

Ce fut pendant son séjour en Arabie que Méhémet-Ali donna l'ordre au *kiâya-bey*, ou lieutenant qu'il avait laissé en Égypte, de s'emparer de toutes les terres qui appartenaient aux particuliers. Celui-ci obéit, et le 1er février 1814, ce qui restait encore de propriétés foncières entre les mains des établissemens ou des individus fut réuni au domaine du vice-roi. En échange des titres, Méhémet-Ali devait donner l'équivalent des revenus de la propriété. Cet engagement fut-il exactement tenu? Nous n'oserions en répondre. Dans la poursuite de ses vastes desseins, Méhémet-Ali ne s'arrêtait guère à écouter les réclamations, même justes, de quelques individus lésés, quand elles pouvaient lui faire obstacle. Ce n'était pas davantage par suite d'une vulgaire avidité que ce prince ajoutait ainsi quelques milliers de *feddans* de terre à ses immenses domaines. Son système de monopole commercial, qu'il croyait sans doute le plus propre à accroître les revenus de l'Égypte, se liait à un système de culture que le vice-roi se réservait de diriger lui-même, et qui comprenait la totalité du sol. Selon les besoins du commerce, qu'il savait prévoir, Méhémet-Ali décidait quelle culture serait spécialement développée chaque année. Tantôt c'était le coton, tantôt l'indigo, tantôt le riz. Des zones entières de terrain étaient dévolues par le pacha à tel ou tel produit, selon des nécessités dont lui seul se rendait compte. Une si vaste exploitation pouvait-elle être entravée par le libre arbitre de quelques habitans qui, possédant des îlots de terrain enclavés dans les propriétés du souverain, auraient protesté contre ses décisions en cultivant des champs de maïs au milieu de territoires plantés en coton? Unique cultivateur, unique vendeur des produits naturels de l'Égypte, Méhémet-Ali devait forcément être aussi l'unique propriétaire du sol. En cela d'ailleurs il n'innovait pas, puisqu'il se substituait purement et simplement aux droits du sultan, lequel était désintéressé par le paiement d'un tribut.

Quand Mohammed-Saïd arriva au pouvoir, la condition du paysan égyptien était des plus pénibles : établi sur des terres qui ne lui appartenaient pas, il cultivait des produits dont il ne pouvait pas disposer. Quand la récolte était faite, on en portait le produit dans des magasins où il était examiné et pesé. Une partie servait à acquitter la contribution foncière à laquelle était soumis chaque culti-

vateur, comme s'il eût été propriétaire de son champ; le reste était acheté par le gouvernement, qui se chargeait de faire seul le commerce extérieur.

Dans un pays où les agens de l'état eussent été généralement fidèles, un tel système, si monstrueux qu'il paraisse, eût laissé du moins quelque latitude au paysan pour subsister, acquérir des bestiaux, peut-être même faire des épargnes; mais, il faut le répéter, dans tout l'Orient, ce qu'on rencontre le moins, c'est le désintéressement. La fraude s'opérait sur une large échelle par tous les intermédiaires qui se trouvaient entre le souverain et le cultivateur. Tous les produits que ce dernier apportait dans les magasins de l'état étaient dépréciés par l'agent chargé de les recevoir. On trompait le paysan par une fausse évaluation de la qualité et du prix courant de la denrée, on le trompait encore sur le poids (1). Il n'y eut donc jamais un pays où la suppression de la propriété fût plus complète. Non-seulement le *fellah* ne possédait point de terres, mais il n'avait pas la libre disposition des produits qu'il récoltait; il n'était pas autorisé à les vendre à son gré, il ne lui était pas permis d'en fixer le prix et d'en demander le paiement en espèces.

Comment avec un tel système pouvait-on espérer de stimuler la nonchalance habituelle des habitans et d'exciter leur émulation? Quel intérêt avaient-ils à étendre leurs cultures, à améliorer leurs champs, à les arroser, à les défendre, au besoin, contre l'inondation? Méhémet-Ali ne s'en préoccupait pas. Son but était la grandeur du pays, et il y subordonnait le bonheur des habitans. Saïd-Pacha, sachant que l'un ne va pas sans l'autre, a commencé par rendre meilleure la condition de son peuple en établissant un régime transitoire qui devait conduire à la constitution de la propriété particulière en Égypte. Chose qui ne s'était pas vue depuis l'origine de l'histoire, l'Égypte compte aujourd'hui presque autant de quasi-propriétaires qu'elle a de cultivateurs. Dans chaque village, le vice-roi a fait faire une distribution des terres à ceux qui les cultivaient. S'il ne leur a pas abandonné le fonds avec toutes les conséquences que nous attribuons à la propriété en Europe, il leur en livre la surface pour en user selon leur intérêt et à leur gré. Cette distribution a été consignée sur des registres qui font titres pour les cultivateurs. Leurs droits sont si bien établis et reconnus, qu'ils compor-

(1) Il y avait deux sortes de poids : les uns à l'entrée des produits dans les magasins, les autres à la sortie; les premiers servaient à peser la récolte présentée, les autres à peser les marchandises qu'on livrait en paiement de la partie de cette récolte achetée par le gouvernement, car le gouvernement payait en nature, et c'était un excellent moyen d'écouler à très haut prix les produits très inférieurs des manufactures que Méhémet-Ali cherchait à créer.

tent celui d'aliéner ou d'acquérir. Chaque jour, la vente et l'achat des terrains donnent lieu à des transactions très nombreuses. Ce n'est pas exactement encore la propriété, c'est au moins le droit d'user de la terre, droit exclusif pour le cultivateur, et garanti tant que celui-ci paie ses contributions.

Le mode de paiement de ces contributions nécessitait également une réforme. Au temps de Méhémet-Ali, la contribution se payait en nature sur le produit des récoltes; on sait comment l'impôt se trouvait considérablement augmenté par les fraudes de toute espèce qui se commettaient au détriment des cultivateurs, souvent sans l'aveu du gouvernement et au profit des agens intermédiaires. Ce n'eût été rien encore si le *fellah*, ruiné par ces abus, ne se fût pas du moins endetté; mais loin de là! Les villages, à bien peu d'exceptions près, étaient arriérés dans le paiement des contributions, à ce point qu'il leur eût été impossible de s'acquitter jamais, et que chaque année au contraire s'augmentait le montant de la créance de l'état. Mille causes tendaient à jeter le cultivateur dans la misère. La guerre était une des principales. Elle enlevait les bras les plus jeunes et les plus robustes; souvent elle ne laissait que des forces insuffisantes pour la culture et pour le travail si important et si pénible de l'arrosage. Les terres étaient négligées; elles tombaient en friche; pourtant l'état ne devait rien perdre. L'impôt était établi, non par individu, mais par village. Les habitans étaient solidaires les uns des autres, et quand l'un d'entre eux devenait insolvable, la charge de ses contributions retombait sur tous les autres. Ainsi personne ne savait d'avance le montant de la somme dont il pourrait être redevable avant la fin de l'année.

Le chef du village, le *cheik-el-beled,* qui avait mission de faire rentrer l'impôt, épuisait, il est vrai, d'ordinaire tous les moyens en son pouvoir pour obliger les vrais débiteurs à payer. Avec ou sans récolte, ils étaient sommés d'acquitter leur quote-part. On vendait leur bétail, on les soumettait aux châtimens corporels, parfois à la prison. Pour y échapper, le *fellah,* quand il avait vu disparaître ses dernières ressources, s'esquivait nuitamment. Un grand nombre trouvaient un refuge en Syrie avant la conquête de ce pays par Méhémet-Ali; ce fut même une des causes ou plutôt un des prétextes d'une guerre dans cette province, alors que Méhémet, ayant réclamé l'extradition de ses sujets fugitifs et n'ayant pas obtenu de réponse favorable, fit dire qu'il irait les chercher lui-même.

Des villages entiers se trouvaient dans la même situation que les particuliers. L'impossibilité de payer l'impôt avec l'arriéré les conduisait souvent à la ruine. L'ordre de faire rentrer les contributions était expédié d'Alexandrie, du Caire, ou de la ville d'Arabie qu'oc-

cupait le vice-roi. Le gouverneur transmettait l'injonction au fonctionnaire placé immédiatement après lui dans la hiérarchie de l'administration provinciale; elle arrivait par cette dernière entremise au *cheik-el-beled*. Chacune de ces autorités était responsable de l'exécution des ordres devant son supérieur immédiat. Les gouverneurs généraux qui avaient le plus d'arriéré dans leurs gouvernemens tombaient en défaveur, et étaient souvent remplacés. Donc le *cheik-el-beled* assemblait les habitans de son village. Accompagné du *seraph* ou receveur, il faisait connaître à ses administrés que le gouvernement avait besoin d'argent, et il leur demandait de spécifier la somme qu'ils pouvaient donner. Vainement la plupart des contribuables faisaient-ils observer qu'ils avaient acquitté leurs taxes: on leur répondait que le village était encore débiteur de la contribution des terrains en friche délaissés par les pauvres et les fugitifs. D'ailleurs l'arriéré n'existait-il pas, l'arriéré, véritable tonneau des Danaïdes, gouffre sans fond et toujours béant? Bref, on en venait vite à la menace. Les anciens se consultaient; on supputait les ressources de chacun, on offrait une somme. Le *cheik-el-beled* rejetait bien loin cette proposition comme insuffisante, et le débat ne se terminait que lorsque les habitans avaient doublé, triplé leur offre. Pour fournir cette contribution, les habitans aisés s'étaient appauvris à leur tour, et pourtant il s'en fallait de beaucoup qu'ils eussent réussi à satisfaire le fisc et à libérer le village. Trop souvent une partie des sommes ainsi obtenues au moyen de l'intimidation était détournée en route, et n'entrait pas dans les caisses du pacha. Aussi la dette devenait de jour en jour plus considérable. Par suite, les habitans étaient exposés à des demandes continuelles pour lesquelles on ne consultait que les besoins du trésor, et nullement les convenances des populations et les besoins de la culture. Les villages, placés sans cesse sous la menace de nouvelles poursuites, incapables de se libérer, volés par les fonctionnaires de tout ordre, successivement appauvris, en arrivaient à se dépeupler. Puis, un jour que le chef de canton transmettait au *cheik-el-beled* une nouvelle demande d'argent, il ne se trouvait plus dans la commune que quelques femmes, quelques vieillards et un bien petit nombre de cultivateurs valides, tous incapables de satisfaire aux demandes du trésor. Alors le *cheik-el-beled,* terrifié de sa responsabilité, pressentant la disgrâce, le châtiment et la confiscation, profitait à son tour de la nuit pour disparaître. Combien de centres de population sont ainsi tombés en ruines après la dispersion de la plupart de leurs habitans! Non pas que tous fussent réduits à une telle extrémité : il y en avait de plus favorisés; mais la plaie de l'arriéré, qui faisait périr les uns, n'épargnait pas complétement les autres, et la dette

des départemens, à la mort de Méhémet-Ali, s'élevait à un chiffre énorme.

On sait que le règne d'Abbas-Pacha ne modifia point cette situation; mais le premier soin de Mohammed-Saïd à son avénement a été d'apporter à ce mal extrême un remède radical. Il fit d'abord table rase de tout le passé. Il accorda remise entière aux villages de tout l'arriéré des contributions, et il ne s'en tint pas là. Son but était de rendre plus prospère la condition du peuple, de régulariser la perception des impôts et d'encourager l'agriculture. Il renonça au monopole, et par conséquent aux contributions en nature. Chacun devant avoir désormais la faculté de vendre ses produits à son gré, c'est-à-dire de les échanger contre de l'argent, Mohammed-Saïd décréta le paiement des impôts en numéraire. C'était une révolution économique qui entraînait avec elle une véritable révolution sociale. La possession de l'argent est un commencement d'émancipation. Quand cesse chez un peuple en servage le mode barbare des échanges en nature, on peut dire que ce peuple a fait un grand pas dans la voie de la civilisation. Quand il s'y joint le droit de propriété, la faculté d'acheter et de vendre librement, la possibilité de s'enrichir, on peut dire que ce même peuple est mis hors de page. Il dépend de lui de prendre parmi les nations civilisées le rang qui convient à son caractère et à ses aptitudes.

Toutefois il y avait à ménager une transition. Ce n'était pas après de longues années d'un régime tout différent que les cultivateurs égyptiens pouvaient se trouver immédiatement en mesure de profiter du bienfait qui leur était accordé. La plupart, même parmi ceux qui jouissaient d'une aisance comparative, n'avaient pas d'argent. Avant qu'ils se fussent procuré du numéraire pour acquitter l'impôt, il fallait qu'un intervalle de temps se fût écoulé pendant lequel ils eussent produit une récolte, qu'ils l'eussent vendue, et qu'ils en eussent obtenu le paiement. Mohammed-Saïd avait prévu la difficulté, et il y avait d'avance porté remède avec une honorable sollicitude. D'après ses ordres, des délais ou même des remises d'impôt pendant une année ont été accordés aux villages qui n'étaient pas en état de se mettre immédiatement au niveau du régime nouvellement inauguré. Depuis lors, la contribution rentre régulièrement et sans peine dans les caisses publiques. La population régnicole est généralement industrieuse et économe. Elle a bien vite compris les avantages que le vice-roi lui faisait; elle s'est mise sur-le-champ en mesure d'en profiter. Le prince s'est montré d'ailleurs administrateur plein de prévoyance. Abandon d'arriéré, remises d'impôts, dégrèvemens de toute sorte seront bien vite compensés et au-delà par le développement des cultures. La régularité des recettes donne déjà

au trésor la certitude d'un revenu sur lequel il n'était pas possible de compter à l'époque de désordre et de déficit qu'avaient amenée les malversations et l'arriéré. Les malversations, du moins en cette matière, ne sont plus praticables, puisque le montant total des recettes à opérer est connu, et que la rentrée en doit être faite aux époques fixées. Quant à l'arriéré, il n'y en a plus. D'un autre côté, les terres qui étaient tombées en friche sont remises en culture: la population ne cherche plus dans l'émigration un refuge contre des exactions qui étaient inévitables avec le précédent système. La perception a été réglée autant que possible d'après le mode usité en France. Le *cheik-el-beled* reste à peu près étranger à ce service, qui se fait au moyen de receveurs. Les cotes étant établies par avance et personnelles à chaque cultivateur, l'intermédiaire du chef de village est devenu inutile; les taxes se paient mensuellement, et de la sorte les retards ne sont jamais assez considérables pour grever les cultivateurs d'un arriéré dont ils ne puissent aisément se délivrer. Du reste, s'il arrivait que, par suite de maladies, de négligence, d'épizooties, tel ou tel habitant d'un village fût hors d'état de payer sa contribution dans l'année, il pourrait vendre sa portion de terre, et il ne manque pas en ce moment de gens en Égypte qui ont de l'argent pour s'agrandir. En résumé, l'arriéré que Saïd-Pacha a sacrifié, et sacrifié sans réserve aucune, puisqu'il a jeté au feu tous les papiers qui y étaient relatifs, s'élevait à 80 millions de piastres; c'était le sixième à peu près de ce que produisait annuellement le *myry* ou impôt foncier sous Méhémet-Ali.

Cependant là ne s'est pas bornée la générosité de ce gouvernement réformateur. Dans l'intérêt de la liberté commerciale, il a aboli les octrois et les douanes intérieures. Ces impôts étaient une autre source de vexations et une nouvelle entrave pour l'industrie des habitans. Les élémens nous manquent pour établir ici ce que rapportaient à Méhémet-Ali et à son successeur Abbas les douanes intérieures. Ce qu'on peut affirmer, c'est que la douane de Deraouy, près d'Assouan, qui était la plus pernicieuse, puisque son produit principal était le droit sur les nègres esclaves qu'on amenait de l'intérieur, donnait autrefois un revenu moyen de 250 bourses ou 31,250 francs. L'abolition de l'esclavage, décrétée par Méhémet-Ali et réalisée par Saïd-Pacha, a fait cesser les importations de nègres, et par conséquent la douane de Deraouy est tombée d'elle-même. Les autres douanes intérieures ont été supprimées. Le revenu qu'elles produisaient n'était d'ailleurs pas très considérable. Les octrois avaient plus d'importance. On devait payer un douzième *ad valorem* à l'entrée des villes. Cette taxe, déjà très forte, était de beaucoup augmentée par suite du mode de perception. Le gouvernement la cédait

à des *apaltateurs*, sorte de fermiers-généraux, qui se chargeaient d'en opérer le recouvrement. Leur avidité était grande et presque sans frein. On ne payait pas le droit à la porte de la ville, au moment où, la marchandise reconnue, les quantités vérifiées, la somme à prélever déterminée, l'importateur est encore libre de se soustraire à un impôt qui lui paraît trop élevé en renonçant à franchir l'entrée. On acquittait les taxes à l'intérieur, alors que la marchandise, ayant été introduite dans la ville et ne pouvant plus échapper au droit, se trouvait à la merci de l'*apaltateur*. Tous les genres de fraude, d'arbitraire étaient employés pour tirer du contribuable beaucoup plus qu'il ne devait. En réalité, les marchandises, au lieu du douzième, payaient le quart et même le tiers de leur valeur. Les *apaltateurs* s'enrichissaient; l'impôt, tout exorbitant et vexatoire qu'on l'avait rendu, ne produisait que fort peu; le commerce était entravé.

Il fallait, ou bien réformer le système de perception, ou supprimer l'impôt même. C'est à ce dernier parti que le vice-roi s'est définitivement arrêté. En changeant le mode de recouvrement de l'impôt, en substituant la perception en argent à la perception en nature, le vice-roi décrétait, par le fait, l'abolition du monopole qu'avait exercé Méhémet-Ali, et l'affranchissement de la culture et du commerce. Du moment qu'on exigeait de l'habitant le paiement de ses contributions en espèces, il fallait de toute nécessité le laisser libre d'échanger ses produits contre de l'argent. Dans la pensée de Saïd-Pacha, les deux réformes étaient la conséquence l'une de l'autre. Il les a opérées simultanément.

Nous ne reviendrons pas sur les abus du monopole tel que l'avait organisé Méhémet-Ali. Ce système a été souvent exposé, et nous en avons rappelé les principaux traits. Le pacha en tirait un revenu considérable; mais le monopole entraînait la ruine infaillible des cultivateurs, il eût fini même par les condamner à la famine, si les *fellahs* n'avaient pas été habitués à une grande frugalité, et si leurs besoins n'avaient pas été très faciles à satisfaire. Un paysan égyptien peut vivre sans dépenser plus de dix centimes par jour. La prodigieuse fertilité du sol, l'étendue des terres cultivables, contribuaient d'ailleurs à maintenir à flot les cultivateurs les plus industrieux; mais il est incontestable que, sous un pareil régime, la population ne pouvait qu'être très misérable.

Quant au but principal que poursuivait le vice-roi, et qui était de faire rendre à l'Égypte autant de produits agricoles qu'elle en pouvait donner eu égard à la population, il était complétement atteint. En effet, des terres laissées jusqu'alors sans culture étaient ensemencées; des produits négligés sous le gouvernement des ma-

melouks reparaissaient sur les marchés; le cultivateur, n'importe sous l'empire de quelle influence, recommençait à travailler au-delà de ce qu'il fallait pour suffire aux besoins de chaque jour. L'Europe apprenait à compter sur l'Égypte pour compléter ses approvisionnemens en blés, graine de lin, sésame, cotons, etc. Le gouvernement du pays voyait ses revenus s'accroître considérablement. L'Égypte reprenait sa place dans le monde. Les états européens tournaient les yeux de ce côté quand ils avaient à calculer les chances de renaissance et de durée de l'empire ottoman. Ce fut l'âge d'or des négocians européens établis à Alexandrie. Ceux qui purent se mettre bien en cour firent des bénéfices énormes en achetant au pacha les marchandises à un prix déjà fort avantageux pour celui-ci, mais bien inférieur encore à la valeur qu'elles atteignaient sur les marchés d'Angleterre, de France et d'Autriche. D'après ce que nous avons dit du mode de perception des impôts et d'évaluation des récoltes versées par les cultivateurs dans les magasins du gouvernement, on comprend que des produits livrés ainsi à vil prix pouvaient supporter deux ventes : celle du pacha aux spéculateurs, celle des spéculateurs au commerce d'Europe, et laisser encore aux uns et aux autres un bénéfice considérable.

Les choses allèrent ainsi jusqu'en 1838. A cette époque, un traité fut signé entre les puissances européennes et l'empire ottoman. D'après ce traité, il fut convenu que chacun désormais pourrait trafiquer librement dans toutes les possessions relevant de la puissance turque, à la condition de payer un droit de sortie qui fut fixé à 12 pour 100 de la valeur. Cette convention s'étendait implicitement à l'Égypte et ne tendait à rien moins qu'au renversement complet du système de monopole en vigueur dans les états de Méhémet-Ali; mais le vieux pacha n'était pas homme à renoncer si vite à un régime qui enrichissait son gouvernement. Précisément à cette époque il préparait son armée pour le grand coup qu'elle devait frapper en Syrie, sous la conduite d'Ibrahim. Ce n'était donc pas le moment de compromettre les finances du pays, ou du moins de diminuer ses revenus. Il tourna la difficulté. Il allégua que, les *fellahs* n'ayant pas d'argent pour payer les contributions, il se voyait encore dans la nécessité de percevoir l'impôt en nature. Ce mode de paiement le mettait dans l'obligation de continuer à recevoir les produits dans les magasins et à les vendre; seulement il fit une concession à l'esprit du traité en ne les vendant plus à l'amiable. Cette concession n'était qu'apparente; le pacha continuait à s'entendre avec des négocians; il leur vendait, pour un prix fixé à l'avance, les produits dont il disposait. On faisait alors un simulacre d'enchères publiques. Les négocians, qui avaient des arrangemens secrets avec le

vice-roi, poussaient les enchères assez haut pour écarter tous les concurrens : les produits leur étaient donc adjugés; mais le prix restait tel qu'il avait été réglé entre eux et le pacha. Méhémet-Ali évitait ainsi les hasards de l'adjudication publique, tout en ayant l'air de la subir.

Abbas-Pacha, non moins que son grand-père, était partisan du monopole; mais sa politique était plus vulgaire et plus timide. D'ailleurs, dès qu'un pays commence à prospérer, dès que l'activité productive s'y est développée, n'importe par quel moyen, la liberté d'acheter et de vendre lui devient aussi nécessaire que l'air aux plantes, la pente aux fleuves. Cette loi est d'autant plus forte que la puissance commerciale d'un pays est plus grande. L'Angleterre en fournit un éclatant exemple, puisqu'ayant commencé par mettre son industrie et son commerce sous la tutelle d'un système protecteur des plus rigoureux, elle en est arrivée au libre échange. L'édifice du monopole n'étant plus, sous Abbas-Pacha, surveillé avec la même autorité que sous le gouvernement de son prédécesseur, le commerce s'agita dans ses entraves; il profita de toutes les issues pour chercher l'air et la lumière. Le traité de 1838 l'y aida puissamment. Ainsi, malgré l'élévation de l'impôt, malgré les exactions subalternes, les cultivateurs trouvaient le moyen de produire un surplus d'objets d'exportation qui donnait matière à des transactions libres et directes. Des négocians grecs, français et autres commençaient à expédier des agens dans l'intérieur avec mission d'acheter cet excédant et de l'envoyer à Alexandrie. C'était la naissance d'un commerce qui a pris aujourd'hui une grande extension. Ces opérations ne furent jamais vues d'un bon œil par le successeur immédiat de Méhémet-Ali. Il n'osait les interdire, car l'Europe s'y trouvait mêlée; mais il les contrariait sous main. Des ordres secrets gênaient tous les mouvemens des agens commerciaux envoyés dans l'intérieur du pays. Les gouverneurs défendaient par exemple de louer des embarcations pour le transport sur le Nil des produits achetés aux cultivateurs. Saïd-Pacha, loin d'imiter la conduite de son prédécesseur, est entré franchement dans la voie de l'émancipation du commerce égyptien. Il a levé toutes les barrières qui pouvaient entraver le développement des transactions. Le régime qu'il a établi peut être exposé en peu de mots : liberté de cultiver les produits que chaque propriétaire, chaque paysan juge devoir donner le plus de bénéfice; liberté de vendre sa récolte à tout acquéreur, d'en fixer le prix et d'en exiger la contre-valeur en espèces; liberté de transporter les produits par tous les moyens et par toutes voies; abolition des douanes intérieures qui entravaient et surchargeaient de frais la circulation des marchandises. Sincèrement adopté et maintenu avec

toute la loyauté et la fermeté nécessaires, ce régime a donné des résultats déjà très remarquables.

Depuis 1838, le commerce extérieur d'Alexandrie a suivi une progression constante. L'augmentation a été de 15 pour 100 sur 1838, de 41 pour 100 sur 1839, de 78 pour 100 sur 1840. En 1841, le mouvement commercial du port d'Alexandrie, entrée et sortie, était de 81,173,000 francs. Dix ans plus tard, il s'élève à près de 103 millions de francs. En 1852, il atteint 121 millions de francs; en 1854, 123,261,964 fr.; en 1855, 168,301,886 francs; en 1856, 183,901,913 fr. Ces résultats, déjà fort satisfaisans, sont néanmoins peu de chose auprès de ce qu'on a le droit d'attendre d'une terre aussi fertile que l'Égypte pour peu que l'on continue à laisser les cultivateurs libres de produire et libres d'exporter comme aujourd'hui. Dans cet admirable pays, il n'y a qu'à laisser agir la nature. Le reste va de soi. Un fait du reste peut servir à démontrer le développement considérable qu'a pris l'activité commerciale en Égypte : c'est que la spéculation sur la place d'Alexandrie a déjà les allures fiévreuses qui la caractérisent dans quelques grandes villes de l'Europe. Là, comme sur notre continent, des fortunes s'élèvent et disparaissent avec une rapidité féerique. On achète sur parole des produits dont on ne prend jamais livraison et qu'on cherche à revendre avec bénéfice. Ce bouillonnement à la surface n'empêche pas heureusement que le fleuve ne coule à pleins bords, avec calme et profondeur. Ce que le commerce fait pénétrer chaque jour de bien-être dans l'intérieur de l'Égypte, ce qu'il y répand d'aisance est incalculable. Il y sème aussi des idées d'ordre, de travail; il y encourage les progrès de la culture. La transformation est si grande, que le commerce intérieur passe déjà dans les mains des habitans du pays, qui finiront par en disposer entièrement. Leur connaissance parfaite des usages locaux, leur sobriété, leur économie sévère rendent leur concurrence très redoutable pour les agens des négocians européens.

Aujourd'hui la plupart des barques chargées de grains, de coton et autres denrées qu'on voit passer sur le canal Mahmoudieh, à destination d'Alexandrie, sont frétées et même conduites par des habitans de l'Égypte qui ont acquis directement ces produits des cultivateurs dans l'intérieur du pays, et qui les livrent aux négocians européens d'Alexandrie avec un bénéfice notable. Ces achats sont toujours payés comptant, en espèces. Des échanges opérés dans de telles conditions sont nécessairement très profitables aux commerçans égyptiens. Pendant mon séjour à Alexandrie, au mois de décembre 1856, un des négocians les mieux placés de cette ville me disait qu'il venait de faire compter, en échange de marchandises, 400 guinées en or (10,000 francs) à l'une de ces femmes indigènes

qui marchent pieds nus et sont misérablement vêtues d'une blouse de coton bleu.

Le vice-roi, en assurant de telles ressources au peuple placé sous son autorité, a mérité non-seulement la reconnaissance de ses sujets, mais aussi l'estime de l'Europe. Il n'a d'ailleurs laissé subsister aucune trace du système qu'il s'était proposé de changer; il l'a réformé dans toutes ses ramifications. Considérant que la liberté et la rapidité de la circulation sont absolument nécessaires au développement de la production et du commerce, il avait aboli, comme on sait, toutes les douanes intérieures. Il a continué son œuvre en supprimant un autre genre de monopole également très nuisible : c'est celui dont la navigation de la Mer-Rouge était devenue l'objet. Autrefois le gouvernement égyptien avait établi à Suez une règle d'après laquelle les bateaux ne pouvaient sortir du port que par ordre de numéros. Tant que le numéro 1 n'avait pas terminé son chargement ou n'était pas prêt à partir, le numéro 2 était obligé d'attendre, et ainsi de suite. Les expéditeurs de marchandises par la Mer-Rouge, pour peu que l'envoi fût urgent, étaient donc obligés d'en passer par toutes les conditions qu'il plaisait au patron du bateau portant le numéro 1 de leur imposer. Les marchandises avaient ainsi à supporter soit un fret excessif, soit des retards ruineux. Mohammed-Saïd a supprimé ce règlement barbare. Maintenant on charge les bateaux à fret quand on peut, on les expédie quand on veut; les règlemens du port n'ont rien qui puisse ralentir les mouvemens de la navigation, et le fret, livré à la libre concurrence, a diminué sensiblement.

III.

L'œuvre réformatrice qui a donné à l'Égypte un meilleur système d'administration et de propriété se complète par des mesures destinées à développer les aptitudes diverses de la population égyptienne, soit en cultivant son esprit, soit en ouvrant à son activité la carrière des grands travaux industriels.

Quel système d'instruction publique fallait-il adopter en Égypte? Méhémet-Ali n'avait pas hésité à organiser l'instruction publique de son pays sur le modèle de la nôtre. Il avait nommé un ministre de l'instruction publique et constitué sous la présidence de ce haut fonctionnaire un conseil de l'enseignement. Il avait divisé les écoles en trois groupes : les écoles primaires, où l'on enseignait les élémens de la langue arabe et l'arithmétique; les écoles préparatoires, où l'on apprenait la langue turque, les mathématiques élémentaires, la géographie, l'histoire, le dessin; les écoles spéciales, qui étaient celles du génie, dite polytechnique, d'artillerie, de cavalerie, d'in-

fanterie, de médecine, de médecine vétérinaire, d'agriculture, de langues, de musique militaire, d'arts et métiers. Dans la plupart de ces derniers établissemens, l'enseignement comprenait les élémens de la langue française. Plusieurs des écoles fondées par Méhémet-Ali étaient nées sous l'empire de circonstances tout exceptionnelles; elles ne pouvaient raisonnablement être maintenues après la lutte à laquelle vint mettre fin le *hatti-chérif* de 1841. Le prince qui entretenait une armée de cent soixante mille hommes avait à préparer tous les moyens de conduire, d'approvisionner et de soigner une réunion d'hommes si considérable : tandis qu'on recrutait des soldats dans le pays, on élevait des officiers dans les écoles, on y formait des médecins; mais c'eût été folie que de conserver à grands frais de telles institutions, lorsque l'armée avait été réduite à douze mille soldats. Mohammed-Saïd n'a donc pas songé à relever de leur ruine des établissemens purement militaires, tels que l'école du génie, l'école d'artillerie, l'école de cavalerie, l'école d'infanterie. Il a remplacé tous ces établissemens par deux écoles spéciales, l'école d'état-major et l'école militaire, qui suffiront amplement aux besoins d'un effectif sagement réduit.

Il n'en était pas de même de l'école de médecine, fondée par Clot-Bey, et qui, avec le temps, peut doter l'Égypte d'un corps de médecins indigènes, procédant d'une manière régulière d'après les méthodes usitées en Europe. Quant aux médecins européens établis dans le pays, leur science ne profite guère qu'à leurs compatriotes ou à l'aristocratie, car ils ne peuvent avoir aucun accès auprès de la masse des habitans, dont ils ignorent le langage, dont ils froissent involontairement les usages, et à qui ils inspirent, en qualité de chrétiens, une défiance, pour ne pas dire une répugnance, difficile à vaincre. L'école de médecine fut fondée sous Méhémet-Ali, en 1827, à l'hôpital d'Abouzabel et transférée ensuite au Caire. Cet établissement ne fut pas très heureux à sa naissance; il excita beaucoup de répugnance religieuse, beaucoup de jalousies : on prétendit que l'enseignement y était mal dirigé et à peu près stérile. Des élèves rassemblés un peu au hasard ne pouvaient assurément pas du premier coup former des officiers de santé très capables. Tels qu'ils étaient, ils valaient déjà beaucoup mieux sans doute que les barbares praticiens du pays. Une telle institution ne pouvait évidemment qu'être défectueuse au début; mais elle avait un grand avenir, et méritait qu'on l'encourageât et qu'on en assurât le maintien.

Méhémet-Ali, après les désappointemens de 1840, eut un mouvement d'humeur contre l'Europe. Les coups de canon tirés contre ses troupes lui semblèrent impolitiques et inintelligens; ils faisaient brèche à l'édifice de civilisation qu'il avait construit avec des maté-

riaux empruntés à l'Occident. Dans son opinion, c'était comme si les quatre puissances liguées contre l'Égypte eussent tiré contre elles-mêmes et contre l'influence croissante de leurs idées en Orient. Après la conclusion de la paix, il laissa tomber, au milieu de l'indifférence publique, la plupart des établissemens d'instruction, et l'école de médecine fut du nombre. Mohammed-Saïd a tenu à honneur de relever cette école et de la réorganiser. Le 10 septembre 1856, la réouverture de cet utile établissement avait lieu en présence du ministre de l'intérieur, des *cheiks-ul-islam* et des ulémas, dont l'adhésion était certes fort importante.

Former des officiers pour commander son armée, instruire des Égyptiens dans la pratique de l'art de guérir, voilà donc ce que le vice-roi a jugé le plus urgent. L'étude des lettres lui a paru devoir être réservée pour l'élite des jeunes gens de ses états. Il n'a pas cru convenable d'y appeler ses sujets en masse. Il avait le souvenir des tentatives avortées de son père. Méhémet-Ali avait réuni dans les nombreux établissemens que nous avons cités plus de neuf mille élèves; mais il n'avait réussi qu'à les plier à une discipline tout extérieure, à laquelle échappait leur esprit. Les familles considéraient l'obligation d'envoyer leurs enfans au collége à peu près du même œil qu'elles envisageaient la nécessité de les diriger sur l'armée. On en a vu qui mutilaient les enfans dans l'espoir qu'ils seraient ensuite regardés comme impropres à entrer dans les établissemens d'instruction publique, et pourtant les élèves étaient bien logés, bien nourris, et même payés! Il existe encore néanmoins, au Caire notamment, des écoles secondaires fréquentées par un nombre restreint de jeunes gens appartenant à l'aristocratie du pays; mais le vice-roi n'a pas jugé utile de donner de grands développemens à ces institutions, ni de les multiplier. Ce n'est pas à dire que cet état de choses doive durer indéfiniment. La création d'écoles primaires un peu mieux conduites que celles des mosquées serait surtout opportune.

On aime à penser que le vice-roi n'a pas entendu se priver des lumières et des secours qu'assurerait à son gouvernement un corps de jeunes gens spécialement instruits dans les sciences, les arts, et même les lettres. Ainsi s'expliquent le maintien et la réorganisation de l'école égyptienne de Paris. L'idée de fonder ce qu'on a nommé la *mission égyptienne*, c'est-à-dire une école spéciale de jeunes Égyptiens à Paris, appartient à M. Jomard. Cette suggestion ayant été accueillie avec faveur par Méhémet-Ali, quarante élèves furent envoyés en France, et débarquèrent à Marseille en 1826. Ils furent bientôt suivis de nouveaux condisciples. Appeler des Égyptiens en France, c'est-à-dire soustraire ces jeunes esprits à l'influence d'une société énervée, ignorante, pour les transplanter au centre des

lumières, c'était en elle-même une tentative excellente, mais qui demandait pour réussir des efforts persévérans et une direction intelligente. Or le gouvernement de Méhémet-Ali eut un tort : ce fut de ne pas tenir compte des spécialités. Tel élève qui avait étudié la marine fut employé dans l'armée de terre; tel autre qui avait étudié l'administration fut occupé à traduire des ouvrages militaires. Il en résulta que la mission ne profita pas sensiblement à l'Égypte. Les élèves, déclassés dans leur pays, employés à des travaux auxquels ils ne s'étaient pas crus destinés, ne pouvaient manquer de céder à l'entraînement général; ils ne tardaient pas à modeler leur conduite sur celle de tous les autres fonctionnaires, à oublier tout ce qu'ils avaient vu, tout ce qu'ils avaient appris, tout ce qu'ils avaient pensé. Pourtant le germe d'une civilisation supérieure ne pouvait manquer de s'étendre avec le nombre des élèves que le gouvernement égyptien n'a pas cessé d'envoyer en France. Bien que cette mission fort coûteuse ait produit peu de résultats jusqu'à ce jour, il est impossible qu'à la longue l'administration du pays n'en tire pas profit (1).

Si le gouvernement égyptien n'a pas réussi encore à organiser un système d'instruction satisfaisant, il a été plus heureux quand il s'est agi de favoriser, par de grands travaux publics, cette renaissance industrielle de l'Égypte, commencée par Méhémet-Ali, et qui peut être regardée comme un des élémens de sa régénération morale. Parmi ces travaux, un des premiers par l'importance des résultats déjà obtenus est sans contredit le chemin de fer qui unit Alexandrie à Suez, et qui d'abord ne devait aller que du Caire à la Mer-Rouge.

Vers l'année 1837, au moment où le chemin de fer de Liverpool venait d'être terminé, le gouvernement anglais fit à Méhémet-Ali des ouvertures pour l'établissement d'une voie ferrée du Caire à Suez. Il est remarquable que la première pensée de ce gouvernement, dès qu'il vit Londres unie au principal port de commerce de la Grande-Bretagne, et avant même de commencer les autres travaux qui devaient plus tard couvrir de *railways* les îles britanniques, fut d'accélérer par l'Égypte ses communications avec l'Inde. Toujours prêt à encourager toutes les entreprises qui pouvaient seconder son activité réformatrice, Méhémet-Ali, sans plus ample informé, commanda le matériel nécessaire; mais il eut tout aussitôt à compter avec la politique européenne. La France en particulier ne vit pas sans répugnance un projet qui, d'après les termes de la proposition faite au pacha, pouvait mettre l'Égypte entre les mains des Anglais. Une mesure de prudence que prit alors Méhémet-Ali vint rassurer tous

(1) L'école égyptienne compte encore à Paris vingt élèves. Le vice-roi vient de les placer sous la direction d'un conseil d'études qui est très capable de donner à l'école une impulsion féconde.

les intérêts. A cette époque, le transit des voyageurs et des marchandises à destination ou en retour de l'Inde se faisait en barques sur le Nil, en voitures et à dos de chameau. On avait organisé un service de navigation, des relais de bêtes de somme et de chevaux; on avait établi des stations, des auberges, ou l'équivalent. Enfin, sur tout le parcours d'Alexandrie à Suez, le service de communication était établi d'après le système qui est encore en vigueur sur une partie de la route, entre le Caire et Suez, où les travaux de la voie ferrée ne sont pas achevés. C'était toute une administration, et elle était entièrement entre les mains des Anglais. Le pacha crut convenable de substituer son autorité directe à celle que les agens britanniques exerçaient sur la ligne du transit. Il attendit l'occasion et ne la laissa pas échapper. Le directeur de l'exploitation ayant été trouvé en faute, il désintéressa les agens anglais et leur substitua ses propres employés.

Cependant le projet d'établissement du chemin de fer restait toujours suspendu. Méhémet-Ali avait calculé que ce travail lui coûterait 25 millions du Caire à Suez, et ce parcours ne pouvant offrir d'utilité que pour les communications avec l'Inde, il était permis de prévoir que l'exploitation en serait onéreuse. Il s'appuya sur ces considérations pour ajourner toute réponse à la proposition anglaise. C'est en 1845 qu'il avait pris entre ses mains l'administration du transit, et jusqu'à sa mort, arrivée en 1848, il resta sourd aux instances de l'Angleterre.

Abbas-Pacha, son successeur, craignait les Anglais plus qu'il ne leur était sympathique. Préoccupé surtout de s'assurer la jouissance tranquille de son pouvoir et d'en faire tourner toutes les prérogatives au profit de ses passions, il était l'ennemi des innovations, des améliorations, surtout lorsqu'elles ne devaient avoir cours qu'avec difficulté et à travers le conflit des influences diplomatiques. L'Angleterre ne se découragea pas cependant : elle réitéra ses instances, qui ne furent pas mieux accueillies. C'est alors qu'elle modifia son projet de manière à le rendre plus acceptable. Construire un chemin de fer du Caire à Suez, à travers un désert, c'était travailler trop ouvertement dans des vues purement anglaises et manifester un dédain trop marqué pour l'intérêt du pays auquel on demandait l'exécution de cette voie; mais établir un *railway* d'Alexandrie au Caire, à travers les provinces les plus fertiles et les plus peuplées de l'Égypte, c'était tout différent. L'intérêt anglais se dissimulait ici sous celui de la population égyptienne, et la proposition perdait ce caractère d'égoïsme qui d'abord en avait presque justifié le rejet.

Il y eut alors dans la diplomatie en Orient un changement de front très remarquable. Lorsque Méhémet-Ali avait pris la résolution d'é-

luder les demandes de l'Angleterre, il s'était abrité derrière le gouvernement de Constantinople, et il avait laissé dire que le consentement du sultan était indispensable pour l'exécution d'un tel travail. Naturellement les Anglais avaient protesté contre cette interprétation des traités, parce qu'elle paraissait devoir être soutenue par la France; ils avaient dit avec beaucoup de raison que ce travail rentrait dans les attributions du prince chargé de l'administration intérieure de l'Égypte; mais après 1848 l'Angleterre, ayant vu son influence grandir dans les conseils du sultan, profita de la position prépondérante qu'elle était en train d'y acquérir pour peser sur Abbas-Pacha. Lord Stratford de Redcliffe, ambassadeur de la Grande-Bretagne auprès de la Sublime-Porte, reçut l'ordre d'insister auprès du divan pour obtenir qu'il secondât les vues du gouvernement britannique. En effet, le pacha d'Égypte ne tarda pas à recevoir une lettre du sultan par laquelle il était mis en demeure de construire enfin ce chemin de fer dont l'exécution était sollicitée depuis plus de dix ans. Abbas se trouva fort empêché dès-lors entre les sollicitations de l'Angleterre appuyées par la Porte et le véto que la diplomatie française avait prononcé sous le gouvernement de Louis-Philippe. Du reste, comme il penchait beaucoup à ne rien faire, et qu'il ne voulait cependant blesser ni le sultan, ni les Anglais, il envoya à Paris un agent, pensant peut-être provoquer ainsi de nouveaux délais; mais les temps et la politique étaient changés. Le gouvernement français n'avait plus d'objection contre l'établissement du chemin projeté, et l'agent d'Abbas-Pacha reçut au ministère des affaires étrangères la réponse la moins favorable à ses vues. Manquant désormais de point d'appui pour continuer sa résistance, le gouvernement du pacha dut s'exécuter de bonne grâce.

Un ingénieur anglais fit un premier tracé, qui par le fait ne se trouva pas très praticable, bien que l'auteur eût demandé et obtenu pour prix de son travail la somme énorme de 56,000 livres sterling (1,400,000 francs) et même davantage. Il fallut rectifier le tracé, et l'on s'adressa au même ingénieur, qui réclama une nouvelle rémunération fixée par lui à 16,000 livres sterling (400,000 francs); mais cette prétention parut exorbitante, même au consul d'Angleterre, M. Bruce. Ce fonctionnaire, choisi pour arbitre entre le gouvernement égyptien et l'ingénieur britannique, jugea que ce dernier serait très convenablement rétribué, s'il recevait 6,000 livres sterling, somme qui lui fut comptée en effet. En définitive, le chemin de fer d'Alexandrie à Suez fut exécuté principalement par des ingénieurs égyptiens, ceux que l'ingénieur anglais avait engagés dans les îles britanniques s'étant trouvés généralement incapables de faire ce qu'on appelle les travaux d'art. En 1854, il était fort

avancé, lorsqu'à la mort d'Abbas-Pacha Mohammed-Saïd arriva au pouvoir. Moins de deux ans après, le 1er janvier 1857, la voie ferrée d'Alexandrie au Caire était livrée à la circulation. Quelques mots suffiront pour donner une idée des travaux de construction du chemin et des régions qu'il traverse.

Au sortir d'Alexandrie, la voie ferrée longe le lac Maréotis, qui s'étend sur un vaste espace dans le voisinage de la ville. Ce lac, où les Anglais ont introduit l'eau de la mer pendant la guerre contre la France en 1801, était autrefois rempli d'eau vive et contenait une grande quantité de poissons. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un immense marais qui dépose une couche de sel. Dès le temps de Méhémet-Ali, il avait été question de rendre cette grande étendue de terrain à la culture. On aurait commencé par l'inonder d'eau douce, qui aurait lavé les terres et y aurait déposé un limon fertile; mais l'exécution de ce dessein a dû être ajournée. Aussi le voyageur qui s'éloigne d'Alexandrie éprouve-t-il d'abord une impression pénible à la vue de cette plaine inculte, çà et là baignée par une eau stagnante que le vent ride à peine. Cependant cette impression de tristesse s'efface peu à peu devant la verdure qui borde à gauche le canal d'Alexandrie, en vue duquel le chemin de fer se tient jusqu'à Damanhour, située à peu près au tiers de la route d'Alexandrie au Caire. A partir de Damanhour, le chemin de fer incline au sud-est, tandis que le canal remonte vers le nord, et le train court droit au Nil, branche de Rosette, qu'il atteint à Dahari, un peu au-dessus de la ville de Chebreket. A cent pas de la rive, la locomotive s'arrête, on la détache, et on la remplace par de paisibles attelages de bœufs qui conduisent les wagons, d'un pas sûr et lent, jusqu'au fleuve, où le train est placé sur un radeau pourvu d'une machine à vapeur. Les voyageurs traversent ainsi le fleuve à bac. De l'autre côté, de nouveaux attelages les conduisent à une locomotive frémissante qui les emporte à travers le fertile pays situé entre les branches de Rosette et de Damiette. Bientôt on arrive à Tantah, ville riche et commerçante, entrepôt de beaucoup de marchandises qui viennent de l'intérieur, lieu de foire où se rendent les spéculateurs et les acheteurs sérieux, les représentans de maisons d'Alexandrie, de Marseille, de Trieste et d'Angleterre. En quittant la station de Tantah, le chemin se dirige presque droit au sud. Il franchit le bras de Damiette au pied d'un magnifique palais dont Abbas-Pacha aimait le séjour, et qui, étant situé à l'angle que forme le fleuve par un brusque détour, domine les plus belles eaux et la plus resplendissante campagne du monde. De là au Caire, il n'y a plus qu'une petite distance.

L'aspect général du pays sur le parcours de la voie ferrée, bien qu'un peu monotone, n'est pas sans intérêt. A une plaine immense,

où l'horizon n'est fermé par aucune élévation de terrain, succèdent des champs admirablement cultivés et entrecoupés de mille canaux qui se croisent dans tous les sens, et qu'on pourrait comparer aux mailles d'un filet jeté à terre. Ici s'élèvent des villages composés d'une trentaine de huttes, construites avec de la boue; là des villes en pierres, surmontées de minarets et de coupoles, abritées çà et là par des bouquets de palmiers. La population est laborieuse, active; point de ces noirs couchés comme des lézards, le dos au soleil, pendant les heures du travail. Les uns puisent de l'eau pour l'arrosage des terres; les autres lient des gerbes de maïs. Nous n'avons jamais vu d'habitations humaines donner une imitation plus parfaite d'une ruche en travail que tel ou tel village, aux rues étroites et sinueuses, où notre œil plongeait du haut des wagons, et où il était impossible de signaler la moindre trace d'oisiveté.

Le chemin de fer a été promptement adopté par la population indigène, et c'est un fait curieux à noter que la plus grande partie de ses produits provient du transport des *fellahs*. Dans le principe, on ne comptait guère sur d'autres revenus sérieux que ceux du transit anglais : voyageurs et marchandises. Au contraire ce sont les *fellahs*, payant 10 francs aux troisièmes places, qui font le bénéfice principal de l'exploitation. C'est un élément nouveau dans le calcul des revenus probables des entreprises projetées. Il arrivera en Égypte ce qui se produit partout ailleurs : la facilité et la rapidité des communications multiplieront à l'infini les voyages et les échanges. Transport par eau, transport par terre, canaux et voies ferrées, ont désormais dans le pays une clientèle assurée. Par le fait, le chemin de fer, que Méhémet-Ali supposait devoir être à charge à l'état, constitue l'une des ressources du trésor. La première année, il avait produit 30,000 bourses ou 3,750,000 fr.; la seconde année, la recette s'est élevée à 40,000 bourses ou 5,400,000 francs.

Reste à terminer ce chemin jusqu'à Suez. On sait qu'à part une zone de terres cultivées autour du Caire, le pays est un désert entre cette ville et Suez. Suez est à peu près à la hauteur du Caire, et la route de poste est tracée en droite ligne entre ces deux villes : c'est le plus court chemin; mais il y avait un double inconvénient à le suivre. D'abord il eût fallu passer à travers des terres cultivées qui, de ce côté et par exception, partent du Caire et forment comme un cap dans le désert. Or les propriétés particulières aux environs de cette ville ont une très grande valeur, et, pour désintéresser les possesseurs, il aurait fallu payer de 15 à 18,000 francs l'hectare. En second lieu, le désert est coupé par une ramification montagneuse du Mokattam, qui s'élève à 300 mètres au-dessus de la mer. La route de poste attaque de front ce point culminant, et le franchit

au Gebel-Awebet. L'ingénieur chargé de l'exécution du *railway* a dû se proposer premièrement de ne point entamer les propriétés, secondement de tourner la difficulté que présentait le Gebel-Awebet, en l'abordant par le point le moins élevé et le plus aisé à franchir.

Au sortir du Caire, le tracé s'élève au nord, contourne les terres cultivées. Il incline ensuite à l'est en suivant le versant septentrional de la croupe montagneuse, tandis que la route de poste longe le pied du versant méridional. Parvenu au Gebel-Awebet, il rencontre un pli de terrain situé à 240 mètres seulement d'élévation, et il s'y engage, tandis qu'à quelques kilomètres au sud la route de poste franchit un col à 60 mètres au-dessus. Le chemin tourne alors droit au sud, et se dirige vers Suez en passant sous le fort d'Agerout. Le développement total de cette voie ferrée sera de 136 kilomètres. Au début, les travaux furent frappés d'une assez grande lenteur. Commencés en septembre 1855 avec quelques centaines d'hommes, les terrassemens n'ont pu être très vivement menés au sortir du Caire, parce que la ligne de terrains cultivés qu'il a fallu nécessairement traverser sur un espace de 5 kilomètres, le plus étroit qui se soit rencontré dans cette direction, n'a pu être ouverte qu'au fur et à mesure de l'enlèvement des récoltes; puis l'opération a été un moment suspendue par l'entreprise immense du curage du Mahmoudieh et par les fêtes du *ramadan*. Le premier rail n'a été posé qu'en janvier 1856. Il a servi dès lors pour porter de l'eau, des vivres aux ouvriers, ainsi qu'au transport des matériaux. Au mois de septembre 1856, on n'avait poussé les terrassemens qu'à une distance de 13 kilomètres et posé les rails que jusqu'à 9 kilomètres 1/2. A cette époque, le vice-roi, qui méditait un voyage dans le Soudan, prit les mesures les plus vigoureuses pour hâter la construction du chemin et l'achever, s'il était possible, dans le délai d'une année. L'ingénieur chargé du travail, M. Mouchelet, demandait un effectif régulier et permanent de quatre mille ouvriers. Saïd-Pacha résolut de tripler ce nombre. Les gouverneurs de provinces reçurent l'ordre de réunir leurs contingens et de les conduire en personne sur le terrain. Ces prescriptions furent exécutées. Non-seulement le nombre d'hommes requis fut rassemblé, mais encore on pourvut à tous leurs besoins; on leur distribua du pain frais qu'une locomotive apportait chaque jour. C'est à ces soins, à cette sollicitude qui s'étendent jusqu'aux plus humbles des sujets qu'on reconnaît un prince vraiment libéral et digne de gouverner. Une fois réunis en nombre suffisant, les ouvriers se mirent à la besogne avec une activité sans égale. Sous ces milliers de bras, la chaussée semblait se mouvoir d'elle-même et s'avançait peu à peu, lentement, mais toujours, comme la lave creusant son lit dans les montagnes. Les terrassiers

étaient suivis par les poseurs de rails, qui étendaient sur le sol les lignes de fer avec une vitesse de 1 mètre 20 centimètres par minute, vitesse qui a pu atteindre à certains jours 1 mètre 33 centimètres par minute ou 80 mètres par heure, ce qui équivaut à la pose de 133 paires de rails dans une journée de dix heures de travail. Aussi, dès la fin du premier trimestre de 1857, avait-on achevé de poser les rails sur une longueur de 60 kilomètres. On calculait alors que les intentions du vice-roi auraient reçu leur accomplissement à l'époque qu'il avait fixée lui-même, et qu'avant un an le parcours entier du Caire à Suez serait en pleine activité de circulation. Tout porte à croire que cette prévision ne sera pas trompée.

L'Égypte n'a pas moins besoin de voies navigables que de chemins de fer, et l'entretien des canaux est même pour elle une question vitale. C'est par le moyen de ces artères artificielles qu'on est parvenu à fertiliser de vastes espaces de terrain situés trop loin des rives du fleuve pour recevoir directement le bienfait de ses infiltrations et de ses débordemens. Le canal Mahmoudieh a par exemple toute une histoire qui mérite d'être brièvement racontée.

Ce canal s'ouvre dans la branche de Rosette, près d'un village qu'on nomme Atfeh, et il se dirige, en décrivant de légères courbes, sur Alexandrie, c'est-à-dire au nord-ouest. Il diffère des autres canaux en ce qu'il est utilisé surtout pour la navigation, tandis que les cours d'eau artificiels ont pour principal objet l'irrigation. L'utilité de ce canal est très grande. Alexandrie étant devenue le principal, sinon l'unique port d'exportation de l'Égypte, et d'ailleurs les bras du fleuve ne donnant que pendant certains mois de l'année accès à des bâtimens d'un faible tonnage, il fallait faire arriver jusqu'à la capitale maritime du pays les produits de l'intérieur par une voie continue et moins dispendieuse que les transports à dos de chameau.

Méhémet-Ali commença le canal Mahmoudieh en 1819; plusieurs années furent consacrées à ce travail. On y occupa plus de trois cent mille *fellahs*. Malheureusement on n'avait pris pour leur bien-être et même pour leur subsistance aucune des précautions qu'exigeait l'humanité; on n'avait pas formé d'approvisionnemens de vivres sur les lieux. L'eau manqua en maints endroits sur l'étendue de vingt lieues que parcourt le canal; puis l'excès de fatigue, les mauvais traitemens, engendrèrent des maladies qui emportèrent les ouvriers par milliers. Dans l'espace de dix mois, il en périt environ douze mille, dont les ossemens gisent sous les chemins de halage qu'on avait alors élevés des deux côtés du canal, et qui ont été remplacés récemment par une belle route. Une seule chose étonne, c'est que la mortalité n'ait pas été plus grande encore, alors que tant de

négligence et tant de dédain pour la vie humaine avaient signalé cet énorme travail.

Le canal fut fait. Il avait coûté cher : environ 7,500,000 francs, sans compter les hommes sacrifiés; mais une grande pensée avait été réalisée, un nouvel élément de prospérité était acquis à l'Egypte. Les barques chargées des précieux tributs de l'intérieur arrivaient directement à Alexandrie, à moins pourtant que le fleuve n'eût dépassé, pendant l'inondation, une certaine hauteur, car il fallait en ce cas, pour éviter les ravages qu'eût causés infailliblement le débordement des eaux, fermer l'embouchure du canal avec une digue en terre palissadée, et les embarcations devaient être déchargées et rechargées à bras de l'autre côté de la digue. On alloua aux ouvriers un minime salaire. Pauvres gens! leur sort eût été allégé même par cette rémunération bien faible, si l'on avait voulu la leur compter en argent ou même en nature; mais point : on en fit déduction sur les contributions qu'ils avaient à payer, ce qui revient à dire qu'ils n'eurent à peu près aucun salaire.

On sait que le Nil charrie une grande quantité de limon qui, tout en fertilisant les terres, obstrue rapidement le lit des canaux. Le canal d'Alexandrie, auquel Méhémet-Ali avait donné le nom de *Mahmoudieh* en l'honneur du sultan régnant, ne tarda pas à s'ensabler. Moins de vingt ans après l'exécution, il était tellement chargé de vases et de détritus de toute espèce, que les fonds avaient sensiblement varié. En plusieurs endroits, ils s'élevaient tellement qu'on pouvait prévoir l'époque où les barques échoueraient en le parcourant; mais les malheurs survenus pendant la construction du canal avaient tellement frappé les esprits, qu'on hésitait à en provoquer de semblables en entreprenant le curage du Mahmoudieh. Il existe encore en Angleterre quelques représentans d'une école politique qui vise à s'emparer un jour de l'Egypte. A l'époque dont nous parlons, ce parti était prépondérant, et il se montrait très hostile à Méhémet-Ali. Il ne lui avait point pardonné d'avoir réorganisé l'Egypte, de l'avoir mise dans une voie d'ordre et de progrès qui garantit son indépendance et forme le meilleur rempart contre l'ambition étrangère. Il se réjouissait fort de la destruction naturelle et lente, mais progressive, du canal Mahmoudieh. Il s'en faisait une arme contre le pacha, mettant en contraste les ambitieux projets qu'on lui prêtait, et contre lesquels s'était faite la coalition de 1840, avec l'impuissance où il était d'accomplir un simple travail d'utilité publique en Egypte même.

Quelque désir qu'ait pu concevoir Méhémet-Ali de relever ce défi, il en fut empêché jusqu'à sa mort, et ce n'est certes pas Abbas-Pacha qui pouvait tenter d'accomplir ce que son aïeul n'avait pas

cru devoir entreprendre. Le canal continua donc à s'envaser, et lorsque Mohammed-Saïd arriva au gouvernement de l'Egypte, le mal était devenu si grand, qu'il fallait nécessairement, ou bien y porter un remède immédiat, ou renoncer à utiliser désormais un ouvrage qui avait coûté tant de peine, tant d'argent et tant de bras. Le vice-roi n'hésita pas; il décida qu'on opérerait le curage du Mahmoudieh, et que l'entreprise serait exécutée en peu de jours. Mohammed-Saïd disposait d'un élément de succès qui avait manqué à ses prédécesseurs, — la confiance du peuple égyptien et la ferme résolution de la mériter.

Il était important de se hâter. L'opération devait être terminée avant l'époque de la moisson, qui approchait. L'un des ingénieurs du vice-roi, M. Mougel, fut chargé de calculer ce qu'il y avait de matière à remuer pour curer le canal et ce qu'il faudrait de bras pour achever rapidement l'opération. Il supposa l'existence de trois millions de mètres cubes de vase répandus sur les quatre-vingt mille mètres de longueur du canal. Chaque ouvrier devant déplacer un mètre et demi de matière par jour, il fallait soixante-sept mille hommes pour curer le canal en un mois. L'ordre de réunir ce nombre d'ouvriers fut envoyé dans les provinces. Le contingent de chaque localité avait été fixé d'avance, et la part de travail qui revenait à chaque contingent avait été également déterminée. Il était entendu que les ouvriers retourneraient dans leurs foyers dès qu'ils auraient achevé le travail qui leur était assigné. C'était une prime accordée à l'activité. Au lieu de soixante-sept mille hommes, les provinces en envoyèrent cent quinze mille. On avait compris partout la nécessité d'en finir au plus vite. A peine arrivés, les travailleurs se mirent à l'œuvre. Les contingens avaient leur place marquée par des poteaux sur l'espace de vingt lieues où se développe le canal. On leur fit une distribution d'outils : une pioche par cinq hommes. L'un maniait l'instrument, un second chargeait les paniers, les trois autres transportaient en courant le contenu à l'endroit où le vice-roi avait décidé l'établissement d'une route. Chaque matin les ouvriers, sur toute l'étendue de la ligne, recevaient une ration de biscuit frais. En outre, des marchés de comestibles étaient établis à portée des travailleurs. Les temps sont bien changés, et la condition du paysan aussi, depuis le règne de Méhémet-Ali. A la misère a succédé l'abondance. L'argent n'est plus une rareté dans les mains des fellahs. Sous un gouvernement juste, ils ont déterré l'or qu'ils cachaient autrefois si soigneusement; ils ne craignent plus d'exposer leurs économies au grand jour. Il en est qui font construire de belles maisons, qui achètent des terres et des bestiaux. Rien d'étonnant que l'argent circulât dans les mains des ouvriers employés à curer le canal, et

qu'ils fussent en mesure de varier par des achats de vivres l'ordinaire que leur accordait le gouvernement.

Les médecins en chef des provinces de l'Égypte avaient reçu l'ordre de se rendre sur les lieux, accompagnés de leurs aides. On pouvait craindre une épidémie : des cas de choléra avaient été signalés à Alexandrie; enfin on avait le souvenir de la catastrophe de 1819. Néanmoins, grâce aux sages précautions de l'autorité, le curage du canal fut exécuté en vingt-deux jours, sans qu'on eût perdu un homme, et sans qu'on eût compté plus de cinq malades par mille ouvriers. De plus, une belle route de dix mètres de large avait été construite dans le même espace de temps avec les vases mêmes retirées du canal. Cette route rend aujourd'hui de très grands services.

En définitive, cette opération a prouvé qu'on pouvait employer des centaines de mille hommes à un travail d'utilité publique en Égypte sans qu'il en résultât aucun accident. C'est un précédent qu'il est bon de noter et qui peut servir de réponse à ceux qui gémissent d'avance fort gratuitement sur le sort des *fellahs* dont les services pourraient être réclamés pour le percement de l'isthme de Suez. L'Égypte a l'habitude des grandes réunions d'hommes formées pour des œuvres pareilles. Il suffit d'interroger l'histoire pour s'assurer que les monumens impérissables du pays sont l'œuvre de populations entières. L'humanité demande seulement qu'on régularise cet usage, qu'on le rende lucratif pour les ouvriers, et c'est ce qui a été fait.

L'opération si importante du curage du Mahmoudieh a été complétée récemment par la formation d'une compagnie de remorquage sur le Nil. L'approvisionnement d'Alexandrie dépendait entièrement de l'arrivage des barques qui descendaient le Nil à la voile. Les vents sont très variables sur ce fleuve; aussi a-t-on vu des embarcations mettre quinze jours à venir du Caire à Alexandrie, trajet qui peut se faire en trente-six heures. Non-seulement le commerce d'Alexandrie s'est trouvé souvent fort gêné par les retards continuels provenant de ce mode de navigation, mais l'alimentation même de cette ville en a souffert, et l'on a vu les habitans réduits presque à la famine, alors que la culture dans toute la Basse-Égypte avait donné des produits très abondans. Aujourd'hui cette situation a cessé. Une compagnie s'est formée pour exploiter le privilége du remorquage à vapeur, et le vice-roi, en lui concédant pour quinze ans ce privilége très lucratif, a exigé en retour qu'elle concourût à la prospérité de la région baignée par le Nil et le Mahmoudieh par l'exécution de quelques travaux d'une haute utilité pour les propriétaires riverains. Ainsi l'acte de concession impose à la compagnie l'obligation d'établir à la prise d'eau du Mahmoudieh dans le Nil une nouvelle écluse

assez large pour donner passage aux bâtimens de toute dimension qui peuvent être employés à la navigation fluviale; d'installer à l'endroit de cette prise d'eau, c'est-à-dire à Atfeh, un service de pompes à feu au moyen duquel le niveau du canal Mahmoudieh sera toujours maintenu à l'élévation nécessaire; d'entretenir le fond du canal en état permanent de curage par l'emploi de dragues; de livrer en tout temps gratuitement assez d'eau aux propriétaires riverains pour maintenir en bon état d'exploitation la zone des terres actuellement cultivées sur les deux bords, et de mettre en outre, moyennant rétribution, à la disposition des mêmes propriétaires l'eau qu'ils voudraient utiliser pour étendre leurs cultures au-delà des limites présentes. Enfin les concessionnaires se sont obligés à fournir au prix de revient, sans aucun bénéfice, l'eau nécessaire à l'alimentation des nouvelles fontaines que le gouvernement jugerait à propos d'établir à Alexandrie. De plus, on a réservé à la compagnie la faculté de construire une écluse à Alexandrie, à l'embouchure du Mahmoudieh. Si ce dernier projet est mis à exécution, les barques venant de l'intérieur pourront passer du canal dans le port et accoster les navires sans rompre charge.

Ainsi la création de la compagnie de remorquage assure l'approvisionnement d'Alexandrie, l'assainissement de cette ville, la promptitude et la régularité des arrivages attendus par le commerce, une économie considérable dans les frais de transport des denrées, la fertilité de terres restées en friche. La concession de ce privilége n'en a pas moins été l'objet d'une protestation assez singulière. Un sujet prussien résidant en Égypte eut l'idée de faire pour son compte le remorquage à vapeur après la formation de la compagnie privilégiée. Il prit l'avis de son consul, M. de Pentz, qui lui donna carte blanche, jugeant sans doute que le vice-roi n'avait pas le droit d'accorder une concession telle que celle du remorquage à vapeur sans avoir obtenu l'assentiment de son suzerain. Le spéculateur prussien envoya donc à l'embouchure du Mahmoudieh deux bateaux à vapeur qui prirent à la remorque une flottille de barques chargées de marchandises et les amenèrent triomphans à Alexandrie. Cette audacieuse tentative ne pouvait pas être renouvelée, et le gouvernement égyptien interdit au sujet prussien de poursuivre son entreprise. Il s'ensuivit une protestation du consul de Prusse, menaçant de soumettre le différend à la Sublime-Porte, protestation qui devait rester et qui resta sans effet, car elle ne tendait à rien moins qu'à mettre en doute l'autorité que le vice-roi tient des traités internationaux, et qui découle du caractère même de son pouvoir héréditaire. Le projet d'une entreprise de halage sur les canaux qui sillonnent l'Égypte, projet d'ailleurs abandonné, souleva aussi une protestation de l'An-

gleterre, qui s'étendait à toutes les concessions de priviléges déjà faites par le vice-roi. Cette protestation eut le même sort que celle du consul de Prusse, et on ne comprend guère que l'Angleterre ait pu couvrir un moment de son autorité des principes dont l'application ramène rait l'Égypte au temps des mameloucks.

Après avoir pourvu à l'entretien et à une meilleure exploitation des voies fluviales, Mohammed-Saïd n'aurait rempli qu'une partie de sa tâche, s'il avait négligé la navigation maritime; mais il ne l'a point omise dans ses plans d'amélioration. Deux projets sont en voie d'exécution. L'un intéresse surtout la marine égyptienne : c'est la création d'un service de cabotage à vapeur sur la Mer-Rouge. L'autre est d'une importance bien supérieure et intéresse l'humanité tout entière : c'est l'ouverture d'un canal à travers l'isthme de Suez.

L'exploitation commerciale des côtes de l'Arabie, le transport rapide et régulier des nombreux pèlerins qui chaque année se rendent à La Mecque, tel est le double objet du privilége accordé par le vice-roi à une compagnie formée pour l'établissement d'un service de cabotage dans la Mer-Rouge. On sait que les bâtimens anglais qui portent la malle des Indes ne font que traverser cette mer. Il appartenait à la principale puissance riveraine d'y faire naître l'activité commerciale. L'avenir de la navigation est immense dans ces parages, encore à peine explorés. En attendant que l'ouverture du canal de Suez y amène toutes les nations, Saïd-Pacha prend bravement le parti d'y promener le drapeau ottoman, et cet emblème ne peut manquer d'inspirer confiance aux peuplades, en grande partie musulmanes, qui habitent les territoires baignés par la Mer-Rouge. En outre, le vice-roi répond victorieusement par cette création à ceux qui ont prétendu que cette mer n'était pas praticable à la navigation ordinaire.

Quant au canal de Suez, nous n'avons point à exposer ici le tracé qui a été définitivement adopté par le pacha d'Égypte (1). Toutes les questions que soulève au point de vue de l'art et de la science cette grande entreprise ont été l'objet d'études sérieuses et développées dans un rapport publié par une commission d'ingénieurs des principales nations maritimes. Sans nous préoccuper du tracé à suivre, c'est la portée économique et politique de l'opération que nous voulons examiner.

Et d'abord quel sera le produit de l'entreprise? On a évalué à 3 millions de tonneaux par an la quantité des marchandises qui passeront par le canal pour aller d'Europe en Orient *et vice versâ.*

(1) Voyez sur les divers projets de tracés la *Revue des Deux Mondes*, livraisons du 15 mars, du 1er mai 1855, et du 1er janvier 1856. Le tracé adopté par le vice-roi est celui de M. de Lesseps.

Ce calcul est établi sur le relevé du mouvement commercial, et l'on a évité à dessein de l'exagérer. Depuis l'époque où ce chiffre a été posé, la valeur des échanges de l'Europe et de l'Amérique du Nord avec les vastes bassins qui s'étendent au-delà du cap de Bonne-Espérance et du cap Horn a augmenté considérablement. Le concessionnaire, qui avait prévu cette augmentation, supposait qu'elle serait de 100,000 tonneaux par an; or dès la première année elle s'est élevée à près de 200,000 tonneaux, ce qui prouve que, loin d'enfler le chiffre du produit probable, on l'a laissé au-dessous de la vérité. Puisque le canon va ouvrir en Chine de nouveaux débouchés, ce mouvement d'échanges ne tardera pas à recevoir une plus grande impulsion.

Ce n'est cependant pas la seule source de produit qui soit ouverte à la compagnie. Elle obtient cession de terres actuellement abandonnées que traversera un canal d'eau douce, et qui seront fécondées au moyen de saignées d'irrigation. La vente ou la location de ces terres constituera une partie très notable des revenus de l'entreprise. En réunissant ces divers élémens, on évalue de 30 à 40 millions par an le produit total assuré aux concessionnaires. Or le capital engagé ne doit pas dépasser 200 millions. Comme affaire financière, le percement de l'isthme de Suez serait, dans ces termes, une fort belle opération; mais il faut l'envisager de plus haut. Une abréviation de trois mille lieues dans la traversée d'Europe aux mers d'Asie ne représente pas seulement une activité commerciale doublée, un fret diminué de moitié, et l'intérêt du capital général augmenté en raison de l'augmentation du nombre des voyages : elle représente surtout une diffusion des lumières et de la civilisation occidentales dans une partie du monde où l'Europe n'a d'accès aujourd'hui que rarement et difficilement; elle annonce l'émancipation morale et intellectuelle de centaines de millions de créatures humaines. L'Afrique orientale va se trouver sur le passage habituel de la navigation. Le commerce ne tardera pas à exploiter des régions qui lui sont maintenant fermées. Cette Mer-Rouge, qu'on a cherché à représenter comme inhospitalière, sera bientôt sillonnée, fouillée en tous sens, par des bâteaux à vapeur. C'est une ère nouvelle qui s'ouvre en Orient.

Serait-il possible que l'intérêt de la Turquie se trouvât en opposition avec cet intérêt général de toutes les populations orientales? Le canal de Suez ne peut servir à établir l'indépendance de l'Égypte. La position de l'Égypte est réglée par des traités que l'Europe a garantis; elle ne pourrait changer que par la volonté de toutes les puissances. Ce n'est pas un canal de plus ou de moins qui peut arrêter la marche d'une armée; mais lorsque ce canal est situé de telle sorte qu'en l'occupant l'Europe se trouve toute placée pour remplir avec une autorité irrésistible le rôle de médiateur, il donne une

nouvelle garantie que les traités acceptés par toutes les puissances ne pourraient être révisés, en ce qui touche les rapports du suzerain et de l'état vassal, que du consentement et sous le contrôle des mêmes puissances.

Le gouvernement anglais, dans sa sollicitude pour l'intégrité de l'empire ottoman, ne trouverait-il pas lui-même dans le canal de Suez un puissant auxiliaire pour aider, s'il le fallait, au transport, à l'approvisionnement et à l'avitaillement d'une armée turque dans le pays que ce canal doit traverser? Mohammed-Saïd, loin de considérer le percement de l'isthme de Suez sous le même aspect que le gouvernement anglais, a déclaré qu'il s'opposerait de toutes ses forces à cette entreprise, s'il entretenait secrètement la pensée d'affranchir l'Égypte de la suzeraineté ottomane. En effet, l'obéissance que les musulmans de l'empire doivent au sultan n'est pas seulement politique, mais encore religieuse. C'est parce que ce souverain est en même temps un chef spirituel que son pouvoir est respecté tout autant qu'il est craint par les musulmans. Or ce caractère en quelque sorte pontifical de l'autorité qu'exerce le sultan tient surtout à ce qu'il est le maître de La Mecque, le lieu de pèlerinage des fidèles. Cette possession donne un prestige sacré à sa couronne. La Mecque est aujourd'hui à la merci de l'Égypte, qui peut l'affamer et y porter des troupes par la Mer-Rouge longtemps avant que la Turquie soit en mesure d'y faire arriver des forces. Le pacha d'Égypte qui méditerait de s'affranchir de la Porte tiendrait donc surtout à garder La Mecque sous sa main, car, en l'occupant, il acquerrait des titres à l'obéissance de tous les croyans. Le canal de Suez, en donnant un facile accès dans la Mer-Rouge aux troupes du sultan, contribuera au contraire à fortifier l'autorité du gouvernement turc, qu'il maintient en possession des lieux-saints du mahométisme.

N'est-il pas singulier que le ministère anglais, qui se montre plus jaloux de l'intégrité ottomane que les Ottomans eux-mêmes quand il s'agit du percement de l'isthme de Suez, ait donné tout récemment l'exemple d'une atteinte à cette intégrité par l'occupation de l'île Perim, à l'entrée de la Mer-Rouge? Cette île est revendiquée par le sultan; mais, malgré ses réclamations, le gouvernement de la compagnie anglaise fait fortifier l'île Perim. Est-ce là de l'équité, et l'Europe doit-elle attacher une grande importance aux inquiétudes toutes gratuites qui ont été exprimées dans le parlement anglais? En réalité, on a peine à comprendre que l'Angleterre voie ses intérêts menacés par l'ouverture d'un canal qui abrégerait de trois mille lieues la route qui conduit des ports anglais aux Indes orientales. La révolte des cipayes n'eût-elle pas pris un développement moins redoutable, si l'on avait pu expédier par la voie abrégée de la Mer-Rouge des troupes européennes dans l'Inde dès l'arrivée en Europe

des premières nouvelles de l'insurrection? Au lieu de cet intérêt si clair, si évident, l'Angleterre s'attacherait-elle à des intérêts moins avouables? Les uns disent que le gouvernement anglais, tenant à conserver par le cap de Bonne-Espérance le monopole du commerce et de la navigation des mers orientales, redoute d'admettre par l'isthme la concurrence des pavillons méditerranéens, même avec la certitude que les commerçans anglais conserveront par cette dernière voie une immense supériorité et verront centupler le mouvement de leur marine. D'autres assurent que le canal, introduisant les vaisseaux de toutes les nations sur le territoire égyptien et créant à toutes un intérêt à la conservation de l'indépendance et de la prospérité de ce pays, ne peut être vu d'un bon œil par un gouvernement qui convoite la possession de l'Égypte, et qui n'aurait pas de meilleurs auxiliaires pour atteindre son but que le renouvellement dans la vallée du Nil de l'ancienne oppression, de l'ancienne misère et de l'ancienne anarchie. Nous aimons à croire qu'aucune de ces suppositions n'est fondée.

L'ouverture de l'isthme de Suez suffirait seule pour illustrer le gouvernement d'un vice-roi d'Égypte. On voit pourtant que ce grand projet n'est pas le seul qui ait occupé Saïd-Pacha depuis son avénement. Administration, propriété, commerce, instruction, travaux publics ont été tour à tour en Égypte l'objet de réformes conçues dans un esprit libéral qui mérite les applaudissemens du monde civilisé. En résumé, c'est l'œuvre de Méhémet-Ali qui se continue aujourd'hui sur les bords du Nil, mais sous la direction d'un prince mieux pénétré de l'esprit de son temps. Il n'y a pas de comparaison à établir entre l'état de l'Égypte à la mort de Méhémet-Ali et sa situation actuelle. Méhémet-Ali n'a pas eu le temps de faire autre chose qu'une ébauche : il avait posé çà et là des assises; mais la guerre l'a empêché d'élever un édifice solide et durable. Il appartenait à son fils de poursuivre cette œuvre de paix, en profitant de toute l'expérience acquise, et en se gardant de retomber dans les fautes inévitables du début. Commencée au nord et au midi de l'empire ottoman, la réforme aura-t-elle un succès complet? Sur bien des points, la question reste encore douteuse; mais ce qui est certain, c'est que l'Égypte est dans de meilleures conditions pour mener à bien cette grande entreprise que le reste des états du sultan. La population, composée de plus de trois millions d'habitans, est homogène et docile; elle possède un gouvernement dont l'influence morale est partout prépondérante. Que ce gouvernement persiste dans la voie où il marche depuis trois ans, et le succès de la réforme en Égypte paraît assuré.

PAUL MERRUAU.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

I.

FORMATION ET HISTOIRE NATURELLE DES ÎLES BRITANNIQUES. — MŒURS ET PAYSAGES.

Rien n'est plus facile que d'écrire sur l'Angleterre, rien n'est plus difficile que de la connaître. On ne rencontre pas ici comme en Hollande une population simple, dont les mœurs et les occupations présentent des traits de famille : on a au contraire devant soi une civilisation puissante, compliquée, mêlée de contrastes, un prodigieux entassement de misères et de richesses, une société qui s'élève jusqu'au ciel et qui descend jusqu'aux abîmes, comme les montagnes du Cumberland. Peut-être les voyageurs et les moralistes ont-ils trop négligé, dans les rapports de la géologie et de la vie nationale, une source d'indications fécondes. Je me propose d'étudier l'ensemble des événemens naturels d'où sont sorties la grandeur et la prospérité actuelle des îles britanniques. L'Anglais est le roi de la matière : il maîtrise les élémens, il fatigue les mers, il tourmente l'eau, le feu, la vapeur, il se fait servir par toutes les forces brutales et aveugles du monde physique; mais où gît le secret de cette incommensurable puissance? Dans la terre; si la Grande-Bretagne est la première nation industrielle du monde, elle le doit en grande

partie à sa richesse minérale (1), surtout aux deux élémens générateurs du mouvement mécanique, le fer et le charbon. La vie des habitans, les industries locales, les mœurs des populations agricoles, ouvrières ou commerçantes, la prospérité relative de certains districts, le style du paysage, la physionomie des villes, le caractère des monumens et des maisons, se rattachent à la nature du sol comme à une racine. Et quelle contrée du globe se prête mieux que la Grande-Bretagne à cette étude du territoire national en rapport avec la civilisation et les arts? La constitution physique des îles qui forment le royaume-uni a été l'objet de recherches persévérantes: nous interrogerons surtout trois ordres de monumens, les cartes géologiques, les musées, les travaux des géologues anglais.

C'est William Smith qui, le premier, traça la carte stratigraphique de l'Angleterre. Tout jeune, son attention fut attirée par les fossiles du terrain oolithique, près duquel il était né le 23 mars 1769, à Churchill, dans l'Oxfordshire. L'intérêt qu'il prit à la lecture de ces hiéroglyphes naturels exerça chez lui une influence sur le choix d'un état. Il fut employé comme ingénieur dans les mines du comté de Somerset. Trouvant dans sa profession des ressources suffisantes pour se maintenir à la hauteur d'une honorable indépendance, il voyagea, prenant pour point de départ de ses excursions la ville de Bath. Chemin faisant, il consulta les maçons, les mineurs, les charretiers, les agriculteurs; il interrogea surtout le grand livre des géologues, la terre. Un fait le frappa, c'est que les couches se succèdent à la surface de la Grande-Bretagne dans un ordre déterminé, et que chacune de ces couches est pour ainsi dire datée par le caractère des restes organiques qui s'y trouvent ensevelis. Il reconnut ainsi que la masse de la terre n'était point de la même antiquité, qu'il existait un âge des roches, un âge des fossiles. En 1794, il commença sa grande carte géologique (*geological map*) avec une table de la superposition des couches. Dévouant à cette étude toutes les heures qu'il pouvait dérober aux travaux de sa profession, William Smith, en un quart de siècle et par ses propres forces, fit à lui seul, pour toute l'Angleterre, ce que les minéralogistes les plus distingués avaient fait, pour une petite partie de l'Allemagne, dans un demi-siècle. Méprisé de son temps par les hommes pratiques comme un visionnaire, il fut surnommé avec dérision *Strata-Smith;* aujourd'hui on l'appelle à juste titre « le père de la géologie anglaise. » Sa carte, défectueuse seulement dans certaines parties, a été remaniée, continuée par les géologues modernes (2). Il existe

(1) Les trésors minéralogiques de cette contrée surpassent en quantité et en qualité ceux de tout autre état du vieux continent : ils égalent les quatre neuvièmes de la production de toute l'Europe, et représentent une valeur annuelle de 28,000,000 de liv. st.

(2) La société ou pour mieux dire la commission officielle qui porte le titre de *Geo-*

maintenant une géographie souterraine de l'Angleterre presque aussi connue que la géographie superficielle, avec des provinces dont on a marqué les limites, des climats différens depuis la température de la zone torride jusqu'à celle de la Sibérie, de profondes mers aujourd'hui desséchées et comblées, d'anciens fleuves, des golfes dont on retrouve le lit, des forêts pétrifiées, des habitans éteints, mais dont les mémoires de la terre, écrits par elle-même, nous ont conservé les principaux traits, les mœurs, l'ordre de succession à la surface des îles britanniques.

Parmi les établissemens de l'Angleterre consacrés à l'histoire, si l'on peut ainsi dire, anté-historique du pays, nous choisirons comme théâtres principaux de nos études la collection géologique du *British Museum*, le *Museum of practical Geology*, le cabinet de la Société de Londres, *Geological Society of London*, les lacs et les îles géologiques du Palais de Cristal.

Le *British Museum*, cette colossale cité des arts et des sciences, doit son origine aux soins d'un médecin éminent de Londres, sir Hans Sloane, qui mourut à Chelsea en 1753. Durant une vie longue et occupée, sir Hans avait rassemblé une bibliothèque riche en livres et en manuscrits, avec diverses antiquités, des ouvrages d'art, des médailles, des exemplaires d'histoire naturelle. A sa mort, le vieux médecin (*physician*) proposa par testament à l'état d'acheter sa collection au prix de 20,000 livres sterling, 30,000 livres de moins qu'elle ne lui avait coûté. Le parlement d'alors accepta l'offre. Cette collection, accrue de la Bibliothèque Cottonienne (1), *Cottonian Library*, et d'un autre dépôt scientifique, connu sous le nom de *Harleian library of manuscripts*, fut d'abord établie en 1754 dans *Montagu-House*, où elle forma le noyau d'un musée national. En 1801 arrivèrent d'Alexandrie les antiquités égyptiennes, et ces massifs monumens, qui menaçaient le plancher d'une ancienne maison particulière, suggérèrent l'idée de bâtir un édifice plus digne de la nation britannique. De 1828 à 1846 fut successivement ouvert au public le monument actuel, dont l'architecture sévère, les proportions étendues, une forêt de colonnes de l'ordre ionique, une grille massive, forment à l'extérieur les principaux traits. Nous n'avons point à nous occuper cette fois des différentes branches si riches de cet établissement national : la sculpture, les antiquités, les médailles, la bibliothèque (2), l'histoire naturelle; l'objet de nos

logical Survey of the United Kingdom a dessiné une carte monumentale qui embrasse tout le pays de Galles et une partie de l'Angleterre.

(1) Ainsi appelée parce qu'elle avait été formée par sir Robert Cotton, de Conningham, durant les règnes d'Élisabeth et de Jacques I[er].

(2) Signalons pourtant l'ouverture toute récente de la nouvelle salle de lecture, *new reading room*, véritable palais élevé à l'étude.

études veut que nous allions tout de suite à la section minéralogique, laquelle occupe une suite de salles ouvertes en enfilade dans l'aile septentrionale du Muséum, appelée ***North-Gallery***. Une partie de cette galerie est consacrée aux restes organiques. L'ordre dans lequel sont rangés ces fossiles exprime l'ordre des événemens relatifs à l'histoire de la terre, l'échelle géologique des temps. Le visiteur entre d'abord dans une salle dont les armoires latérales sont destinées à recevoir les vestiges de la flore primitive, surtout les plantes imprimées sur les feuillets de la formation houillère; puis viennent les premiers animaux, les poissons, et bientôt l'attention s'arrête sur les monstrueuses formes des reptiles. Enveloppées dans leur robe de pierre, ces hydres, ces gorgones sont les apparitions les plus étranges et les plus terribles que l'œil humain puisse contempler : mâchoires énormes et hérissées de dents, affreux bâillemens fixés dans la roche, cous horriblement tendus, comme si ces animaux avaient été saisis et sculptés par l'art de la nature dans les convulsions d'une mort violente. Cette collection de reptiles, la plus riche qui existe au monde, occupe les salles III et IV. Passons, et une nouvelle classe d'animaux détruits, eux aussi, frappe maintenant nos regards : l'effrayant mégathérium, le massif mastodonte, le mammouth, tous les mammifères de l'ancien monde, et enfin, contre le mur qui termine cette galerie, le fameux homme fossile de la Guadeloupe (1).

Le ***Museum of practical Geology*** est un grand et beau monument à deux faces, dont l'une regarde du côté de Piccadilly, et l'autre sur Jermyn-street. Le fondateur est Henri Thomas de La Bèche, né en 1796. Tout jeune il perdit son père, et résida pendant quelques années avec sa mère dans le Devonshire, d'abord à Charmouth, et ensuite à Lyme-Regis. Or dans le voisinage de Lyme-Regis se trouvent des carrières très importantes et riches en débris organiques. On peut rapporter à cette circonstance la nature de ses premières études, qui devinrent l'affaire de toute sa vie. Il est intéressant de voir avec quel amour il en revint toujours à ces roches de l'ouest de l'Angleterre, au milieu desquelles avait erré sa jeunesse. En 1810, Henri de La Bèche entra à l'école militaire de ***Great Marlow;*** mais il n'embrassa point la profession des armes. En 1817, il s'enrôla dans la Société géologique de Londres, composée d'esprits d'élite dont il devint bientôt un des chefs. En 1835 commença l'enquête géologique du royaume-uni, entreprise par ordre du gouver-

(1) Ce squelette humain fut trouvé à la Guadeloupe, enveloppé dans une roche de calcaire solide. La roche et le squelette sont d'origine récente. On a calculé que cet homme fossile (sans doute un Caraïbe) pouvait avoir vécu vers le temps où Christophe Colomb se préparait à franchir l'Atlantique.

nement. Henri de La Bèche fut attaché à la commission connue sous le nom de *Ordnance Survey*. Ses travaux attirèrent l'attention des hommes d'état; de son côté, il représenta au chancelier de l'échiquier que les savans employés dans l'enquête géologique du royaume avaient l'occasion constante, laquelle ne devait pas être perdue, de rassembler des minerais, des matériaux bruts traités dans les manufactures, des pierres à bâtir. Il fit ainsi valoir l'importance d'un muséum qui montrerait les spécimens de la richesse minéralogique du pays. Cet avis fut goûté. Ayant obtenu la jouissance d'un local dans *Craig's Court* et une somme d'argent d'ailleurs fort limitée, il forma le noyau de la collection actuelle, qui resta longtemps comme ensevelie dans l'obscurité sous le nom de *Museum of economic Geology*. Ceci fait, il attacha au nouvel établissement des hommes de science capables de lire les caractères mystérieux de la nature. Ce musée s'enrichit bien vite avec la connaissance chaque jour plus profonde du sol britannique. Il devint nécessaire de bâtir un nouvel édifice. De La Bèche convainquit les membres du gouvernement, surtout sir Robert Peel, que l'intérêt et la dignité du pays réclamaient un monument spécial consacré à la géologie nationale. Le nouveau bâtiment fut ouvert au public le 14 mai 1851; c'était comme un temple élevé à Tellus. Le but de l'institution était inscrit dans son titre : *Museum of practical Geology*. C'était la géologie appliquée aux arts utiles. Cette collection comprend trois ordres de richesses naturelles : 1° les spécimens caractéristiques des marbres de la Grande-Bretagne, serpentines, granits, pierres à bâtir et autres matériaux utiles à l'architecte, au sculpteur, 2° les minerais, 3° les roches qui servent à *illustrer,* comme on dit en anglais, la structure des îles britanniques. On ne se contente pas de montrer ces produits dans leur état naturel : l'œil suit le passage des pierres ou des métaux bruts aux besoins du commerce, et les outils qui servent à les travailler. Vous voyez ainsi le fer devenir fonte, acier, et revêtir mille formes délicates. Rien ne ressemble moins aux divers métaux dans leur robe grossière que ces métaux eux-mêmes quand ils ont fait leur toilette. L'établissement ne se propose pas seulement de montrer les applications de la géologie aux besoins de la vie, il raconte par des monumens l'histoire des événemens qui ont dessiné la figure actuelle de la Grande-Bretagne. Les fossiles britanniques sont rangés dans l'ordre des couches où ils se rencontrent ensevelis, depuis les formes les plus anciennes de la vie jusqu'à celles qui se rapprochent le plus de notre époque. Ce muséum est une annexe de l'École métropolitaine des sciences, fondée en 1851. Le mode d'instruction se fait surtout par des cours de chimie, de métallurgie, de géologie, d'histoire naturelle. Ces cours ont lieu dans un *théatre* qui

a été construit pour recevoir plus de cinq cents personnes. On y donne aussi des leçons publiques (*lectures*) aux classes laborieuses. La géologie est dans la Grande-Bretagne une science populaire. J'assistai l'hiver dernier à un cours très intéressant de M. Thomas Huxley, professeur d'histoire naturelle à l'École métropolitaine. J'avais à côté de moi un grand nombre d'ouvriers à figure grave qui apprenaient, non sans surprise, par quelles étranges créatures leur terre avait été foulée dans un temps où l'homme ni aucun des animaux actuels n'existaient encore. La société qui préside à l'ordre et au développement du muséum publie un grand nombre d'ouvrages que doit consulter tout homme désireux de s'initier à l'histoire géologique de l'Angleterre (1). Les bustes des géologues James Hutton, William Smith, J. Playfair, James Hall, Edward Forbes, introduisent en quelque sorte le visiteur dans ce sanctuaire de la science. Parmi ces bustes figure maintenant celui du fondateur, Henri de La Bèche, mort le 13 avril 1855.

La Société géologique de Londres (*Geological Society of London*) a été fondée en 1808. A la fin de 1855, cette institution comptait huit cent soixante-quinze membres. J'ai visité avec intérêt dans *Somerset-House* son muséum, qui est surtout formé de dons volontaires : une division est consacrée aux spécimens britanniques, et l'autre aux spécimens étrangers. Cette société tient des séances publiques et solennelles; elle publie des ouvrages, des *transactions* et une revue trimestrielle, *Quarterly Review*.

Le Palais de Cristal (*Crystal Palace*), cette féerique construction, n'est point spécialement consacré à la géologie. L'idée des fondateurs a été de représenter par des monumens l'histoire de la nature avant l'homme, — l'histoire de la nature depuis l'avénement de notre race, — l'histoire du genre humain. Nous n'avons à nous occuper ici que des antiquités de notre globe. A l'extrémité du parc, dans un fond, s'élèvent au milieu de trois lacs trois îles qui se distinguent par une tentative hardie, — la restauration des animaux éteints. Ces îles et ces lacs géologiques se succèdent dans un ordre qui montre les progrès et les grandes mutations de la vie à la surface de la terre. Les mœurs de ces animaux de l'ancien monde, qui ont tous vécu en Angleterre, sont indiquées par les dispositions mêmes du terrain. Les reptiles, plus aquatiques, se trouvent placés dans des bassins, les amphibies sur une petite île basse, et les plus terrestres sur une sorte de plateau, image des continens naissans; enfin les mammifères occupent une île plus élevée, en forme de ter-

(1) Je signalerai seulement quelques-unes de ces publications importantes : *Memoirs of the Geological Survey of the United Kingdom*, 1849-55; — *British organic Remains*; — *Records of the school of mines and of science applied to the Arts*.

tre. A côté de ces étranges créatures figurent les plantes les plus caractéristiques de la flore qui existait en même temps sur la terre, et des pierres tirées des couches dans lesquelles les restes de ces animaux se retrouvent engloutis. Les lacs géologiques du ***Crystal Palace*** sont en outre entourés de tout ce qui peut compléter l'illusion, désordre systématique, sections de couches, matériaux bruts, débris de rochers, cavernes, qui donnent bien l'idée d'un monde éteint. Vous ne contemplez pas seulement ici le squelette, mais les formes extérieures sous lesquelles on suppose que les anciens animaux ont vécu. Il y a sans doute beaucoup à dire contre la témérité de cette entreprise qui tend à faire de la géologie une science d'imagination. Plusieurs des animaux représentés dans les îles du Palais de Cristal seraient peut-être bien étonnés, s'ils pouvaient revenir à la lumière, et s'ils avaient les moyens de juger par eux-mêmes des traits qu'on leur attribue : hâtons-nous pourtant de dire que ces restaurations ne sont point arbitraires. Les animaux reconstruits ont été choisis en général parmi ceux dont le squelette entier, ou presque entier, a été retrouvé à l'état fossile. La forme superficielle, les contours, la peau de l'animal, ont été ajoutés à cette base; mais on s'est servi pour cela des indications fournies, dans plus d'un cas, par le moulage même de la nature. Des parties de tégument pétrifié, des plaques osseuses ont guidé l'artiste, qui a scrupuleusement copié ces vestiges de la vie. Il y a, il est vrai, des animaux perdus, dont le crâne seulement et quelques parties de la charpente osseuse ont été découverts : on s'est souvent borné, dans ce cas, à reproduire la tête du monstre; cette tête sort de l'eau, dans laquelle le reste du corps est censé plonger. L'artiste qui a présidé à cette résurrection des animaux éteints est M. Waterhouse Hawkins. Il a été aidé dans son œuvre par les lumières des naturalistes, et le célèbre professeur Richard Owen a consenti à couvrir de son autorité ce que cet essai pouvait avoir de hasardeux. Peut-être une telle association de la science et de l'art est-elle après tout un premier pas dans une voie féconde. Je me demande, par exemple, si la flore grandiose de l'âge carbonifère, dont nous possédons tous les débris, ne fournirait pas au pinceau des paysagistes des pages intéressantes.

On le voit, les matériaux abondent, surtout pour celui qui veut limiter ses recherches à la formation de l'Angleterre. Nous sommes maintenant préparés à interroger le pays lui-même, et sur notre route, nous rencontrerons les travaux, les doctrines des principaux géologues anglais, MM. Murchison, Hugh Miller, Richard Owen et Lyell. L'histoire de cette partie de la terre, qui, après avoir subi d'incroyables changemens, constitue aujourd'hui les îles britanniques, peut se diviser, comme l'histoire même de la nation, en trois

grandes périodes, dont nous allons retrouver les merveilleuses chroniques éparses à la surface ou dans les profondeurs du sol : l'antiquité, le moyen âge, la renaissance.

I.

Le pays de Galles (*Wales*) est chaque année le rendez-vous des touristes. Ces excursions commencent en mai et se prolongent quelquefois jusqu'aux premiers jours de novembre. Il est difficile de trouver une région plus romantique : des lacs, des forêts, des chutes d'eau, des précipices, un horizon de montagnes qui ressemblent à un groupe de nuages pétrifiés. Ces montagnes font partie de la grande chaîne qui court à l'ouest depuis le Cumberland jusqu'à l'extrémité du pays, jusqu'à *Land's-End*, et dans laquelle plusieurs rivières de l'Angleterre prennent leur source. On dirait un énorme entassement de masses angulaires et brisées, mais unies par la base, excepté quand elles sont séparées par des lacs. Les montagnes du pays de Galles forment les alpes de cette grande chaîne : quelques-unes d'entre elles présentent vaillamment à la mer leur front ardu et rugueux; d'autres groupes détachés dominent des cours d'eau. Tantôt revêtues d'une végétation sauvage, — des bruyères, des broussailles, — tantôt nues et désolées, elles s'élèvent les unes sur les autres en menaçant le ciel avec la sublime tristesse des Titans. Devant ces beautés et ces harmonies farouches qui éclatent au milieu du désordre solennel des élémens, le voyageur reste comme accablé. De telles scènes ne frappent pas seulement les yeux et l'imagination; elles font penser. Ces montagnes, dans le goût de Salvator Rosa, ont un autre intérêt que celui de l'art : ce sont les plus anciennes roches sédimentaires qui existent sur notre globe. Un tel paysage est un livre : ici se trouve écrite l'histoire des antiquités de la Grande-Bretagne; je ne parle pas de ces antiquités d'hier qui se rapportent à l'homme, je parle des antiquités de la nature qui se perdent dans la nuit des âges. Le voyageur se rappelle ici à chaque pas ce vers de Byron : « Arrête; ce que tu foules est la poussière d'un monde ! » Les roches de différens âges qui déchirent le sol et qui s'entassent pêle-mêle au sommet de ces formidables élévations contiennent des caractères que la science a déchiffrés : les annales du temps sont ensevelies là. Ces montagnes à mine sévère, et qui semblent rêver dans la nue, sont des historiens. Au milieu de ces ruines, au milieu de ces gorges et de ces précipices, dans la profondeur desquels se creuse le mystère de la création, ainsi qu'un abîme à côté des abîmes, l'annaliste géologue, celui qui rappelle à la lumière les siècles et les êtres évanouis, participe jusqu'à un certain

point aux joies du créateur; il assiste par la pensée à la naissance des choses : savoir, c'est préexister. Lui aussi peut s'écrier : « Avant que le monde ne fût, j'étais. »

Il y a quelques années, l'ensemble des couches brisées, tordues, contournées, qui s'élancent en montagnes, ou qui retombent en abîmes dans le nord du pays de Galles, ne présentait encore qu'un chaos scientifique. Les plus habiles géologues les considéraient comme un labyrinthe de ruines dont le fil d'induction était perdu. Enfin un homme vint qui porta l'ordre au milieu de cette sublime confusion des élémens; sir Roderick Murchison établit que cette masse de roches sédimentaires, déchirées çà et là par des couches d'origine ignée, formait un système unique, auquel il donna le nom de *silurien,* parce que les roches qui en déterminent le type se développent surtout dans la région occupée du temps des Romains par les Silures (1). Ces roches historiques peuvent d'abord se diviser en deux groupes : les unes ne contiennent aucune trace de vie; les autres renferment les plus anciens vestiges d'êtres organisés que l'œil humain ait pu découvrir.

Sur la lisière du pays de Galles, non loin de Shrewsbury, dans le Shropshire, s'étend une région stérile et insignifiante, si ce n'est pour l'œil qui cherche les origines de la Grande-Bretagne. Là s'élève une montagne, le Longmynd, ou plutôt une agglomération de monticules qui atteignent à peine la hauteur de seize cents pieds au-dessus du niveau actuel de la mer. De profondes crevasses, des ravins aux pentes raides et recouvertes d'herbe, des précipices presque angulaires occupés par quelques faibles cours d'eau, entaillent cette masse d'un aspect antique. C'est ici qu'a commencé l'Angleterre. Le Longmynd constitue avec d'autres groupes montagneux situés dans le pays de Galles, notamment au nord de la baie de Cardigan, la base de toute la région silurienne. Ces sombres roches sont les premières qui se soient soulevées du sein de l'Océan sans limite connue, sous lequel gisait à une époque incroyablement reculée ce qu'on appelle aujourd'hui la vieille Albion. Contre ces roches, situées maintenant à l'intérieur du pays, ont écumé les premières vagues qui aient rencontré une résistance. Vous avez là sous les yeux le plus ancien boulevard qui ait défié la mer, la citadelle de rochers qui préludait à la construction de cette grande île, dont la puissance s'étend maintenant jusqu'aux extrémités du monde. Tout Anglais enthousiaste des antiquités de sa nation doit saluer dans ce vieux morceau de l'Angleterre le berceau de sa terre natale. Les recherches des géologues ont dû s'attacher à ces antiquités pour y découvrir

(1) *Siluria, the history of the oldest rocks,* London 1854.

vrir les origines de la vie; mais jusqu'à présent les roches qui forment en Angleterre la base du système silurien, quoique exposées sous l'épaisseur énorme de vingt-six mille pieds, ont gardé ainsi que de gigantesques sphinx le secret des premiers temps de la création. On n'y a découvert jusqu'ici, malgré des recherches assidues, aucunes traces de fossiles. Ne vous hâtez pourtant pas d'en conclure que l'Océan primitif, dont ces roches ont été le lit, fut une mer inhabitée. En Irlande, au sud de Dublin, des roches qui ont été reconnues pour être du même âge et de la même texture que celles du Longmynd ont fourni dernièrement la preuve que la vie n'était point alors absente de l'abîme des eaux. On y a trouvé deux espèces d'un humble polype, l'*odhamia*. Aux yeux de la science, ce fossile est vénérable : le petit être qu'il représente fut un des premiers habitans sans doute de la Grande-Bretagne, ou du moins du chaos océanique dans lequel cette région du globe était alors comme enveloppée. Un rocher et un zoophyte, *parva initia magnis*.

Des couches sédimentaires privées de fossiles, au moins dans le Shropshire et le pays de Galles, on passe à d'autres couches de la formation silurienne, qui sont au contraire chargées des reliques de la vie; cette transition s'observe pour ainsi dire à l'œil nu dans le mouvement du paysage. Transportons-nous dans la vallée de Llanderis : là se déroulent deux magnifiques lacs qui communiquent ensemble par une rivière. Du plus bas de ces deux lacs, vous découvrez à distance les hauteurs du fier Snowdon, ce géant des alpes britanniques, qui semble toucher le sud avec sa main droite et le nord avec sa main gauche. Sur le premier plan, au sommet d'un roc d'une élévation médiocre, se dressent les ruines du château de Dolbadarn, une tour circulaire, dont l'ombre s'étend majestueusement à la surface tranquille du lac. Les faces ardoisées des masses inférieures qui entourent le château ne présentent aucunes traces de la vie; mais les montagnes s'entassent graduellement sur les montagnes, Ossa sur Pélion, et dans cet ordre ascendant l'œil suit le passage des roches infossilifères du Llanderis aux roches fossilifères du Snowdon. Le même ordre de succession se remarque à Barmouth et dans d'autres endroits du pays de Galles. Un intérêt tout particulier s'attache à ces débris organiques, si, comme le croit sir R. Murchison, on y découvre les commencemens de la vie sur le globe. Les eaux au sein desquelles ces puissantes roches ont été tenues en dissolution pendant des milliers et des milliers d'années auraient été, selon lui, les premières peuplées dans l'ordre des temps. D'autres géologues anglais, plus timides ou plus prudens que sir Roderick Murchison, se contentent de considérer ces fossiles siluriens comme les reliques des plus anciens êtres animés qui se montrent dans les

profondeurs de l'abîme géologique, mais non comme nécessairement les premiers nés de la création. Tout en admettant avec sir R. Murchison l'hypothèse du développement de la vie en rapport avec l'ordre chronologique des terrains, il n'est guère permis de croire que l'odhamia lui-même, le plus ancien des fossiles connus, mais non le plus rudimentaire des animaux, ait été le premier habitant des mers. Cet être d'une forme si simple a dû être précédé par des êtres d'une forme plus simple encore : l'ancêtre de la faune silurienne a dû avoir d'autres ancêtres. C'est peut-être l'enfance de la vie : ce n'en est pas le commencement. Mais où chercher la trace d'un ordre de choses primitif? Les montagnes siluriennes, ruines elles-mêmes, contiennent d'autres ruines. Au sein des roches du Longmynd, les géologues découvrent des conglomérats de cailloux roulés qui ne se rapportent à aucune des roches maintenant debout sur la terre. Ces cailloux proviennent par conséquent d'ouvrages plus anciens : ce sont les fragmens d'autres montagnes, d'autres rivages, peut-être même de continens, que des mers antérieures ont brisés, détruits, émiettés. Il y a, on le voit, très peu d'espoir de retrouver jamais les origines de la vie à la surface de notre globe, puisque cette page de la genèse des faits a été déchirée. Il y a quelques années, les géologues aimaient à reposer leurs yeux dans cette longue nuit des âges sur une limite idéale à partir de laquelle les plantes et les animaux auraient commencé à paraître. Aujourd'hui cette ligne de démarcation entre les terrains qui ne récèlent aucuns vestiges d'êtres organisés et ceux qui contiennent des fossiles s'efface presque en s'étendant parmi des ruines. A l'horizon du monde primitif se dessine vaguement une série d'autres mondes qui ont disparu. Il faut donc se résigner peut-être à perdre la source de la vie dans ces époques muettes, où le temps succède au temps, jusqu'à ce qu'il revête un masque d'éternité. Le fleuve de la création est comme le Nil, qui cache sa tête, dit Bossuet.

Quoi qu'il en soit, le moment est venu de nous faire une idée de cette faune silurienne que sir R. Murchison désigne, lui, sous le nom de *protozoïque*. On découvre dans le Shropshire et le pays de Galles, selon l'âge des montagnes, trois zones de la vie. D'abord les *graptolithes* ont laissé dans un trait de plume, pour ainsi dire dans une virgule, la trace de leur existence obscure. Un autre fossile caractéristique des très anciennes roches est un mollusque à coquille plate, la *lingula*. Cette coquille est cornée et très légèrement calcaire. On en a conclu que la couverture de ce bivalve se trouvait adaptée aux conditions d'une mer dont le fond était composé de boue et de sable, mais qui contenait peu ou point de chaux pour fournir à la construction d'une enveloppe plus dure. La famille à laquelle appar-

tient la *lingula* a laissé dans les montagnes du pays de Galles des dépouilles si abondantes, que sir R. Murchison appelle les temps géologiques, dont ces montagnes sont les immenses tombeaux, l'âge des brachiopodes. Ici s'arrête, ou peu s'en faut, le premier horizon de la vie silurienne. Montons, et nous découvrirons dans les lignes flexueuses d'autres roches, celles du Llandovery par exemple, l'étage moyen du système dans lequel apparaissent les mollusques et les animaux articulés des antiques mers; enfin dans la perspective même du paysage, comme dans le tableau des temps, se dessine la troisième zone des êtres créés. Les céphalopodes (*orthoceratites*) vivaient alors leur libre vie au sein des vastes mers qu'ils parcouraient en nageant. Leur organisation indique qu'ils ont dû jouer le rôle d'animaux de proie. Chaque âge de la terre a eu son tyran. L'orthocératite était le Nemrod des mers siluriennes. L'imagination des naturalistes aime à se représenter ce chasseur attaquant sa victime à la surface des eaux, la poursuivant dans les plus profonds abîmes, l'enlaçant dans ses longs bras, l'étouffant et la portant ensuite à sa puissante bouche, qui avait la forme d'un bec de moineau. Un autre animal particulier était le *trilobite*, sorte de cloporte marin, fameux par la structure de ses yeux, dont quelques-uns ont été obtenus à un état de conservation parfaite. Formé de quatre cents lentilles ou facettes sphériques posées à la surface d'une cornée, l'œil de cet animal lui permettait de voir en même temps tout ce qui se passait autour de lui, à la surface comme au fond de la mer où il vivait. Un appareil si curieux a servi aux philosophes de la nature pour résoudre un problème intéressant, celui de savoir si les anciennes mers étaient aussi transparentes que les mers actuelles. On s'est dit que si l'atmosphère avait été très éloignée des conditions de l'air qui nous environne, ou si les eaux eussent été constamment troublées et agitées, nous retrouverions une anomalie correspondante dans l'organe des animaux destiné à recevoir la lumière. L'un des premiers êtres qui se montrent dans ces âges reculés nous raconte ainsi l'histoire météorologique du monde où il vécut, et cela par un seul organe, l'œil (1). Le souvenir de ces créatures dans ces mêmes lieux où elles ont vu le jour console en quelque sorte la solitude du paysage au pied de ces montagnes taciturnes

(1) Si étranges que soient ces premières formes de la vie, elles étonnent par un caractère de beauté. Combien les lignes en sont admirables et pour ainsi dire tracées de main de maître! Que les ornemens en sont délicats! Cette perfection de travail chez les plus anciens êtres vivans a souvent donné lieu à une confusion de mots. Par développement des organismes, il ne faut pas entendre une amélioration dans le dessin des créatures : les premières étaient admirablement conformées dans leur genre; mais d'époque en époque des formes nouvelles s'ajoutent aux formes anciennes : là est le progrès.

qui reposaient alors au fond des mers, dont elles ont conservé la forme ondoyante. Le mouvement de leurs puissantes crêtes ressemble encore au mouvement des grandes vagues par un jour d'orage : on dirait un océan solidifié.

Changeons maintenant le lieu de la scène. Il est dans le comté de Shrop une petite ville située sur une éminence, au milieu d'une contrée luxuriante. Là s'élève le vieux château de Ludlow (*Ludlow-Castle*), aujourd'hui en ruines. De ce point de vue, le voyageur découvre un paysage qui contraste, par la gaieté des habitations et des cultures, avec la figure imposante, mais chagrine, de ces belles alpes du pays de Galles d'où l'œil domine des cônes nus, quelquefois même des montagnes entières, punies de leur orgueil par la stérilité. A vos pieds coule, comme dans un abîme, la rivière Teme, qui, à quelque distance de là, tombe, au moyen de digues artificielles, de cascade en cascade. Les roches sur lesquelles est assis le vieux château de Ludlow méritent d'arrêter notre attention. La surface de ces roches est çà et là couverte par des rides gravées, on le suppose du moins, à une époque où ce qui est de la pierre était encore du sable et de la boue. Ces petits sillons onduleux ressemblent à ceux qu'on peut voir marqués sur nos grèves actuelles après le départ de la marée. Ce n'est pas tout. Dans ces mêmes roches de *Ludlow-Castle,* appartenant à ce que sir R. Murchison appelle le groupe *upper silurian,* ont été découvertes en Angleterre les premières traces de plantes terrestres et de poissons. Ces poissons, les plus anciens représentans de leur classe, apparaissent à l'auteur de *Siluria* comme un événement : la vie s'élève avec eux d'un degré sur l'arbre généalogique de la création animale. Après une longue période de siècles durant laquelle les vertébrés semblent n'avoir pas été appelés à l'existence, l'*onchus* (c'est le nom du poisson fossile) aurait enfin dominé la population ancienne des mers. L'*onchus* fut, toutes proportions gardées, l'homme de son temps. A côté de lui, et pour ainsi dire sous lui, vivaient en même temps des zoophytes, des annélides, des mollusques, des crustacés. La surface du vieil océan silurien était en outre émaillée de *crinoïdes,* animaux fixés par une sorte de tige au fond des mers, d'où ils venaient s'épanouir en forme de calice à la surface. Cette masse d'eau, l'Angleterre d'alors, ainsi animée par ces fleurs vivantes, qui cédaient gracieusement au moindre courant des vagues, comme les fleurs de nos jardins au souffle de la brise, aurait présenté à l'observateur (s'il y avait eu un observateur dans ce temps) l'image d'un vaste champ de lis et de tulipes.

Parcourir le Shropshire et le pays de Galles, si fertiles en scènes grandioses, c'est, on le voit, parcourir le champ primitif de la création. Ces deux districts, qui se confondent dans une même province

géologique, représentent une époque de la nature, époque incommensurablement longue. Trente mille pieds de couches au moins, en y comprenant les roches ignées, ont été reconnus, dans le pays de Galles seulement et sur les bords de cette région, pour appartenir à la série silurienne. Or le temps durant lequel les roches se sont déposées et soulevées s'évalue ici par l'épaisseur de la masse. Quoique le Shropshire et le pays de Galles soient la terre typique du vieux règne silurien, des roches de la même composition, de la même date, et contenant les mêmes débris organiques, se rencontrent sur d'autres parties du royaume-uni. En Écosse, elles occupent une étendue considérable. Là aussi, elles s'enflent en montagnes marécageuses, d'un caractère sauvage et désolé, qui ont été appelées les *highlands* du sud. Ces masses, séparées maintenant par des distances considérables, racontent la même histoire : ce sont les pages bouleversées de la genèse britannique. Partout, en Irlande, en Écosse, en Angleterre, les montagnes siluriennes présentent un aspect formidable. Ces vieilles couches sédimentaires s'interrompent, trouées de temps en temps par des roches d'origine ignée, plus anciennes encore; on voit sortir de leurs prodigieux amas le porphyre, le gneiss, enfin le fier granit, qui s'élance vers le ciel en s'écriant : *Dinanzi a me non fur cose create se non eterne!* D'autres fois ces montagnes, filles aînées de la terre, s'associent de distance en distance à d'anciens monumens historiques, des châteaux démantelés, de vieilles abbayes en ruine, ou bien à de furieuses chutes d'eau, des lacs mélancoliques, des forêts déchirées, dont les arbres, deux ou trois fois centenaires, sont encore les plus jeunes antiquités de cet horizon qui se perd dans les nuages.

Je crois avoir indiqué l'influence de la formation silurienne sur le paysage; il me reste à montrer par quelques traits l'empire qu'elle exerce sur les mœurs. Le pays de Galles, malgré de nombreuses communications, malgré la bande élégante et joyeuse des touristes qui le traversent chaque été, est resté, ainsi que certaines parties de l'Écosse, séparé de l'Angleterre par les habitudes, par les traditions, par la langue. Là, comme sur un promontoire, s'est arrêtée l'arche des anciennes coutumes. Il est à remarquer que sur les terrains plats, meubles et sablonneux, résident des populations mouvantes, effacées, peu attachées aux usages et aux institutions qui forment en quelque sorte le pays moral. Au contraire, sur les roches solides, qui abondent en traits heurtés, s'appuient des populations scellées au sol, des caractères granitiques, des mœurs tenaces. Les montagnes de l'ouest de l'Angleterre, qui défient l'art des ingénieurs et des constructeurs de *railways* — car il faudrait y bâtir des chemins de fer aériens, — ont servi de retranchement à l'esprit de lo-

calité. Derrière ces remparts, des groupes de pasteurs habitent les mêmes districts que leurs ancêtres ont habités depuis un temps immémorial. Ils sont tous parens à un degré plus ou moins éloigné. Sous ces humbles toits qui penchent au flanc des montagnes comme des nids d'oiseaux, vous rencontrez mille tableaux touchans de la vie de famille : les enfans qui réjouissent les vieillards et les vieillards qui sanctifient la maison. Sobres, économes, simples et endurcis à la fatigue, ils grimpent, pieds nus, pendant l'été, les rochers âpres et sévères; humains et hospitaliers, ils accueillent volontiers le voyageur. Quiconque a traversé le pays de Galles a remarqué, au milieu des montagnes, les beautés du soleil couchant; de même que le Snowdon retient longtemps les rayons de l'astre disparu, au moment où toute la contrée d'alentour se trouve déjà ensevelie dans l'obscurité, ainsi la population de ces hauteurs a conservé un reflet des vertus antiques. Les habitans de cette région sont les descendans des anciens Kimris qui, balayés par l'invasion des Saxons, ont demandé aux montagnes, ces forteresses naturelles, de couvrir leur caractère national. N'est-il pas intéressant de retrouver ainsi sur les plus anciennes roches la plus ancienne race de l'Angleterre? Un autre rapprochement m'a frappé : les paysans gallois parlent comme nos paysans bretons, avec lesquels ils ont d'ailleurs tant d'autres traits de ressemblance, la vieille langue celtique. Il y a quelques années, on fit venir six hommes des côtes de l'Armorique et on les mit en rapport avec les habitans de l'ancienne Cambrie. Les uns et les autres furent d'abord interdits, mais ils se mirent bientôt d'accord sur la prononciation de certains mots qui avaient varié, et la conversation s'engagea comme entre de vieilles connaissances. Ces deux rameaux d'une même race s'étaient retrouvés à travers les révolutions de l'histoire et de la nature. Il est en effet à remarquer que le pays de Galles, cette Bretagne de l'Angleterre, se trouve assis sur les mêmes roches siluriennes qui servent de base à la Bretagne française, en sorte que les montagnes des deux pays, séparées maintenant par des abîmes, ont été le lit de la même mer.

La masse uniforme des anciennes roches sédimentaires a donné lieu à quelques industries locales, notamment à l'extraction des ardoises, dont on se sert dans le pays de Galles, non-seulement pour couvrir les toits des maisons, mais aussi pour faire des monumens funèbres et d'autres ouvrages d'art. Parmi les carrières les plus étendues et les plus célèbres, nous citerons celles de Penrhyn. Les explosions retentissant de montagne en montagne, le groupe des ouvriers suspendus par des cordes sur la face des anciens récifs ou accrochés au rebord étroit des rochers, les rangées de galeries creusées l'une sur l'autre, le mouvement des pompes, des moulins et

des scies, tout dans ces lieux donne une grande idée de la puissance de l'homme, qui a su ouvrir au flanc des montagnes arides une source de travail et de prospérité.

Les montagnes de l'immense chaîne qui traverse le nord du pays de Galles s'avancent vers le sud de cette province et vers le Devonshire en s'abaissant. Nous entrons dans un autre âge de la nature, l'ère *dévonienne*. Ici le théâtre des faits va changer avec la nature du paysage et avec la couleur des roches. On peut suivre à l'œil nu dans le sud du pays de Galles le passage entre les roches siluriennes, d'un aspect grisâtre, et les dépôts de vieux grès rouge. D'abord la limite est difficile à fixer entre ces deux formations, car les couches passent d'une époque à l'autre par des nuances graduées; mais bientôt le changement se prononce, et rien ne forme un contraste plus tranché que les masses jaunes et rougeâtres superposées à la base sombre des masses siluriennes. Quiconque est curieux de jouir de ce contraste, quiconque aime la poésie des ruines, doit suivre entre Ludlow et les *Clee-Hills* une succession de faits qui donne encore au paysage un attrait nouveau. Cette différence dans la couleur des roches est la conséquence d'un changement survenu dans le lit des anciennes mers. Durant l'époque qui vient de s'écouler, le fond de l'océan silurien était occupé par des dépôts d'une boue noirâtre auxquels succédèrent, vers la fin de la période et surtout dans l'âge suivant, des dépôts sablonneux, le plus souvent colorés en rouge par une infusion d'oxyde de fer. Ces changemens furent accompagnés par la disparition graduelle des anciens habitans et par l'apparition d'autres animaux mieux assortis aux conditions nouvelles des mers.

Quoique moins abrupte que la précédente, la formation dévonienne se distingue encore par des traits imposans et hardis. Les faces grandioses du système apparaissent en Angleterre dans les escarpemens des plus hautes montagnes, situées au sud du pays de Galles, les *Brecon-Beacons,* dont la double tête se cache dans les nuages, et le *Grongar-Hill*, près de Caermarthen, d'où l'œil découvre un ensemble admirable d'eaux, de bois, de rochers et de ruines. Le groupe énorme des roches dévoniennes, qui semblent porter sur leur front la rouille des siècles, se développe ensuite dans le Devonshire (d'où le nom), dans la Cornouaille et dans le comté de Herefordshire; mais c'est surtout en Écosse que ces entassemens de vieux grès rouge revêtent un caractère religieusement beau. A l'est des côtes des *highlands* s'élèvent au milieu de la mer trois rochers isolés. Surmontées d'un cône plus ou moins tronqué, battues par les convulsions de la sombre vague, debout sur l'abîme, ces trois masses ossianiques ressemblent aux fantômes des âges. Au

nord de l'Écosse, le vieux grès rouge est le cadre dans lequel les roches cristallines se trouvent enserrées, ou, pour mieux dire, c'est le rude manteau jeté sur les épaules de ces géans. Une telle association d'antiquités donne à cette contrée un aspect saisissant. A l'est et à l'ouest des côtes, la région présente dans certains endroits un ensemble sauvage et désolé : à voir ces montagnes brisées, fracassées, séparées par de sombres et profonds ravins, on dirait les déchirures et les crevasses d'une planète en ruine. Si l'on interroge l'âge de ces montagnes, l'intérêt que présentent les scènes merveilleuses de la nature s'associe bientôt à la contemplation historique des temps. La chaîne du Grampian, une des montagnes de l'Écosse, composée de gneiss et de granit, mais entourée d'une ceinture de vieux grès rouge, est plus ancienne que la chaîne des Alpes, des Apennins, des Pyrénées et des Carpathes. A l'époque où elle fut soulevée, la plus grande partie de l'Europe n'était encore qu'un vague océan.

Dans la Grande-Bretagne, chaque province géologique a son historien : on s'est partagé le vieil empire de Neptune. En Angleterre MM. Murchison et Sedgwich, en Écosse M. Hugh Miller, se sont attachés aux monumens de l'âge dévonien. Après avoir passé sa jeunesse à errer dans les rochers et les forêts, à lire les livres curieux, à glaner les vieilles histoires et les vieilles traditions, ce rêveur entra, vers l'âge de vingt ans, comme ouvrier dans une carrière. Quelle occupation pour des mains jusque-là désœuvrées que ce rude métier de carrier déclaré par le poète national Burns le plus dur de tous les durs états! Et pourtant c'était là que l'attendait le livre des faits naturels, dont il devait être un jour l'un des meilleurs interprètes. La carrière dans laquelle il travaillait s'ouvrait au sud d'une baie formée par l'embouchure d'un fleuve; un clair courant d'eau d'un côté, un bois épais de l'autre, en défendaient l'entrée. C'est dans le silence de ces ruines qu'il vit tomber, au milieu des éclats du vieux grès rouge, les fossiles de l'âge dévonien. Le marteau de l'ouvrier devint ainsi une baguette magique à l'aide de laquelle l'apprenti géologue fit revivre la population éteinte des mers dont ces vieilles roches ont conservé l'histoire (1). Il reconnut que les fossiles du vieux grès rouge étaient très nombreux et beaucoup mieux conservés qu'on ne l'avait cru d'abord; qu'ils s'élèvent

(1) Il y a ceci de remarquable : William Smith, l'historien du système oolithique, était né en Angleterre sur la terre typique de l'oolithe; sir R. Murchison, l'auteur de *Siluria*, a reçu le jour au nord de l'Écosse, parmi les plus anciennes roches fossilifères; Hugh Miller, lui, avait erré tout enfant sur le vieux grès rouge. Le berceau de ces trois géologues a pour ainsi dire fixé le choix de leurs études. Aux facultés du géologue, Hugh Miller associait les instincts de l'artiste. On peut seulement lui reprocher des tendances mystiques. Sa fin a été tragique : il s'est suicidé dans un instant de délire.

par groupes distincts, par étages de la vie, et en suivant une progression admirable dans les bancs qui se succèdent les uns aux autres; que ce sont les restes de créatures dont le type est perdu dans la nature actuelle. L'âge dévonien fut surtout l'âge des poissons (1). Êtres fantastiques et bizarres, boules hérissées d'épines, canots vivans avec des rames et un gouvernail, nageoires enveloppées d'écailles, robes d'émail du plus beau japon, tout annonce chez eux une période de la plus haute antiquité, un temps dont les formes ont passé de mode. « Les figures d'un vase de Chine ou d'un obélisque égyptien, dit Miller, s'écartent moins de la représentation réelle des objets que les poissons fossiles du vieux grès rouge ne s'éloignent des formes vivantes qui nagent maintenant dans nos mers. » Ses promenades dans ce vieux champ de la nature ramenaient chaque jour à la lumière un des anciens habitans des anciennes mers calédoniennes : aujourd'hui le *ptérichtys* ou poisson ailé, sorte d'aspiration vers la classe des oiseaux; demain le *céphalaspis*, une longue queue greffée sur une tête en forme de croissant et recouverte d'un lourd bouclier. La création dévonienne s'arrêtait-elle aux poissons? Non : pour la première fois se montre un reptile, le *telerpeton elginense*, dont le fossile unique a été découvert, il y a seulement quelques années, à Elgin, au sud de l'embouchure du Murray, dans les régions supérieures du vieux grès rouge. Il est permis de regarder ce reptile solitaire comme l'avant-coureur des grands lézards qui viendront plus tard habiter la Grande-Bretagne. C'est un être qui devance les temps. Suivant Hugh Miller, l'ère qui vit déposer le vieux grès rouge fut suivie d'une période de mort. Le nuage des temps passa et jeta sur d'innombrables cadavres un sédiment boueux qui les ensevelit comme une neige de novembre efface la végétation du dernier automne. Dans cet intervalle, les eaux de la mer désolée semblent avoir été dépourvues de vie animale. Quelques écailles et quelques plaques osseuses de poissons commencent ensuite à se remontrer; mais ces poissons, véritables pionniers de l'abîme, ont dû être peu nombreux, si l'on en juge par leurs débris, *rari nantes in gurgite vasto*.

Revenons dans le sud du pays de Galles. Dans certains endroits, le voyageur distingue tout autour de lui des montagnes de grès rouge; mais, s'il regarde aux pentes méridionales de ces montagnes, il voit au loin les roches surplombées par des masses de calcaire d'une autre nuance : c'est la transition entre l'ère dévonienne et l'âge carbonifère, la limite entre deux provinces géologiques. Les

(1) On en a découvert en Écosse, dans le vieux grès rouge, jusqu'à soixante-cinq espèces.

roches carbonifères se développent avec hardiesse dans les vastes bassins de Glamorgan, de Caermarthen et de Montmouth. Cette formation a encore un grand caractère : sur quelques côtes, elle soulève des récifs d'un aspect cyclopéen, qui présentent une barrière sauvage et pittoresque à la mer; mais c'est surtout en Irlande et dans le Derbyshire que le paysage est frappé à grands traits par cet autre ordre de ruines. Il n'y a peut-être point de contrée au monde dans laquelle le système carbonifère se montre si riche en roches et si pauvre en houille que l'Irlande. Les grands champs de matière combustible qui reposent sur le calcaire carbonifère (*carboniferous limestone*) comme sur une base, et qui sont si productifs en Angleterre et en Écosse, n'ont jamais existé en Irlande, ou bien ils ont été enlevés, balayés par des agens destructeurs. Ce qui manque en richesse minérale à la verte Érin se trouve compensé par les merveilleuses beautés du paysage. Dans le Derbyshire, les roches carbonifères s'élèvent aussi en montagnes rugueuses, hautaines et fantastiques; leurs sommets se mêlent aux légers nuages blancs qui s'accrochent et se déchirent sur la pointe des pics. Le caractère pittoresque de cette formation apparaît surtout dans les *dales* ou vallées. Là, les champs de bruyères, souvent même les plus riches prairies, se trouvent brusquement bornés par un amas de rochers qui ressemblent de loin à de vieilles tours en ruine, et qui, la base percée par des cavernes, les flancs recouverts de mousses et de broussailles, les plateaux bordés de précipices qui ondoient les uns sur les autres comme les flots d'une mer abaissée, la tête couverte de cendre, regardent tomber et rouler leurs débris, de siècle en siècle, dans les profondeurs des cours d'eau. La célèbre caverne du Derbyshire, connue sous le nom de *Peak-Cavern* ou *Devil's-Cave* (la cave du diable), est un des ouvrages les plus extraordinaires et les plus magnifiques de la nature (1). L'entrée présente un spectacle auguste : de chaque côté, d'énormes roches grisâtres se dressent perpendiculairement, tandis qu'à votre gauche un ruisseau qui prend sa source dans la caverne écume en roulant parmi des quartiers et des fragmens de roches brisées. La bouche de la caverne s'ouvre, formée par une voûte de calcaire qui s'arrondit en plein-cintre surbaissé. Cette sinistre retraite est habitée par de pauvres gens, dont l'industrie consiste à faire des ficelles, à vendre des chandelles au voyageur et à lui servir de guides dans ces profondeurs ténébreuses. Leurs huttes grossières et leurs machines à tisser la corde, qui res-

(1) Près de là s'exploite une fameuse mine de plomb connue sous le nom de la *mine d'Odin*. Le groupe de terrains qui se rattachent à la formation primaire se distinguent en Angleterre et en Écosse par la richesse métallique. C'est, à ce point de vue du moins, l'âge d'or de la nature.

semblent à des gibets dressés les uns à la suite des autres, produisent dans ce clair-obscur un effet singulier en harmonie avec le caractère dramatique des lieux. A peine avez-vous pénétré dans le vestibule, que le plafond s'abaisse et qu'une descente vous conduit à l'entrée de la galerie intérieure, qui est fermée par une porte. Ici la lumière du jour, qui s'est affaiblie graduellement jusqu'à la nuance du crépuscule, disparaît, et les torches s'allument pour éclairer votre marche dans l'obscurité de l'antre. Vous arrivez à dos voûté, par des passages bas et étroits, jusqu'à un lac nommé ***First Water***. Un petit bateau jonché de paille, sur laquelle s'étend le voyageur, le conduit alors, sous une arche massive de roches, jusqu'à une vaste cavité qui a la forme d'une cloche, et qui, illuminée aux flambeaux, produit un effet merveilleux. La voûte descend toujours, le passage se rétrécit, et finit par se fermer, laissant seulement assez d'ouverture à un filet d'eau qui paraît être en communication avec les mines très éloignées de ***Peak-Forest***. Cette caverne pousse encore d'autres rameaux souterrains dans plusieurs directions, et au sein de ces hypogées naturels dorment les innombrables dépouilles des êtres qui ont vécu.

Les montagnes de calcaire, base du système houiller, atteignent dans la Grande-Bretagne l'épaisseur considérable de 800 mètres; elles sont d'origine exclusivement marine. Cette origine est signée par la multitude de fossiles qui s'y rencontrent : zoophytes (1), radiaires, céphalopodes, poissons. Tout annonce que la vie fourmillait dans ces eaux. L'âge carbonifère vit naître des espèces nouvelles; il vit aussi disparaître d'anciennes familles : les trilobites y disparaissent pour ne plus se montrer. C'est la marche invariable de la nature; après avoir contenu quelque temps le mystère de la vie, les formes organisées s'usent, meurent, et à la place de ces vases brisés, dont nous retrouvons de terrain en terrain les débris épars, d'autres moules se reconstruisent pour recevoir le dépôt sacré. Aux espèces anciennes qui ont fait leur temps succèdent alors des espèces nouvelles qui vieilliront et s'éteindront à leur tour. Le principal caractère de la formation carbonifère est de contenir en abondance les premières traces, ou peu s'en faut, de la flore terrestre. Ces dépouilles végétales deviennent bientôt aussi communes qu'elles étaient rares dans les âges précédens, et annoncent un accroissement de terres. Il fut un temps, nous l'avons vu, où la Grande-Bretagne était une mer, et une mer illimitée; il fut un autre temps où c'était une forêt ou plutôt un groupe de forêts qui croissaient à la surface

(1) Le ciseau des artistes taille aujourd'hui des vases, des colonnes et d'autres ornemens d'architecture dans des anciens bancs de coraux connus sous le nom de *Devonshire marbles*.

de petites îles clair-semées. Les monumens de cette grande époque forestière se retrouvent dans les riches charbonnages de l'Angleterre et de l'Écosse. Nous pouvons là nous faire une idée de la richesse du vêtement qui couvrit peu à peu la nudité de la terre nouvellement sortie du sein des flots. Ce fut le paradis terrestre de la végétation. Les grands *sigillaria*, les *stigmaria*, surtout la plante typique de cet âge, la fougère arborescente (1), formaient des bois, dont aucun mammifère vivant ne violait encore les muettes solitudes. Tout annonce que la température était chaude, humide, à peu près uniforme. On a trouvé dans les conifères de cette époque des anneaux concentriques, d'où l'on a conclu qu'il existait des saisons; mais ces anneaux sont plus légèrement marqués que sur les arbres actuels de cette famille, d'où il est raisonnable de croire que les changemens annuels de la température étaient alors moins sensibles qu'ils ne le sont aujourd'hui. L'exploitation des mines de charbon de terre, dans lesquelles s'est pour ainsi dire effeuillée la première couronne de Cybèle, nous présente sur une plus grande échelle l même théâtre de faits que nous avons déjà rencontrés en Belgique : nous ne nous y arrêterons point. Il est seulement à observer que tous les districts industriels de l'Angleterre et de l'Écosse, les grandes villes manufacturières et fuligineuses du nord sont situés dans le voisinage des bassins houillers, souvent même à l'embouchure des mines de charbon, ces fleuves souterrains de la prospérité publique.

Tout annonce que la durée de l'âge carbonifère a été prodigieusement longue. Le professeur Phillips a calculé que dans l'état actuel des choses il faudrait 122,400 ans pour accumuler seulement soixante pieds de charbon de terre. Les géologues anglais croient que les champs supérieurs de la houille, où les couches s'entassent sur les couches, les siècles sur les siècles, ont été formés dans des conditions relativement tranquilles; mais la fin de cette période fut marquée par des bouleversemens, des ruptures de la croûte terrestre. C'est alors que les masses de houille furent graduellement brisées, disloquées et jetées par grands débris dans des bassins séparés. Sur ce théâtre de ruines, nous entrons dans un quatrième âge de la nature, l'ère permienne, qui a laissé en Angleterre peu de monumens. Elle a pourtant formé dans le Derbyshire et l'Yorkshire ces accumulations de dolomie, excellente pierre de taille avec laquelle le palais du parlement, *house of parliament*, et le musée de *géologie pratique* ont été bâtis. Dans leur course vers le nord, les montagnes permiennes s'élèvent à une grande hauteur, mais elles sont générale-

(1) J'ai revu ces mêmes fougères, mais humbles et presque rampantes, croître avec une sorte de prédilection sur les flancs des roches carbonifères : on eût dit qu'elles se souvenaient de leur berceau. Les Anglais sont très amateurs de cette plante, et la cultivent comme un objet d'art.

ment assez pauvres en débris fossiles. La plupart des types primitifs de la vie disparaissent; ceux qui survivent se modifient. Les géologues anglais considèrent ces temps comme une époque de décadence ou du moins de transition. Sur les roches permiennes se remarquent des empreintes de pattes qui semblent indiquer qu'au milieu du déclin des autres formes animales, la race des reptiles s'était accrue. Les traces de cette époque troublée et agitée ne sont pourtant pas aussi effacées qu'on pourrait le croire. On a trouvé, en Angleterre, des grès à surface plate sur lesquels les anciennes vagues ont laissé leurs plis : donc il y avait des marées; sur d'autres tablettes de pierre se remarquent de petits creux gravés par de lourdes gouttes de pluie dans un temps où le sable mou, qui plus tard s'est durci en roche, était déposé sur la plage. Quelquefois ces creux ont les lèvres plus élevées d'un côté que de l'autre, comme il arrive aujourd'hui sur nos grèves lorsque la pluie est poussée par le vent dans une direction particulière. Nous savons donc que ce jour-là le ciel était couvert de nuages; mais nous avons de plus sous les yeux le mémorial du vent et du point de l'horizon d'où il soufflait, alors qu'il n'y avait point d'homme pour observer les phénomènes du temps, ni d'autre main pour les noter que celle de la nature.

Nous avons vu les mers, vastes déserts d'eau, se peupler; nous avons vu naître et s'accroître les premières terres, les âges se succéder, et la nature en progrès s'avancer parmi des ruines; les anciens habitans des mers, ou du moins leurs dépouilles, ont été soulevés jusqu'au sommet des plus hautes montagnes. Au milieu de ces vastes cimetières du monde primitif, nous avons rencontré des milliers d'êtres, des espèces entières sacrifiées au développement de la vie. Ici se termine un premier ensemble de faits qui constitue l'enfance des îles britanniques. De plus grands changemens encore vont se produire à la surface de cette portion de la terre.

II.

Le moyen âge géologique est représenté dans la Grande-Bretagne par trois dépôts bien distincts, le *new-red* ou nouveau grès rouge, l'oolithe et la craie, dans lesquels sont conservées les chroniques de la vie, et qui donnent au paysage une couleur, un dessin, des contours particuliers. La variété des scènes naturelles tient en Angleterre à la variété minéralogique du sous-sol.

Le nouveau grès rouge, surmonté de marnes bariolées, occupe dans les comtés du centre une étendue considérable. Des ravins, étroits et profonds, entrecoupés par des plates-formes d'une élévation souvent remarquable, des lignes de précipices si perpendiculaires et si rouges qu'on dirait un mur bâti avec des briques neuves;

puis çà et là, au milieu des grès tachetés et moisis que ne recouvre aucun vêtement de lichen, une grande masse de chaux moussue et grise, debout comme un autel druidique, et portant les traits d'une antiquité plus reculée que les autres roches qui l'entourent : tel est généralement le style du paysage. L'aspect de cette formation n'est pourtant pas aussi frappant ni aussi hardi que celui des terrains primitifs; l'œil y cherche vainement, au milieu des rides solennelles, les roches de granit austères, escarpées, abruptes, qui, insérées dans les terrains siluriens, donnent aux montagnes du nord de l'Angleterre un caractère titanique. Cette série de grès n'en fournit pas moins à l'art et à l'industrie des matériaux de la plus haute importance. Presque tous les châteaux féodaux et les vieilles abbayes qui, debout sous leur manteau de lierre, défient l'ongle du temps, ont été construits avec des pierres tirées des anciennes carrières de grès qui se trouvent dans le voisinage. Les pluies, bien loin de les ronger, ont au contraire lié et cimenté les parties de ces indestructibles murs, dont l'âge est connu. Si instructive que soit l'histoire de ces ruines, je lui préfère encore celle des roches elles-mêmes. Les masses actuelles de grès rouge ont formé le lit sablonneux d'une ancienne mer, moins profonde que les mers des âges précédens, et dont les rivages naissans furent foulés par d'étranges reptiles chez lesquels on distingue les caractères des batraciens combinés avec ceux du crocodile et du lézard. Ce qui étonne le plus chez ces êtres où tout est extraordinaire, c'est la taille. Figurez-vous des crapauds gros comme un gros sanglier (1)! Ces traces présentent une ressemblance singulière avec les empreintes que laisserait sur le sable la paume de la main humaine, le pouce et les doigts étendus. Dans la carrière de Corncockle-Muir (Dumfriesshire), le révérend docteur Duncan découvrit le premier sur des pièces de marbre plates et inclinées, dont le mouvement indique à l'œil la surface d'une ancienne plage, les empreintes de la marche d'une tortue. L'animal a passé là, dans ses visites journalières à la mer. De tels vestiges de pieds de reptiles se montrent plus nombreux et plus décidés dans le nouveau grès rouge que dans les terrains précédens; ils annoncent l'aurore d'un règne dont nous allons découvrir les grandes figures.

Dans la vallée de Lyme-Regis s'ouvrent, au milieu du lias, d'importantes carrières. Le lias constitue en Angleterre une province géologique formée par des accumulations limoneuses dans une mer suffisamment tranquille, et dont les puissantes roches se distinguent

(1) On peut voir dans les îles géologiques du Palais de Cristal ces animaux reconstitués par l'art : le dicynodon armé de deux défenses, le labyrinthodon et le cheirotherium. M. Hawkins a pris sur sa responsabilité d'ajouter une trompe aux caractères connus de la tête du dicynodon et du labyrinthodon, dont quelques os ont été retrouvés dans le Cheschire et près de Liverpool.

dans les remblais du chemin de fer qui parcourt le Dorsetshire. Là dorment d'un sommeil de pierre les plus effrayantes créatures que le monde ait jamais vues. Ces grands sépulcres ont été ouverts, et ces dragons des anciennes mers ont apparu. Les carrières de Lyme-Regis sont le principal cimetière de l'ichtyosaure ou poisson-lézard (1). Ce léviathan au gros œil entouré d'un disque osseux est un des premiers géans océaniques dont la masse s'élance de l'abîme des âges. Il n'y a peut-être point de reptile éteint dont les mœurs, déduites des caractères organiques, soient aujourd'hui mieux connues que celles de l'ichtyosaure. L'animal vivait dans la haute mer, mais il cherchait de temps en temps les rivages; il rampait sur la grève, recouvert d'une peau molle, semblable à celle de nos cétacés, car l'ichtyosaure fut la baleine de son temps. Sa voracité était prodigieuse. Le docteur Buckland a trouvé, sous les côtes d'un exemplaire fossile, à l'endroit où devait être placé l'estomac de l'animal, la preuve que ce monstre ne se contentait pas de vivre sur ses voisins plus faibles; il dévorait sa propre espèce. A côté de lui vivait le plésiosaure au long cou, dont les formes nous semblent aujourd'hui chimériques : vous diriez le fantôme d'un rêve. Potentats des mers, les plésiosaures et les ichtyosaures se sont chauffés au même soleil, sur les anciens rivages où croissaient de grandes arondinacées, des bambous, des palmiers, dont on retrouve les débris, et qui montrent que le climat de l'Angleterre ressemblait alors au climat actuel de l'Afrique. Ces terribles rivaux se sont fait la guerre; ils se sont mangés entre eux (2). Mais de toute cette création bizarre, qui annonce que la nature a eu, comme l'humanité, son âge fabuleux, l'être le plus extraordinaire est encore le ptérodactyle. Chauve-souris des anciennes nuits, il volait, plongeait, nageait, rampait, marchait comme un des démons du ***Paradis Perdu,*** car la terre, le ciel et l'eau lui avaient été donnés en partage. Au milieu de ces merveilleuses légendes de la nature, on éprouve dans les carrière du Dorsetshire, vastes nécropoles, un sentiment d'admiration, de terreur et de malaise. Quand on songe que tout cela a existé et, avec Lyell, que tout cela pourrait renaître, si des changemens en sens inverse de ceux qu'a subis la surface des îles britanniques y ramenaient le même climat et les mêmes conditions de la vie, on croit voir le ptérodactyle ouvrir dans les ténèbres ses ailes de vampire.

Du Yorkshire, au nord-est, jusqu'au Dorsetshire, au sud-ouest, s'é-

(1) Il faut voir au *British Museum* le magnifique exemplaire de l'ichtyosaure *platyodon* découvert presque entier à Lyme-Regis. Sous cette tablette de pierre illustrée par le colossal fossile sont les ruines d'un autre ichtyosaure plus énorme encore. Un spécimen aussi curieux est l'empreinte d'une nageoire postérieure recouverte de son tégument.

(2) On a trouvé dans les côtes d'un ichtyosaure des fragmens d'os qui ont appartenu à un plésiosaure.

tend à travers l'Angleterre, sur une largeur moyenne de trente milles, un autre système de roches qui donne à toute cette contrée une physionomie nouvelle : je parle des roches oolithiques (1). Des pentes plus douces, un mouvement du sol moins tumultueux, des vallées entrecoupées de ruisseaux et revêtues d'une riche végétation, vous avez là sous les yeux ce que les Anglais appellent un paysage apprivoisé, *tame landscape*, par opposition au caractère rude et sauvage des terrains primitifs. Cette formation n'étonne plus, elle plaît. Sur le parcours de ces masses d'oolithe se rencontrent plusieurs carrières qui fournissent d'excellens matériaux à l'art de bâtir, surtout celles de Bath, dont la pierre devient plus dure étant exposée à l'air, et celles de Portland. L'île de Portland s'élève à une hauteur considérable au-dessus du niveau de la mer, et présente vaillamment, du côté du port, une citadelle de récifs. A l'ouest s'étend une ligne horizontale de cailloux, morne, désolée, sans herbe, sans arbre, sans maison, sans habitans, le *Chesil bank*, qui relie cette île à l'Angleterre. Les carrières sont situées au nord de l'île. Il y en a au moins une cinquantaine. Les couches qui occupent le sommet de l'oolithe sont d'une couleur sombre et jaunâtre; on les brûle pour faire de la chaux. Le lit suivant est d'une couleur plus blanche, plus gaie à l'œil : on l'exploite pour l'architecture. Le portique de la cathédrale de Saint-Paul à Londres et plusieurs bâtimens érigés sous le règne de la reine Anne ont été construits avec cette pierre. Les géologues anglais ont fait observer que les anciens édifices étaient bâtis avec des pierres très supérieures à celles de nos édifices modernes, au moins sous le rapport de la durée. On n'épargnait alors ni le travail ni la dépense pour vaincre la dureté de ces matériaux bruts qui assurent la vie aux ouvrages d'art. Les carrières de Portland sont pourtant encore le théâtre d'un commerce considérable : en 1855, la quantité de pierres voiturées sur le *railway* a été de 22,995 tonnes. Il est curieux de suivre sur place la transformation de ces blocs sous la main de l'homme, depuis le moment où, extraits de la couche en vastes masses par les explosions de la poudre, ils reçoivent une première taille en rapport avec la place qu'ils doivent occuper dans les édifices, jusqu'à l'heure où, disposés sur des chariots de pierre à fortes roues de bois et tirés par des chevaux, ils sont conduits vers un chemin de fer dont la pente naturelle les roule au bord de la mer pour être chargés sur des navires. Les ouvriers de ces carrières se distinguent par des formes athlétiques; leurs cheveux noirs et abondans, leur teint orange, leurs traits réguliers et hardis, leurs yeux noirs aux paupières demi-closes (conséquence de l'éclat de la

(1) Ainsi nommées parce qu'elles s'effritent sous les doigts en grains qui ressemblent à des œufs de poisson, ωον et λίθος.

pierre qu'ils travaillent), leurs membres musculaires, conformes aux modèles antiques de la force et de la beauté, leur air doux et intelligent, tout donne à cette population laborieuse un caractère remarquable. Leur costume de travail est aussi particulier : un chapeau de paille grossière rabattu sur les yeux et recouvert d'une toile peinte en noir, une chemise à raies bleues et des pantalons de toile blanche. Leurs maisons sont bâties de manière à défier les intempéries locales du climat. Les murs construits en gros blocs de la plus rude matière, les cheminées de brique, les toits à pignon recouverts en larges et fines tablettes de pierre, quelquefois en tuiles et en ardoises, mais protégées et reliées en ce cas contre les coups de vent par une triple rangée de dalles, les portes défendues par des porches carrés et à sommets angulaires, tout annonce dans ces habitations massives et solides une vie dure, exposée aux injures des élémens. La profession de carrier est assez lucrative, mais exposée à de fréquens chômages. S'il pleut le matin avant neuf heures, la journée est perdue; si le vent est haut, la poussière chassée dans les carrières est si dangereuse pour les yeux des ouvriers, qu'il faut cesser les travaux. Si un enterrement a lieu dans l'île, un usage immémorial veut qu'on s'abstienne de manier la pierre pendant le reste du jour. Ces carrières de Portland, où l'homme livre aux puissantes roches une guerre productive, sont encore intéressantes à un autre point de vue que celui de l'industrie : on y trouve un exemple des formidables changemens que paraît avoir subis le niveau de la terre dans les anciens âges. Le banc de pierre à bâtir contient des débris organiques exclusivement marins. Sur ce banc repose un lit de calcaire qui a dû être formé par des eaux lacustres; puis enfin sur ce lit s'étend une couche de substance bleuâtre qu'on suppose avoir été un ancien sol végétal, et que les mineurs désignent sous le nom de ***dirt bed***. On y trouve un grand nombre d'arbres et de plantes tropicales silicifiés : les ruines d'une forêt sur les ruines d'un océan. Les troncs de ces arbres sont souvent debout, donc ils ont été pétrifiés au moment de leur croissance. On en a conclu que la région occupée maintenant par le détroit de la Manche et par les côtes environnantes avait été d'abord une mer dans le lit de laquelle s'accumulèrent les dépôts d'oolithe qui donnent aujourd'hui la pierre de Portland. Le lit de cette mer s'éleva graduellement et apparut à la lumière. Sur la terre ainsi échappée de l'abîme, les plantes commencèrent jadis à croître, et constituèrent de leurs dépouilles une couche de sol végétal, le ***dirt bed***. Ce sol végétal, avec les arbres qui s'élevaient à la surface libres et fiers, fut ensuite replongé lui-même dans les eaux, non dans les eaux amères de l'Océan, mais dans les eaux douces d'une espèce de lac formé par l'embouchure d'un grand fleuve. Et le temps passait toujours. Un sol alluvien, déposé par les

matériaux que roulaient les rivières, recouvrit le ***dirt bed***. Enfin, séparée de la masse par quelque convulsion intérieure, toute la région fut engloutie de nouveau au fond de l'abîme jusqu'au jour où, à la suite de changemens et de dépôts successifs, l'île de Portland s'est enfin relevée, et a pris la position qu'elle occupe sur le détroit.

Les carrières de Portland racontent l'histoire des variations du sol; celles de ***Stonesfield*** (champs de pierres), si riches en fossiles, contiennent les chroniques de la vie. L'avénement des grands reptiles à la surface des îles britanniques se continue de terrain en terrain, comme d'époque en époque la filiation généalogique des familles qui se transmettent dans les anciennes histoires le gouvernement d'une contrée. Les vastes pyramides d'oolithe renferment les dépouilles du mégalosaure, ou le lézard géant, qui, plus heureux que les anciens rois d'Égypte dont parle Bossuet, a du moins joui de son tombeau. Le squelette de cet animal n'a pas été rencontré entier; mais des ossemens dans un état de conservation parfaite ont été découverts, et les naturalistes, en comparant ces débris entre eux, ont reconstitué la forme et l'histoire de ce monstre épique, un des dieux destructeurs de son époque. Le mégalosaure était carnassier. Tout ce que l'imagination peut inventer de terrible se trouvait réuni chez ces grands dépopulateurs des mers : une armure d'écailles d'une force prodigieuse, une capacité du tronc qui excède celle des plus grands crocodiles, des dents qui annoncent un appétit féroce. On tremble à l'idée des millions d'êtres qui ont dû s'engloutir dans ce gouffre vivant et béant. Une autre créature de ces temps héroïques était le ***téléosaure***. Ce reptile éteint ressemblait quelque peu au gavial actuel du Gange. Comme ses restes ont été trouvés seulement dans des terrains sédimentaires, on en a conclu que l'ancien gavial britannique devait être plus strictement marin que le crocodile au museau pointu des Hindous. Les reptiles abondaient; ils se disputaient la mer et la terre : c'était leur âge; mais dans les champs de pierre où les êtres effacés du livre de la vie ont laissé leurs dépouilles, une découverte a surtout étonné les naturalistes. Là se montrent pour la première fois les traces d'un animal qui, comme notre hérisson de haies, se nourrissait d'insectes, et qui, comme l'opossum des Américains, avait une poche sous le ventre pour recevoir ses petits. Aux yeux des géologues, qui admettent le développement de la vie, cet être singulier, le plus ancien des mammifères connus, fut le précurseur de leur règne. La famille des marsupiaux (animaux à bourse), dont le ***phascolothérium*** est l'allié naturel, ou, si l'on veut, le précurseur, se trouve aujourd'hui confinée dans les Galles du sud ou dans la terre de Van-Diemen. Les pins araucaniens abondent aujourd'hui dans l'Australie, comme ils abondaient en Angleterre dans la période dont les carrières de ***Stonesfield*** ont per-

pétué le souvenir. C'est aussi dans les mers australiennes qu'on retrouve les poissons et les coquilles qui ressemblent le plus aux poissons et aux coquilles des mers oolithiques. Il existe donc à l'intérieur de la terre une chronologie des climats. Voyager dans l'histoire ancienne de notre planète, c'est parcourir l'échelle des degrés de température qui se succèdent aujourd'hui, selon les lignes de latitude et de longitude, à la surface actuelle du globe.

Si maintenant nous traversons la région de l'Angleterre qui s'étend du comté d'York jusqu'à l'extrémité du Kent, tout va changer autour de nous dans la nature : la physionomie des plaines et des montagnes, la couleur des roches, le caractère de la végétation, toujours en rapport avec le sous-sol, la race des animaux domestiques, la vie des habitans. Nous entrons dans le paysage à la craie. Il y a peu de formations géologiques dont les traits soient aussi reconnaissables. De longues lignes qui présentent l'apparence de côtes s'étendent dans l'intérieur des terres, d'où s'élancent avec leurs têtes arrondies des caps entassés derrière des caps, au pied desquels ondulent des plaines boisées ou couvertes de riches moissons. De temps en temps se creusent des vallées sans cours d'eau, couronnées de dunes arides et inégales qui semblent s'élever et tomber comme la mer après une tempête. Souvent le sommet des montagnes a été plus ou moins dénudé, et l'aspect de ces masses blanches qui déchirent le rideau de verdure contraste en douceur avec les roches de pierre, qui sont rugueuses, brisées, abruptes, informes. Le hêtre s'y plaît. Dans le comté d'Oxford, les *Chiltern hundreds*, groupe de montagnes crayeuses, ont été autrefois couvertes de bois et de fourrés de hêtres qui ont servi de refuge à des bandes de brigands. Quand l'eau s'y mêle, cette formation produit des scènes charmantes. Dans le Hampshire, près du village de Selborne, un promontoire de craie verse deux courans d'eau vive, — une source et un ruisseau, — qui tombent en cascade, dans deux lacs, deux petites mers, à la surface desquelles croissent avec une abondance sauvage les herbes aquatiques. C'est surtout dans le Kent, surnommé le jardin de l'Angleterre, qu'il faut étudier les beautés de ce paysage harmonieux. Je me souviens d'une promenade du soir sur les hauteurs d'*Abbey-Wood*, une ancienne abbaye et un ancien bois, dont les derniers arbres s'élèvent sur le dos d'une petite montagne. Le soleil couché avait laissé à l'horizon une large tache de sang dans l'endroit du ciel où il venait de s'engloutir. La Tamise, le père *Thames*, comme disent les Anglais, ce grand et large fleuve sur lequel flottaient, voiles au vent, des apparitions de vaisseaux, coulait lentement vers la mer. Plus loin, dans la brume qui commençait à monter, bondissaient comme un troupeau de collines les hauteurs boisées du comté d'Essex. Au milieu de cette majesté de l'espace, un serpent de fumée

déroulait moelleusement sur l'autre rive ses anneaux blanchâtres, et le mouvement de la locomotive rappelait au sein de la solitude l'idée d'une grande ville : c'était Londres qui passait. Si vous suivez la route jusqu'à Gravesend, la scène gagne encore en variété : sur votre droite s'enflent comme d'énormes champignons des protubérances crayeuses dont le dôme ou le chapeau supporte des bois, des villages, des habitations d'été; à gauche s'étendent des champs de houblon, ces vignes du nord, ces thyrses saxons, mêlés à des forêts de cerisiers ou d'autres arbres à fruits, entrecoupés de prairies, dans lesquelles de jeunes filles aux bras nus, de petits chapeaux rabattus sur la figure, fanent l'herbe fauchée. Sur tout le chemin s'élèvent des églises, des écoles, des *cottages,* les uns rustiques et blancs de craie, les autres bâtis avec des briques, ou mieux encore avec des cailloux ronds, encadrés dans des reliefs en bois, selon le style du temps d'Élisabeth. De distance en distance, le bourrelet de terre qui cache la Tamise se déchire, et entre les ouvertures vous découvrez de vastes plaines vertes et plates, d'anciens marais, qui rappellent les polders de la Hollande avec leurs troupeaux de bœufs. A Gravesend, un jardin de plaisir, *Rocherville-Gardens,* a été planté dans une ancienne carrière de craie; les roches blanches, fouillées autrefois par le marteau, se dressent fièrement comme les murs d'une citadelle en ruines au milieu d'une forêt d'arbres. De ces hauteurs, la vue domine un horizon magnifique : le fleuve qui approche de son embouchure se contourne en une sorte de golfe dans lequel les navires ouvrent comme de grands oiseaux de mer leurs ailes tissées par la main de l'homme. De Gravesend à Rochester et de Rochester à Maidstone, la scène change de caractère : elle était gracieuse, elle devient grandiose. La ville de Rochester, ainsi que son vieux château normand, — un des plus beaux monumens historiques de la Grande-Bretagne, — s'élèvent sur les bords de la Medway, auxquels s'adosse un groupe de montagnes d'une allure plus décidée, qui sortent pour ainsi dire de la rivière, et dont les flancs blanchâtres sont revêtus d'une végétation amaigrie ; mais c'est surtout vers les côtes de la Manche que les masses de craie solide se développent en une chaîne de falaises, auxquelles la vieille Albion doit d'être ainsi appelée. Ces roches d'un aspect neigeux, visibles à une distance considérable, ont servi depuis un temps immémorial de point de mire pour guider les marins vers les côtes de l'Angleterre. Margate, où l'on prend les eaux de mer, et dont les salles de bain, *clifton baths,* ont été creusées dans la masse de craie, avec des passages caverneux et des chambres souterraines, est déjà un type de cette formation qui s'étend de montagnes en montagnes, entrecoupées par de brusques ravins. C'est par un jour d'orage qu'il faut voir ces entassemens de craie, blancs sous le ciel noir et de temps en temps

effleurés par le dard de la foudre. De la mer surtout, le spectacle est sublime. A Douvres, c'est par un clair de lune qu'on doit contempler du rivage le mont sur lequel est bâti le vieux château, ***Dover Castle***, à l'est de la ville, et qui se dresse perpendiculairement du sein des eaux sombres et agitées à une hauteur de plus de trois cents pieds. Séparé des autres montagnes voisines par de profondes vallées et par d'abruptes déclivités, il forme un hardi promontoire, d'où la vue s'étend à l'infini. Au-dessous se découvre dans une sorte de précipice le récif de Shakspeare, ***Shakspeare-Cliff***, debout sur la mer comme le génie du vieux poète dramatique sur l'abîme des âges. De Douvres à Folkstone, les escarpemens de craie se continuent, et ces masses perlées sous certains jeux de lumière produisent un effet merveilleux, quelquefois formidable.

Il existe dans le Kent un grand nombre de carrières ou de fosses, ***chalk-pits***, d'où l'on extrait la craie. Ce produit naturel sert dans certains endroits à améliorer les terres; on la cuit aussi dans des fours pour faire de la chaux. La simplicité des moyens d'extraction contraste avec les procédés qu'on emploie dans les carrières de pierre. A quelque distance de Woolwich, un petit bois se groupe agréablement sur une colline, dont la base déchaussée laisse voir, sous une bande de sable, des masses de craie qui s'enfoncent à des profondeurs inconnues. Dans ces roches blanches et friables se creusent des grottes, des cavernes, où les bohémiens allument des feux. Au pied du bois est une carrière qu'exploite un seul ouvrier. Il entame, semaine par semaine, les couches de craie, dont il jette au four les fragmens divisés au marteau. Presque à chaque coup, sa pioche heurte les débris d'un ancien monde : il recueille les fossiles les mieux conservés et les met dans une corbeille. Cet ouvrier est une espèce de philosophe; dans une sorte de chambre qu'il a creusée à travers l'épaisseur du massif, il fait sa toilette de travail; il s'y retire dans les grosses pluies, quelquefois il y couche. Il y a néanmoins à Charlton et à Greenhithe des puits à chaux beaucoup plus considérables, et qui emploient un assez grand nombre d'ouvriers. Ces ouvriers logent à côté de la carrière dans de petits ***cottages***, dont l'intérieur est orné par des moulures naturelles, des empreintes de ce qui a vécu, des figures du temps passé de la création, bien préférables à ces figures de plâtre qu'on rencontre d'ordinaire dans la maison du pauvre. Si un amateur se présente, ils vendent quelques-uns de ces fossiles : ce sont leurs petits profits. L'aspect ruineux des carrières elles-mêmes ne manque point de caractère : ces grossiers pilastres, ces excavations, ces blocs arrachés et renversés, les murs de sable mis à nu, le mouvement des wagons chargés de craie sur les rubans de fer, les ouvriers blancs de la poussière des siècles, tout cela forme une scène curieuse à laquelle s'ajoute un intérêt

scientifique. Comment se sont accumulés ces prodigieux entassemens de craie qui entourent aujourd'hui le sud de l'Angleterre, et présentent une ceinture de remparts contre les eaux et les vents? Nous avons encore sous les yeux le lit d'une ancienne mer. C'est comme si une masse de deux mille pieds d'épaisseur s'élevait aujourd'hui du fond de l'Atlantique. On a reconnu en outre que la craie devait son origine à la vie. Chaque molécule de ces puissans amas a circulé autrefois dans les veines de certains animaux ou dans les organes des plantes qui croissaient et multipliaient au sein des mers crétacées. Des coquilles microscopiques, dont un pouce cubique de craie contient jusqu'à dix millions, des polypiers, des testacés broyés, émiettés, réduits en poussière, ont formé, en se décomposant, ce groupe immense de couches qui jaillissent à la surface du sol; les infiniment petits ont bâti des montagnes. Dans ces millions de millions d'êtres, dans ces espèces entières sacrifiées par la suite des temps au progrès de la création, nous retrouvons, pour ainsi dire, la litière de la vie; leurs dépouilles ont enrichi la croûte de la terre et fourni la source de nouveaux êtres organisés, car dans le système général de la nature la destruction elle-même est féconde. La craie du Kent renferme aussi d'innombrables cailloux déposés en couches parallèles, souvent même des veines de silex aplaties. On ramasse ces cailloux aux formes bizarres et capricieuses, noirs sous leur chemise blanche, pour paver le lit des pièces d'eau, pour orner les avenues des jardins, ou pour décorer le devant des maisons : c'est souvent le seul luxe du pauvre. Les silex du terrain crétacé ne sont pas non plus étrangers à l'industrie : on les emploie dans les manufactures de verre et de poterie. Cette innovation fut due au hasard. En 1720, un potier du Staffordshire, se rendant à Londres, remarqua que son cheval avait mal aux yeux : il consulta le palefrenier de l'hôtel où il était descendu; celui-ci plaça un morceau de caillou dans le feu, le fit chauffer à rouge et, après l'avoir jeté dans l'eau, le réduisit en une poudre blanche dont il souffla un peu dans les yeux de l'animal. Ce fut un trait de lumière pour l'industriel : Ashbury (c'était le nom du voyageur) expédia quelques-uns de ces mêmes cailloux à Shelton, où il les fit brûler et pulvériser; mêlant ensuite cette poudre avec de la terre à pipe, il obtint d'heureux résultats. Le procédé se répandit avec le temps dans les fabriques.

La craie est un des terrains les plus riches en fossiles. Quiconque glane quelque temps dans ce champ des ruines rencontre en grand nombre des coquilles, des madrépores, des crustacés, des poissons d'un ordre plus élevé que ceux des terrains précédens. Les reptiles touchent à l'âge de la décadence. Les grands sauriens des mers ont disparu; les crocodiles plus ou moins terrestres commencent à di-

minuer. Ils atteignent pourtant encore de nobles proportions dans le mososaure, qui semble avoir eu trente-cinq pieds de longueur, et dont la queue aidait l'animal à nager. Le ptérodactyle se montre encore; les plus grands exemplaires connus de ce dragon volant ont été découverts dernièrement dans une fosse de craie à Barham, dans le Kent; mais c'est ici le terme de sa puissance. La vie des espèces animales est limitée dans le temps comme dans l'espace. Nous en avons donc fini, ou peu s'en faut, non-seulement avec le ptérodactyle, mais avec ces étonnans reptiles du lias et de l'oolithe, qu'on dirait créés dans une nuit de cauchemar par la *fantasia* de la nature. Écartons pourtant l'idée de prodige à la vue de leurs invraisemblables dépouilles : ces monstres n'étaient point des monstres pour leur époque. De même que dans l'état actuel des choses, les animaux extraordinaires annoncent des contrées excentriques, de même les reptiles des anciens âges étaient adaptés aux conditions d'un monde différent du nôtre. On peut se faire par eux une idée des milieux dans lesquels ils ont vécu.

Les couches de craie sont recouvertes, dans le Kent, par d'énormes entassemens de sable. Quelquefois les pentes d'une montagne ont été dénudées par d'anciens ravages, et vous voyez alors du bas d'une vallée ombreuse et profonde, creusée en entonnoir, se dresser devant vous un mur d'ocre jaune, plus ou moins crevassé, auquel s'accrochent des mûriers sauvages. De ces précipices de sable se détachent de temps en temps de gros blocs solides qui roulent au fond du ravin, et sur lesquels s'asseoient des enfans, des bergers, sans se douter que ces quartiers de roches sont d'anciens arbres pétrifiés, les ruines d'une forêt de silex qui tombent quelquefois au pied d'une forêt vivante. Ces débris sont si abondans, que dans certains endroits on les casse et on les emploie en guise de cailloux à consolider les routes. Quelques-uns de ces arbres pétrifiés ont été autrefois arrachés à la naissance des racines; ils ont séjourné sous l'eau, car on retrouve des coquilles enserrées dans leur écorce. Quelques branches portent encore la trace du ver qui les a rongées. Ce ver était le teredo, un insecte des contrées chaudes. Nous avons ainsi la preuve que ces branches ont longtemps flotté à la surface de l'eau avant de s'engloutir dans le sable ou dans la vase. Il y a d'autres localités où ces masses arénacées, qui se superposent à la craie, ont été mises à nu par le travail de l'homme. J'ai vu à New-Charlton de véritables carrières de sable qu'on prendrait pour les ruines d'une cité babylonienne; ces sables se vendent, selon la qualité, 4 et 7 shillings la tonne; on les utilise dans les poteries; on en fait des moules d'ancres marines et d'autres instrumens de fonte; on s'en sert pour lester les navires. De tels dépôts proclament que la surface de la craie, après avoir été consolidée, fut longtemps exposée à l'action

érosive des eaux douces. Les monceaux de sable qui la recouvrent sont les lits d'anciennes rivières ou mieux de lacs situés à l'embouchure des grands fleuves qui ont altéré par ce sédiment, riche en débris fossiles, la surface immaculée de la craie, linceul elle-même des anciens êtres marins; mais pour assister au dénoûment de cette longue époque de la nature, il faut nous transporter sur un nouveau théâtre de faits.

A la surface du Kent et du Sussex s'étend une grande vallée appelée *Weald* (contrée sauvage et inculte), qui a donné son nom à une province géologique, le *Wealden*. On rapporte l'origine de cette formation à un grand delta. La manière dont les restes d'animaux terrestres se rencontrent épars dans le Wealden, l'entremêlement de cailloux semblables à ceux que roule et use maintenant le cours de nos rivières, disent assez que l'embouchure d'un grand fleuve, pareille aux bouches du fleuve des Amazones ou du Mississipi, couvrait alors la partie sud-ouest de l'Angleterre; seulement, quel était le continent par lequel cette grande rivière était alimentée? « Ici, dit Lyell, je serais tenté de croire à l'ancienne existence de l'Atlantide de Platon. » On se croirait transporté dans le monde des rêves, et pourtant la science moderne, appuyée sur les monumens les plus certains, déclare que, eux aussi, les continens, périssent. Après avoir surgi du fond de la mer, les terres peuvent être usées par l'action des eaux et replongées dans le sein de l'abîme; mais de nouvelles terres se reforment ensuite de ces ruines. Dans les masses pierreuses du Wealden ont été trouvés les restes d'un nouveau reptile, l'*iguanodon*. Au printemps de 1822, la femme d'un médecin de Lewes, jolie ville dans le comté de Sussex, se promenait le long des sentiers pittoresques de la forêt de Tilgate, quand elle découvrit dans les roches d'une ancienne carrière un objet qui lui parut de nature à intéresser son mari, le docteur Mantell. Ce géologue distingué reconnut que les fossiles remarqués par sa femme étaient les dents d'un grand animal perdu. « Comme ces dents, raconte-t-il lui-même, se distinguaient de toutes les autres qui étaient auparavant tombées sous ma vue, je fus jaloux de me les procurer : n'avais-je pas là quelque phénomène nouveau, un reptile herbivore? » Il lui fut donné plus tard d'éclaircir ses doutes. Durant vingt années, des os et des dents d'iguanodon ayant appartenu, d'après ses calculs, à soixante-dix-sept individus passèrent entre les mains du docteur Mantell; c'était bien un reptile herbivore. L'exhumation de ces géans qui revoient la lumière après tant de milliers de siècles sous le ciel pâli de la Grande-Bretagne donne lieu, dans les carrières, à des scènes intéressantes. En mai 1834, les ouvriers d'une carrière située près de la ville de Shanklin attirèrent l'attention du propriétaire, M. W. Bensted, sur ce qu'ils supposaient être du bois pétrifié.

M. Bensted reconnut que ce qu'ils prenaient pour du bois étaient des os fossiles. Comme ces restes cyclopéens étaient épars et enveloppés dans un bloc de pierre très-dure, il fallut plus d'un mois de travail pour les dégager (1). Cet exemplaire est maintenant au *British Museum*.

Je me suis attaché à montrer ce que les événemens généraux de notre planète avaient eu de particulier et de local dans la Grande-Bretagne. Les trois groupes de terrains distribués par grandes bandes au centre et au midi de l'Angleterre, — le nouveau grès rouge, l'oolithe et la craie, — constituent, malgré des traits bien distincts, un ensemble de roches qu'une forme animale frappe d'un cachet d'unité : c'est le reptile. Quelle était la physionomie des îles britanniques sous le règne de ces êtres extraordinaires dont la dynastie va s'éteindre? Pour répondre à une telle question, il faut chercher à la surface actuelle du globe un endroit qui se rapproche des mêmes conditions de la vie. Les îles britanniques devaient alors ressembler à un groupe de petites îles situées maintenant sous l'équateur, à l'ouest de la côte du Pérou, et qui ont été appelées *terres de reptiles* à cause du grand nombre de serpens, de lézards et de tortues qui y pullulent. Si, comme il y a lieu de le croire, les climats modernes ne sont que d'anciens états de choses fixés, localisés, cet archipel est le point géographique où la terre, si l'on peut ainsi dire, a le mieux conservé les traits de son adolescence. L'Angleterre, pareille à ces îles chaudes et basses, était alors un bourbier où croissaient des calamites et d'autres plantes de marais, aujourd'hui éteintes. Là, une population de reptiles a vécu; là, les crocodiles de ce temps, les lézards, les monstrueuses tortues s'enfonçaient dans une jongle humide, une sombre fondrière, près de laquelle les Marais-Pontins seraient une terre de salubrité. Dans ce marécage nauséabond, sain pour eux et favorable au sauvage développement d'une flore aquatique comme à la croissance de certains grands arbres, ces monstres se sont vautrés au soleil : dans ce gîte, ils rugirent leurs féroces amours, ils se firent la guerre; l'un d'entre eux a traversé les airs peuplés par une multitude d'insectes. Les oiseaux avaient paru sur la terre, et parmi eux le gigantesque *dinornis* aux ailes courtes, pareil à nos autruches, mais dont la taille dépassait dans certains cas celle du chameau. Tous ces habitans des anciennes îles et des anciennes mers britanniques ont trouvé leur historien, M. Richard Owen (2). Ce qu'on serait tenté de prendre pour le ro-

(1) De même que dans l'état présent des choses, les plus grands mammifères appartiennent aux familles herbivores; ainsi l'iguanodon, ce reptile qui se nourrissait de végétaux, est le plus grand des reptiles de l'ancien monde.

(2) *History of British fossil Reptiles*, by Richard Owen. — Comme Geoffroy Saint-Hilaire en France, le géologue anglais professe que les animaux d'un âge plus reculé

man de la nature est en effet une histoire, et une histoire appuyée sur des monumens non moins certains que celles de Tite-Live et de Tacite. La plupart des animaux éteints ont écrit dans les feuillets de pierre leur autobiographie. Mourir sans disparaître, laisser sa forme sur le fond ténébreux de son époque, ce rêve des ambitieux a été réalisé par de rampantes et brutales créatures. Le monde dont elles dessinent les principaux traits a existé; le soleil et les astres qui nous éclairent l'ont vu; la mer l'a vu et y a laissé le pli de ses marées; les entailles de la terre l'ont vu et s'en souviennent. Ce monde va finir, et avec lui les habitans qui l'animaient. Telle est la marche générale de la nature : les familles animales débutent par de faibles commencemens, presque par des essais; elles s'élèvent dans les âges qui suivent au zénith de leur développement, puis, après avoir tenu quelque temps le sceptre de la création vivante, elles s'effacent, ne laissant après elles sur la terre que d'obscurs représentans de leur ancienne puissance.

La fin du monde que les géologues anglais ont appelé *mésozoïque* (moyen âge des choses créées) paraît avoir été marquée par des ravages. On retrouve, à la surface des masses de craie, les traces d'une époque de dissolution, mais de dissolution lente. L'école anglaise accuse Cuvier d'avoir méconnu l'action des causes infiniment faibles, mais infiniment répétées. Cette puissance une fois négligée, il lui a fallu exagérer le caractère des anciens cataclysmes. Le défaut de ce système est, dit-on, de rapprocher des faits qui ont dû se passer à une grande distance les uns des autres. Au milieu de ces changemens à vue, où les anciens mondes ne paraissaient que pour être brisés, et où les êtres organisés ne venaient à la lumière que pour retomber dans l'éternelle nuit, on perdait l'enchaînement des causes qui avaient préparé ces grandes révolutions de la vie. Des études plus minutieuses ont démontré que le moyen âge de la terre ne s'était point terminé par des coups de théâtre. La science britannique aime aujourd'hui à reconnaître que la main du Créateur, c'est le temps. Les années et les années, les siècles et les siècles ont laissé tomber lentement leurs grains de poussière dans les dépôts arénacés, vastes sabliers de la nature qui surplombent en Angleterre la formation de la craie. On avait également cru, dans l'enfance des connaissances géologiques, qu'il y avait eu à la fin de cette période un anéantissement de tous les êtres créés, suivi d'un renouvellement total de la vie. Cette théorie est aujourd'hui fort abandonnée. La nature animale a, il est vrai, subi un changement considérable, et

sont les embryons des êtres qui leur succèdent sur l'échelle des temps et des terrains; ils se sont arrêtés aux conditions de la vie que traversent aujourd'hui dans le ventre de leur mère les représentans des espèces éteintes.

ce sont les caractères de ce changement qu'il nous reste à étudier; mais s'il est un fait sur lequel les savans de la Grande-Bretagne tombent aujourd'hui d'accord, c'est qu'il n'y a point eu d'une époque à l'autre solution de continuité. Beaucoup d'espèces nouvelles ont, au contraire, vécu à la surface des îles britanniques avec d'autres espèces qui s'éteignaient. Le matin des unes (j'emprunte la métaphore anglaise) s'est rencontré avec le soir des autres. La création ne recommence pas, elle continue. Le tombeau du monde qui finit est le berceau du monde qui va naître.

III.

A huit milles de Londres s'élève une montagne appelée *Shooter's-Hill*, qui n'a pas le caractère rocheux et sauvage des élévations qu'on rencontre dans le pays de Galles, dans le Devon ou même dans le Derbyshire. La contrée qu'elle domine présente également un heureux contraste avec les régions belles, mais désolées, qui ont été formées par les anciennes mers : il y a entre elles la différence d'un paysage fruste à un paysage moderne. Le sommet de *Shooter's-Hill*, occupé par de jolies maisons de campagne surmontées de belvédères, par des parcs, des jardins, une église, commande un océan de verdure, dont les arbres forment les grosses vagues, et qui s'étend sur un espace infini. A droite, dans les plis et les replis de la Tamise, Londres apparaît avec ses monumens comme un rêve de ville. Woolwich, avec ses maisons, ses casernes, ses docks, son arsenal, ses obélisques de brique, se pelotonne au pied de la montagne. A gauche se découvrent des villages, des terres chargées du travail de l'homme et des espérances de l'année, des bois, des *commons*, vastes bruyères incultes où les pauvres de la paroisse mènent paître quelques moutons, un âne, quelquefois un vieux cheval. Cet horizon de verdure est le vrai type du paysage anglais, *an english landscape*. Les environs de *Shooter's-Hill* ont eu l'honneur d'être décrits par Byron dans son *Pèlerinage de Child Harold*. Les dépôts tertiaires n'ont plus cette vaste étendue qui distingue les roches de seconde ou surtout de première formation, et qui donnent au paysage un caractère d'uniformité grandiose. Ici la variété des scènes qui se succèdent, l'horizon aux lignes reposées, la verte ceinture des coteaux, tout réjouit les amateurs de la nature classique. Les mœurs des habitans changent en même temps que la physionomie de la contrée; tandis que sur les anciennes roches nous avons rencontré les traces de la vie pastorale, dans les riches plaines et sur les riantes collines d'une province géologique plus récente s'épanouit la vie agricole. La température même n'est pas moins influencée

par l'âge et par la nature du sous-sol que par les degrés du méridien. Les roches primitives opposent à l'écoulement des pluies dans le sein de la terre leur surface dense et impénétrable, tandis que les couches poreuses de sable ou de gravier boivent à longs traits l'eau du ciel; il en résulte que les premières accroissent par voie d'évaporation l'humidité froide de l'atmosphère. Les travaux souterrains des mines se trouvent aussi remplacés à *Shooter's-Hill* et dans les environs par des ouvrages de terre à ciel ouvert : des déchirures artificielles du sol étalent au flanc des coteaux une argile rouge ou jaunâtre, convertie en briques par la main des ouvriers. Tout nous dit que nous avons sous les yeux une nouvelle perspective des choses créées, un nouveau monde.

Du temps de Cuvier, la formation tertiaire ou la renaissance de la vie était considérée comme un chaos de dépôts superficiels qu'on ne pouvait rapporter à des époques distinctes. Un éminent géologue anglais, sir Charles Lyell, se plaçant en face de sir R. Murchison, à l'échelle opposée de l'échelle des âges, a fait luire la lumière dans ces ténèbres. Avant eux, la géologie était un pont qui, pour emprunter l'allégorie d'Addison, enjambait une partie de la grande marée de l'éternité, et dont un nuage épais couvrait la première et la dernière arche. Aujourd'hui le nuage s'est déchiré et a laissé entrevoir le secret de l'antique nature. Par l'étude seule des coquilles, ces médailles frappées à l'effigie des températures successives du globe, sir Charles Lyell a séparé l'époque tertiaire en trois divisions : l'âge *éocène* ou l'aurore de la création moderne, l'âge *miocène* ou intermédiaire, et l'âge *pliocène* ou plus récent que les deux autres.

Cette première formation, l'éocène, est représentée surtout dans les bassins de Londres et du Hampshire, par un groupe de terrains argileux ou sablonneux. Quelques-uns de ces massifs atteignent la hauteur de plus de mille pieds, et attestent ainsi la profondeur des eaux, tour à tour douces ou salées, au sein desquelles ils ont été déposés. On y rencontre des os de crocodile et de tortue, une grande quantité de plantes, de fruits et de graines, des noix de coco, des mimosas, des acacias, des ébéniers, qui annoncent un climat quelque peu semblable à celui des contrées sous-tropicales dans le temps présent. Au nord de l'île de Wight, surnommée par les Anglais la *perle de l'Océan*, on a retrouvé aussi les restes fossiles de l'anoplothère, du palæothère, du chæropotame, du dichobune, tous animaux qui annoncent le voisinage des terres. Dans les âges précédens, nous avons vu l'aube des mammifères paraître et disparaître. Au sein de la craie et des autres terrains qui succèdent à l'oolithe, quoiqu'un espace de temps incalculable se fût écoulé, nulle trace de leur existence. Les voilà maintenant qui se remontrent; encore un

peu, ils encombreront le sol de leurs débris. Par le caractère de ces divers habitans, toujours si bien appropriés aux divers milieux dans lesquels ils étaient destinés à vivre, nous pouvons connaître les traits caractéristiques de la surface de l'Angleterre à l'époque où ils florirent. Il y avait alors des mers peu profondes dans lesquelles fourmillaient les humbles formes de la vie animale, des îles couvertes d'anciens bosquets de palmiers, et sur les rivages desquelles les tortues venaient se chauffer au soleil; des embouchures de fleuves, vastes bassins d'eau douce ou saumâtre dans lesquels le flux se faisait sentir, et qui devaient abonder en requins; des rivières où pullulaient les crocodiles; des bois qui servaient d'abri à de nombreux quadrupèdes et à des serpens de la taille du boa constrictor; des lacs d'eau douce qui recevaient dans leurs tranquilles abîmes les dépouilles de nombreux testacés, et que le progrès des temps convertit plus tard en rivières courantes. Le trait caractéristique de cette troisième formation, c'est l'accroissement des terres. Tandis que les roches des âges précédens ont été déposées dans des mers ouvertes, nous avons ici des couches d'origine lacustre, souvent même des lits d'eau douce qui alternent avec les sédimens marins. Le groupe des anciennes îles s'était réuni, et cette réunion avait engendré de petits continens, avec des lacs, des baies, peut-être même des mers intérieures. Par l'étude des terrains et des fossiles, la science ne ressuscite pas seulement les animaux : elle reconstruit le théâtre sur lequel se sont agitées ces grandes existences; mais dans la réapparition du monde éocène, un fait mérite surtout qu'on s'y arrête. Du bassin britannique, vaste embouchure d'un ancien fleuve dont le continent s'est perdu, apercevez-vous sur la carte géologique de l'Europe un autre bassin qui, séparé par un bras de mer, recevait les débordemens d'une chaîne de lacs emprisonnés dans les montagnes de ce qui était alors la Gaule. Un jour, le premier de ces bassins sera Londres, le second sera Paris. Les deux grandes villes des deux grands peuples modernes, rivaux dans l'industrie comme dans la guerre, se sont touchées de loin, sous l'action identique des causes naturelles, comme Romulus et Rémus sous les flancs de la louve. Londres et Paris sont aujourd'hui construits sur deux bassins du même âge; on y retrouve les mêmes coquilles, le caractère futur des deux capitales est même indiqué par la nature de leur berceau. Dans le bassin de Paris s'étaient formées des masses importantes de calcaire grossier et de gypse qui ont été mises à contribution pour bâtir les monumens, les maisons, les quais, tandis que le bassin de Londres, riche surtout en argile, fournit peu de matériaux à l'architecture. Vous aurez ainsi d'un côté une ville de pierre ou de plâtre, de l'autre une ville de brique.

Le milieu de la formation tertiaire ou le miocène est peu représenté en Angleterre, si même il existe : les géologues anglais ont comblé cette lacune par les emprunts qu'ils ont faits aux deux hémisphères. On peut voir au *British Museum* le modèle d'un énorme squelette de dinothérium et de mastodonte; mais le cercle d'études que nous nous sommes tracé veut que nous nous renfermions dans l'histoire des faits qui se sont accomplis sur le sol des îles britanniques. Durant cette époque de transition (le miocène), le feuillet du livre de la vie avait été retourné par le souffle du temps. De nouvelles créatures avaient vu le jour. Les anciens lacs convertis en rivières abreuvaient de nombreux mammifères. Leur règne est enfin arrivé. L'ère des quadrupèdes a suivi, comme celle des reptiles, une marche d'accroissement. D'abord ils déposent sur le sol britannique leur carte de visite, selon l'expression d'un géologue anglais; un peu plus loin, on perd leurs traces, mais ils se remontrent, et alors la terre est à eux. Nous avons vu qu'une espèce animale avait imprimé sa forme à chaque époque : l'âge du *pliocène* fut l'âge des éléphans. Aujourd'hui on ne trouve d'éléphans en Angleterre que dans le jardin zoologique de *Regent's Park;* mais autrefois ces masses vivantes erraient par troupeaux. De gigantesques éléphans, ayant deux fois le volume des plus gros individus qui existent maintenant à Ceylan et en Afrique, ont traversé les forêts britanniques, ont nagé dans les rivières et les lacs, ont frotté leurs défenses aux arbres fossiles qu'on retrouve dans cette contrée. Si nous en jugeons par l'abondance de leurs débris, l'existence de ces grands animaux fut longue, et leur nombre prodigieux. Sur la côte nord du comté de Norfolk, les pêcheurs, en draguant des huîtres, rapportèrent sur le rivage, dans l'espace de treize années (1820 à 1833), deux mille dents molaires d'éléphans, sans compter un grand nombre de défenses et des fragmens de squelettes. On a calculé que ces débris ne devaient point avoir appartenu à moins de cinq mille mammouths d'origine britannique. Si l'on considère avec quelle lenteur ces animaux se reproduisent, de telles carrières d'ivoire, comme on les a appelées, font supposer que des milliers de siècles ont vu naître et mourir ces générations de colosses. Les mêmes lacs et les mêmes rivières étaient occupés en même temps par des hippopotames aussi massifs et pourvus de défenses aussi formidables que ceux qui habitent maintenant les solitudes africaines. A côté d'eux, le rhinocéros à deux cornes se frayait un chemin à travers les sombres bois, ou se vautrait royalement dans les marais sous un toit de verdure. Trois espèces de bœufs sauvages, dont l'un était tout velu et portait une crinière, bondissaient dans l'étendue des plaines. Des cerfs gigantesques, relativement aux espèces vivantes, étaient les compagnons

des aurochs et des bisons, et ont dû leur disputer les riches pâturages de cette ancienne terre, sur laquelle ils ont laissé tomber d'année en année leurs bois formidables. Dans les herbes des mêmes savanes vivaient le renne, le chevreuil, un cheval sauvage de petite taille, l'âne, le sanglier et la chèvre. Les animaux à mamelles remplaçaient les reptiles de l'âge précédent, comme sur les mers les baleines, les phoques avaient succédé aux ichtyosaures, comme dans les airs les oiseaux et les chauves-souris avaient détrôné les dragons volans. Cette époque de la nature avait néanmoins ses tyrans: un tigre aussi grand que les plus grands tigres du Bengale guettait sa proie dans les jongles britanniques. Un autre animal de la race féline, le *machairodus*, se faisait remarquer par ses canines aiguisées en pointe de sabre : c'était probablement le plus féroce et le plus destructeur des carnassiers. Des bandes d'hyènes plus grandes que les hyènes du sud de l'Afrique rongeaient les os déjà rongés par de plus nobles animaux de proie, le léopard, le lynx. Un ours terrible, surpassant en taille l'ours féroce des Montagnes-Rocheuses, avait établi son repaire dans les cavernes. Deux castors, dont un gigantesque, bâtissaient à la surface des eaux les premières maisons et les premières villes. Enfin le singe lui-même, homme sauvage de ces sauvages contrées, le singe était né.

Il est intéressant de visiter en Angleterre les cavernes où dorment les débris de cette faune si riche. Près de Torquay, charmante ville du Devonshire, bâtie dans une crique exposée au soleil et abritée des vents par une chaîne de montagnes qui l'entourent de toutes parts, excepté du côté du sud, où elle s'ouvre sur la mer, se creuse dans les masses de calcaire un abîme ou une fissure appelée le trou du Kent, *Kent's hole*. Cette caverne, comme la plupart des autres cavernes à ossemens, celle de Kirkdale par exemple, dans le comté d'York, a été sous l'eau, d'où, après un temps plus ou moins long, elle a été soulevée à l'air libre. La bouche de ces cavernes est restée fermée jusqu'au moment où le hasard les a fait découvrir. Dans le trou du Kent, l'abîme principal a six cents pieds de longueur, et il y a plusieurs crevasses d'une étendue moins grande qui se ramifient dans l'épaisseur ténébreuse des roches. Un lit de dur stalagmite, formé très anciennement par l'eau, qui suintait du toit goutte à goutte, et recouvert d'une mince couche de terre, tapisse le sol de la caverne, qui est une argile sablonneuse et rougeâtre. Là on a déterré une masse d'ossemens fossiles appartenant aux espèces éteintes d'ours, de tigres, de lions et d'hyènes. Une telle réunion de débris a donné lieu à diverses conjectures. On croit généralement que ces sombres demeures ont servi de charnier aux animaux de proie, et que ces ossemens de chevaux, de cerfs, de lièvres, sont les restes de

leurs funèbres repas. D'autres naturalistes se sont demandé si dans certains cas un instinct touchant ne poussait pas les animaux malades ou cassés de vieillesse à rechercher de tels endroits profonds, comme des sépulcres de famille, dans lesquels ils venaient mêler leurs dépouilles aux dépouilles de leurs ancêtres. Il se peut encore que ces os aient été engouffrés pêle-mêle dans les trous des montagnes par d'anciennes inondations. Quoi qu'il en soit, les restes découverts dans ces cimetières, au milieu de l'éternelle nuit, montrent que tous les principaux mammifères qui existent maintenant à la surface du globe existaient déjà vers les derniers temps de l'âge pliocène : un seul n'a pas été retrouvé jusqu'ici, l'homme (1).

Tous ces animaux et d'autres encore ont vécu en Angleterre; ils n'y sont plus. Quelles sont maintenant les causes qui les ont extirpés? Les géologues avaient d'abord cru que ces espèces anciennes avaient été détruites par une catastrophe universelle et soudaine, à laquelle pas un seul d'entre eux n'aurait échappé. C'était l'opinion de Cuvier. L'école anglaise démontre aujourd'hui que l'extinction de ces grandes créatures a été au contraire lente, successive et déterminée par l'action de causes locales. Une de ces causes a été l'abaissement graduel de la température. Nous avons vu qu'au commencement de la période tertiaire, durant l'âge du vieil éocène, le climat des îles britanniques, avec ses palmiers, ses cocotiers, ses acacias, ressemblait à celui qu'on rencontre aujourd'hui dans les contrées favorisées par le soleil. Cette flore primitive avait été remplacée par la flore du miocène, dans laquelle on retrouve encore les indices d'un climat chaud, mais moins tropical que celui de la division précédente. Enfin les dépôts de la formation pliocène, qui viennent immédiatement à la suite, contiennent des débris qui annoncent que la température s'avançait vers les conditions actuelles de la Grande-Bretagne, si même elle ne les avait point atteintes. Des peupliers, des saules, des châtaigniers, des ormes, des sycomores et autres arbres communs vivaient déjà dans les lieux où ils florissent encore maintenant. Après avoir parcouru dans la suite des âges l'Afrique, l'Australie, l'Amérique du Sud, le botaniste, à la fin de son voyage à travers le sous-sol de l'Angleterre, se retrouve comme en pays de connaissance. Sir Charles Lyell a serré les faits de plus près pour arriver à une démonstration décisive de l'échelle décroissante des températures : il s'est adressé aux coquilles, qui servent encore aujourd'hui à marquer le degré thermométrique des mers, dans lesquelles vivent les mollusques, habitans de ces coquilles. Une

(1) On a bien découvert des restes humains mêlés à des débris de poterie dans la caverne du *Kent's hole;* mais les géologues considèrent ces restes comme d'une origine postérieure à celle des ossemens fossiles.

telle étude l'a mis à même de tracer trois zones de température qui correspondent à trois intervalles de temps. Ces altérations de climat, causes déterminantes des révolutions de la vie, ont été produites à leur tour par des variations survenues dans la structure des îles britanniques, dans le niveau relatif de la terre et de la mer, dans les principaux traits géographiques des autres contrées de la vieille Europe; en vertu de l'admirable équilibre des lois naturelles, rien ne change que tout ne change. De refroidissement en refroidissement, nous arrivons ainsi à ce que les géologues anglais ont appelé l'*époque glaciale* ou l'*hiver de la grande année.*

Quiconque parcourt avec attention la surface actuelle de l'Angleterre remarque dans certains endroits des traces d'anciens ravages. Des montagnes présentent d'un côté la roche nue, et de l'autre une pente douce, joyeuse, verdoyante. Ces accidens affectent le paysage de formes plus ou moins abruptes, de traits hardis et frappans. Des portions considérables de terres sèches ont été autrefois recouvertes d'une argile bleuâtre qu'elles gardent encore; beaucoup de fragmens de roches, arrachés à la vieille terre du Cumbriand, à la chaîne pennine, aux moraines du nord de l'Angleterre et aux montagnes de craie, se montrent çà et là brisés, dévastés, usés par l'action des eaux. Ces blocs erratiques ont été visiblement détachés de la rochemère par une action violente, et transportés souvent pêle-mêle à des distances considérables. Ils ont roulé non-seulement à travers les plaines, mais au-dessus de la tête des montagnes qui se rencontrent dans l'intervalle. Quelques-uns d'entre eux se présentent aujourd'hui à cent trente milles de leurs roches originaires. Il y a même sur la côte est de l'Angleterre des débris qui ne se rapportent à aucune des roches de la Grande-Bretagne, et qu'on suppose avoir été transportées de la Norvége. Comment ces masses ont-elles été enlevées de leur gisement primitif? Ce ne peut être que par l'action des eaux, aidées par la force des glaciers sur la terre et par celle des bancs de glace (*ice-bergs*) sur la mer. On connaît aujourd'hui en Suisse et dans d'autres pays la marche des glaciers, ces montagnes d'eau solide qui, emplissant quelquefois toute une vallée, poussent leur masse dans d'autres vallées plus basses. Le glacier se meut comme les rivières, en suivant un cours déterminé, quoique l'œil ne le voie point remuer : c'est en quelque sorte le mouvement dans l'immobilité; mais de jour en jour, d'année en année, la force secrète et silencieuse qui l'anime devient sensible. La masse s'avance, et en s'avançant elle use, elle broie les rochers : on a retrouvé la trace de ces profondes égratignures jusque sur les flancs escarpés du Snowdon et d'autres grandes montagnes. Des radeaux de glace ont, de leur côté, voituré les blocs détachés des anciennes roches. La

direction d'où viennent ces blocs errans, la ligne des dénudations, le mouvement des rides d'argile ou de gravier qui courent du nord et du nord-ouest vers le sud, tout annonce qu'un mélange d'eau et de glace, se mouvant du nord au midi, a passé là. Par quelles circonstances fut produit ce courant? La plupart des géologues anglais l'attribuent à un soulèvement de nouvelles terres vers le nord de l'Europe. C'était en effet une mer glaciale, un froid océan. La surface géographique de l'Angleterre subit alors des changemens formidables. Les îles britanniques furent en partie submergées; les plaines et un grand nombre de plateaux élevés disparurent sous les flots d'une mer sous-arctique; des forêts entières furent ensevelies. Il n'y avait plus que les hauteurs de la Silurie et d'autres contrées montagneuses de la Grande-Bretagne qui tinssent la tête hors de l'eau, formant ainsi un archipel d'îles hyperboréennes. Une température sévère s'étendait non-seulement sur ce groupe d'îles, mais sur une vaste partie de l'hémisphère nord. Dans les couches d'argile mêlées de fragmens de roches qu'a laissées en se retirant cet océan ravageur, on retrouve des coquilles boréales qui annoncent un ancien climat boréal. Hugh Miller passa en 1850 quelques journées d'automne à examiner ces couches, élevées maintenant de 230 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il y recueillit un nombre considérable de coquilles dont les mollusques ne vivent plus aujourd'hui près des côtes de l'Angleterre ni de l'Écosse, mais qui continuent à se développer dans les hautes températures du Nord, comme près des côtes de l'Islande et du Spitzberg. Ces colonies de testacés ont crû autrefois et se sont multipliées dans les mers britanniques; les individus sont nés et sont morts là; l'abondance de leurs dépouilles ne peut avoir été que le lent ouvrage des âges : de telles médailles démontrent donc assez combien fut longue la durée de cet hiver géologique. Le déluge d'eau, de neige et de glace qui submergea une partie de l'Angleterre ne fut pas un déluge de quarante jours : ce fut une époque.

Durant cette époque glaciale, qu'étaient devenus les grands mammifères britanniques? Les uns avaient péri; les autres, mais en petit nombre, avaient survécu. Les animaux éteints n'ont d'ailleurs pas disparu violemment et à la fois : ces titans de la nature n'ont pas été accablés par de grands coups de foudre ni tous noyés dans le sein des eaux. En liant le passage de l'ancien monde au monde moderne par des changemens survenus dans les lois météorologiques du climat, les géologues anglais se sont attaché à démentir par des faits cette idée dominante de Cuvier, qu'entre ces deux âges de la nature « le fil des inductions était brisé. » Ils ont comblé par de sévères études, et en rétablissant le lien de la vie, cet abîme de

ruines et de ténèbres que le célèbre naturaliste déclarait infranchissable. Que dis-je? Pour l'école de Lyell, aujourd'hui dominante dans la Grande-Bretagne, il n'y a plus ni monde anté-diluvien ni monde post-diluvien : il n'y a qu'une action continue des causes naturelles qui renouvellent peu à peu en détruisant. Les changemens de la vie avant, durant et après l'époque glaciale ont été graduels et non soudains, de sorte que l'on ne peut établir de ligne de démarcation entre l'existence des créatures qui ont peuplé alors la mer ou la terre. Ce qu'on avait pris d'abord pour un abîme n'est pas même une limite. Les grands éléphans de la fin du pliocène ont erré durant des siècles sous les arbres aujourd'hui communs en Angleterre, le sapin d'Écosse, le bouleau, le pin de Norvége. D'après nos idées actuelles sur les mœurs et sur la distribution locale de ces gros animaux, il est difficile de comprendre une telle association de faits; mais les naturalistes ont reconnu que l'éléphant britannique, le grand hippopotame (*hippopotamus major*), le rhinocéros et les autres colosses éteints avaient appartenu à des familles différentes de l'éléphant, de l'hippopotame et du rhinocéros vivans, qui habitent aujourd'hui près des fleuves exempts de glace et dans des contrées où la température se maintient à peu près la même durant toute l'année. Or tel n'était déjà plus le climat de l'Angleterre, même avant l'époque du grand refroidissement. Plus tard, ces animaux disparurent lentement et à mesure que les conditions nécessaires à leur existence se retiraient. Tout pourtant annonce qu'ils ont résisté, durant une certaine période, à l'invasion croissante d'une température sévère; les mammouths, revêtus de poils longs et chauds, le tigre, le singe lui-même, se soutinrent quelque temps; mais le froid augmentant toujours avec l'océan de glace qui montait comme une ceinture autour des côtes rétrécies, inondées, la force des choses décréta l'extermination de ces créatures étrangères désormais à leur propre climat. Encore les animaux de l'ancien monde n'ont-ils point tous péri : les espèces locales qui s'éteignirent furent celles dont l'organisation ne put s'accommoder aux changemens de climats; les autres, plus flexibles, réussirent à vivre moyennant quelques concessions de formes. Plusieurs de ces derniers, dont l'existence avait précédé l'homme de quelques milliers de siècles, furent plus tard détruits par l'homme. Un grand ours qui ravageait et inquiétait les hauteurs de l'Écosse fut exterminé sur ces montagnes depuis les temps historiques. On connaît la date à laquelle furent tués en Angleterre, en Écosse et en Irlande le dernier loup et le dernier sanglier. Ainsi deux causes ont concouru à l'extirpation des sauvages habitans de l'ancien sol britannique : l'une, contemporaine, l'abaissement de la température; l'autre, postérieure, l'avénement de

l'homme. Il est intéressant de remarquer que les animaux aujourd'hui rayés, en Angleterre, du livre de la zoologie locale sont les animaux dangereux ou inutiles, tous ceux, en un mot, que leurs mœurs semblaient vouer à la vie sauvage. Les espèces utiles, le bœuf, le cheval, l'âne, la chèvre, se sont au contraire conservées en passant sous la main de l'économie domestique. La plupart des anciens êtres organisés qui manquent maintenant dans les îles britanniques sont donc ceux qui n'ont pu résister au froid ou ceux qui ont voulu résister à l'homme.

Quand on se promène à une certaine distance des côtes actuelles de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, il est difficile de ne point remarquer une terrasse plate d'une largeur inégale qui s'adosse à un escarpement plus ou moins redoutable. Sur cette terrasse, beaucoup de villes qui servent maintenant de ports de mer au royaume-uni ont été construites. Aucun géologue ne doute qu'une belle plate-forme, au pied de laquelle s'étend un manteau de terre végétale, sable ou gravier, parsemé de coquilles marines, n'ait été, à une certaine époque, la ligne des côtes contre laquelle les flots de l'Océan sont venus se briser par les grosses marées. A cette époque, la mer s'élevait de vingt à trente pieds le long des rivages plus haut qu'elle ne s'élève maintenant, ou bien la terre était de vingt à trente pieds plus basse. Dans certains endroits, cette terrasse s'avance en hardis promontoires; dans d'autres, elle recule en une baie pittoresque, où l'on découvre des enfoncemens, des cavernes creusées souvent à une profondeur considérable par la vague. Relativement à l'histoire du genre humain, cette ligne de côtes doit être très ancienne, quoique géologiquement récente; son origine remonte au-delà de toute tradition écrite. Le mur d'Antonin, bâti par les Romains pour les protéger contre les Calédoniens du nord, se trouve calculé, dans la pensée des architectes d'alors, non par rapport à l'ancienne ligne, mais par rapport à la nouvelle ceinture de côtes qui existe maintenant. Nous pouvons donc conclure que dès l'an 140 (l'année où, suivant les antiquaires, la plus grande partie de ce mur fut construite), la zone des anciens rivages avait atteint l'élévation actuelle au-dessus du niveau de la mer. Et pourtant, en arrière et au-dessus de ce rempart, on trouve une autre barrière d'une date beaucoup plus reculée, une seconde terrasse contre laquelle a mugi la mer dans un temps où la première n'existait pas. Nous avons là sous les yeux, étape par étape, l'histoire de la retraite lente et successive des eaux. Si longtemps que la mer ait pesé contre la première ligne des côtes, elle a dû peser durant une période encore plus considérable contre la seconde, si l'on en juge par l'état présent de cet antique rempart et par la profondeur plus grande des cavernes. Eh

bien! ce n'est pas tout, des couches de coquilles marines s'entassent au-dessus de cette dernière terrasse, et parmi elles il en est qui ne vivent plus le long des côtes de l'Angleterre. Ces dépôts sont ou contemporains de l'époque glaciale ou postérieurs. Sur ce nouveau théâtre de faits, nous découvrons donc la trace de ce qui s'est passé depuis le bouleversement des climats. Tout indique ici une époque, ou mieux une succession d'époques durant lesquelles la Grande-Bretagne, en partie noyée dans un déluge de glace, reparut et recouvra par degrés une température plus douce, quoique non égale à celle des anciens âges. A mesure que la terre immergée se relève, nous ne retrouvons presque plus les formes de la vie analogues à celles des contrées tropicales. C'est alors l'élan irlandais, *irish elk*, célèbre par l'envergure de ses cornes palmées, bois vivant qui courait dans l'épaisseur des grands bois; c'est le cheval; ce sont les souches de nos animaux domestiques qui reposent le plus souvent dans le lit, aujourd'hui desséché, des anciens lacs d'eau douce. Au moment où l'homme va naître, où il est peut-être déjà né sur quelque plateau de l'Asie centrale, la nature vivante laisse tomber dans les îles britanniques ces formes gigantesques et terribles de l'ancien monde. De nouvelles espèces de plantes ou d'animaux viennent successivement remplacer les vides laissés par la destruction de l'ancienne flore et de la faune aux traits désormais exotiques. Il est naturel de se demander où cette création d'espèces végétales et animales s'est arrêtée; la science anglaise répond : nulle part. Parmi l'assemblage de choses qui croissent, vivent, meurent et se reproduisent à la surface actuelle de la Grande-Bretagne, les unes ont précédé l'époque glaciale, d'autres sont nées durant cette longue inondation partielle; d'autres enfin ont commencé avec l'élévation croissante des terres, qui sortaient rajeunies du sein de l'abîme.

Ces grands changemens ne sont pas les derniers qu'ait subis la figure géographique de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande. Depuis les temps plus ou moins historiques, des lacs se sont comblés ou ont diminué d'étendue par le fait seul des sédimens que déposent les eaux et par les débris de coquilles dont leur lit se remplit en s'élevant. Tous les puissans fleuves de la Grande-Bretagne ont formé le long de leurs rives, mais surtout à leur embouchure, des terres nouvelles, où croissent les meilleurs pâturages, où broutent les bêtes à cornes, et qui nourrissent pendant plusieurs années des moissons de blé successives sans s'appauvrir. Un autre genre de dépôt est en voie de progrès sur les côtes des îles britanniques : il consiste en sable et en cailloux que jette la mer, qui interrompent la navigation, forment des chaînes de dunes, et ensevelissent des églises, des maisons. Dans certains endroits, ce sable est composé

d'une poussière humide de coquilles et de madrépores, qui se consolide en pierres, et la pierre ainsi formée est si compacte qu'on s'en sert pour l'architecture. Au sud, près de Helston, les terribles vagues qui roulent dans la ***Baie de Mount*** (***Mount's-Bay***) ont élevé une haute montagne de sable qui bloque ***Loo Harbour*** (port de Loo), comme on l'appelle encore par tradition, quoique l'ancien port ait disparu, et soit maintenant remplacé par un lac d'eau douce, situé à l'intérieur des terres. De temps en temps, ce lac s'enfle et monte si haut qu'on est contraint de le décharger en ouvrant une tranchée à travers la barrière de sable. Il n'y a pas jusqu'aux plus durs rochers, ces symboles classiques de la force de résistance, dont la vague n'use et ne mine de jour en jour, sur certaines côtes, l'effrayante citadelle; à la longue ces masses immobiles s'ébranlent, montrant aux yeux par de vastes débris qu'il n'y a d'éternel dans le monde que le changement. Suivant Lyell, la Grande-Bretagne doit s'attendre à subir dans l'avenir des âges d'autres transformations matérielles que celles dont nous avons indiqué la trace. Il ne croit pas, avec Cuvier, que la marche de la nature soit arrêtée. Les mêmes lois qui ont successivement modifié l'économie des climats et la physionomie des contrées où fleurit maintenant la civilisation agissent encore à la surface du globe, et doivent produire en un temps donné les mêmes conséquences. Tout ce qui s'est passé avant et durant les âges historiques se passe maintenant autour de nous : les pierres n'ont pas cessé de naître ni de se durcir; les mers avancent sur certains points et reculent sur d'autres; de sourdes actions volcaniques élèvent le niveau des terres, qui s'abaissent sur d'autres points; la faculté de faire des fossiles n'est point elle-même, comme on l'avait supposé, une faculté perdue; ce qui vit, aussi bien que ce qui a vécu, tend à laisser une trace. Seulement comme il faut à la nature des milliards de milliards de siècles pour accomplir ses grandes œuvres, la plupart de ces changemens à marche lente défient nos courts moyens d'observation. Pour juger du mouvement, il faudrait d'ailleurs prendre son point d'appui dans l'immobilité; or ce point d'appui n'existe pas : l'homme change avec tout ce qui change. La création se continue : le brin de bruyère qui se dessèche et tombe à la fin de l'année dans les marais, le grain de sable qu'apporte le vent ou la vague, la goutte d'eau qui se détache de la roche, l'obscur travail du zoophyte qui naît et meurt au fond des mers (1), les générations de mollusques dont la maison ou le tombeau accroît la masse sédimentaire des océans, des fleuves ou des lacs, tout renouvelle, tout modifie la face éternelle de l'univers.

(1) Ces petits architectes sous-marins construisent dans les océans tranquilles des récifs contre lesquels peuvent échouer les navires, des iles, peut-être même le germe de continens futurs.

Nous avons vu le groupe des îles britanniques surgir en quelque sorte pièce à pièce du sein des mers, qui les ont successivement couvertes, déposées et soulevées. Vienne maintenant l'homme, le théâtre de sa puissance future est construit. Il se taillera des maisons, des palais, des édifices, dans le sépulcre des mondes éteints; il pavera les rues des villes avec le lit des anciennes mers; il couvrira ses habitations avec la boue durcie des premières eaux qui aient refroidi l'écorce granitique du globe. La distribution souterraine des métaux deviendra le germe des industries locales. Il est dans la nature des forces manufacturières de se porter sur les points du territoire où abonde la matière première, et où elle se présente avec des qualités supérieures. Les excellens produits géologiques font les excellens ouvriers. De-là les incomparables fabriques de Sheffield, de Manchester, où le fer prend toutes les formes et engendre pour ainsi dire les organes, les muscles de la richesse sociale. Les antiques forêts, converties en masses inépuisables de charbon minéral, serviront à alimenter le troupeau des machines. Avec elles, l'homme fera le mouvement, il fera la vie; sous sa main, il rassemblera les animaux échappés aux ruines des mondes engloutis; par le croisement et la culture, il créera des espèces nouvelles avec les espèces anciennes; il enrichira la flore indigène d'arbres et de plantes exotiques; il fertilisera les terres arables en y semant la poussière blanche de la vie, le fumier végétal et animal des mers supprimées. La forme insulaire ne sera point elle-même étrangère à la civilisation de la Grande-Bretagne. Ces îles inviolées laissent flotter au loin la ceinture mouvante de leurs vaisseaux, qu'elles relient aux côtes dans les momens d'alarme. L'Angleterre n'a point besoin de forteresses : sa citadelle, c'est la mer. Les phénomènes géologiques ont dessiné les limites naturelles des états, et ces limites ont exercé une influence sur le développement du caractère national. Il est à observer que les races humaines répandues sur des espaces vagues n'ont jamais atteint qu'un degré peu avancé de l'état social; celles au contraire qu'une ceinture de mer a forcées de se resserrer, de se grouper, de s'établir sur un territoire restreint, ont fondé de bonne heure des villes, ont contraint la terre à les nourrir, arraché à la nature les ressources que semblait leur refuser le cadre étroit des bornes géographiques. — Nous sommes maintenant préparés à étudier les mœurs de l'Angleterre. Dans la mythologie antique, Saturne était le père des dieux; au point de vue de l'économie politique et de la physiologie actuelle de l'histoire, le territoire est le père des facultés humaines.

ALPHONSE ESQUIROS.

LA

TRÈVE DE DIEU

Geschichte des Gottesfriedens (*Histoire de la Trêve de Dieu*), par M. Kluckhohn, Leipzig, chez Hahn.

Lorsque, dans les temps antérieurs à l'histoire, les peuples naïfs recevaient de la tradition orale les grands récits qui concernaient leur race, l'exacte vérité n'était pas précisément ce qu'ils y cherchaient. Glorifier sa tribu, rendre haïssable la tribu ennemie, telle était l'intention première des narrateurs. De bouche en bouche, l'imagination renforçait les traits que la partialité avait choisis; ensuite, comme il fallait fixer les souvenirs sur les murs des temples ou d'autres monumens, l'art venait résumer les choses sous des formes symboliques, et sculptait les qualifications morales en images allégoriques et surnaturelles. La race ennemie était figurée sous des traits odieux ou ridicules, l'ami devenait un demi-dieu qui marchait sur les nuages, et voilà l'histoire transformée en mythologie. Ensuite la postérité prend ces figures à la lettre, les poètes les décrivent comme s'ils les avaient vues, et ainsi la tradition se remplit d'êtres monstrueux qui combattent contre les dieux mêmes, et d'énigmes historiques que nos savans ont aujourd'hui à deviner. C'est ainsi que les poèmes indiens, décrivant les peuplades vaincues par Rama, en font une nation de singes. Les mythes égyptiens qui racontaient l'irruption et les ravages des pasteurs ont revêtu ceux-ci de la monstrueuse image de Typhon, génie du mal, sorti du désert,

soufflant l'ouragan et mettant en pièces Osiris, c'est-à-dire l'Égypte, la patrie divinisée. Chez les Grecs, l'imagination nationale n'est pas moins féconde en pareils fantômes; les tribus adverses deviennent dans la légende des géans à cent têtes qui entassent les montagnes et sont écrasés sous les volcans, ou bien de hideuses figures à queues de serpens, des hydres, des pythons, tandis que les héros du pays, les Hercule, les Apollon, se transfigurent en divinités.

La critique, c'est-à-dire le jugement libre et ne relevant que de la vérité, est arrivée fort tard, mais elle est arrivée, et elle a créé l'histoire, à l'aide surtout de l'écriture, qui fixe la parole contemporaine et porte un témoignage inaltérable. Il semblerait donc que chez nous, peuples raisonneurs, munis d'une critique si expérimentée et de documens immenses, il ne devrait plus y avoir lieu aux formations mythologiques dans l'histoire. Peu s'en faut cependant. Il y a toujours en nous malheureusement, à la naïveté près, cette même mauvaise tendance à altérer la vérité, et cela par les mêmes causes et pour le même objet. Faire l'apothéose des siens, tracer des portraits repoussans du parti contraire, remonter même très haut dans le passé pour atteindre les ancêtres, choisir dans un parti tout ce qui l'honore et dans l'autre tout ce qui peut le souiller et le noircir, tel est le procédé qui trop souvent encore construit sous nos yeux, aux dépens de l'histoire équitable, des mythes factices qu'on veut faire passer pour elle. C'est principalement au moyen âge que ce procédé s'applique depuis quelque temps. Pour les uns, le moyen âge, pris en masse, malgré quelques petites taches, est un idéal qu'on peut opposer avec avantage aux temps modernes, en dépit des perfectionnemens d'ordre public, d'éducation, de travail et de bien-être matériel que les générations ont transmis et accumulés. Ceux-là ne nous montrent que sainteté dans les cloîtres, hospitalité et protection dans les châteaux, joie et pureté de mœurs dans le peuple. Vous ne voyez alors que preux chevauchant paisiblement à travers champs et devisant de chastes amours ou de combats pour la justice, comme au temps d'Arthur de Bretagne. Il semble, à les entendre, que la barbarie germanique n'ait pas laissé de traces, et que, vers le x[e] ou xi[e] siècle, une fée toute-puissante ait effacé d'un trait tous les vestiges de la conquête et de l'anarchie carlovingienne. Pour les autres, le moyen âge est un enfer; ce n'est qu'un cri de douleur, avec écho de menaces et d'outrages. Leurs récits ne sont, pour ainsi dire, qu'un choix de crimes nobiliaires et d'oppressions ecclésiastiques; il n'y a de vertus que pour les bourgeois et le peuple : qu'y manque-t-il pour arriver à une vraie mythologie? Supposez nos moyens d'information historique aussi imparfaits que dans l'antiquité; imaginez, pour un moment, que tous les documens qui

rectifient la fable soient anéantis : vous verrez, avant qu'il soit peu, le moyen âge sculpté et gravé partout sous l'image d'un dualisme allégorique, d'un combat entre le bien et le mal. Et comme ces opinions contraires qui bataillent dans le passé ne sont au fond que la question de la révolution française agitée par la partialité et par les ressentimens posthumes, nous aurons une mythologie de la révolution. Chacun embellira de plus en plus l'apothéose des siens, et renforcera la caricature de son contraire : d'un côté, quelque chose comme Osiris ou Rama, avec les attributs divins ou héroïques; de l'autre, le Typhon d'Arabie ou les singes du Décan, affreux et grotesques; seulement pour les uns le monstre ce sera la révolution, pour les autres l'ancien régime, et réciproquement. Voilà où aboutirait l'histoire, si elle pouvait encore, comme dans les anciens âges, courir jusqu'au bout de cette pente du mensonge poétique; mais si l'extrémité ne peut plus être atteinte, la direction est néanmoins suivie; le principe de la partialité subsiste, et c'est assez pour que la critique réclame sans cesse au nom de la bonne foi et de la dignité de l'histoire.

C'est un travail difficile que d'exposer une époque selon la vérité. Il ne suffit pas de rapporter des faits exacts : il faut tenir compte de tout, et néanmoins choisir, il faut surtout conserver les vraies proportions du bien et du mal. C'est peu encore : il faut apprécier l'un et l'autre d'après les causes, les circonstances, les difficultés, car de là dépendent tous les mérites. Le moyen âge fut plein de misères : mauvaises institutions, tyrannies locales pesant sur la tête du peuple, coutumes de hasard ou originaires de la barbarie, guerres civiles, pouvoirs anarchiques, crimes et brigandages de toutes sortes. Certes il faut obéir à un parti pris bien aveugle pour trouver là-dedans des motifs d'admiration et de panégyriques, et pour vanter cette époque aux dépens de la nôtre; mais est-il plus sage d'en parler avec amertume et injure, et de rendre les hommes de ce temps responsables des calamités qu'ils subissaient tous? Le moyen âge sortait de la conquête barbare; celle-ci fut amenée par la corruption et le despotisme de l'empire romain, et ainsi de suite. A qui reprocher ces causes générales qui entraînaient tout, si ce n'est aux vices inhérens à l'humanité? Considérons d'ailleurs que ces misères profondes se sont graduellement allégées et guéries, que les institutions se sont transformées, que les mœurs se sont adoucies. Et puis tous ces progrès ne se sont pas accomplis d'eux-mêmes, des hommes y ont travaillé au sein même de cette époque tant noircie. Il y avait donc un levain généreux qui fermentait dans la masse informe et tumultueuse; il y avait un mouvement contraire à celui qui avait tout bouleversé et confondu; il y avait des amis de l'hu-

manité qui pendant des siècles s'agitèrent dans le chaos pour le débrouiller. Plus l'obscurité était profonde, plus leurs efforts durent être laborieux et infatigables. Plus il y avait de crimes à réprimer et d'oppressions à combattre, plus leur courage et leur dévouement furent héroïques. C'est par ce côté que le moyen âge se relève. Le mal était dans une situation que personne n'avait faite; le bien reprit le dessus par l'action de personnalités vigoureuses, opiniâtres, regardant l'avenir et fidèles aux plus saintes inspirations de la conscience humaine. A tout prendre, il y a là plus à admirer qu'à blâmer, pourvu qu'on distingue et qu'on n'admire point l'époque, mais seulement ce qui en elle la combat et la corrige.

Ces réflexions nous sont inspirées par une courte monographie sur *la trève de Dieu*, traitée à l'allemande, c'est-à-dire avec cette bonne foi scientifique qui remonte aux sources, cite les autorités, et résume beaucoup de recherches en peu de pages. L'auteur a voulu définir au juste ce que c'était que la trève de Dieu, la distinguer des autres moyens qui furent tentés aux xe et xie siècles pour réprimer la fureur des guerres privées, et qu'on a souvent confondus avec elle, en apprécier les résultats, et montrer comment elle disparut devant les institutions plus régulières de police dont elle avait facilité l'établissement. C'est un essai qui demanderait des développemens beaucoup plus vastes; mais on peut déjà y voir, dans leur plus terrible moment, ces deux grandes choses du moyen âge dont nous parlions tout à l'heure : une situation affreuse, pleine de violence et d'iniquités, produite par la décomposition du pouvoir et par la brutalité des mœurs générales; puis, au milieu de cette situation, une force vive, agissante, rénovatrice, qui cherche à dompter les tyrans en troublant leur conscience, et qui agite sur eux la terreur religieuse jusqu'à ce que la loi ait pu les ressaisir. Cette trève de Dieu fut une inspiration toute française; ce fut une puissance toute morale élevée au sein de l'anarchie et du désordre matériel le plus complet; elle fut l'effort le plus énergique et le plus efficace d'une lutte qui dura deux siècles. C'est donc un phénomène historique qui mérite qu'on s'y arrête, et qui donne la vraie physionomie de la première période du moyen âge, où la féodalité et la théocratie se constituaient l'une et l'autre en se combattant.

C'était le temps où, dans l'anéantissement du pouvoir, se formait douloureusement une organisation nouvelle, dont le germe était encore comme enseveli dans la corruption du régime qu'elle allait remplacer. Grands et petits, bénéficiers et chefs de bandes, quiconque pouvait s'emparer d'un château ou se bâtir une forteresse se faisait souverain d'un village ou d'un district. La classe des hommes libres était poussée de force dans le vasselage ou dans le servage;

le cultivateur n'avait plus ni droit ni sécurité; les corvées, les impôts, les péages, le service de guerre, le chargeaient arbitrairement; les récoltes ravagées, les fermes incendiées, amenaient la disette, la famine, les épidémies. Tel est le tableau que présentent les documens les plus authentiques de l'époque, les historiens contemporains, les lettres des évêques et de quelques moines célèbres, les décrets des conciles. Il en est un surtout que trace à grands traits le pape Grégoire VII dans une lettre aux évêques de France. « Les lois, dit-il, sont méprisées, toute justice foulée aux pieds; tout ce qu'il y a de hideux, de cruel, de pitoyable et d'intolérable est commis impunément, et la licence, une fois acquise, est devenue coutume. Depuis que la puissance royale est affaiblie, les agressions injustes ne sont plus ni prévenues, ni punies par aucune loi, par aucun pouvoir; les hommes ennemis, en vertu d'un certain droit des gens qu'ils se sont fait entre eux, se combattent avec les forces qu'ils peuvent se procurer, et amassent des armes et des troupes pour venger eux-mêmes leurs injures. Tous, atteints d'une contagion de méchanceté, commettent sans nécessité des crimes exécrables; ils ne se soucient d'aucun droit humain ni divin, comptant pour rien les parjures, les sacriléges, les incestes, les trahisons. Et, ce qu'on ne voit nulle part ailleurs, des concitoyens, des parens, des frères même, s'attaquent par cupidité, s'emprisonnent, s'extorquent leurs biens, et se font mourir dans l'extrême misère. Quand l'occasion s'en présente, ils arrêtent et tiennent captifs les voyageurs qui vont à Rome ou en reviennent, les torturent plus cruellement que des païens ne pourraient faire, et exigent pour leur rachat plus qu'ils ne possèdent. » En parlant ainsi, ce grand pontife n'exagérait pas; les détails abondent pour confirmer ses plaintes, et les résolutions prises dans les conciles particuliers et dans les synodes montrent surtout la grandeur du mal par les remèdes multipliés qu'on s'efforce d'y appliquer.

Il n'y avait encore en France à cette époque aucune de ces forces collectives, différentes d'origine, rivales d'intérêt, capables d'imposer les unes aux autres, et réunissant un grand nombre d'individus sous une même direction. L'Allemagne, plus heureuse, mais qui devait tomber plus tard dans un désordre à peu près semblable, avait déjà vu, sous la maison de Saxe, les villes et les bourgs s'entourer de murs et de fossés, former des corporations de métiers, acquérir des priviléges, et, en s'enrichissant, devenir redoutables. Elle avait vu sa noblesse inférieure s'associer en ligues pour se défendre contre les grands, et ceux-ci à leur tour se liguer contre les empiétemens de la puissance impériale. En France, toute la puissance publique était pulvérisée en petites tyrannies disséminées par villages et par

cantons; les grands feudataires ne se liaient point entre eux; les vassaux de la couronne abandonnaient même la cour du roi, aimant mieux régner dans leurs vastes possessions; les bourgs n'étaient point encore des communes, et ne renfermaient qu'un amas de serfs aussi misérables que ceux de la campagne. Ainsi aucune force matérielle ne venait en aide à l'œuvre de la paix. Il fallait chercher un à un des protecteurs dans la foule même des oppresseurs; il fallait obtenir la paix des enfans de la guerre; c'est assez dire qu'il n'y avait de ressource que dans le sentiment moral quand tout l'étouffait, dans l'amour du bien, toujours si rare et si froid parmi les hommes. Il fallait reconquérir l'homme sur lui-même: l'église seule pouvait tenter une semblable entreprise; mais ce qu'il y avait de plus déplorable, c'est que, à l'époque où le mal était le plus flagrant, l'église elle-même en était atteinte. Son esprit s'éteignait dans ses ministres. Les seigneurs laïques, guerroyant par habitude et par plaisir, étendaient leurs domaines, en conquéraient d'autres; ils avaient des enfans à placer; il leur fallait des vassaux plus nombreux pour tenir tête aux voisins, qui s'arrondissaient de leur côté. L'église ne pouvait défendre elle-même ses propriétés; ce n'était que par exception, et contrairement aux lois de leur ordre, que les évêques s'encuirassaient et brandissaient la masse d'armes. Elle avait pour protecteurs les patrons et les vidames; mais ces protecteurs s'habituaient à se considérer comme co-propriétaires ou même comme suzerains des biens dont la défense leur était confiée. Ils altéraient l'organisation élective du sacerdoce; les rois et les grands vassaux, convoitant ces beaux domaines pour leurs enfans, ou voulant en faire la récompense de fidèles serviteurs, imposaient aux diocèses et aux abbayes des évêques et des abbés indignes, ignorans, gens de guerre ou de chasse, des enfans mêmes. L'éducation intellectuelle faisait place aux exercices du corps, à la fainéantise et à tous les vices; la vie religieuse s'évanouissait; le lien moral qui faisait de l'église une puissance à part destinée à ranimer la société se relâchait; les assemblées ecclésiastiques devenaient rares; la papauté n'avait point encore cette puissance de régénération qu'elle devait acquérir un peu plus tard. Cette corruption ecclésiastique semblait emporter toute espérance, toute possibilité de retremper la nation dans de meilleures mœurs; elle encourageait le désordre par un exemple sacré, dont la fureur brutale des seigneurs laïques se prévalait. « Les prêtres eux-mêmes, est-il dit dans l'un des canons d'un concile de ce temps, qui devraient retrancher dans les autres cette gangrène, pourrissent sur le fumier de la luxure, et, non contens de leur perdition ignominieuse, ils flétrissent même les bons prêtres d'une réputation infâme, en faisant dire aux gens du siècle:

Voilà comment sont les prêtres de l'église, *tales sunt sacerdotes ecclesiæ!* »

Les grands périls font les grands hommes, ou du moins les mettent à leur place par le besoin qu'on a d'eux. Il s'éleva alors, d'abord dans l'épiscopat, et plus tard dans l'ordre de Cluny, des personnages éminens par leur caractère et par leur intelligence, qui, pour la plupart, ont laissé éteindre leurs noms dans un dévouement obscur, et dont le mérite ne peut être mesuré que par l'énormité du mal, qui ne les découragea pas, et par la constance des efforts qu'ils firent pour le guérir. Ils se souvinrent, au milieu du relâchement général, qu'ils avaient mission de combattre pour le droit et pour l'humanité, et pendant que la royauté des premiers capétiens, pouvoir nominal, avait assez à faire de se défendre elle-même, ils donnèrent le premier branle à ce mouvement qui, pendant deux cents ans, combattit l'anarchie. Ce long effort de pacification, dont l'histoire d'ordinaire parle trop incidemment, se lie à tous les progrès de cette époque, qui furent immenses, si l'on considère le point de départ. Il se lie à l'établissement plus régulier de la féodalité, à la renaissance de la bourgeoisie, au redressement de la royauté, à la prépondérance de la théocratie pontificale, à l'entraînement des croisades. Il donna l'étincelle qui enflamma ce qu'il pouvait y avoir encore d'esprit public dans ce déluge de maux, qui rallia la pensée du peuple, jusqu'aux derniers rangs, dans une espérance de paix, et parvint enfin à dissiper cette longue nuit pleine de tempêtes et de visions lugubres.

Trois périodes sont à distinguer dans cette lutte de l'église contre le brigandage des guerres privées. Dans la première, elle n'emploie que des moyens de coaction spirituelle dont elle avait usé de tout temps; mais pourtant déjà elle cherche à les fortifier du concours actif de la population contre les seigneurs rebelles. Dans la seconde se produit l'institution nouvelle et singulière qui est la paix de Dieu ou trêve de Dieu proprement dite. Dans la troisième, les succès obtenus et le progrès des temps ayant déjà fait surgir la puissance civile, l'église se retire en quelque sorte, ou elle agit moins directement, et elle transmet à la magistrature et à la royauté naissantes la fonction dont elle s'était emparée en leur absence, lorsqu'elle était seule debout, quoique ébranlée elle-même dans la confusion de toutes choses. Nous croyons que M. Kluckhohn est le premier qui ait nettement indiqué ces trois degrés d'ascension vers la paix; la trêve de Dieu, institution originale et désormais mieux caractérisée, occupe le milieu de la ligne, et marque la transition entre les mesures trop diverses et trop peu concertées de l'épiscopat et la concentration de cette police dans la main déjà plus nerveuse de la royauté sous Philippe-Auguste et saint Louis.

La première période commence au moment où le clergé élève la voix contre les conséquences des guerres privées, et où, dans les conseils provinciaux, il porte ses premiers décrets contre les perturbateurs. Le signal semble en avoir été donné d'abord à Poitiers, dès l'année 989, par les évêques d'Aquitaine réunis. « Que celui, disent-ils, qui fait effraction dans l'église et en emporte quelque chose de force soit anathème! Anathème soit encore celui qui dérobe aux cultivateurs et aux pauvres leurs moutons, leurs bœufs, leurs ustensiles! » L'excommunication et l'interdit sont les seules armes dont le clergé dispose; mais elles sont redoutables parce qu'elles émeuvent la conscience populaire. Peu de temps après, on voit quelques seigneurs laïques s'unir aux conciles, qui deviennent ainsi des centres d'action pour les âmes généreuses, lasses de l'anarchie ou repentantes. Un évêque du Puy convoquait les princes et les barons, et, soutenu par eux, lançait l'excommunication contre ceux qui pillaient les églises, les châteaux, les chaumières, arrêtaient et dévalisaient les marchands sur les routes, volaient ou tuaient les chevaux, les bœufs et autres bêtes de somme ou de produit. La fureur était si grande et si universelle, que ces malédictions sacerdotales tombaient souvent comme un vain bruit sur les coupables; alors on jetait l'interdit sur tout un canton; les cérémonies religieuses étaient suspendues, les temples fermés, les sacremens refusés, les peuples dans l'effroi. Un concile de Limoges fut forcé, en 1031, de réprimer par ce moyen la noblesse de cette province qui ravageait le pays. Comme ces coups d'autorité perdaient leur force en se multipliant, on imagina en ce même temps de recourir à l'association, et de former des ligues volontaires pour le salut public. On l'essaya d'abord à l'occasion d'une épidémie meurtrière qui avait sévi en Aquitaine; aux yeux de la multitude, c'était un châtiment envoyé directement du ciel pour punir les infractions à la paix. Le clergé profita de l'émotion publique; on réunit dans une église les ossemens des saints et toutes les autres reliques vénérées dans les environs; les prêtres, les seigneurs, le peuple s'y rassemblaient en foule, et on leur faisait prêter un serment solennel de faire dorénavant décider toutes leurs querelles par les voies pacifiques du droit. Cet essai ne fut probablement d'abord pas sans fruit, car en 1023 les évêques de Bourgogne l'imitèrent; ils voulurent même engager dans ce serment toute la population, ce qui aurait pacifié le pays d'un seul coup : espérance prématurée, qui fut accueillie avec enthousiasme dans les diocèses du nord, et ne produisit que d'innombrables parjures.

Cependant on ne réprime pas aisément, dans les grandes calamités, le besoin de faire quelque chose; les expédiens les plus ha-

sardeux paraissent bons quand il n'y en a pas d'autres. Une nouvelle tentative fut donc faite en 1034. Trois années consécutives excessivement pluvieuses avaient occasionné une famine horrible; les racines, les herbes, la chair des bêtes sauvages ne suffirent plus, les hommes s'égorgèrent pour se dévorer. L'épouvante releva dans les âmes l'idée d'expiation et de pénitence : nouvelles assemblées, nouveau serment, nouvelle charte de la paix, dont les articles sont un tableau de la situation. On y jura que désormais tout homme pourrait « aller et venir sans crainte, même désarmé. » Les voleurs et agresseurs seront punis selon la loi. Les clercs et les religieuses pourront voyager par le pays, et leur présence protégera les laïques qui les accompagneront. On voit quelle était la sécurité des routes, et on peut présumer le reste. Un autre évêque, une de ces bonnes âmes qui gâtent tout en voulant trop faire, alla plus loin encore. D'après une lettre qu'il assurait lui être venue du ciel, il prétendit faire jurer que personne ne porterait plus d'armes, que personne ne réclamerait plus ce qu'on lui avait volé, que personne ne vengerait plus son sang ni celui de ses proches, que tous pardonneraient à leurs persécuteurs et feraient pénitence. Le remède était radical : pour supprimer les brigands, il voulait en faire des saints à l'instant même. Ainsi l'insuffisance d'une mesure faisait courir à une autre, plus insuffisante encore, et on allait du difficile à l'impraticable. Puis, quatre ans plus tard, le zèle en désarroi sauta de cet excès pacifique à l'excès contraire.

Ne pouvant désarmer les seigneurs, on arma contre eux des confréries pieuses, avec serment d'aller en guerre contre les ennemis de la paix. Les prêtres marchaient en avant, portant les bannières de leurs églises, et la multitude les suivait. Ils livrèrent des combats dans le diocèse de Bourges, démolirent des châteaux, mirent plus d'une fois en déroute les seigneurs et leurs hommes, frappés, dit l'auteur de la chronique, d'une terreur divine. Ceci pourrait bien compter parmi les premiers symptômes de la révolution communale, qui, vers ce temps, faisait déjà çà et là quelques explosions; car ces expéditions populaires, quoique dirigées au dehors de la cité, supposaient entre les bourgeois un certain concert et une énergie qui, s'ils ne venaient pas de la liberté, y allaient. Toutefois une pareille entreprise était encore impuissante. Le temps n'était pas venu où une troupe d'artisans pourrait se mesurer avec les barons et donner l'assaut aux forteresses féodales. Une cruelle défaite dissipa la troupe et l'illusion de l'évêque Aymon, et sept cents ecclésiastiques, restés morts un jour sur le champ de bataille, rappelèrent les autres à l'esprit plus élevé de leurs fonctions.

Pendant cinquante ans, ces essais, toujours repris, échouèrent

toujours, ou ne produisirent que des effets passagers. Ils ne se rattachaient point les uns aux autres par un lien assez fort; ils n'exerçaient qu'une action locale; ils donnaient lieu à des erreurs, à des abus même, dont les violens se prévalaient; ils exigeaient trop à la fois. Comment éteindre en un instant des inimitiés accumulées, déjà héréditaires, enflammées par mille souvenirs d'outrages réciproques? Comment rompre brusquement les habitudes d'une vie fougueuse qui, dans la paix, n'aurait plus su que faire d'elle-même? Comment imposer à la passion brutale l'abandon soudain, non-seulement de prétentions injustes, mais souvent aussi de droits réels? Il n'est donc pas étonnant qu'il n'en résultât que des émotions fugitives, des repentirs promptement dissipés. Après la famine, une bonne récolte ramenait l'abondance et l'oubli des terreurs passées; les sermens s'évanouissaient, les vieilles querelles reprenaient leur cours, et on recommençait, dit Rodolphe Glaber, à exercer la rapine comme auparavant, et plus qu'auparavant.

Ce fut en 1041 qu'une nouvelle conception se fit jour, bizarre et impraticable en apparence, et qui cependant saisit les esprits comme un rayon sauveur, et se répandit bientôt dans toute l'Europe, plus ou moins affligée du même fléau. Quatre hommes déjà célèbres et vénérés, l'archevêque d'Arles Raimbaud, l'évêque d'Avignon Benoît, Nitard de Nice, et l'abbé de Cluny, Odilon, frappés de cette idée, crurent qu'elle leur était descendue d'en haut comme une illumination. Ils adressèrent aussitôt une circulaire au clergé d'Italie, tant leur conviction était profonde, tant l'esprit français de propagande les saisissait vite. On sent, à lire cette pièce, l'exaltation encore chaude de l'idée qui vient de leur apparaître, et cependant le dispositif en paraît si faible et si insignifiant, qu'on se trouve déçu. « Recevez, disent-ils aux évêques d'Italie, comme s'ils avaient autorité sur eux, et conservez la paix et cette trève de Dieu que nous avons reçue du ciel par l'inspiration de la miséricorde divine. » Ils énoncent ensuite les jours qu'ils ont voués à Dieu et à la paix : le cinquième jour de la semaine, en mémoire de l'ascension du Christ, le sixième en mémoire de sa passion, le samedi en mémoire de sa sépulture, le dimanche à cause de sa résurrection. Ils bénissent et absolvent ceux qui recevront cette trève, ils maudissent et condamnent ceux qui la violeront. Tout meurtre commis pendant ces jours sera expié par l'exil et par un pèlerinage à Jérusalem. Ils absolvent d'avance ceux qui châtieront les transgresseurs de cette charte (*hanc chartam et Dei treuvam*); ils défendent, pour ôter tout prétexte aux violences, de reprendre pendant ces jours les objets dérobés, lors même que l'occasion s'en présenterait. Quelle étrange et audacieuse initiative! Comme cette action personnelle, cette légis-

lation sortie tout à coup d'un cloître ou d'une cathédrale, qui se pose sans autre titre qu'elle-même, et qui s'en va par le monde sous forme de circulaire, caractérise bien cette époque, où les lois ne sont rien, où le génie et le cœur sont tout! Mais qui donc obéira à de pareilles prescriptions? Est-ce que ces hommes de fer, trempés pour les batailles quotidiennes, rapaces, acharnés, vont couper court tout à coup à leur vengeance, renoncer à une entreprise commencée, quitter une embuscade, interrompre le siége presque réussi du donjon ennemi, parce qu'ils entendront, le mercredi soir, la cloche qui sonne la trève de Dieu? Est-ce qu'ils déposeront, à heure dite, leur colère pour quatre jours, en attendant le cinquième pour la reprendre? Est-ce qu'ils partageront la semaine en deux moitiés, l'une pour le meurtre et l'incendie, l'autre pour la pénitence? Oui, ils feront ainsi, sinon tous et toujours, au moins dans le plus grand nombre des cas. D'un côté, leur nature est indomptable; de l'autre, leur foi est vive : ils voudraient bien, s'ils le pouvaient, faire plier l'une devant l'autre, mais ils ne le peuvent pas encore, et en attendant mieux, ils transigeront avec Dieu, lui feront loyalement sa part dans leur vie, et garderont le reste pour la guerre.

Ce phénomène historique est étrange; il s'explique pourtant par la puissance de l'éducation première, lorsqu'elle s'est emparée surtout de l'imagination. Il est impossible de mieux démontrer que par un pareil fait combien un culte extérieur, pompeux, varié, dramatique, législation symbolisée, est fort pour subjuguer et conduire les barbaries les plus résistantes. Ce que les civilisateurs de la haute antiquité avaient compris et pratiqué dans des circonstances à peu près semblables, le christianisme le répétait avec le même succès, par des moyens analogues, et pour une civilisation plus parfaite. Qu'on remarque en effet par quels motifs touchans le prêtre chrétien, en consacrant à la paix plusieurs jours de la semaine, parvenait à remuer la conscience de ses rebelles auditeurs. L'année chrétienne est comme un cercle de sainte poésie, qui chante dans tout son cours le drame sacré de l'Évangile et la vie entière du Christ sauveur. Chaque fête est comme l'un des chants de ce divin poème. On trouvait donc dans le mystère de chaque fête consacrée au dieu de la paix de nouvelles raisons et de nouvelles émotions contre les crimes de la guerre. Quelqu'un eût-il osé piller les pauvres ou verser le sang de ses frères lorsque le temple retentissait des hymnes de Noël, et célébrait le Dieu né dans l'étable, parmi les pauvres, pour sauver tous les hommes, — tuer au moment même où il était mort pour nous sur la croix, — se souiller d'infamies lorsqu'il ressuscitait dans sa gloire? Les mêmes raisons s'appliquaient à la semaine, dont les jours rappelaient les divers actes de la passion. Ainsi cha-

que dimanche d'abord, puis chaque fête et les temps de préparation à ces fêtes, plus tard certaines périodes déjà consacrées, telles que l'avent et le carême (car on envahissait toujours), devenaient pour les plus farouches, tourmentés par cette prédication continuelle, des momens de trève imposés par Dieu même. On avait trouvé un point de départ dans l'éducation, dans les prières bégayées par l'enfance, dans une pratique généralement enracinée dans la vie de tous. A cette pratique, à cette observation des jours consacrés, on rattachait l'obligation de garder la paix, comme inhérente de tout temps à la religion. La paix devenait ainsi une partie du culte. On ne proposait plus de supprimer la guerre, vaine tentative d'autrefois, mais on l'interrompait. On procurait un long et fréquent intervalle à la réflexion, des ouvertures au remords, du silence pour entendre les voix conciliatrices. Il n'y avait rien de nouveau; c'était l'ancienne discipline de l'église qu'on élargissait insensiblement. Tout se faisait par des raisons générales, plausibles, religieuses, qui n'entraient point dans les questions brûlantes du droit, de la souveraineté seigneuriale, ni dans le fond des querelles particulières. La religion et la paix ainsi réunies s'emparaient de la moitié de chaque semaine et de plusieurs longues périodes de l'année. On n'avait demandé que ce qu'il était possible d'obtenir; on l'obtint en partie, et de plus en plus avec le temps.

En dépit de tous ces beaux motifs, on douterait encore de la possibilité d'un succès quelconque d'une pareille idée, si la preuve n'en était faite. Du midi de la France, la trève de Dieu se répandit promptement dans le nord, passa par la Normandie en Angleterre, en Allemagne par Liége et Cologne, fut reçue en Italie et en Espagne. Elle devint en outre une base et un point d'appui pour les autres mesures à prendre en vue du même résultat; tous ces anciens règlemens qui avaient, à différentes reprises et dans différentes provinces, été portés pour rétablir la paix publique y furent rattachés et en tirèrent une force qu'ils n'avaient pas encore eue; les conciles postérieurs y rapportent leurs nouveaux décrets. La trève de Dieu devient comme une personne morale; on met sous sa garde les clercs, les pèlerins, les marchands, les cultivateurs, les femmes; on lui voue les animaux domestiques, les bergers et leurs troupeaux, les bêtes de labour, les instrumens d'agriculture, les oliviers. Autant que possible, on attachait à ces objets mêmes quelque idée pieuse qui les protégeait. Par exemple, pour préserver les oliviers, dont la destruction est pour si longtemps irréparable, on rappelait qu'ils donnent l'huile du saint chrême, ou celle de la lampe qui brûle jour et nuit dans le sanctuaire : c'était un caractère sacré qu'aucune belle raison d'ordre public, si persuasive fût-elle, n'aurait pu remplacer.

Néanmoins, comme tout ce qui procède d'un enthousiasme ou d'une forte commotion du cœur humain est éphémère et caduc, si on ne le fixe dans quelque institution organique, les évêques, en confirmant la trêve par les conciles, instituèrent une juridiction pour réprimer les infracteurs; ils y intéressèrent sagement des seigneurs laïques en les appelant à ces assises, et en leur abandonnant une part des amendes. Seulement, pour ne pas altérer le principe de la trêve, qu'il eût été dangereux de livrer à la race guerrière, ces tribunaux restèrent essentiellement ecclésiastiques; les causes d'infraction de la paix étaient de la compétence de l'évêque; les seigneurs n'étaient là que pour rendre les jugemens plus efficaces par leur adhésion ou leur coopération.

La trêve de Dieu, en se répandant au dehors, se développait donc aussi en elle-même; de française, elle devenait européenne. Il ne lui manquait plus que de devenir une loi universelle de l'église. Dès son origine, on l'avait vue ajouter à l'initiative la propagande. On reconnaît le génie de notre nation, chercheur, tant bien que mal, de remèdes aux maux de la société et les proposant aussitôt au monde entier. C'est M. Kluckhohn qui fait cette remarque que nous acceptons volontiers. Mais à cette époque, pour qu'une institution devînt véritablement universelle, il fallait que la papauté l'adoptât. Grégoire VII, trop occupé, trop traversé en Italie et en Allemagne, n'en eut pas le loisir; ce nouveau pas était réservé à son deuxième successeur, Urbain II, qui, au concile de Clermont, convoqué en 1095 pour la croisade, s'empara de l'idée pour la tourner à ses vues, et partit de là pour provoquer le plus vaste ébranlement, la plus grande révolution du moyen âge. Jamais assemblée ne secoua le monde comme ce concile de Clermont; jamais parole humaine ne produisit des résultats comparables à ceux qu'obtint ce pontife, dont un seul discours précipita l'Europe sur l'Asie. Or il prit son point d'appui dans la pensée même de la trêve de Dieu. La trêve, comme on l'a vu, faisait deux parts dans la vie des hommes de ce temps, l'une pour la guerre, l'autre pour la paix. Urbain confirma et fortifia d'abord la part de la paix pour tous les pays chrétiens et pour toutes les conditions, mais nommément pour les marchands, les paysans, les clercs et les voyageurs; quant à la part de la guerre, il proposa de la détruire à l'intérieur en lui donnant un but au dehors. De guerre civile, il la fit guerre étrangère; il voulut l'arracher du sol français pour l'envoyer aux barbares asiatiques. « Trop longtemps, dit-il, vous avez vu le monde troublé par le pillage et la violence, et l'anarchie régner de telle sorte que personne n'est en sûreté ni en sa maison, ni en pleins champs, contre les voleurs et les malfaiteurs. Il est donc nécessaire de renouveler la paix de Dieu instituée par

vos pères vénérés. Je vous prie et je vous ordonne que chacun dans son diocèse veille sévèrement à la rigoureuse observation de la trêve. Désormais celui qui vivait de brigandage deviendra le champion de Dieu; celui qui guerroyait contre ses frères et ses parens combattra dans une guerre juste contre les infidèles. » Et s'adressant à la féodalité : « Vous qui opprimez les orphelins, qui pillez les veuves, qui égorgez les chrétiens, qui souillez les temples et foulez aux pieds tout droit divin et humain, retirez du fratricide vos mains ensanglantées; combattez, non plus vos frères en la foi, mais les races étrangères, comme une sainte et invincible armée du Christ. » Et voyez comme les temps sont changés, quel essor avait pris la théocratie, quelle puissance elle avait tirée de ses services! Cinquante ans auparavant, faible, interrompue et dispersée, la trêve de Dieu cherchait et trouvait difficilement un appui dans les bons sentimens de quelques personnages choisis; elle avait besoin d'eux non-seulement pour se faire obéir, mais pour exister. Maintenant le prêtre non-seulement envoie toute la féodalité au-delà des mers; mais lui qui n'était pas en sûreté contre elle dans les chemins ni dans ses églises, il la protége désormais, il garantit aux croisés leurs propriétés pendant leur absence. « Nous les prenons sous notre protection, dit le concile; nous défendons qu'ils soient inquiétés dans leur personne ni dans leurs biens; nous garantissons la paix à leurs propriétés et à leurs revenus. » La trêve avait donné le peuple à l'église; elle doit compter parmi les principales causes qui fondaient la théocratie du moyen âge. La théocratie a son temps, comme les autres formes de la société, et la première chose à faire pour la repousser quand elle n'a plus sa raison d'être, c'est de rendre pleine justice aux grandes œuvres qu'elle a su accomplir dans les temps qui avaient besoin d'elle.

Nous avons vu, dans cette seconde époque des guerres privées, la trêve instituée, développée et généralisée. Dans la troisième, la trêve continue à se fondre dans le mouvement des choses; mais les choses ont changé de nature, et la modifieront en conséquence. La société civile, si longtemps défaillante et convulsive, est revenue à elle-même; elle s'appuie encore sur la religion, qui l'a soutenue dans sa défaillance, mais elle reprend la direction de ses affaires. La royauté, parmi ces institutions qui renaissent, est la plus apparente. Outre son riche domaine, la royauté s'est fait une plus riche clientèle de communes qui lui demandent leurs chartes de libertés; elle aura bientôt un parlement qui, se démembrant du conseil royal pour rendre la justice, saura bien par le civil pénétrer dans la politique, évoquer les causes qui touchent à l'ordre public, et démolir les fiefs pour élever le trône. L'œuvre de la paix va donc passer en d'autres

mains, et, bien accomplie, elle fortifiera la royauté comme elle a fortifié l'église.

La royauté, et cela devait être, s'y prit autrement que l'église. Régler le désordre, c'est déjà l'amoindrir. Elle parut donc d'abord accepter le droit de guerre que s'arrogeaient les seigneurs, mais à la condition d'y introduire certaines règles, ou d'étendre dans leur meilleur sens celles qui s'y étaient introduites d'elles-mêmes. L'anarchie absolue, si elle est possible, ne dure pas. Par cela seul que les guerres privées se prolongeaient, elles reprenaient, comme l'ancien ***Fehderecht*** de la Germanie du temps de Tacite, une certaine discipline légale, une sorte de droit spécial, dont l'exercice s'assujettissait peu à peu à des conditions, à des limites, à des manières convenues d'en finir. En pareil cas, l'imprévu des accidens, les nécessités réciproques donnent lieu à des conventions tacites qui deviennent des habitudes, et qui se transformaient en ce qu'on appelait alors coutumes, c'est-à-dire en lois. D'ailleurs, puisque les seigneurs entre eux considéraient la guerre comme un droit légitime de leur propriété ou de la souveraineté à laquelle ils prétendaient, cela même les portait à établir, comme de vrais souverains, une sorte de droit des gens pour en régler l'exercice. « Guerre se fait par coutume, » dit Beaumanoir. Ainsi de son temps cette législation des guerres privées était déjà d'une ancienneté immémoriale. « Autre que gentilhomme ne peut guerroyer; » ces guerres étaient donc même un privilége. Les cas en étaient prévus et énumérés avec soin : « coutume souffre guerre en Beauvoisis pour les vilonies, faits de mort, mehaing ou bature. » Les devoirs des parens, des vassaux enveloppés dans les querelles, et beaucoup d'autres circonstances résumées dans la dissertation bien connue de Ducange, formaient déjà des coutumes assez nombreuses et assez accréditées pour que Beaumanoir, à la fin du XIIIe siècle, essayât de les réduire en jurisprudence et presque en système.

C'est par là que la royauté aura prise. Il n'y a point de date à ses premières tentatives, aucun fait remarquable qui les signale. Ce sont de bons offices particuliers, des empiètemens de circonstance qui reculent ensuite au premier mot. Cependant, dès les premiers Capétiens, à cause de ce nom de roi qu'ils avaient heureusement conservé, et qui, dans la pensée du clergé surtout, rappelait à la fois et la monarchie juive et l'empire romain, on voit souvent les faibles, assaillis par les forts, invoquer la justice du roi et en appeler à son conseil. On découvre vers ce temps aussi un tribunal spécial, dont l'origine est inconnue, et qui est chargé, sous l'autorité du roi, de juger les infractions à la paix. Ives de Chartres appelle ces juges spéciaux ***judices pacis;*** des actes de conciles les désignent sous le

nom de *paciarii*, *majores paciarii*. Ils remplacent, du consentement des évêques, les tribunaux ecclésiastiques, auxquels ces sortes de causes ressortissaient auparavant. C'est ainsi qu'un comte Thibaud, accusé d'avoir enlevé, emprisonné et pillé un comte de Nevers, se plaint de ce que le roi l'ait fait traduire au tribunal ecclésiastique, et demande à être renvoyé devant les *juges de la paix*, qui dépendent du roi lui-même; le pieux évêque de Chartres appuie sa requête. Il y a même un concile de Montpellier qui menace d'excommunication ceux qui refuseront de se présenter devant ces mêmes juges, *majores paciarii*. Le principe et la juridiction de la trève de Dieu se sécularisent, on le voit, d'un commun accord. Le mouvement religieux se confond dans l'ensemble des choses civiles qui émergent de toutes parts; il se met au pas du mouvement monarchique dès que celui-ci marche réellement, et ces arrangemens obscurs, ces événemens imperceptibles d'une époque presque ignorée, sont la première page de l'histoire de cette administration française qui, ensuite d'un mouvement sourd et continu, assemblera le territoire et fondera l'unité nationale.

Rien d'admirable comme ces petits commencemens des grandes choses. Voici que, désireux de régner, eux aussi, sûrement et paisiblement dans leurs vastes domaines, les grands feudataires s'unissent pour étendre la trève à la royauté même dont les progrès les inquiètent. Louis VII, en 1155, trois ans après la mort de Suger, croit le moment venu de marquer un point d'arrêt durable; il s'empare de la trève, la proclame en son propre nom, pour dix ans, et pour tout le royaume, *toti regno,* parole bien téméraire pour ce temps-là! Mais en cet instant la haute féodalité est avec lui. Les évêques ont sollicité, les barons ont consenti, le roi jure la paix, le duc de Bourgogne, les comtes de Flandre, de Nevers, de Soissons, toute la baronie présente au concile, jurent la paix avec lui pour dix ans et pour tout le royaume! C'était d'ailleurs toujours le même cri : protéger les églises, les propriétés, les marchands, les paysans, le bétail, la circulation des hommes et des choses. Seulement ce prince, très bien inspiré d'ailleurs, demandait trop; il se trompait comme ces évêques qui, au siècle précédent, s'étaient imaginé qu'un bon serment imposé à tout le monde une fois pour toutes abolirait la guerre. Après tout, c'était un effort, et chacun y mettait son idée. Philippe-Auguste en eut une autre qui était excellente et produisit de grands fruits. Il attaqua le principe de la solidarité des familles dans les querelles de leurs membres; c'était atteindre l'ennemi au cœur même de la place, car cette solidarité, consacrée dans les forêts de la Germanie, *suscipere inimicitias patris, seu propinqui*, était toute l'institution; elle était le palladium de cette vieille religion

sanglante. Il fut défendu d'assaillir les parens ou les vassaux de celui contre lequel on voulait guerroyer, si ce n'est après un délai de quarante jours à partir du jour du défi : c'est la *quarantaine*, confirmée depuis par saint Louis. La quarantaine était une trève de droit, qui se recommandait d'ailleurs par une foule d'excellentes raisons d'humanité, de loyauté, de justice, que les cœurs moins orageux commençaient à mieux comprendre. Beaucoup d'adoucissemens et de relâchemens qu'ils ne prévoyaient point en devaient être la suite : il y avait place pour les réflexions, pour les repentirs; les attaques, moins soudaines, étaient moins ruineuses. Enfin, pour ne pas suivre plus loin cette succession de progrès qui s'engendrent les uns les autres, l'*assûrement* établi par saint Louis fut, quant au droit, le dernier coup porté aux guerres privées : dès que le plus faible ou le plus sage n'avait plus qu'à réclamer l'*assûrement* soit de son adversaire, soit de son suzerain, pour que la cause fût portée devant un tribunal, le droit de guerre n'existait plus. Dans le fait, il n'en était point de même; il fallut encore deux siècles pour cicatriser cette plaie invétérée. Quand l'histoire est faite, l'esprit mesure d'un coup d'œil de longues séries de siècles et de transformations, et comme tout s'y tient par les lois de la pensée, le temps semble aboli, et l'on croirait que peu d'années auraient dû suffire pour que des causes si constantes enfantassent logiquement leur effet. Par malheur, la foule des hommes, endurcie dans ce qu'elle a une fois pensé et voulu, rampe péniblement et presque toujours aveuglément de ce qui est bien à ce qui sera meilleur; notre race fatiguée ne fait un pas que d'une génération à l'autre, et c'est pour cela que nous trouvons si souvent des siècles là où nous voudrions ne compter que des jours.

Cependant, à l'époque même où la royauté travaille ainsi directement dans ses domaines, et par influence dans ceux des grands vassaux, à rétablir l'ordre, l'agitation populaire et religieuse ne s'arrête point dans les provinces éloignées. Tout se rattache encore à la trève de Dieu comme à un drapeau, comme à un souvenir consacré. Et pourtant les prétentions vont plus haut : on ne parle plus de tels jours de la semaine, mais d'une trève indéfinie et ininterrompue; la trève signifie désormais la paix. Une foule d'associations nouvelles se liaient et se déliaient dans cette situation meilleure. L'ordre religieux et l'ordre civil se mêlaient encore partout, mais les procédés mondains prévalaient. Rhodez en offre un des plus curieux exemples. On y fonda, vers 1155, une société d'assurances mutuelles contre la guerre. Tous les fidèles du diocèse, marchands, prêtres, ouvriers, propriétaires, pour se garantir réciproquement la paix, souscrivirent pour des sommes proportionnées à leur fortune. Ces sommes, dépo-

sées dans une caisse commune, devaient servir à indemniser ceux qui auraient souffert quelque dommage de la part des déprédateurs; mais pour obtenir cette indemnité, il fallait pouvoir révéler l'auteur des déprédations. C'était donc en même temps une sorte de police civique, une excitation à surveiller et à dénoncer les bandits. On voit d'ailleurs combien tout cela tient de près à l'émancipation des classes inférieures, à la renaissance des communes, aux progrès du commerce, à toutes les nouveautés d'une civilisation dont les élémens, encore épars et incohérens, se formaient çà et là sous une influence commune, inaperçue, et s'efforçaient, chacun pour sa part, de s'élargir pour se rejoindre tous en un seul tout.

Du xe au xiiie siècle, la France, mal constituée et presque démembrée, ne vit plus par des lois, mais par des passions bonnes ou mauvaises, qui s'entrelacent d'une étreinte convulsive et opiniâtre; seulement la passion du bien s'y mesure à celle du mal, ce qui est rare, et finit par la surmonter. C'est là le grand caractère de cette sombre époque. Si l'on compare l'état de décomposition d'où elle sort à la puissance d'unité où elle aboutit, si l'on considère que tout était à créer, les villes mêmes, qui, en rapprochant les hommes, forment partout les premières forces collectives d'où la liberté doit sortir, on se rendra compte de l'énormité de ce travail. La féodalité n'était qu'un lien entre des maîtres inégaux; il fallait encore les lier à un droit populaire. Les institutions ne protégeant personne, quelques-unes mêmes étant oppressives de leur nature, il fallait aller réveiller la notion du droit au fond de la conscience de chaque individu. Il fallait ébranler tout l'homme. Tout cela ne s'est point fait de soi-même. Que de dévouemens inconnus dont on retrouve à peine la trace dans de sèches chroniques! Des hommes héroïques ont eu pour récompense d'infatigables labeurs l'oubli le plus complet. Reconnaissons du moins la force morale de cette époque, et cette foi dans l'avenir qui a pu non-seulement survivre à cette grande ruine de la civilisation antique, mais en relever une à une toutes les pierres avec une persistance séculaire, pour reconstruire l'édifice qui nous abrite aujourd'hui.

Louis Binaut.

CÔTES DE PROVENCE

I.

SAN-SALVADOUR.

Les rivages à pic descendent à la mer.
Leurs sommets, rafraîchis par un zéphyr amer,
Portent tout un fouillis de grands bois ou d'arbustes,
Lentisques, châtaigniers, pins verts, chênes augustes.
La nature a sculpté, le long du vieux granit,
Une corniche étroite où jase plus d'un nid.
Le vent, d'un arbre à l'autre, y berce la liane;
L'iris y germe auprès de la valériane.
La mer brisant au bas, le son des flots chanteurs
Arrive par momens jusques à ces hauteurs.
Le vif scintillement des ondes radieuses,
En été, frappe l'œil à travers les yeuses,
Et l'on peut voir au loin, dans le cristal qui dort,
Des îles et des caps trembler les reflets d'or.

Sur la falaise abrupte un heureux pli de terre
Se creuse, — lieu propice à quelque doux mystère.
Des pampres, des lauriers y croissent; un ruisseau,
Parmi les graviers bleus roulant son filet d'eau,
L'épanche dans la mer. — A cette mer si grande,
Humble source, qu'importe une si mince offrande?

Par là, rêveur oisif, comme je m'égarais,
Sous la roche qui penche, au recoin le plus frais,
J'aperçus un berger dormant d'un profond somme.

Il était à cet âge où l'enfant touche à l'homme,
Où le souffle du temps, le travail, la douleur,
Ont encore épargné la vie à peine en fleur.
Jamais pâtre plus beau dans sa jeunesse imberbe!
Svelte et souple, son corps ne pesait pas sur l'herbe.
Le vent et le soleil, les courses dans les bois,
Avaient bruni son front, doux et rude à la fois.
Sur son bras arrondi comme une anse d'amphore,
Sa tête reposait, sa tête humide encore,
Dont les tempes brillaient d'une moite lueur.
L'air, dans ses cheveux noirs emperlés de sueur,
Se jouait par instans; sur sa bouche vermeille,
Un sourire passait, errant comme une abeille;
Et, de quelque buisson dérobée en chemin,
Une branche glissait à demi de sa main.
Il dormait. — Près de lui, broutant les herbes fines,
Ses chèvres, aux longs poils, aux figures mutines,
Cherchaient le sel des mers, leur plus friand régal,
Allaient, venaient, grimpaient sur le roc inégal,
Une d'elles parfois égarant son caprice
Jusqu'au dernier rebord du béant précipice.

Dans l'épaisseur de l'ombre assis paisiblement,
J'admirais cette scène heureuse : à ce moment,
Jeune et belle, apparut au détour de la route
Une femme, arrivant du bourg voisin sans doute.
Lente, elle cheminait, et son charmant regard
Sur les fleurs du sentier se posait au hasard.
Les cheveux dénoués, l'épaule à demi nue,
Toute seule, où tendait ainsi cette inconnue?
La voilà qui s'avance avec plus de lenteur;
Elle semble hésiter,... elle a vu le pasteur.
Sa joue, à son aspect, de rougeur se colore :
Approcher, s'éloigner, que faire? Elle l'ignore;
Elle approche pourtant, et d'un œil fasciné
Contemple ce front pur, dans l'ombre illuminé.
Un souffle, un rien l'émeut, ainsi qu'une gazelle.
Craint-elle son réveil... ou le désire-t-elle?
L'enfant dormait toujours, tranquille en son recoin.
Enfin, — soupçonnant peu qu'elle avait un témoin, —
La belle s'enhardit, et, doucement penchée,
Prit des doigts du pasteur la branche détachée.
Cela fait, je la vis, toujours du même pas,

Suivre l'étroit chemin, rouge encor, le front bas,
Respirant le parfum du rameau de bruyère,
Et par deux fois tournant ses beaux yeux en arrière.

Midi de ses rayons perçait l'éther en feu,
La mer étincelait jusqu'à l'horizon bleu;
Les pins, les aloès, les balsamiques plantes,
Chargeaient de leurs senteurs les brises défaillantes.
D'harmonieuses voix flottaient aux alentours:
Était-ce un de vos chants, muses des anciens jours?
Est-ce toi, son lointain des flûtes de Sicile,
Dont l'écho m'arrivait sur la vague docile?

II.

CARQUEIRANNE.

Je les avais jadis visités, ces rivages
Où le cristal des eaux reflète un ciel si pur,
Où la terre embaumée abonde en fleurs sauvages,
Où le figuier s'incline et trempe ses feuillages
Au maritime azur.

J'en avais emporté les images heureuses;
Dans mes songes, depuis, j'avais revu souvent
Les verts enclos, le môle aux vieilles dalles creuses,
Les grands pins contournés, dont les voûtes ombreuses
Chantent au moindre vent;

Les sables où la mer aborde sans secousse;
Le vallon, l'anse étroite, asile reculé,
Où les sources du mont, ruisselant sur la mousse,
Viennent jusques au bord confondre leur eau douce
Avec le flot salé,

Et les lits d'herbe épaisse, et les tièdes collines,
Et les blocs de granit couronnés de vieux bois,
Et les débris romains, solennelles ruines...
— Oh! vivre une saison sur ces plages divines!
Avais-je dit parfois.

Vivre à deux, dans cette ombre et dans cette lumière;
Fouler à deux la sauge et le thym du coteau;
Se bâtir, au penchant de l'inculte bruyère,

Une demeure, un nid, soit palais, soit chaumière,
Qu'importe en lieu si beau?

Et là, des mois entiers, se donner à l'extase;
Dans le bleu sans limite à loisir voyager;
Voir l'aube qui vous rit en soulevant sa gaze;
Voir, au soleil couchant, sur la mer qui s'embrase,
Les *îles d'or* nager;

Humer à pleins poumons cet air qui réconforte,
Qui rend une jeunesse au cœur du défaillant;
Vivre des fruits du sol, du butin que rapporte
Le pêcheur familier, — qu'il jette à votre porte
Encor tout frétillant;

S'abriter à midi dans l'antre basaltique
Qu'ombrage la liane accrochée aux palmiers; —
Lentisques, aloès, colonie exotique,
S'asseoir auprès de vous, rêver du monde antique
Et des amours premiers;

Conduire l'adorée à l'ombre des grands chênes,
Me coucher dans les fleurs, le front sur ses genoux;
Croire que tout finit aux montagnes prochaines,
Que le monde n'est plus, que la vie et ses chaînes
N'existent plus pour nous;

Renouveler sans fin les mutuelles flammes,
Et, les yeux vers le ciel, dire au Seigneur merci!
Et dire aux élémens, aux fleurs, aux vents, aux lames,
Dire aux astres des nuits : — N'avez-vous pas des âmes
Qui tressaillent aussi?...

Un jour donc, je voulus réaliser le rêve;
Nous courûmes chercher le lieu d'enchantement.
Le soir du lendemain nous touchions à la grève :
La mer, la sombre mer, que l'ouragan soulève
Grondait sinistrement.

Une jaune vapeur sur les eaux descendue
Anticipait la nuit et présageait un deuil;
L'éclair illuminait ardemment l'étendue,
Et la vague jetait une barque éperdue
Aux pointes de l'écueil.

Longue nuit de malheur! — Quand fut tombé l'orage,
Hélas! il fallut voir les naufragés meurtris
Se grouper sur le roc, sans abri, sans courage,
L'œil tourné vers la mer, qui, trois jours, au rivage
Apporta les débris!

III.

LA CALANQUE. [1]

Ils avaient tout un jour, obstinés à leur tâche,
Travaillé du marteau, du rabot, de la hache :
Charpentiers d'aventure, ils rajustaient le flanc
De leur chaloupe usée, au pont mince et branlant,
Qui hors du flot gisait. — Hélas! la chère barque
Des injures du temps montrait plus d'une marque.
Eux, sur chaque blessure étendaient le goudron;
Ils renforçaient l'endroit où porte l'aviron;
Ils clouaient, non sans art, une planche à la poupe;
Dans la moindre fissure ils inséraient l'étoupe,
Armant avec effort contre les chocs nouveaux
Ce vieux bois, fatigué par tant de durs travaux.
L'un des trois compagnons, vieillard solide et svelte,
Avait l'aspect hautain d'un ancien patron celte;
L'autre, son fils peut-être, en la vigueur des ans,
Était l'athlète nu, fier de ses bras luisans.
Le troisième, enfant blond, qu'à l'œuvre on associe,
Offrait les clous, tendait la varlope ou la scie,
Heureux de s'employer en ce commun labeur.
Je les vis tout le jour s'agiter en sueur.
Vers midi seulement, ouvriers sans reproche,
Ils prirent à la hâte un repas sur la roche,
Dîner frugal, de noix et de fromage sec.
La vague cependant, sur l'algue et le varech,
Bondissait, et, du roc venant laver la marge,
Leur chantait sa chanson mélancolique et large.

C'était en un vallon dont le sol raviné
Porte à regret un pin sous la bise incliné,
Du monde primitif inculte paysage,
Ornière entre deux monts creusée, — âpre et sauvage,

(1) En Provence, nom des petites baies où s'abritent les barques de pêcheurs.

Qui semble un double mur de pierres sans ciment,
Et sur la vaste mer débouche brusquement.

Comme le jour tombait, — l'œuvre achevée à peine,
On poussa vers les eaux la glissante carène.
Chacun d'eux sur les bancs s'empressa de s'asseoir.
Le foc, rouge haillon, s'ouvrit au vent du soir;
Ils partirent sans bruit sur la mer sombre et haute:
Pensif, je les voyais s'éloigner de la côte,
Et je songeais à toi, — mortel qui, le premier,
Jetas aux flots le tronc d'un chêne ou d'un palmier,
Et sur cet appui frêle, en ta sainte démence,
Allas seul affronter l'horreur de l'onde immense!

IV.

LES BANCS DE MARBRE.

Sur les vertes hauteurs qui dominent la rade,
De larges blocs de marbre au hasard sont couchés,
Forts débris que le temps péniblement dégrade,
Et dont le vent polit les angles ébréchés.

Ces fragmens, où survit la beauté des vieux âges,
Ont-ils jadis plané dans quelque saint fronton?
En face de la mer, sur nos antiques plages,
La Grèce eut-elle un temple? On le dit. — Qu'en sait-on?

Le temps, qui se complaît en ces métamorphoses,
Qui de l'autel des dieux fait un vil abreuvoir,
A fait de vos débris, marbres aux veines roses,
Des bancs, de simples bancs, où chacun peut s'asseoir.

Voisins de la cité qui s'étend au rivage,
De ses plus vieux marins ils sont le rendez-vous.
Là viennent chaque jour, fidèles à l'usage,
Ceux à qui le repos est nécessaire et doux.

Fronts caducs, blancs cheveux, épaules affaissées,
Les uns mornes, ceux-là causant à demi-voix,
Ils sont là, côte à côte, — ainsi qu'aux portes Scées
Les vieillards d'Ilion rassemblés autrefois.

Ils y viennent surtout en novembre, en décembre,
Quand brillent les soleils qu'aime un sang refroidi,

Quand au pâle tison de son humide chambre
L'homme indigent préfère un rayon de midi.

A tous ces vétérans qui furent des athlètes,
A ces souffre-douleurs du vent et de la mer,
A ces lutteurs brisés, meurtris par les tempêtes,
Le spectacle des eaux reste encor le plus cher.

Ils aiment à les voir bercer, molles et douces,
L'essaim des goëlands, leurs hôtes familiers,
Et sur le môle usé, vert d'algues et de mousses,
Suspendre leur écume en festons réguliers.

De leurs travaux passés tandis qu'ils se souviennent,
Ils suivent du regard sur le limpide azur
Les barques de pêcheurs qui vont ou qui reviennent,
Et les calmes vaisseaux que dore un soleil pur.

Du navire qui passe ils jugent la manœuvre,
S'interrogent entre eux sur le nom de son chef;
Au pavillon qui flotte, ondoyante couleuvre,
Ils savent à quel peuple appartient chaque nef.

— Celui-là, disent-ils, drapeau semé d'étoiles,
Vient demander nos vins pour les États-Unis.
— Voyez-vous ce chébec, flancs épais, lourdes voiles?
Il apporte à nos quais les toisons de Tunis.

— Jamais ce Majorcain n'osa de longs voyages;
Timide caboteur, il navigue au plus près.
— Ce brick a dû passer par de rudes orages :
Où donc a-t-il perdu presque tous ses agrès?

— Que ce trois-mâts est fier, et comme il fend bien l'onde!
— Il gagnerait du temps sur l'alcyon jaloux.
D'où vient cet ancien-là? — Des îles de la Sonde.
— Les courses et le temps l'ont usé... comme nous!

Ainsi, les yeux tournés vers les flots, leur domaine,
Causent tous ces voisins aux fronts chargés de jours.
Puis les ressouvenirs, que chaque instant ramène,
Allongent volontiers le fil de leurs discours.

Alors qu'ils jouissaient de leurs forces intactes,
Combien n'ont-ils pas vu de cieux, de bords lointains!

A combien de périls ou d'héroïques actes
Ne furent pas mêlés leurs vagabonds destins!

Ah! si dans un volume on jetait leurs pensées,
Recueil de tant de faits qui dorment enfouis,
Quel poème touffu, quel groupe d'odyssées
S'offriraient page à page aux lecteurs éblouis!

Cet homme, en plein soleil, qui s'agrafe à l'épaule
Un pan de laine usée, et semble encor transir,
Jeune, vécut trois ans sur les glaces du pôle,
Goûtant à chasser l'ours un sauvage plaisir.

Le voisin qui lui parle et languit sans courage
Prit la mer à sept ans, ardent à s'élancer.
— J'ai fait, murmure-t-il, quatorze fois naufrage.
Heureux temps! que ne puis-je, hélas! recommencer!

L'autre qui dort, le front dépouillé, la peau bistre,
Jadis blond matelot, eut partout des amours.
Tombé du pont, un soir, dans une mer sinistre,
Sur un tronçon d'antenne il flotta douze jours.

Tel d'entre eux porte un nom que la tribu répète :
Paul Évrard, digne fils des temps qui ne sont plus,
Timonier sans égal, seul, dans une tempête,
D'un désastre imminent sauva *le Romulus*.

Ton nom, Toussaint Deschamps, n'est pas moins populaire :
Quand l'Anglais au commerce interdisait les eaux,
Que de fois on te vit, audacieux corsaire,
Fondre, la hache au poing, sur ses meilleurs vaisseaux!

Les mers n'ont pas d'écueils, les plages pas de ville,
Que Faure, ancien gabier, n'ait connus en passant.
Il partit, il revint avec Dumont d'Urville;
La passion de voir lui consumait le sang.

A Germain Lepradier demandez son histoire.
— Dans une île du sud par l'ouragan jeté,
Je fus roi, dira-t-il, d'une peuplade noire,
Et, par elle, en dédain je pris la royauté.

Salut à celui-ci, qui, de son coin modeste,
A l'horizon de brume attache un long regard!

Privé d'un bras, la croix orne son humble veste.
Que fut-il? On répond : enseigne à Trafalgar!

De ces hommes, si fiers aux jours des forces neuves,
De tous ces voyageurs, de tous ces combattans,
De tant de cœurs d'acier trempés dans mille épreuves,
Qu'avez-vous fait, hélas! ô rudes mains du temps?

Vous les avez flétris, comme l'hiver les arbres;
Vous les avez frappés, criblés de coups mortels;
Vous les avez assis, tristes, parmi ces marbres,
Fantômes de héros sur des débris d'autels!

A la tiède chaleur qu'un ciel d'automne épanche,
Chaque jour, ils sont là, grelottant sous nos murs;
Au vent qui, tour à tour, frappe une tête blanche,
Achevant de tomber comme des fruits trop mûrs.

Vêtus de haillons bruns, ils rêvent, immobiles,
Presque tous indigens après tant de travaux;
Eux, par qui l'opulence abonde dans nos villes,
Eux, par qui notre gloire a volé sur les eaux!

De leurs mornes ennuis rien ne vient les distraire,
Si ce n'est cette mer au spectacle mouvant,
Une barque qui lutte avec le vent contraire,
Du nord ou de l'aurore une voile arrivant;

Ou bien, par intervalle, attrait plus doux encore,
Une fille au pied leste, au bras pur, à l'œil clair,
Qui vient, au puits voisin, remplir son humble amphore,
Et dont le chant joyeux semble une fleur de l'air.

Elle passe et repasse, au front portant son urne,
Et les pâles vieillards, glacés par les autans,
Suivent d'un long regard, d'un cœur moins taciturne,
La fraîche vision de grâce et de printemps!

J. Autran.

LA
MUSIQUE EN PROVINCE

AU DIRECTEUR DE LA *REVUE DES DEUX MONDES.*

Monsieur,

La *Revue*, qui parle de tant de choses, et qui en parle si bien, s'occupe rarement de la province, surtout au point de vue des arts. Est-ce de sa part dédain de grand seigneur, et pense-t-elle, comme beaucoup de gens, qu'il n'y a d'activité intellectuelle, d'esprit, de goût et d'aimables loisirs qu'à Paris, et que hors de ce centre merveilleux tout est perdu fors l'honneur, l'ennui, l'agriculture et les mécaniques? Est-il vrai, comme je l'entends dire depuis longtemps, qu'une nation compacte, de plus de trente millions d'habitans, est condamnée à recevoir d'une seule et grande cité, que les hasards de l'histoire lui ont donnée pour capitale, toute sa vie spirituelle? La province ne peut-elle avoir ses poètes, ses philosophes, ses peintres et ses musiciens, qui ne sortent pas de la grande officine où s'élaborent presque tous les élémens de la civilisation nationale? Enfin faut-il en croire un penseur allemand, qui a dit, il y a déjà une trentaine d'années, que la France lui faisait l'effet d'une grande ferme, d'un vaste atelier, chargés de pourvoir aux besoins matériels de Paris, le cerveau, le cœur de la nation?

Soyez tranquille, monsieur, je ne veux pas, à propos de chansons, soulever le problème si souvent discuté de la centralisation et de ses abus. Si Paris est le foyer de la vie nationale, pour ne pas dire de l'Europe tout entière, ce n'est pas la faute de Rousseau, de Voltaire, ni de l'assemblée constituante. Après beaucoup d'autres écrivains, M. de Tocqueville a prouvé récemment, dans son livre ingénieux sur *la France ancienne et moderne,* que la centralisation administrative et judiciaire était l'œuvre séculaire de la monarchie. Ne voit-on pas, à partir de Philippe-Auguste et de saint Louis, tous les grands hommes d'état, tels que Louis XI, Henri IV, Richelieu et Louis XIV, s'effor-

cer de souder ensemble les différentes parties qui composent le territoire de la France avant la révolution de 1789? On pourrait affirmer que cette admirable unité de sol, de lois et de mœurs qui caractérise la France moderne est moins le résultat arbitraire de la politique qu'un fruit naturel de la race, et même qu'un développement régulier de la civilisation de l'esprit humain. A ce point de vue, Napoléon et la convention paraissent moins des novateurs que des instrumens supérieurs du génie national.

Quoi qu'il en soit de ces hautes considérations, il est un fait constant qui frappe tous les étrangers : Paris est à la France plus que Londres n'est à l'Angleterre, plus qu'aucune capitale de l'Europe n'est au pays dont elle dirige les destinées. Ce n'est pas seulement le siége du gouvernement, d'où vient l'impulsion de la vie politique; c'est vraiment le laboratoire de la civilisation nationale. « La France, a dit M. Proudhon, est le pays de l'Europe où se trouve le plus grand écart entre la civilisation et la barbarie, où la moyenne d'instruction est la plus faible. Tandis que Paris, centre du luxe et des lumières, passe à juste titre pour la capitale du globe, il est dans les départemens une foule de localités où le peuple, à peine affranchi de la glèbe, semble avoir rétrogradé jusqu'au moyen âge. » A part cette dernière critique, qui me semble exagérée, il est vrai qu'il existe une disproportion énorme entre le mouvement intellectuel de Paris et celui qui s'accomplit dans les provinces. Si Londres disparaissait tout à coup par un cataclysme, l'Angleterre ne serait pas atteinte dans la source de sa prospérité et de sa grandeur. Napoléon a pu prendre Madrid, Vienne et Berlin sans pouvoir subjuguer l'Espagne, l'Autriche et la Prusse. Il est même plus que douteux que si la fortune l'eût conduit jusqu'à Saint-Pétersbourg, il eût pu vaincre la Russie, tandis que, Paris une fois dans les mains des alliés, la France tout entière dut se soumettre à la loi du vainqueur.

Quelle que soit la cause de l'énorme distance qui sépare la civilisation de Paris de celle des plus grandes villes de province, telles que Lyon, Bordeaux, Marseille, Toulouse, Lille, etc., c'est un fait qui frappe tous les yeux, surtout en ce qui touche aux arts de l'esprit. Y a-t-il en province une littérature qui ait un caractère qui lui soit propre et qui ne soit pas une imitation plus ou moins déguisée des livres sanctionnés par le goût de la capitale? Évidemment non. Il n'y a pas en France de littérature locale, fruit savoureux du sol qui le produit, comme elle existe en Angleterre, en Allemagne et en Italie. Aussitôt qu'un homme d'esprit se révèle dans un chef-lieu de département et montre quelques dispositions à chanter les bords du ruisseau qui l'a vu naître, on lui crie par-dessus les toits : — Votre place n'est pas ici, allez à Paris! — Eût-il d'ailleurs le bon sens de résister à l'opinion qui le chasse doucement par les épaules hors de son lieu natal, comme Platon exilait les poètes de sa république, l'homme d'esprit ne tarderait pas à subir l'influence délétère du milieu où il se serait condamné à vivre. Rien ne le soutiendrait dans sa laborieuse carrière d'*homme inutile*, et, après les premiers encouragemens de l'opinion qui voulait le couronner de roses en lui

offrant un passe-port pour Paris, il ne tarderait pas à devenir l'objet de l'envie, ou, ce qui est pis, à s'attirer le dédain des hommes pratiques si nombreux en province. Les hommes pratiques, ah! voilà ce qu'il faut à la province et ce qu'elle estime par-dessus tout. Depuis Marseille jusqu'à Lille et depuis Strasbourg jusqu'à Brest, on range parmi les hommes positifs, pratiques et utiles, tout individu qui a de l'argent d'abord, ou qui exerce une profession nécessaire à la conservation de notre pauvre machine. Soyez médecin, avocat, notaire, épicier, laboureur, soldat ou prêtre, vous serez un homme éminemment pratique, vous aurez une place dans la hiérarchie sociale et votre bonne part de la considération publique; mais à quoi peuvent servir dans ce monde des rêveurs comme Homère, Virgile, Raphaël, Mozart, Rossini, Leibnitz, Kant ou Lamartine? Si l'auteur des *Méditations*, le chantre immortel d'Elvire n'eût été pendant vingt-quatre heures à la tête d'une révolution et n'eût arrêté de sa parole éloquente les flots populaires, aurait-il trouvé autant de sympathie parmi les hommes positifs qui ont souscrit à son *Cours de Littérature familière?* Je me permets d'en douter. C'est pour les hommes positifs, pratiques et utiles, qu'il s'élève dans ce moment une école d'art et de littérature dont le roman de *Madame Bovary* est un échantillon! Chaque époque a sa physionomie morale, et chaque régime politique qui a passé sur la France a laissé dans les arts une trace de son influence. *La Vestale* de Spontini, c'est l'empire avec son emphase héroïque; aujourd'hui nous avons les tableaux de M. Courbet et les chansons de M. Nadaud, — *Brigadier, vous avez raison!*

A un dîner que donnait un riche habitant d'une ville de province, je me trouvais à côté de l'un de ces hommes éminemment pratiques qui parlent avec un suprême dédain de la liberté et du gouvernement représentatif, dont la France, quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, n'a perdu ni le goût ni le souvenir. La conversation roulant nécessairement dans le cercle étroit des affaires matérielles et des institutions utiles, mon voisin exprima son ravissement de voir enfin la nation débarrassée des soucis politiques qui, pendant trente ans, ont entravé son industrie et empêché l'accroissement de son bien-être. — Que nous veut M. de Montalembert, dit mon voisin, avec ses déclamations sur ce qu'il appelle l'abaissement de la génération actuelle? Il regrette le temps où il pouvait prononcer de beaux discours à la chambre des pairs, et entretenir l'Europe de ses doléances politiques et religieuses dont nous n'avons que faire. Le temps des avocats, des poètes et des songe-creux est passé, et ne reviendra pas. Dieu soit loué! s'écria-t-il avec une certaine animation, la société est entrée dans sa véritable voie. Elle s'occupe de son bien-être et ne perd plus son temps à faire des vers latins ni à lire des phrases plus ou moins éloquentes. *L'utile seul est aimable,* dit-il avec un entrain de bonne humeur et de visible contentement de soi-même.

— Monsieur, lui dis-je avec toute sorte de modestie, vous venez de commettre une légère inconséquence en empruntant à l'œuvre d'un pauvre poète du XVIIe siècle, d'un homme parfaitement inutile, le trait le plus piquant de

votre argumentation. Dans le système que vous préconisez, et qui est aujourd'hui en plaine floraison, les vers français me paraissent aussi inutiles que les vers latins, dont la jeunesse positive qu'on élève dans nos lycées ne veut plus entendre parler. Prenez-y garde, monsieur, ajoutai-je, les hommes que vous qualifiez de songe-creux ne sont pas aussi inutiles que vous êtes disposé à le croire. Il ne serait peut-être pas difficile de vous prouver qu'il n'y a pas sur cette table un seul objet matériel qui ne soit le résultat de quelque pauvre rêveur dédaigné par les hommes pratiques de son temps. Ne sommes-nous pas ici dans la ville même qui a vu naître Papin, un rêveur du XVII[e] siècle, presque un contemporain de Boileau, qui a entrevu et pressenti la puissance infinie de la vapeur? Savez-vous, monsieur, quelle est la source de cette civilisation matérielle qui se développe sous nos yeux et qui excite tant votre enthousiasme? Ce sont les contes de fées, dont on va réalisant chaque jour les rêves divins.

Les théâtres de province sont dans un assez triste état. On y va peu, et à part deux ou trois grandes villes, aucune entreprise dramatique ne saurait exister longtemps sans la subvention que leur accordent les conseils municipaux; encore cette subvention, qui s'élève parfois à des sommes considérables, ne suffit-elle pas à prévenir les nombreuses catastrophes dont les pauvres artistes dramatiques sont fréquemment les victimes. A quelle cause peut-on attribuer l'abandon des théâtres par la population aisée des villes de province? Faut-il y voir un affaiblissement du goût si naturel à l'homme, et particulièrement au Français, pour les plaisirs et les illusions de l'art dramatique? A mon avis, la décadence visible des entreprises théâtrales en province, décadence qui préoccupe vivement l'autorité, tient à des causes diverses.

La société, je veux dire cette fraction de la classe aisée qui vit dans les loisirs et qui se compose en majeure partie des débris de l'ancienne noblesse, ne va presque plus au théâtre. Des scrupules religieux, qu'il ne faut pas confondre avec la religion elle-même, des habitudes casanières, une certaine morgue aristocratique, d'autant plus vive que l'aristocratie n'existe plus, et la facilité des communications avec la capitale, tels me paraissent être les principaux motifs de l'abstention de la bonne compagnie à l'endroit des théâtres de province. Pendant les trois quarts de l'année, on fait des économies, et l'on vient passer les trois autres mois à Paris, où l'on se dédommage amplement des privations qu'on s'impose en province. Par ces fréquens voyages vers le centre de tous les plaisirs intellectuels, le goût s'épure et devient nécessairement plus difficile. On ne se contente plus de la mise en scène et des artistes de la localité.

La lecture des journaux, des *Revues* et de certains livres, les visites, les plaisirs de la villégiature, la conversation, la chasse et quelques fêtes données au profit d'œuvres de bienfaisance, ce sont là les principales distractions de la bonne compagnie en province. Il faut ajouter aux causes qui éloignent du théâtre la partie distinguée de la société de province l'accrois-

sement de ce genre d'établissemens publics qu'on nomme cercles ou clubs, où les hommes se réunissent entre eux, d'après certaines affinités de position, pour jouer, fumer et lire les journaux. Dans la moindre petite ville, on trouve de ces lieux quasi-publics où les hommes qui jouissent d'une certaine aisance vont passer presque toutes leurs soirées. Ils sont là dans un milieu commode, où l'absence des femmes, qui ne sauraient y pénétrer, leur permet de tout dire et de tout faire sans la moindre contrainte. Oserais-je vous dire toute ma pensée? La vie des clubs et le cigare, qui en est le plaisir le plus délicat, me paraissent devoir être pris en grande considération par l'observateur de mœurs. A mon avis, ce sont là deux agens destructeurs de l'ancienne sociabilité française, en ce qu'ils tendent à séparer les hommes de la société des femmes, qui n'exercent presque plus d'influence sur le langage et les manières de la plus rude moitié du genre humain. Je ne veux pas médire d'un plaisir que je suis indigne de goûter, et qui est devenu presque universel en Europe; mais je tiens seulement à constater ce fait : le triomphe du cigare dans les habitudes de la vie est un signe évident de l'affaiblissement de l'influence de la femme dans les mœurs européennes, et particulièrement dans la sociabilité française. Est-ce un bien, est-ce un mal que la propagation d'une jouissance matérielle, innocente, si vous voulez, mais égoïste et solitaire, qui s'est faite aux dépens du plaisir délicat de la conversation et des causeries intimes avec des femmes bien élevées? Je pose la question sans la résoudre, ne voulant pas me brouiller avec la génération d'hommes positifs qui s'élève. Quoi qu'il en soit, les clubs, le cigare, la chasse et les chemins de fer font une rude concurrence aux théâtres de province. A ces causes de dépérissement des théâtres de province il faut encore ajouter, qui le croirait? la musique.

La musique est de tous les arts celui qu'on cultive avec le plus de succès en province. Il ne s'y produit pas plus de compositeurs que de peintres ou d'écrivains originaux; mais on y aime beaucoup la musique dramatique, particulièrement le genre de l'opéra-comique, et on commence à goûter aussi depuis quelque temps l'art plus élevé des Haydn, des Mozart et des Beethoven. Des succursales du Conservatoire de Paris existent à Marseille, Toulouse, Lille, qui témoignent au moins de la bonne volonté de l'autorité pour un art éminemment pacifique et sociable. Des sociétés philharmoniques se sont établies depuis une vingtaine d'années dans presque toutes les grandes villes de France, et ces réunions d'artistes et d'amateurs de bonne volonté forment un centre d'activité qui est un palliatif, si ce n'est un remède, au fractionnement de la société, la grande plaie de la vie de province. On ne se doute pas à Paris quelle diplomatie il faut employer pour réunir dans une ville de province une cinquantaine de personnes appartenant aux différens groupes de la société. Dans cette nation démocratique ravagée par les révolutions, et qui n'est point sans doute au terme de ses vicissitudes, un homme qui s'est enrichi à vendre des sacs de charbon dédaigne de se trouver à côté de celui qui doit sa fortune à des sacs de farine! C'est un phéno-

mène curieux et attristant que de voir les effets de cette misérable vanité chez le peuple le plus humain et le plus sociable de la terre; mais cette contradiction existe dans les mœurs actuelles de la France, tandis qu'en Allemagne, où règne encore une partie des institutions féodales, les hommes et les femmes de la plus haute aristocratie se réunissent avec bonhomie à d'humbles artisans pour exécuter ensemble les chefs-d'œuvre du génie. Moralistes politiques, expliquez-nous ce problème, si vous pouvez! C'est dans les villes de Lille, Douai, Dijon, Caen, Le Mans, Angers, Niort, Tours, Orléans, etc., qu'on trouve les sociétés philharmoniques les plus florissantes. Elles y existent depuis une vingtaine d'années, et, grâce au dévouement de quelques *dilettanti* passionnés qui en font mouvoir les ressorts, elles ont pu résister au ver rongeur des vanités locales. Dans le centre et le midi de la France, on ne goûte et on ne comprend guère que la musique dramatique, et la chansonnette, qui est à la véritable musique ce qu'un vaudeville est à la poésie. Du jour où l'on a pu réunir en France dix personnes autour de quatre morceaux de bois exécutant de la musique sans paroles, on a vu s'accomplir un miracle de la civilisation. La race gauloise, fière, intrépide, rieuse et bruyante, comme dit quelque part un historien romain, n'était pas faite pour comprendre facilement une symphonie de Beethoven.

L'institution des sociétés philharmoniques dans les principales villes de France a beaucoup contribué à la propagation de l'art musical. Des écoles de musique élémentaire ont pu s'établir autour de ces centres d'activité artistique, et de nombreux professeurs de piano surtout se sont décidés à quitter le pavé de Paris, où ils végétaient, pour se fixer dans un chef-lieu de département dont ils font les beaux jours. Il n'y a pas de petite ville de quatre ou cinq mille âmes où l'on ne rencontre un professeur de piano ou de tout autre instrument, vivant honorablement du prix de ses leçons. Ce qu'il ne faut pas chercher en province, parce que cela est même rare à Paris, c'est un bon professeur de chant. Les artistes qui prennent ce titre ambitieux, fort difficile à justifier, ne sont guère que des maîtres de solfége qui enseignent à déchiffrer, tant bien que mal, le morceau en vogue de l'opéra du jour. Aussi toutes les personnes du monde qui chantent avec un peu de goût, et il y en a beaucoup dans la société de province, ont pris des leçons à Paris, où elles viennent renouveler leur répertoire pendant les trois mois d'hiver, qu'elles consacrent aux grands loisirs de la civilisation. J'ai entendu en province des femmes du monde chanter avec un goût parfait des morceaux de Lulli, de Rameau, de Gluck, de Monsigni, de Grétry, voire des motets de Palestrina et des duos de Clari! tandis qu'au théâtre de la localité vous êtes condamné aux chefs-d'œuvre du répertoire courant, aux *Fanchonnette,* aux *Reine Topaze,* plus ou moins estropiés par de pauvres diables sans voix, sans tradition et presque sans talent.

Aux sociétés philharmoniques, qui sont la distraction des classes aisées, on doit ajouter certaines institutions populaires qui, sous le nom d'*orphéons,* ont pris un grand développement dans les villes de province depuis une

dizaine d'années. C'est un fait à peu près incontestable que l'enseignement et la propagation de la musique dans les classes populaires sont l'un des bons résultats qu'on doive à la grande révolution française. Je ne veux pas dire qu'avant 1789 il n'existât pas en France un grand nombre d'institutions publiques telles que les maîtrises, par exemple, où la musique faisait partie de l'instruction gratuite qu'on donnait à de pauvres enfans du peuple. Ce serait mentir à l'histoire, et particulièrement à l'histoire de l'église, qui a réchauffé dans son sein, pendant la longue période du moyen âge, les élémens de cet art divin, dont elle a fait un ornement de son culte; mais il est vrai de dire cependant que la sécularisation des connaissances humaines, qui forme le trait distinctif de la société moderne, est une conséquence des principes émis par la révolution, et que la musique a été comprise dans ce grand mouvement de rénovation morale qui est désormais un fait accompli. Depuis une trentaine d'années surtout, il s'est formé à Paris, en dehors de l'influence directe de l'administration municipale, un grand nombre de sociétés chorales qui sont le fruit de l'initiative intelligente d'un homme de bien, Wilhem. C'est en 1815 que Boquillon Wilhem conçut l'heureuse idée d'appliquer à la musique le mode de l'enseignement mutuel, qui avait été introduit récemment en France. Il essaya d'abord son système dans quelques pensionnats particuliers où il était professeur, et les bons effets qu'il sut en obtenir en très peu de temps attirèrent sur lui l'attention du conseil d'instruction primaire du département de la Seine. M. le baron de Gérando fit alors la proposition d'introduire l'enseignement de la musique dans les écoles primaires de la capitale, et Wilhem fut chargé de cette noble mission, dont il s'acquitta avec un zèle admirable et un succès qui a dépassé toutes les espérances. Il existe actuellement à Paris, indépendamment du grand orphéon municipal, qui se forme de la réunion de tous les élèves des écoles primaires de la ville de Paris, et que dirige M. Gounod, il existe, disons-nous, plus de quarante sociétés chorales libres ayant leurs statuts particuliers et se recrutant parmi les ouvriers de la grande cité. Les provinces ont suivi l'exemple donné par la capitale de l'intelligence. Les maires et les préfets de plusieurs départemens, parmi lesquels il est juste de citer en première ligne M. le préfet de Seine-et-Marne, ont pris ces sociétés d'orphéonistes sous leur protection. Ils ont ouvert des concours, institué des prix, et se sont fait un honneur de présider à ces luttes pacifiques, où il n'y a de vaincus que les dédaigneux et les indifférens. La France entière est remplie maintenant de pareilles sociétés chorales qui se donnent rendez-vous sur un point choisi du territoire pour y disputer le prix de l'art de bien chanter, comme cela se pratiquait, du temps des *Minnesinger*, par-delà les bords heureux du grand fleuve qui appartient à la race teutonique.

Dans le mois de juin dernier, le 28, c'est la ville de Bordeaux qui a été le théâtre où les sociétés orphéoniques du département de la Gironde et celles de plusieurs autres départemens circonvoisins se sont mesurées un cahier de musique à la main.

La séance s'est ouverte à midi dans la salle du beau théâtre de cette seconde et magnifique ville de France. Le jury, composé assez étrangement de quelques artistes de Paris, car la province en est encore à croire que tout nom qui brille un peu à Paris est de l'or pur, le jury donc a vu défiler devant lui d'abord la société lyrique de Bordeaux, puis les sociétés chorales d'Agen, d'Angoulême, de Choisy-le-Roi, les orphéons de Niort, Poitiers, Tours, Blois et Orléans, etc. « La musique, a dit M. le maire de la ville de Bordeaux devant cinq mille auditeurs réunis sur la place des Quinconces, est bien plus qu'une récréation pour l'esprit et un charme pour l'oreille, elle pénètre jusqu'au cœur, et c'est un élément de moralisation; en un mot, la musique est par excellence humaine et civilisatrice. » Voilà d'excellentes maximes, et, pour qu'elles aient été professées par le maire d'une grande ville, c'est-à-dire par un homme essentiellement pratique et peu disposé à la rêverie, il faut que le diable se mêle de nos affaires, et que les choses n'aillent pas tout à fait comme on voudrait les faire aller. Enfin on a distribué les prix, dont les deux premiers ont été remportés par la *Société chorale de Clémence Isaure* de Toulouse, et par la *Société de Sainte-Cécile* de Bordeaux, composée de soixante-dix membres, sous la direction de M. Mézerai. La *Société de Sainte-Cécile* a produit un très grand effet; mais il faut dire aussi que la plupart des choristes du grand théâtre de Bordeaux en font partie, ce qui change un peu le caractère des sociétés orphéoniques, qui sont et doivent rester des associations de simples artisans.

La ville de Dijon, qui est l'une des plus intelligentes, où les arts et particulièrement la musique ont toujours été cultivés avec beaucoup d'ardeur et de succès, car Dijon est la patrie de Rameau, a ouvert pour la troisième fois la lice d'un concours des sociétés chorales. C'est le 16 août qu'a eu lieu cette fête de l'art dans l'ancienne capitale de la Bourgogne. Le jury, composé d'une manière encore plus étrange que celui de Bordeaux, a distribué un premier prix à la *Société chorale de Bourg*, la seconde médaille à *l'Union chorale de Châtillon*, et la troisième aux *Enfans de la Loire*. M. le maire de Dijon a prononcé aussi un long discours où l'on peut remarquer le passage suivant : « Il est vrai de dire que si les compositions de Rameau (notre illustre compatriote), malgré les beautés qu'elles renferment, sont généralement moins goûtées aujourd'hui qu'elles ne le furent autrefois, son *Traité d'harmonie* et sa découverte de *la basse fondamentale* ont conservé toute leur autorité. On a même reconnu que Rameau avait trouvé les lois de l'harmonie, comme Newton celles du système du monde. » — Avouez, monsieur, que le pays dont les magistrats parlent un pareil langage n'est pas encore entièrement perdu pour les muses! Sans doute il ne faut pas trop s'exagérer le mérite absolu de pareilles associations, où la musique proprement dite ne joue qu'un rôle secondaire : il faut y voir un exercice libéral des classes ouvrières, qui aspirent à faire un bon usage des rares instans de loisir que leur laisse la nécessité de vivre en travaillant. Les masses chorales les mieux dis-

ciplinées, telles que la société de Cologne, celles si nombreuses de la Belgique, et le grand orphéon de la ville de Paris, qui est loin de les valoir, ne peuvent produire qu'un certain nombre d'effets de sonorité, dont le fréquent retour amène la monotonie : de l'ombre et de la lumière, des *forte* et des *piano*, mêlés à quelques combinaisons de rhythme, voilà à peu près quels sont les artifices que l'art peut employer dans un morceau d'ensemble destiné à être exécuté par des voix populaires.

Les Allemands, qui sont doués d'un instinct harmonique plus développé que les autres peuples de l'Europe, abordent, dans leurs chœurs populaires, des modulations ardues qui seraient même difficiles pour les choristes de l'Opéra. C'est toutefois un phénomène consolant que de voir ces sociétés chorales, formées par des ouvriers de bonne volonté qui aspirent à étendre la sphère de leurs jouissances morales, se multiplier et prendre racine jusque dans les moindres petites villes de France. J'ai pu entendre récemment l'orphéon d'un chef-lieu d'arrondissement chanter avec beaucoup d'ensemble et de justesse quelques morceaux faciles, à trois et à quatre parties, qui m'ont fait un vrai plaisir, tandis que la société orphéonique de Blois, qui s'est produite dans un concert public donné dans la grande salle des états du château historique que tout le monde connaît, n'a pu chanter dix mesures sans détonner d'un demi-ton. A ce concert donné par la ville de Blois, où j'ai pris ma bonne part d'ennui à entendre clapoter sur un orgue dit d'Alexandre, je n'ai remarqué que quelques chansonnettes agréables de M. Nadaud, chantées avec assez de goût par un des frères Lyonnet.

La conclusion de cette longue missive que j'ai l'honneur de vous adresser du fond d'une villa charmante, c'est que Paris, qui n'a pas été fait en un jour, comme on dit vulgairement, est plus qu'une capitale ordinaire. C'est le centre, le cœur et le cerveau de la nation, qui, en le perdant, perdrait toute son influence sur l'Europe et la civilisation du monde. La France ne pourrait donc pas chanter avec le Misanthrope :

Si le roi m'avait donné
Paris, sa grand' ville,
Et qu'il me fallût quitter
L'amour de ma mie,
Je dirais au roi Henri :
Reprenez votre Paris;
J'aime mieux ma mie,
O gué!
J'aime mieux ma mie!

En faisant ce sacrifice, elle y perdrait le rang élevé qu'elle occupe dans la hiérarchie des peuples civilisés.

Agréez, etc. P. SCUDO.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1857.

La politique ne se compose pas seulement de tous les faits qui s'accomplissent, de toutes les questions qui s'agitent dans les sphères de la diplomatie officielle; elle se compose souvent de mille autres choses encore, et de ces choses diverses, les unes pourraient exister, les autres n'existent pas, beaucoup n'existeront jamais. La chimère se mêle à la réalité, les hypothèses se substituent aux calculs positifs, les moindres symptômes deviennent le point de départ des combinaisons les plus imprévues. En un mot, à côté du monde réel, il y a un monde fictif, œuvre des imaginations qui inventent et des hommes d'état bénévoles, d'autant plus libres de remanier la carte de l'Europe qu'ils ne l'ont pas entre les mains. Prise en elle-même, la politique actuelle, à vrai dire, compte peu d'événemens saillans, de ces événemens qui n'ont rien d'idéal. Le conflit survenu à Constantinople à l'occasion des principautés n'est plus qu'un souvenir. Les relations régulières ont été renouées entre la Turquie et les quatre puissances qui avaient été amenées à une rupture. Les élections recommencent en Moldavie dans des conditions nouvelles, c'est-à-dire après une rectification des listes électorales, mais toujours sous les auspices de M. Vogoridès, que la Turquie paraît mettre son amour-propre à soutenir en désavouant tous ses actes. L'état des principautés n'est point sans doute une question résolue, c'est une question réservée. En même temps l'Angleterre a toujours cette triste et grandiose préoccupation de l'Inde, qui se reflète si étrangement dans la presse britannique, et qui remplit tous les esprits d'anxiété. Ainsi une crise qui vient de finir à Constantinople, une guerre qui n'est point particulièrement européenne, quoiqu'elle intéresse la civilisation, représentée dans cette lutte par une des puissances de l'Occident, telle est pour le moment la réalité de la politique actuelle. Mais cela suffit-il? Que Napoléon III visite la reine d'Angleterre à Osborne, ainsi qu'on l'a vu; que l'empereur des Français et l'empereur de Russie se rencontrent à Stuttgart, ainsi qu'on va le voir, aussitôt

les conjectures commencent; la distribution des territoires est indubitablement sur le point de subir des modifications profondes, le système des alliances va tout au moins être renouvelé. Ce n'est pas pour rien que des chefs de grands états se déplacent, — et comme personne en vérité ne nous a demandé le secret sur ce qui s'est passé à Osborne ou sur ce qui va se passer à Stuttgart, nous pouvons bien le répéter sans inconvénient, le tenant d'une source authentique, c'est-à-dire des nouvellistes eux-mêmes, fort répandus en ce monde. Comment se fait-il qu'il y ait en certains momens une véritable recrudescence de ces transformations de fantaisie et de cette diplomatie d'imagination? Voilà peut-être le problème le plus curieux.

Une chose pourrait arrêter cependant, c'est que les versions ne laissent pas quelquefois d'être contradictoires; elles varient selon que le vent souffle d'Osborne ou de Stuttgart, et sous l'influence de bien d'autres considérations encore. Mais quoi! cela prouve que la fertilité des inventeurs n'en est pas à une combinaison près pour tracer la route à la politique européenne. — Croyez-vous, dira l'un, que Napoléon III soit réellement allé à Osborne pour régler l'affaire des principautés, ou que cette question ait été l'unique objet de l'entrevue de l'empereur des Français et de la reine de la Grande-Bretagne? Au premier aspect, c'est là effectivement ce qui est le plus visible. L'Angleterre s'est ralliée à la politique de la France à Constantinople, au risque d'imposer à lord Stratford de Redcliffe l'amer déplaisir de se contredire à peu de jours de distance; mais au fond il s'agissait de bien autre chose : vous n'en êtes point à savoir que l'Europe est travaillée de vieux malaises; toutes les situations sont contraintes. Le droit de 1815 est à demi abrogé après avoir été vingt fois violé; il ressemble un peu à l'empire ottoman, il n'est debout que parce qu'on ne sait comment le remplacer. Le difficile était de s'entendre et de trouver un terrain où l'Angleterre et la France pussent se mettre d'accord; on y est parvenu, le reste n'est plus rien. La souveraine de l'Angleterre, comme tout le monde le sait, est mariée avec un prince de Cobourg. Or le secret et invariable désir du prince Albert et de la reine Victoria, c'est de voir la maison de Cobourg devenir maison royale en Allemagne par un agrandissement de territoire. La combinaison est bien simple : en supprimant quelques principautés allemandes, on fera un royaume qui sera donné à la maison de Saxe-Cobourg-Gotha; le nom même du royaume est déjà trouvé. Remarquez que le prince Alfred d'Angleterre est, par son père, frère du duc actuel, qui n'a point d'enfans, l'héritier du nouveau royaume. Moyennant ceci, la France s'étend jusqu'au Rhin; tant qu'elle n'a pas cette frontière naturelle, elle est une menace pour l'Europe; quand elle l'aura, elle sera la première gardienne de l'ordre européen. La Prusse, il est vrai, pourrait avoir quelques objections à faire à ces arrangemens; mais la Prusse elle-même, vous ne l'ignorez pas, est un état mal composé, vulnérable dans sa longueur; ses provinces du Rhin sont séparées du reste de la monarchie. Puisqu'on entre dans la voie des médiatisations, la Prusse serait fortifiée par des acquisitions nouvelles; elle deviendrait un corps plus consistant, plus uni, en même temps qu'elle obtiendrait des ports qu'elle envie, et elle serait satisfaite. Tel est l'objet réel de l'entrevue d'Osborne, et non l'affaire des principautés, question médiocre, résolue en un moment avec un peu de bon vouloir. Aussi ne doutez pas que l'alliance de la France et de

l'Angleterre ne soit plus que jamais solide et indissoluble; sur elle reposent les combinaisons futures de l'Europe. — Voilà, on en conviendra, tout un plan merveilleusement combiné. Il peut bien y manquer quelques petits détails; mais qui n'oublie pas quelques détails dans un plan de réorganisation européenne? Si vous éprouvez encore quelques doutes, c'est que vous serez véritablement difficile. Il reste donc convenu que tout se sera ainsi passé à Osborne.

Seulement ici intervient un autre incident, c'est l'entrevue prochaine de l'empereur Napoléon et de l'empereur Alexandre II à Stuttgart. Les deux souverains en effet vont se rencontrer chez le roi de Wurtemberg, allié des deux familles impériales, et qui est venu récemment en France. Or, si l'entrevue d'Osborne a eu ses historiens de fantaisie, l'imagination des romanciers de la politique ne s'exerce pas moins sur l'entrevue de Stuttgart avant même qu'elle n'ait eu lieu. De l'alliance de la France avec l'Angleterre, on passe tout à coup à une alliance avec la Russie, et aussitôt les noms d'Erfurt ou de Tilsitt seront prononcés. — C'est à Stuttgart, vous dira-t-on, que va se former la nouvelle alliance des deux empires. Tout a été préparé par le duc de Hesse lorsqu'il est allé cet été à Plombières; il ne restait qu'à choisir un moment favorable; ce moment est venu. Au milieu de toutes les oscillations de la politique actuelle, la Russie conserve un double ressentiment : elle ne peut pardonner à l'Autriche la conduite qu'elle a suivie pendant la guerre d'Orient, parce qu'elle a vu et parce qu'elle voit encore dans cette conduite une défection après tout ce qu'avait fait le dernier tsar pour la puissance autrichienne. Elle ne pardonne pas davantage à l'Angleterre, qui avait reçu les secrets de l'empereur Nicolas, d'avoir si mal répondu à cette confiance. Quant à la France, qui l'a combattue avec une énergie victorieuse, la Russie ne la considère nullement en ennemie; elle voit plutôt en elle une alliée naturelle. Elle a essayé plus d'une fois déjà, par ses déférences et même ses flatteries, de détacher la France de l'Angleterre et de l'Autriche : elle n'a point réussi, elle ne pouvait pas réussir, lorsqu'elle usait de cette tactique; mais les souvenirs de la guerre s'effaçant, et les rapports des souverains devenant plus intimes, l'alliance des deux empires devient possible. Il est facile de comprendre, dans cette situation, ce qui peut sortir de l'entrevue de Stuttgart. Bien des questions seront agitées, on n'en doute pas, et au premier rang celle de l'organisation actuelle de l'Europe. L'empereur Alexandre II est entièrement disposé à souscrire aux combinaisons nouvelles qui pourront se produire. Il ne fait même que se conformer à une tradition russe, en admettant pour la France la nécessité d'élargir sa frontière jusqu'au Rhin. La France peut trouver un autre agrandissement en Savoie, tandis que le roi de Sardaigne s'étendrait en Lombardie. La Prusse, qui ne serait pas oubliée, trouverait des compensations d'un autre côté. En un mot, tout s'arrangerait. Observez bien que les derniers événemens qui ont eu lieu à Constantinople laissent voir comme une ébauche de l'alliance possible de ces quatre puissances : la Russie, la France, la Prusse et la Sardaigne. Les intérêts de quatre états se sont touchés un moment, ils se toucheront encore, et de leur rapprochement naîtra un équilibre nouveau. Voilà ce qui va s'agiter à Stuttgart, voilà l'objet de l'entrevue des deux empereurs! — Et de fait, on le reconnaîtra, le plan n'est pas moins merveilleux que celui d'Osborne : tout

comme celui-ci, il dispose de l'avenir, il distribue les territoires, il crée des relations nouvelles, car enfin, dès qu'on se met à l'œuvre, il faut bien pourvoir à tout.

Il y a du moins quelque satisfaction à voir que si l'Autriche est en général assez mal partagée dans ces combinaisons diverses, la France a sa place partout, et arrive par des chemins différens au même but. La France aura-t-elle les frontières du Rhin et la Savoie? Sera-t-elle obligée de se contenter de l'un ou l'autre avantage? Tout se réduit pour elle à cette alternative peu redoutable. Voici cependant qu'une dernière hypothèse s'élève tout à coup. — Vous vous trompez les uns et les autres, dit celui-ci, mieux avisé; il ne s'est rien passé à Osborne, et il ne se passera rien à Stuttgart. L'empereur Napoléon est allé visiter la reine Victoria; il rencontrera l'empereur Alexandre, et la politique de la France restera la même, une politique de fidèle alliance avec l'Angleterre, de bonne amitié avec toutes les puissances. Le voyage à Stuttgart n'empêche pas l'empereur de souscrire avec la garde impériale en faveur des victimes des événemens de l'Inde, comme vous l'avez vu, et ce témoignage de sympathie, qui est en même temps un acte politique, n'empêche pas le chef de l'état de se faire représenter au service religieux célébré à Paris pour l'anniversaire du couronnement de l'empereur Alexandre. Tout cela ne conduit pas à la guerre, cela conduit plutôt à la paix, seulement à une paix où la France ne laisse pas d'avoir un certain rôle, parce que de toutes les puissances elle est en ce moment la moins embarrassée. Sans doute l'Europe n'est point organisée de telle sorte qu'on ne puisse voir un jour ou l'autre éclater quelque crise qui se prépare depuis quarante ans. Sans doute aussi la frontière du Rhin conviendrait merveilleusement à la France; la Savoie ferait, à tout prendre, un beau département français. Que l'empereur y ait songé, le trouvez-vous surprenant? Il serait le seul qui ne l'aurait point vu. La restauration elle-même, qu'on a tant accusée, songeait au Rhin, et elle y serait peut-être arrivée. Ce n'est donc point une politique nouvelle; mais entre la pensée et l'acte il y a bien des choses : il y a tout d'abord la difficulté de commencer, de porter la main sur tout un ensemble politique qui ne se dissoudra pas sans fracas, on peut le croire. Que le gouvernement français ne fasse rien pour précipiter cette crise, trop logique pour n'être pas vraisemblablement inévitable, c'est ce qu'il est difficile de ne pas voir écrit dans tous les actes de sa politique. Le gouvernement français aurait pu premièrement continuer la guerre, quand elle existait; il n'aurait fait que céder aux vœux de l'Angleterre, et alors toutes les questions d'équilibre continental et de territoires ne tardaient pas à s'élever d'elles-mêmes. Il y a un an, Bolgrad et la délimitation de la Bessarabie offraient une belle occasion de brouiller les affaires de l'Europe. Il y a peu de jours, le conflit diplomatique qui a surgi à Constantinople pouvait être une grande tentation. Il n'y avait qu'à laisser aller les choses. Le bon droit évident était du côté de la France; il y avait une alliance toute formée entre les quatre puissances jetées dans un camp, tandis que l'Autriche et l'Angleterre étaient dans l'autre. Transportez cette situation dans l'Occident, l'Europe est partagée en deux. Et cependant, on l'a vu, aucune de ces occasions n'a été saisie aux cheveux. Dans ces circonstances diverses et également favorables, c'est la France qui est intervenue pour la paix, c'est la France

qui a fait cesser la guerre; c'est elle qui a mis fin aux brouilleries de Bolgrad, et c'est elle encore qui vient de dissiper, dans un moment d'entrevue, tous les nuages qui s'étaient élevés à Constantinople. Vous devez en conclure évidemment que l'empereur des Français n'a point le dessein de se jeter aveuglément dans la guerre, même pour arriver à ce qu'il peut désirer, et s'il ne veut point la guerre, que deviennent toutes vos combinaisons d'Osborne et de Stuttgart?

D'ailleurs, soit dit entre nous, pour la réalisation de tels desseins, quelle serait donc pour la France l'efficacité actuelle de ces alliances dont on parle? L'Angleterre n'a qu'une pensée en ce moment, elle n'a de regards que pour l'Inde; elle n'a pas trop de toutes ses forces pour faire face à cette formidable insurrection qui l'a prise à l'improviste, et ce n'est vraiment pas l'heure pour elle de former des alliances qui ne lui offriraient d'autre prix que la création d'un nouveau royaume en Allemagne. Tout le concours de l'Angleterre se réduirait donc à laisser faire. La Russie, de son côté, est sortie de la dernière guerre plus meurtrie encore qu'on ne l'a dit. Ce qu'elle a dépensé en hommes et en argent dépasse tout calcul : au moment où la lutte a cessé, elle était dans un état tel qu'elle aurait eu de la peine à soutenir une nouvelle campagne, et c'est ce qui l'a déterminée à traiter. On ne connaissait pas alors entièrement la vérité, on ne l'a connue que depuis. Aujourd'hui encore l'armée russe est singulièrement réduite, et le gouvernement de Pétersbourg ne le cache pas si bien qu'on n'ait pu en voir quelque chose au dernier camp de manœuvres de Tsarkoe-Selo, d'où il faut conclure que l'empereur Alexandre II ne pourrait lui-même en ce moment offrir un secours très décisif, et une entente trop intime avec lui ne vaut pas une rupture ou un refroidissement de l'alliance avec l'Angleterre. Tenez donc pour certain que la garde impériale n'est pas près de quitter le camp de Châlons, où elle est réunie pour marcher sur le Rhin. L'empereur des Français ne s'occupe pas de toutes ces choses; sa pensée est tournée vers la paix et vers l'intérieur, où il ne peut douter qu'il ne reste beaucoup à faire. Il n'ignore pas que la spéculation fiévreuse n'est pas l'industrie, outre qu'elle aboutit le plus souvent à des crises qui paralysent tout, comme on le voit aujourd'hui; il sait que des travaux trop accumulés créent parfois une activité factice aux dépens de la véritable activité, que des finances sûres et solides sont la force d'un peuple dans l'occasion, que dans un pays comme la France enfin ni l'industrie, ni la guerre elle-même ne suffisent, s'il n'y a aussi cette séve de l'esprit qui a besoin d'une atmosphère saine et généreuse. Ne trouvez-vous pas la carrière assez grande? Et voilà pourquoi tous vos rêves d'Osborne et de Stuttgart ne sont en définitive que des rêves.

Ainsi vont toutes les versions, se succédant, se croisant et disparaissant tour à tour. C'est la politique de l'hypothèse et de la fantaisie prenant l'Europe pour théâtre. Arrivez aux faits actuels : de l'alliance de la Russie et de la France, il reste l'entrevue de Stuttgart, entrevue qui a certes son prix, comme signe des bons rapports des souverains, quoiqu'elle ne puisse avoir les conséquences qu'on lui attribue, et qui a été précédée elle-même du traité de commerce récemment ratifié. Un traité de commerce et de navigation, ce n'est pas beaucoup, quand on pense qu'il est si facile de remuer le monde dans une conversation. Combien de traités de ce genre cependant n'ont-ils pas été

plus utiles que des traités d'alliance offensive et défensive! Ceux-ci n'embrassaient souvent qu'une chimère pour laquelle coulait inutilement le sang des hommes; les autres servaient des intérêts sérieux, positifs et saisissables; ils aidaient au rapprochement des peuples, et faisaient marcher la civilisation plus que les armes ne l'auraient fait. Le traité avec la Russie n'innove pas en matière de commerce international; il règle les relations des deux pays dans des conditions de large réciprocité, stipulant la liberté commerciale, des droits égaux pour les sujets des deux nations, des exemptions égales. En un mot, après avoir subi momentanément le contre-coup d'une grande guerre, le commerce de la Russie et de la France entre dans une voie nouvelle, sous les auspices d'une législation favorable, et voilà du moins un fruit du rétablissement de la paix, des relations amicales renouées entre les gouvernemens. C'est le fait à côté de la chimère.

La réalité aussi pour l'Angleterre, c'est l'Inde, nous le disions; c'est cette insurrection dont le caractère et la mesure restent encore dans une sorte d'obscurité inquiétante, et qui fait compter les heures avec une fébrile impatience à l'arrivée de chaque courrier. Cette insurrection restera-t-elle circonscrite dans la présidence du Bengale? s'étendra-t-elle à Madras et à Bombay? Voilà la question dont on attend la solution. Une chose n'est point douteuse pour le moment, c'est que jusqu'ici dans cette explosion soudaine les Indiens se signalent par des actes de la plus odieuse barbarie, et les Anglais, serrés de toutes parts, réduits en nombre, se soutiennent par l'audace et l'héroïsme. On a vu un exemple de cette audace, où il entre un certain mépris pour les indigènes, dans l'affaire qui a eu lieu aux abords d'Agra. Les Anglais ont été obligés de se replier après un échec, mais ils étaient sortis au nombre de six cents pour aller combattre une armée de six mille hommes pourvue de onze pièces de canon, et cette lutte inégale n'a cessé que parce que les Anglais n'avaient plus de munitions. Au milieu de ces émouvantes péripéties, dont les correspondances de l'Inde donnent une idée, il y a des caractères qui prennent parfois un relief étrange. Tel est cet officier parti de Phillour avec moins de cent hommes pour le siége de Delhi, et bientôt tué devant cette place. C'est une sorte de puritain, qui compare les Anglais aux enfans d'Israël campant devant les Syriens. Ailleurs ce sont des scènes profondément tragiques, comme au massacre de Ihansi. Le capitaine Gordon, le capitaine Skene et sa femme se réfugient dans une tour dès le début du soulèvement. Là, ils se défendent tant qu'ils peuvent; puis, quand ils sont serrés de trop près par les rebelles et menacés d'être pris, Skene embrasse sa femme, lui brûle la cervelle et se tue, tandis que Gordon tombe percé d'une balle au front. C'est là ce qui émeut profondément aujourd'hui en Angleterre, et ce qui est fait pour émouvoir dans tous les pays. Il est malheureusement peu probable que cette situation s'améliore avant que les forces anglaises soient devenues assez considérables pour engager une lutte qui ne pourra qu'être terrible, et ce n'est que dans quelque temps que les renforts récemment expédiés pourront arriver dans l'Inde. D'ici là tout est possible, tout est à craindre.

Ce serait assurément un triste patriotisme en France que celui qui se réjouirait de ces malheurs. Lors même que l'Inde échapperait à l'Angleterre, elle ne serait pas à nous, et elle serait perdue pour la civilisation. Notre

pays n'en est plus à nourrir des sentimens de jalousie, qui trouveraient ici un trop douloureux aliment. Renfermée dans sa vie intérieure, la France ne voit pas se multiplier les événemens aujourd'hui. Les événemens sont de l'ordre le plus simple et le plus pratique. Un des faits les plus actuels est la session des conseils généraux, qui vient d'avoir lieu. Sans être investis d'attributions politiques et sans avoir une juridiction directe en dehors du cercle des affaires locales des départemens, les conseils généraux ont du moins la mission ou le droit d'émettre des vœux sur tout ce qui intéresse le pays, sur tout ce qui peut servir au développement de la prospérité publique. Les conseils généraux, cette année comme les années précédentes, ont émis des vœux de ce genre. Beaucoup se sont montrés notamment disposés à appuyer de leurs manifestations un projet qui, par son caractère et ses résultats, est, à vrai dire, l'affaire de tous les peuples : c'est le percement de l'isthme de Suez. Lord Palmerston a laissé éclater dès le début une hostilité singulière contre ce projet d'origine française, et le chef du cabinet de Londres a reçu bientôt des événemens eux-mêmes une réponse aussi imprévue que décisive : cette réponse, c'est l'insurrection de l'Inde qui s'est chargée de la donner. Il n'est point douteux que si l'Angleterre avait pu expédier ses forces militaires par l'Égypte au lieu de les envoyer par le Cap, elle aurait gagné un temps précieux, et se serait trouvée plus rapidement en mesure de défendre son empire oriental. Cela prouve simplement le caractère d'utilité générale qu'il y a dans cette œuvre, appuyée par un certain nombre de conseils généraux français. Sur d'autres questions, les opinions sont partagées dans les assemblées départementales; il en a été ainsi spécialement au sujet de l'établissement des caisses d'assurances agricoles. Enfin le conseil général du département de l'Hérault a émis son vœu habituel en faveur de la liberté commerciale, tandis que dans le Nord un vœu tout contraire a été exprimé. Dans leur ensemble, les travaux des conseils de département deviendraient aisément un curieux sujet d'analyse.

L'histoire actuelle fuit d'un vol rapide; les événemens se succèdent, les conjectures vont plus vite encore, au risque de se perdre dans le vide; tout se précipite vers l'inconnu, et tandis qu'on marche vers cet avenir voilé, le passé que ne connaissent pas toujours ceux mêmes qui l'ont vu, le passé se relève lentement derrière nous avec ses malheurs, avec ses gloires et toutes ses réalités irrévocables, qui sont autant d'enseignemens lumineux. Le premier empire, la restauration, la monarchie parlementaire de 1830, toutes ces époques qui se suivent à si courte distance sans se ressembler, et dont chacune représente une idée distincte, un ordre de choses différent, deviennent un objet permanent d'étude. M. Thiers publie le seizième volume de son œuvre éminente sur l'ère *du Consulat et de l'Empire*. M. de Beaumont-Vassy écrit une *Histoire de mon Temps*, qui va de 1830 à 1851, avec le désir d'être instructif. Un autre écrivain, M. Victor de Nouvion, vient de commencer à son tour le récit des mêmes événemens depuis la révolution de 1830, qui fut la chute de la restauration, jusqu'à cette autre chute de 1848, que M. Granier de Cassagnac décrivait récemment en y ajoutant l'histoire de la chute de la seconde république. Ainsi, de quelque côté qu'on se tourne dans notre temps, il y a des chutes, et les gouvernemens seraient bien mal inspirés s'ils s'accusaient ou se dédaignaient mutuellement au nom de cette

loi suprême et aveugle du succès, de même que la moralité serait absente de tout récit qui prendrait ce succès pour unique mesure de la valeur des choses contemporaines. L'histoire ressemble à une bataille : ceux qui en sont les témoins ou les acteurs ne sont pas les mieux placés d'habitude pour en saisir l'ordonnance et les proportions. La vérité ne se dégage que peu à peu, à mesure qu'on a moins d'intérêt à la cacher ou que les faits parlent d'eux-mêmes, et c'est ainsi que M. Thiers, placé à distance des événemens, peut poursuivre avec fruit, avec un succès croissant, ses courageuses et sincères investigations sur l'empire. M. Thiers n'est point, il s'en faut, un ennemi de l'empire et de l'empereur; mais il les juge l'un et l'autre. Il est arrivé, dans son dernier volume, à la campagne de 1813, à ce duel formidable entre la puissance impériale déjà branlant sur sa base et la coalition, chaque jour plus serrée et plus forte, de l'Europe. Moscou était le premier pas vers le déclin; la campagne de France va être la dernière étape. Les cent-jours ne seront qu'une sorte d'épilogue imprévu, un hors-d'œuvre prodigieux et inutile qui n'aura d'autre effet que d'agrandir la défaite de l'empereur en agrandissant les plaies de la France. La campagne de Saxe, ainsi que le montre justement M. Thiers, est pour ainsi dire le nœud de ce drame où l'on voit vingt nationalités se mêler sous des drapeaux différens pour aller se heurter dans un choc de trois jours aussi effrayant que décisif, à Leipzig.

Napoléon, campé à Dresde, ayant retrouvé l'ascendant des armes par les victoires de Lutzen et de Bautzen, prêt à négocier à Prague, pouvait-il et devait-il accepter la paix? Ne devait-il pas tout faire pour empêcher l'Autriche de passer d'une alliance récente avec lui à une médiation armée, puis à une hostilité déclarée? Sa situation, son intérêt, l'épuisement de la France, la fatigue de ses alliés, tout lui en donnait le conseil. Les conditions de paix offertes par l'Autriche d'ailleurs n'avaient rien qui ne fût à la hauteur d'une grande ambition, il faut le redire après M. Thiers, qui en est si pénétré, qu'il y revient souvent : ces conditions laissaient encore à la France la Hollande, la Belgique, le Piémont, la Toscane, l'état romain, la Lombardie, deux ou trois royaumes feudataires. Mais l'Autriche était-elle sincère et loyale? L'historien de l'empire n'hésite pas à le penser, et il se fonde sur l'intérêt de l'Autriche, qui trouvait de larges compensations dans les conditions offertes, sur les dispositions de l'empereur François, qui ne pouvait songer alors à poursuivre la chute de celui à qui il avait donné Marie-Louise, enfin sur la crainte très légitime qu'inspirait encore la puissance de Napoléon. Si l'Autriche, dans cette circonstance comme toujours, cherchait à tirer avantage de sa position exceptionnelle de médiatrice et se faisait habilement sa part sans avoir combattu, il est du moins certain qu'elle n'avait cessé de déclarer que si la paix n'était point faite, le soir même du jour où expirait l'armistice de Pleiswitz, elle serait dans les rangs de la coalition. Sur ce point, M. de Metternich avait été on ne peut plus formel.

Comment se fait-il cependant que l'empereur se raidit contre cette situation? C'est qu'il mettait son orgueil à croire qu'une paix qui ne le laissait pas maître du monde détruisait son prestige aux yeux des peuples et le livrait à ses adversaires. En eût-il été ainsi, c'était certainement la faute de son système. Ne tenant compte ni de l'orage grossissant, ni des patriotiques avis du sage Caulaincourt, et moins encore des importunes sollicitations pa-

cifiques que Rovigo lui-même lui adressait de Paris, Napoléon, au fond, ne voulait pas la paix : il n'est plus guère permis de s'y tromper; il ne se servait de l'armistice de Pleiswitz et des négociations évasives de Prague que pour doubler ses armemens, frémissant à la seule pensée qu'on pût mettre en question l'efficacité de ses coups, ne croyant pas peut-être à une résolution si prochaine de l'Autriche, et comptant dans tous les cas, si l'Autriche se prononçait contre lui, avoir le temps de battre les alliés l'un après l'autre. Il l'aurait pu sans doute avec ses vieux soldats d'autrefois; il ne le pouvait plus avec une armée qui n'était qu'une agglomération de jeunes conscrits français à peine façonnés à la guerre ou d'alliés douteux prêts à la défection, et c'est ici surtout qu'on peut voir combien le génie militaire de Napoléon, si grand qu'il fût toujours, pliait sous le poids d'une politique impossible. Pour garder Hambourg, Dantzig, Stettin, Custrin, il s'affaiblissait et laissait le Rhin sans défense; pour menacer la Prusse et Berlin, il étendait immensément sa ligne d'opérations, et pour occuper ce vaste champ de bataille, il disséminait ses forces, livrant ses lieutenans à des surprises comme celle dont Vandamme fut victime, ou à des échecs comme ceux qu'essuyait Ney sur la route de Berlin. Il s'exposait lui-même, quelque savantes que fussent ses manœuvres, à se trouver un jour pris entre trois armées auxquelles il aurait à livrer sur place trois batailles gigantesques : c'est ce qui arrivait à Leipzig. Or, cette bataille de trois jours une fois perdue, la France était ouverte; la défense du Rhin n'avait pas été prévue, ou l'on n'y avait songé que tard, et tandis que l'armée se repliait précipitamment à travers l'Allemagne, harcelée par les alliés, il restait cent mille hommes dans les places du nord, cent mille hommes dispersés, immobilisés, séparés de la France assaillie de toutes parts, et sacrifiés à la chimère de la conservation des villes anséatiques et du protectorat de la confédération du Rhin. Napoléon périssait par le sentiment démesuré d'une puissance qu'il croyait retenir encore, et qui lui échappait de tous côtés. Et ce sentiment outré d'un pouvoir sans limites se montrait à l'intérieur aussi bien que dans ces luttes des nations. Vers le même temps, un jury d'Anvers absolvait des accusés mis en jugement pour des faits de concussion administrative. L'empereur, indigné de cet acte d'indulgence qui cachait peut-être quelque hostilité, cassait l'arrêt de justice, renvoyait les accusés absous devant d'autres juges, et mettait en cause quelques-uns des jurés eux-mêmes. Il était impossible d'accumuler plus de violences dans un sentiment d'honnêteté révoltée. Au reste, Napoléon ne dissimulait pas sa pensée. « Le souverain, disait-il ou faisait-il dire en son nom, est la loi suprême et toujours vivante; c'est le propre de la souveraineté de renfermer en soi tous les pouvoirs nécessaires pour assurer le bien, pour prévenir ou réparer le mal. » Par là toutes les institutions étaient supprimées; il ne restait plus clairement et ostensiblement debout que la volonté d'un homme C'était trop ou trop peu, si grande, si bien intentionnée que fût cette volonté : l'empire périssait sous l'empereur.

On peut dire que chaque époque a un signe particulier. L'empire a eu le sien; la restauration a eu de même son caractère propre aussi bien que la monarchie de 1830. Ce n'est point certainement par l'abus du pouvoir qu'est tombé le régime inauguré par la révolution de juillet; il aurait plutôt péri par l'excès contraire. Dans tous les cas, c'est un des plus grands essais qui

aient été tentés pour faire pénétrer dans les mœurs publiques les habitudes de la liberté constitutionnelle. Comment le gouvernement de juillet est-il né? comment a-t-il vécu, et comment est-il mort? C'est la triple question livrée désormais à l'historien, et qui ressort du mouvement des faits, du jeu des partis, du travail des esprits. Des pamphlets ont usurpé le nom de témoignages véridiques pendant que le régime de 1830 vivait. Les diffamations ou les apologies, les mémoires, les récits, les divulgations secrètes ne manquent pas; il manque une histoire complète et définitive, qui reste peut-être encore difficile à faire, et que tente M. Victor de Nouvion dans une œuvre étendue, dont les deux premiers volumes seulement ont vu le jour. L'auteur de l'*Histoire du règne de Louis-Philippe Ier, roi des Français*, prend cette monarchie de 1830 à son orageux berceau; il n'est arrivé encore qu'à ces premières années pleines de luttes, où l'ordre avait à triompher, où une politique nouvelle avait à se dégager du tourbillon des passions et des systèmes révolutionnaires. Avant tout, le mérite de ce livre est dans le sentiment d'équité et d'impartialité qui l'anime. Parce que le roi Charles X, vaincu en 1830, s'en va emmenant avec lui une dynastie séculaire, l'auteur ne se croit point tenu de l'accabler sous sa défaite; parce qu'une révolution qu'il croit légitime triomphe, il ne glorifie pas indistinctement tout ce que fait cette révolution. M. de Nouvion, et c'est son mérite, juge les choses et les hommes, M. de Lafayette aussi bien que M. de Polignac, les serviteurs aveugles du roi et les serviteurs dangereux du peuple triomphant. En un mot, il entre dans cette étude avec un esprit libre, sinon de préférences, du moins de préjugés de parti; il n'est décidé que contre l'anarchie, qui n'est pas une opinion.

C'est la loi des révolutions de se personnifier dans un homme. Le roi Louis-Philippe, qui repose aujourd'hui à Weibridge et qui appartient désormais à l'histoire, personnifia la révolution de 1830 dans ce qu'elle eut de juste, de sage et même de possible; il en fut le modérateur, le souverain et le guide. Des partis mal conseillés par leur rancune ont voulu le représenter comme un conspirateur qui, durant quinze ans, s'était livré à des brigues secrètes pour arriver à mettre la main sur la couronne. La vérité est plus simple, elle est dans les récits de M. de Nouvion. Il n'est point douteux que, sous la restauration, celui qui n'était encore que le duc d'Orléans vivait en bonne intelligence avec les opinions libérales; il datait de 1789, et il aimait à s'en souvenir. Certainement aussi il prévoyait une catastrophe; mais le chemin qui pouvait le conduire au trône, ce n'est pas lui qui était en mesure de l'ouvrir. On le lui ouvrit tout à coup par les ordonnances de juillet, et alors ce n'était plus son intérêt personnel qui se trouvait seul en jeu, c'était l'intérêt du pays, menacé subitement de tomber dans un abîme. Les hésitations que d'un autre côté les révolutionnaires ont attribuées à Louis-Philippe dans ce moment suprême, les haines violentes dont ce parti n'a cessé de poursuivre le dernier roi, sont sa plus éclatante justification; elles prouvent que, quant à lui, il prenait la couronne non comme un ambitieux qui touche enfin son but, mais comme un modérateur invoqué dans une grande nécessité publique. Cette pensée est dans toutes les paroles du duc d'Orléans en 1830; elle est dans les premières communications adressées aux cours de l'Europe, elle est dans ses premiers entretiens avec la chambre. « Les députés de la nation me comprendront, disait-il, lorsque je leur dé-

clare que je gémis profondément sur les déplorables circonstances qui me forcent à accepter la haute mission qu'ils me confient, et dont j'espère me montrer digne. » Au demeurant, le duc d'Orléans était roi pour sauver le pays de la république; par lui, les événemens de juillet conservèrent un caractère purement libéral. Toute la politique nouvelle était là. C'est cette origine que M. de Nouvion a voulu remettre en lumière. Après Louis-Philippe, nul peut-être ne personnifie mieux cette révolution de 1830 que Casimir Périer, et l'existence du ministère qui prit le nom de ce valeureux chef est sans nul doute un des plus émouvans, un des plus virils spectacles qui puisse s'offrir dans l'histoire d'un peuple. Au milieu des agitations et des luttes qui suivent une grande secousse, Casimir Périer traçait véritablement le programme du règne en faisant face à tous les partis, en contraignant l'émeute à plier sous son indomptable vigueur, en rétablissant la discipline dans une administration ébranlée, en envoyant avec cela une armée en Belgique. On peut concevoir bien des manières de sauver la société; on ne disconviendra pas qu'il n'y ait quelque grandeur dans ces luttes que retrace l'historien du *règne de Louis-Philippe,* et où l'on voit un homme énergique rallier par l'action et par la parole toutes les forces conservatrices autour d'un drapeau qui est resté debout dix-huit ans. Cette halte a duré dix-huit années en effet, mais ce ne fut qu'une halte, et l'histoire dira comment le régime de 1830, après avoir triomphé par la lutte, a succombé lorsqu'il semblait le moins menacé.

Dans ce courant des événemens contemporains, où à des intervalles égaux trois grands gouvernemens ont péri par des catastrophes différentes, il y a un mot commode dont on se sert volontiers pour tout expliquer : ce mot, c'est la force des choses, philosophie singulière qui exige peu d'efforts, et qui permet surtout de voir passer d'un œil paisible les révolutions. On ne voit pas que ce qu'on nomme la force des choses n'est, à tout prendre, que l'imprévoyance et la faiblesse des hommes, ainsi que cela a été dit; faiblesse qui se déguise souvent, qui peut même prendre des noms pompeux, et qui n'est pas moins toujours la faiblesse. C'est sous la force des choses que succombait l'empire, dira-t-on. Il est vrai, tout se réunissait pour accabler une grande fortune; mais, ainsi que le démontre suffisamment M. Thiers, lorsque Napoléon parcourait l'Europe en conquérant, il était libre de contenir l'effervescence de son génie et de limiter sa politique à ce qui était possible, il pouvait même en 1813 accepter une grande paix. S'il ne l'a pas fait, il s'est décidé dans la plénitude de son intelligence, et si plus tard il s'est trouvé en face de circonstances plus puissantes que lui, ce n'est pas sous une fatalité aveugle qu'il pliait, c'est sous le poids des erreurs de son génie. La révolution de 1830 fut aussi un effet de la force des choses. N'est-il pas vrai cependant, comme l'histoire l'atteste, que durant quinze années tous les partis s'acharnèrent à préparer la catastrophe, les uns en méconnaissant et en violant tous les instincts de la France moderne, les autres en allant recueillir toutes les haines, toutes les hostilités, tous les ressentimens, même les plus injustes, pour les faire éclater sous les pas d'un gouvernement que plus de sagesse aurait fait vivre avec profit pour le pays et pour la liberté? Et en 1848 il y eut aussi sans doute la part de la force des choses. Il reste seulement à expliquer cette force des choses elle-même et cet abandon soudain d'un gou-

vernement vaincu avec la loi, discrédité par beaucoup de ses partisans plus encore que par ses adversaires naturels, et disparaissant devant un ennemi surpris de sa victoire. Bien des causes ont pu contribuer à cette chute; il en est une qu'on peut saisir : c'est le travail obstiné de déconsidération pratiqué autour de ce gouvernement, c'est l'absence de sévérité morale dans l'usage de la liberté, c'est aussi une grande timidité ou une grande inconsistance de foi politique dans bien des esprits. On a vu en 1848 des hommes qui étaient certainement des constitutionnels sincères confirmer quelques-uns des mots injurieux de M. de Lamartine, dire qu'ils avaient vu de trop près les derniers gouvernemens pour en être épris, et que les opinions libérales n'avaient pas beaucoup de sacrifices à faire pour passer à la république. Les opinions libérales n'avaient à sacrifier tout simplement que la monarchie, et lorsqu'on la sacrifiait si bien le lendemain, il est douteux qu'on ne la sacrifiât pas un peu la veille, sans le vouloir ou sans le savoir. M. de Nouvion commence son livre en disant que la monarchie de 1830 aura toujours le tort de n'avoir pas duré, et que si elle est tombée, c'est qu'elle a failli. Pris dans un sens étroit et rigoureux, le mot serait injuste; mais l'auteur a voulu dire indubitablement que si ce gouvernement n'a pas vécu, lorsqu'il réunissait toutes les conditions de grandeur et de durée, c'est qu'on n'a pas fait tout ce qu'il fallait pour le faire vivre. Chassons donc de l'histoire cette force des choses qui en altère la moralité, et remettons à sa place la responsabilité des hommes, trop enclins à s'étonner ou à se méprendre lorsqu'ils voient éclater d'une façon terrible, irrésistible, ce qui n'est qu'une conséquence de leurs erreurs et de leurs faiblesses. Ce sont là les leçons des choses contemporaines pour les gouvernemens aussi bien que pour les peuples, s'ils ne veulent pas être éternellement exposés à se voir jetés dans des crises où ils n'ont plus qu'à choisir entre la résignation à tout ce qui arrive et une plainte inutile.

Il n'y a pas pour le moment en Europe de ces faits politiques ou diplomatiques, heureusement exceptionnels, qui ont un intérêt général. Ceux qui auraient pu devenir graves ont été habilement contenus dans les limites d'une crise passagère à Constantinople. Ceux qui peuvent émouvoir et attirer les regards longtemps encore sont lointains, comme les événemens de l'Inde. La politique se réduit donc à un certain nombre de questions ou d'incidens qu'on peut voir se succéder au nord, au midi, au centre de l'Europe, et qui se lient aux affaires particulières des divers pays. Au nord, la Suède était naguère agitée par un débat des plus sérieux sur l'abrogation ou plutôt sur l'adoucissement des restrictions imposées jusqu'ici à tous les cultes autres que la religion nationale. Cette question de la liberté religieuse a eu un assez malheureux sort, puisque la diète suédoise a repoussé les propositions royales. La maladie du roi Oscar, premier auteur de ces propositions libérales, a pu contribuer à ce résultat, et aujourd'hui cette maladie s'est aggravée encore plus. Le roi est tombé dans un tel état de santé, qu'il ne peut plus porter le poids du gouvernement, et d'après les prescriptions constitutionnelles, les chambres suédoises ont reçu l'avis qu'il y avait lieu de nommer un conseil de régence. Ce conseil doit se composer de vingt membres appartenant par égales portions à la Suède et à la Norvége, il a pour président un prince de la maison royale. La Suède peut donc se trouver à la veille d'un changement de règne, événement toujours grave dans un pays monar-

chique, et à côté de la Suède, un autre des états scandinaves, le Danemark, en est à se débattre contre les prétentions du Holstein, qu'il a cherché à désarmer par ses concessions, sans y réussir. On sait combien de phases a déjà traversées ce singulier et obscur conflit. Il a passé des régions diplomatiques, où il était il y a quelques mois, dans le domaine des discussions des états du Holstein, récemment convoqués à Itzehoe pour délibérer sur une nouvelle constitution provinciale que le roi de Danemark a consenti à proposer. Va-t-il finir là du moins? Il n'en est rien. Comme le faisaient présager les dispositions manifestées dès le premier instant par les membres des états, l'opposition holsteinoise persiste plus que jamais dans son hostilité. Un comité avait été chargé d'examiner les propositions émanées du gouvernement de Copenhague. Ce comité a terminé son travail, et, tout examen fait, l'assemblée d'Itzehoe s'est trouvée d'accord avec sa commission pour repousser sans débat toute constitution particulière « avant que la position politique du duché dans la monarchie n'ait été réglée de façon à satisfaire les prétentions légitimes du pays à l'indépendance et à l'égalité des droits. » Le vote a eu lieu à l'unanimité moins deux voix. Il était impossible de répondre plus nettement par la guerre à un acte dicté par un esprit évident de conciliation, et cette guerre s'est continuée par une série de propositions secondaires relatives à des détails administratifs. La tentative du gouvernement danois a donc complétement échoué; mais que vont faire aujourd'hui l'Autriche et la Prusse, ces deux hautes protectrices des mécontens holsteinois? Feront-elles au Danemark un nouveau grief d'un insuccès dû à la mauvaise volonté de l'assemblée d'Itzehoe? Persisteront-elles à vouloir soumettre la question à la diète de Francfort? Un nouvel épisode diplomatique va succéder sans doute à cette session inutile des états provinciaux du Holstein. Toujours est-il que le conflit subsiste, et que l'Europe peut être appelée un jour ou l'autre à exercer sa juridiction médiatrice dans cette espèce de duel entre les droits du Danemark et les passions allemandes.

Maintenant veut-on voir quelques autres incidens dans des pays plus voisins, en Belgique, en Suisse? La crise qui a ému la Belgique il y a quelques mois, et qui a eu même un assez grand retentissement en Europe, en raison des questions qui étaient agitées et de l'épreuve que subissait le système constitutionnel, cette crise vient d'avoir une sorte d'épilogue. C'est du moins un épisode qui se rattache encore directement à cette lutte passionnée. Au moment où des scènes violentes éclataient à Bruxelles, à la fin du mois de mai, pendant la discussion de la loi de la charité, l'ordre fut menacé à Gand comme dans la plupart des villes belges. L'autorité civile s'entendit avec l'autorité militaire, représentée par le général Capiaumont, pour maintenir la tranquillité publique et garantir la ville. Ces mesures eurent leur effet, l'ordre ne fut pas sérieusement troublé à Gand, ou du moins il fut promptement rétabli. C'était déjà un résultat de nature à satisfaire; mais malheureusement cela ne suffisait pas, à ce qu'il semble, et l'esprit de parti, s'en mêlant, a voulu chercher ici un aliment nouveau. Le conseil communal de Gand, cédant à une singulière inspiration, a donc fait une sorte d'enquête sur la conduite de l'autorité militaire, et il a pris une délibération en vertu de laquelle il a déclaré que l'intervention de l'armée avait été illégale, attendu qu'elle n'avait pas été régulièrement requise par l'autorité civile. D'un autre côté,

les conservateurs se sont empressés au contraire de rendre hommage à la prévoyance et à l'énergie pleine de modération du général Capiaumont. Des souscriptions ont été ouvertes pour offrir au commandant militaire de Gand un témoignage de la reconnaissance publique. On répondait ainsi à l'acte du conseil communal. Telle était cette lutte étrange, lorsque le gouvernement est intervenu à son tour par un arrêté royal qui casse, comme illégale et mal fondée, la délibération du conseil de Gand, et le général Capiaumont, de son côté, en présence de cette haute et publique approbation de sa conduite, a décliné le témoignage d'estime qu'on voulait lui offrir. C'est un épilogue de la lutte provoquée par la discussion de la loi sur la charité, disons-nous. Il serait heureux en effet qu'il en fût ainsi, et que tous les partis sentissent enfin l'intérêt qu'ils ont à ne point renouveler des crises où l'autorité du régime constitutionnel est en jeu.

Voici un conflit d'un tout autre genre en Suisse. Il ne s'agit ni de la principauté de Neuchâtel, ni des jésuites, ni de vieux souvenirs du Sonderbund; c'est une question de chemins de fer qui s'agite : c'est entre le conseil fédéral et le conseil d'état du canton de Vaud que la guerre est allumée, une guerre qui jusqu'ici n'est point sortie, il s'entend, des limites d'une dispute assez vive. Les passions religieuses ou politiques se sont un peu apaisées en Suisse, sauf peut-être dans quelques cantons comme Fribourg, où le radicalisme a été récemment vaincu après de longues luttes. A la place ont surgi des antagonismes locaux nés de la divergence des intérêts. Le point en litige est le chemin de fer de Lausanne à Berne. La question du tracé a été résolue par l'assemblée fédérale, qui a décidé que la ligne passerait à Oron; mais lorsque la compagnie concessionnaire, obligée de commencer les travaux dans un temps donné, a voulu se mettre à l'œuvre sur le territoire de Vaud, le conseil d'état du canton, qui s'est montré toujours opposé au tracé adopté, a donné l'ordre d'interrompre tout travail, et il s'est mis en mesure de maintenir au besoin par la force l'autorité de ses prescriptions. Le conseil fédéral a immédiatement annulé l'interdiction prononcée, en menaçant de faire appuyer sa décision, ce qui n'a pas empêché le conseil d'état de Lausanne de persister. Sur quoi se fonde le conseil d'état du canton de Vaud? Il s'appuie sur ce que les plans et devis ne lui auraient pas été communiqués, ainsi que le prescrivait la loi même qui concède le chemin de fer d'Oron; mais en outre il invoque une raison bien plus grave : le droit qui dérive de son autonomie comme état souverain. C'est en vertu d'une autorité inaliénable et indiscutable, selon lui, qu'il a la mission de surveiller et de contrôler tout ce qui se fait sur son territoire ; en un mot, il se réfugie dans sa souveraineté et son indépendance particulières, et c'est ainsi que, même à propos d'un chemin de fer, renaît à l'improviste la vieille lutte entre l'autorité fédérale et l'indépendance cantonale, entre la centralisation et l'esprit local. C'est là, à vrai dire, ce qui donne à cet incident un certain caractère politique. Le conflit sera pacifiquement résolu, on n'en peut douter, car la lutte serait trop inégale entre la confédération tout entière et le canton de Vaud; mais cela ne prouve-t-il pas que les vieilles questions survivent encore en Suisse?

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

